This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

AN
(Derby, C.)
witt

CHARLOTTE
DE LA TRÉMOILLE

Paris. — Typ. Filler fils aîné, 5, rue des Grands-Augustins.

CHARLOTTE DE LA TRÉMOILLE

COMTESSE DE DERBY

D'APRÈS DES LETTRES INÉDITES
CONSERVÉES DANS LES ARCHIVES DES DUCS DE LA TRÉMOILLE

1601 — 1664

PAR

Mme DE WITT, NÉE GUIZOT

PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE
DIDIER ET Ce, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES AUGUSTINS

1870

Tous droits réservés.

PUBLIC LIBRARY
257403B
1948 L

Fr(B)

PRÉFACE

Dans son roman de *Peveril du Pic*, le grand peintre des mœurs et des caractères, sir Walter Scott, a voulu faire le portrait de Charlotte de la Trémoille, comtesse de Derby, et il a complétement échoué ; d'une grande dame aussi simple qu'héroïque, il fait une reine de mélodrame, puérilement attachée aux prérogatives du rang suprême dans l'étroit

39X677

royaume de Man. Pourquoi le merveilleux talent du romancier s'est-il ainsi égaré loin de la vérité historique à laquelle il reste d'ordinaire si fidèle? C'est que les documents originaux lui manquaient pour étudier et juger la comtesse de Derby; le public ne connaissait d'elle que ses actions; on ne l'avait vue en scène qu'au château de Latham, résistant pendant trois mois à l'attaque d'une armée tout entière, ou maintenant, dans l'île de Man, sa loyale allégeance au roi Charles II, au moment où la défaite et la fuite de ce monarque venaient de lui coûter la vie de son mari. Pour connaître Charlotte de la Trémoille, pour pénétrer dans la vie intime de cette fille d'une maison princière, qui n'oubliait jamais le noble sang coulant dans ses veines, naturellement portée aux grandes actions, mais en même temps capable non-seulement de dureté, de rancune, mais encore

de frivolité, il fallait puiser dans les archives de sa famille et lire dans son âme, comme y avait lu la seule personne en qui elle eût une confiance absolue, sa belle-sœur, Marie de la Tour d'Auvergne, duchesse de la Trémoille. C'est ce trésor de famille que le petit-neveu de Charlotte de la Trémoille, le petit-fils de Marie de Bouillon, a bien voulu m'ouvrir tout entier, en me confiant la correspondance manuscrite des deux sœurs. J'ai vu battre ce noble cœur dans sa franche et simple intimité; j'ai connu ses faiblesses comme sa grandeur; j'ai trouvé en elle l'image saisissante des temps orageux qu'elle avait traversés, des épreuves qu'elle avait subies; ce que j'y ai le moins rencontré, ce sont ses grandes actions; mais en ceci l'histoire suppléait à son modeste silence; un vieux livre, l'*Histoire généalogique de la maison de mley*, retraçait les aventures et le noble caractère

du comte de Derby, son mari; le récit du capitaine Halsall nous initiait à tous les détails du siége de Latham; les *State trials* racontaient le procès et l'exécution du comte; toute la vie du mari et de la femme était là, étroitement unis dans les mêmes sentiments et les mêmes passions. J'ai essayé de faire connaître ce noble ménage tel que j'ai appris à l'aimer dans l'histoire de son temps et dans les lettres de la comtesse; type accompli du grand seigneur loyal et chrétien, le comte de Derby est plus simple et plus fier que sa femme, qui avait peut-être plus d'esprit que lui; tous deux ont servi la même cause avec un dévouement égal; tous deux ont combattu et souffert pour les deux rois Charles; et si la comtesse a joui du triomphe avec une satisfaction quelquefois un peu puérile, il ne faut pas oublier qu'elle a quitté la cour trois ans après la restauration de

Charles II, et qu'elle est morte un an après. Elle a eu du moins le bonheur et l'excuse d'ignorer les hontes et la corruption de ce règne qui lui avait coûté tant de douleurs et causé un moment tant de joie.

CHARLOTTE DE LA TRÉMOILLE

COMTESSE DE DERBY

(1601-1664)

CHARLOTTE DE LA TRÉMOILLE

COMTESSE DE DERBY

(1601-1664)

THE PROPERTY OF THE NEW-YORK SOCIETY LIBRARY

CHAPITRE PREMIER

Nous n'avons pas vécu, nous ne vivons pas dans un temps calme, et l'avenir ne semble pas promettre à nos enfants un plus doux repos ; mais lorsque nous jetons les yeux sur les vieux siècles de l'histoire de nos pères, nous y rencontrons, avec des agitations d'esprit bien aussi vives que celles de notre époque, tant de secousses matérielles, tant de cruels bouleversements dans la situation et la fortune des familles, tant de périls et de catastrophes pour les individus, que nous revenons avec quelque soulage-

ment à la part que Dieu nous a faite maintenant sur la terre, et que nous apprenons à apprécier à sa juste valeur la sécurité personnelle dont nous jouissons. Il est bon de regarder quelquefois au passé, d'en contempler les épreuves, les violences, les souffrances, et de retremper nos âmes à l'exemple des vertus qui se sont déployées dans ces temps rudes et cruels. Née au milieu des guerres de religion en France, Charlotte de la Trémoille, comtesse de Derby, subit en Angleterre toutes les secousses de la révolution de 1640 et du protectorat de Cromwell, pour mourir en 1664, presqu'au lendemain de la restauration de Charles II. En fait de calamités et de douleurs publiques et domestiques, elle a tout vu et tout souffert.

La France respirait à peine sous le gouvernement du roi Henri IV lorsque Charlotte de la Trémoille naquit au château de Thouars[1], en 1601. Son père, Claude de la Trémoille, avait trente-cinq ans; soldat dès sa plus tendre enfance, il avait servi d'abord dans les armées du roi contre les protestants; puis il avait embrassé la religion réformée, et sa position,

1. Le château de Thouars était situé dans cette partie de l'ancien Poitou, qui forme aujourd'hui le département des Deux-Sèvres.

plus encore que son mérite, l'y avait bientôt placé au premier rang. Il prit parti pour le roi de Navarre contre la Ligue, et après s'être vaillamment battu à Coutras, il fut l'un des chefs protestants qui allèrent secourir le roi Henri III, pressé dans Tours par le duc de Mayenne, et il accompagna les deux rois au siége de Paris, après leur réconciliation. Henri III mort, lorsque les protestants français purent espérer un moment le triomphe de leur foi et la réalisation de leurs espérances, Claude de la Trémoille combattit à côté d'Henri IV à Ivry et au siége de Rouen. L'abjuration de Henri IV assombrit tout d'un coup le ciel ; les protestants restèrent fidèles, mais désormais sans ardeur. Le roi, qui achetait à grand prix la soumission des Ligueurs, n'avait guère plus de faveurs à accorder à ses fidèles compagnons d'armes, qui « l'avaient apporté sur leurs épaules de deçà Loire, et lui avaient donné leur sang et leur substance. » Seul, M. de Rosny avait su se maintenir auprès du roi, grâce à une amitié d'enfance, à des services habiles et constants, et à un esprit profondément politique, peu entravé par cette rigidité de conscience qui clouait M. du Plessis-Mornay dans son gouvernement de Saumur, loin de la cour et des

grandeurs. M. de la Trémoille ne s'embarrassait point de politique; le roi avait besoin de son épée, et en 1595, il se conduisit si vaillamment au combat de Fontaine-Française, qu'en récompense la terre de Thouars fut érigée en pairie. Mais les grands seigneurs catholiques revenaient à la cour; il n'y avait plus de place pour les réformés; peu à peu ils s'éloignèrent de Paris pour rentrer dans leurs terres et leurs châteaux, cherchant et trouvant, de temps à autre, quelque distraction dans un synode ou dans une assemblée générale des députés des Églises. Ce fut au milieu d'une réunion de cette nature que fut signé à Châtellerault, en 1598, le contrat de mariage de Claude de la Trémoille, duc de Thouars, pair de France, prince de Tarente et de Talmont, avec très-haute et puissante dame Charlotte, Brabantine de Nassau, fille de Guillaume *le Taciturne*, prince d'Orange, et de sa troisième femme, Charlotte de Bourbon-Montpensier. Grand héritage alors que le sang des Nassau et sa gloire; la comtesse de Derby ne devait pas la ternir.

Les temps devenaient mauvais pour les réformés; en vain l'édit de Nantes leur avait assuré, en 1598, le libre exercice de leur culte; l'animosité de la cour

triomphait du bon vouloir du roi, et les présages d'un triste avenir s'amoncelaient déjà sur leurs têtes. Remuants et indisciplinés, les députés des Églises n'écoutaient pas les sages et loyaux conseils de M. du Plessis-Mornay; les tendances politiques du parti commençaient à se dessiner; le duc de Bouillon, fort compromis dans les affaires du maréchal de Biron, venait de sortir de France, et le duc de la Trémoille ne quittait plus le château de Thouars. Il avait quatre enfants, deux fils et deux filles, et menait grand train dans ses terres, où il reçut magnifiquement M. de Rosny, qui venait prendre possession du gouvernement du Poitou. Le duc de Bouillon avait été contraint de livrer ses villes et ses châteaux, à l'exception de la place de Sedan, qui lui appartenait en toute souveraineté; M. de Rosny ne cacha point à M. de la Trémoille le danger que courait son beau-frère et l'irritation du roi contre lui. Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, avait dû à la faveur de Henri IV son mariage avec Charlotte de la Marck, héritière des Bouillon; elle était morte en lui laissant ses grands biens, et il avait épousé en secondes noces Élisabeth de Nassau, fille de Guillaume *le Taciturne* et de Louise de Coligny, sa qua-

trième femme. Elle était donc sœur de madame de la Trémoille, et la colère du roi contre le duc de Bouillon troublait le repos dont on jouissait à Thouars.

M. de Rosny engagea M. de la Trémoille à se rapprocher de la cour : « Le roi compte reprendre la guerre, lui dit-il, et vous aurez du service contre l'Espagnol. » M. de la Trémoille était jeune encore ; depuis plusieurs années il vivait dans l'oisiveté, ennuyé de ne point combattre ; il laissa échapper quelques paroles. De retour à la cour, M. de Rosny ne les lui laissa point oublier ; le roi désirait voir autour de lui ses serviteurs de la religion ; on n'aimait pas à laisser en province les grands seigneurs ; ils pouvaient toujours se laisser aller à quelque complot. M. de la Trémoille songeait donc à partir pour la cour, malgré les inquiétudes de sa femme et de M. du Plessis, qui l'était venu voir à Thouars : « Sans la parole qui vous est échappée, je ne vois aucune raison d'y aller, » lui disait le gouverneur de Saumur. — « Mais si je pouvais être employé ? » M. du Plessis hochait la tête. Il était retourné à Bonmoy, près de Saumur, lorsque madame de la Trémoille lui écrivit que son mari avait été pris de la goutte au

bras, et que, s'il n'allait pas mieux, elle le prierait de venir. Le surlendemain, dans la nuit, elle fit savoir à M. du Plessis que, s'il voulait revoir son ami vivant, il eût à se hâter. Il arriva, en effet, pour trouver M. de la Trémoille assoupi par la fièvre et presque constamment engourdi. Il sortit cependant de cette stupeur pour témoigner à M. du Plessis sa joie de le revoir, « par divers élans de propos courts et à reprises, mais esquels il montrait tout son jugement. » Il avait encore la force de recommander sa femme et ses enfants qui le perdaient si jeune encore et dans un temps si troublé ; mais les inquiétudes de la vie présente s'effaçaient à ses yeux ; M. du Plessis lui parlait de son salut : « Autres discours ne m'appartiennent plus que ceux-ci, dit le mourant, et négligeant toutes paroles, il recueillait ses esprits lorsqu'on lui parlait de sa conscience et de l'autre vie, répondant toujours quelque période qui ressentait sa résolution à la mort, l'assurance de sa foi en Christ, et le clair jugement qu'on lui avait reconnu[1] en sa santé. »

Il était à l'agonie et madame de la Trémoille, plus

1. *Mémoires* de madame du Plessis-Mornay.

morte que vive, ne quittait le chevet de son mari que pour soigner sa fille Charlotte, atteinte de la petite vérole, lorsqu'on vint annoncer que madame la princesse de Condé, sœur de M. le duc, voulait le voir. Elle avait été arrêtée à quelque distance de Thouars par un accident survenu à son carrosse, et elle priait madame sa belle-sœur de lui envoyer le sien. La princesse de Condé était depuis longtemps en mauvais rapports avec son frère : des bruits fâcheux avaient couru sur son compte au moment de la mort de son mari; on l'avait accusée de l'avoir empoisonné; elle avait eu de la peine à faire reconnaître la légitimité du fils qui lui était né depuis la mort du prince. En outre, dès 1596, elle avait abjuré la foi réformée et livré le petit prince de Condé, son fils, aux mains du roi pour l'élever dans la religion catholique. Tant de griefs ne se pouvaient réparer par une visite tardive; on n'avait pas même l'espoir d'une réconciliation, car M. de la Trémoille ne parlait plus : « Je ne puis la voir, s'écria la duchesse, elle fera mourir son frère et sa vue me tuera! M. du Plessis, ne la laissez pas venir! » M. du Plessis hésitait; il ne partageait pas les illusions de la pauvre femme; il n'attendait plus que le dernier soupir de

son ami; pourquoi écarter sa sœur de son lit de mort? Peut-être y recevrait-elle quelque impression salutaire. Mais la duchesse de la Trémoille, si calme d'ordinaire, était en ce moment hors d'elle-même de douleur; force fut à M. du Plessis d'écrire à madame la Princesse « la plus respectueuse lettre qu'il pût, la suppliant de remettre son voyage à une autre fois. » La princesse continua sa route vers Paris sans venir à Thouars; mais elle ne pardonna point cet affront qu'elle attribuait à M. du Plessis; il eut quelque peine à s'en laver auprès du roi.

Au moment où la princesse de Condé recevait la lettre de M. du Plessis, son frère expirait au château de Thouars, à l'âge de trente-huit ans, laissant sa femme et ses quatre enfants sous la garde de l'électeur Palatin, du prince Maurice de Nassau, du duc de Bouillon et de M. du Plessis, le seul qui résidât en France, le seul, par conséquent, qui pût exercer une sérieuse influence sur l'éducation des enfants confiés à sa tutelle. Le duc de la Trémoille avait recommandé en mourant que ses enfants fussent élevés dans la religion réformée.

La désolation était grande, non-seulement à Thouars, mais dans tout le parti protestant; le

duc de Bouillon exilé et le duc de la Trémoille au tombeau, ceux de la religion, comme on les appelait alors, n'avaient plus de chefs ; M. du Plessis lui-même, triste et disgracié, n'était plus retourné à la cour depuis la fatale conférence qu'il avait eue à Fontainebleau, en l'an 1600, avec l'évêque d'Évreux, M. du Perron ; et chaque jour quelque léger signe lui venait prouver la défaveur du roi. Les relations d'amitié qu'il avait entretenues avec M. de la Trémoille lui furent reprochées ; ce seigneur était le beau-frère du duc de Bouillon ; celui-ci persistait dans sa rébellion, pourquoi M. du Plessis hantait-il tous ces mécontents ? Cependant les réformés étaient inquiets des dispositions qu'on prêtait au roi à leur égard, surtout lorsqu'on apprit que Sa Majesté demandait qu'on lui confiât le petit duc de la Trémoille, né en 1599, âgé par conséquent de cinq ans au moment de la mort de son père, et qu'il voulait faire élever avec le dauphin.

Cette nouvelle attéra madame de la Trémoille ; elle venait de perdre sa seconde fille, Élisabeth ; si le roi lui enlevait son fils, l'enfant serait détourné de la foi réformée, séparé de tous les siens, il n'appartiendrait plus à sa mère ; autant valait le voir couché

dans le tombeau. M. du Plessis s'émut aussi, mais, plus politique que la pauvre mère, il fit représenter au roi que le parti réformé s'inquiéterait à juste titre si on lui enlevait tous les enfants destinés à devenir sa force, que la religion avait déjà perdu le prince de Condé, et qu'il importait à Sa Majesté de ne point irriter ses fidèles sujets pour un avantage aussi léger que la présence d'un enfant à la cour. Le roi céda, et Henri de la Trémoille resta à Thouars pendant la première année du veuvage de sa mère. En 1605, elle obéit aux ordres répétés du roi, et partit seule pour la cour, laissant ses enfants à Thouars, comme le prouvent les lettres qu'elle recevait de sa fille Charlotte. Au milieu des importants papiers de famille de la maison de la Trémoille, à côté des parchemins chargés de titres pompeux, ou des longues énumérations de terres et de droits seigneuriaux, on rencontre avec quelque émotion la grosse écriture, le papier rayé qui dénotent les premiers essais d'une enfant destinée à faire de grandes choses. Elle devait avoir cinq ou six ans lorsqu'elle écrivait à sa mère :

« Madame,

« Depuis que vous êtes partie, je suis devenue bien sage, Dieu merci ; vous me trouverez tout plein savante ; je sais dix-sept psaumes, tous les quatrains de Pibrac, tous les huitains de Zamariel, et, encore plus, je parle latin. Mon petit frère[1] est si joli qu'il n'est pas possible de plus ; quand il vient de la compagnie, il n'y a que pour lui à l'entretenir ; il me tarde bien que nous ayions cet honneur de vous voir. Madame, je vous supplie de m'aimer. M. de Saint-Christophe m'a dit que vous vous portiez bien, dont j'ai loué Dieu. Je prie bien Dieu pour vous, je baise très-humblement les mains à ma bonne tante, à mon petit cousin, à mes cousines.

« Je suis, Madame, votre très-humble et très-obéissante et bonne fille,

« CHARLOTTE DE LA TRÉMOILLE. »

La pieuse habitude d'apprendre par cœur les psaumes a subsisté dans les familles protestantes ;

1. Le petit comte de Laval.

quelques personnes se souviennent encore des quatrains de Pibrac, mais qui a jamais entendu parler des huitains de Zamariel? La mesure de la poésie et le nom du poëte ont également disparu de la mémoire des hommes.

Il paraît que la duchesse de la Trémoille quitta souvent Thouars dans l'enfance de Charlotte; ses enfants l'accompagnaient parfois, comme le prouve une lettre de Paris, adressée par Charlotte à son frère, le duc de la Trémoille; mais ils restaient habituellement à la campagne pendant que leur mère résidait à la cour, ou faisait visite à ses parents de Hollande. De loin, madame de la Trémoille conservait la direction de l'éducation de ses enfants; elle était évidemment au courant de leurs fautes comme de leurs progrès, car sa fille lui écrit en 1609, à la Haye :

« Madame,

« J'ai un extrême déplaisir de vous avoir été désobéissante, mais j'espère que désormais vous n'aurez occasion de vous plaindre de moi, combien que jusques ici je n'aie été trop sage; mais j'espère de l'être tant que vous aurez sujet de contentement, et que

ame ma grand'maman[1] et MM. mes oncles ne trouveront plus ingrate, espérant leur rendre ssance et très-humble service. Ils m'ont à ce vel an témoigné leur bonne volonté en m'ayant ıé de belles étrennes, savoir : Madame (la prin- e d'Orange), un carcan de diamants et rubis ; e prince d'Orange, des pendants d'oreille ; Son ellence, trois douzaines de boutons de perles et s ; M. mon oncle m'a donné une robe de toile gent. M. Suart a fait ce que vous lui aviez com- ıdé.

Je vous prie de m'aimer toujours et demeurerai e ma vie, Madame, votre très-humble et très- ssante fille et servante,

« CHARLOTTE DE LA TRÉMOILLE. »

u milieu de tant de perles et de diamants, il est nis d'espérer que la pauvre petite Charlotte avait ı de sa mère une de ces belles poupées en cos- e de Frisonne, aux joues rouges, au bonnet de elles, à la plaque d'or sur les tempes, qui fai-

La princesse d'Orange, Louise de Coligny, Maurice de Nassau et nce Frédéric-Henri, son frère.

saient assurément, alors comme aujourd'hui, le bonheur des petites filles hollandaises. Nous retrouverons plus tard dans sa vie des préoccupations de poupée qui semblent indiquer que ses souvenirs de jeunesse n'étaient pas exclusivement réservés aux pendants d'oreille et aux robes de toile d'argent.

Charlotte retrouva sa mère en 1609, et, pendant dix ans, on ne possède plus que des lettres au duc de la Trémoille, son frère, habituellement séparé des siens, fort paresseux à donner de ses nouvelles, employant même quelquefois pour sa correspondance une main étrangère, à la grande indignation de madame sa mère. En 1619, il épousa sa cousine, Marie de la Tour d'Auvergne, fille du duc de Bouillon et d'Élisabeth de Nassau, union qui dut satisfaire pleinement sa mère, et qui donna à Charlotte une véritable sœur dont l'affection et le dévouement devaient durer autant que sa vie. Dès l'année 1620, nous la trouvons à Thouars avec la jeune duchesse de la Trémoille; M. du Plessis venait les visiter de son château de la Forêt-sur-Sèvres; seul et triste, il avait évidemment conservé un certain empire et beaucoup de considération dans la famille de son ami. Charlotte avait dix-neuf ans; elle ne paraît pas

bien robuste, car elle a la fièvre et elle raconte à sa mère qu'elle s'est trouvée mal dans un grand dîner. Durant toute sa vie, sa santé fut moins forte que son âme, et ses lettres contiennent souvent le récit de ses indispositions. Sa correspondance avec sa mère n'en est pas moins active; elle profite de toutes les occasions, elle saisit au vol tous les passants pour donner des nouvelles de la province, des allants et venants, des questions ou des réponses de M. du Plessis; mais son écriture, si lisible quand elle écrivait sur du papier rayé, sous les yeux de « sa mie, » devient de plus en plus mauvaise; elle n'a plus le temps de s'inquiéter de l'orthographe, il faut quelquefois lire les phrases tout haut pour en saisir le sens, tant elle écrit au mépris des règles et des principes; madame la duchesse de la Trémoille, qui lui faisait naguère compliment de son écriture, n'a plus sujet d'être satisfaite, et les robes de toile d'argent, voire même les franges d'or, reprennent le dessus dans les détails de sa vie; la quantité de mémoires conservés par l'intendant du duc de la Trémoille indique une grande dépense et un goût assez prononcé pour la toilette; le joaillier et le tailleur de Mademoiselle tiennent une place importante dans le budget

de la maison ; on a envie de croire à la ressemblance d'un portrait de Charlotte par Rubens, peint à l'époque de son mariage; elle est gaie, fraîche, bien portante; elle est vêtue d'un corsage de satin écarlate, son chapeau est orné de plumes blanches, elle tourne la tête et regarde en souriant par-dessus son épaule d'un air malin. Même au travers des formes compassées du temps et du profond respect que lui inspirait sa mère, on aperçoit dans ses lettres des traces de gaieté et d'entrain : « Je crois que M. du Plessis vous dira les nouvelles d'ici mieux que je ne vous les saurais mander, écrit-elle à sa mère, ce qui m'empêchera de vous en faire des redites; et puis il se passe si peu de chose que l'on n'a quasi rien à mander; ce qu'on parle le plus à cette heure, c'est du bâtiment d'un temple; » et, après avoir consulté sa mère pour savoir si elle devait contribuer à l'entreprise, elle ajoute : « Mon frère ne nous a point montré la lettre que vous lui écriviez et n'en a point montré à madame ma belle-sœur, ni celle-là ni aucune autre, encore qu'elle lui montre toutes les siennes; elle me dit souvent qu'il n'a garde d'être en si bonne humeur que quand vous étiez ici, et qu'elle voyait bien que vous lui serviez extrême-

ment; il me semble pourtant qu'elle vit assez bien avec lui, qui est parfois si triste qu'on ne lui peut faire sortir une parole de la bouche; à moi, il me fait toujours la meilleure chère possible, et me vient souvent chercher où je loge. » L'intimité entre le frère et la sœur ne devait pas durer; la confiance qui régnait entre les deux belles-sœurs était au contraire destinée à s'accroître toujours, en dépit d'une séparation qui dura près de quarante années et ne se termina qu'avec leur vie.

CHAPITRE II

Charlotte avait retrouvé sa mère, qui l'avait emmenée à Paris, lorsqu'elle écrit à madame de la Trémoille : « Vous aurez su par d'autres comme tout s'est bien passé pour nos partages, Dieu merci, et comme Madame a bien traité mon frère (le comte de Laval), et plus qu'il n'eût osé espérer ; pour moi, je ne m'en étonne point, vu ses bontés accoutumées ; et ce qu'elle réserve est plus pour faire du bien à ceux qui le mériteront que pour en recevoir. » « Madame, » comme l'appellent toujours ses enfants, faisait sans doute ses arrangements de famille dans le but de marier sa fille, car nous les retrouvons au commencement de 1626 à la Haye, à la cour du prince Frédéric-Henri de Nassau, son oncle, frère du prince

Maurice, mort l'année précédente. L'unique lettre que nous possédions de cette époque est adressée par Charlotte à sa belle-sœur. Suivant l'usage du temps, il n'y est pas dit un mot de ses perspectives de mariage avec lord Strange; la négociation était cependant fort avancée, à en juger par la correspondance des hommes d'affaires avec la duchesse douairière; mais Charlotte est triste, elle ne se plaît point en Hollande : « Nous sommes en un pays où il n'y a guères de zèle, » écrit-elle, « et c'est bien sans raison qu'on les accuse de faire la guerre pour la défense de la religion, étant la moindre de leurs pensées... Les Français ne doivent pas espérer d'avancement en ce pays... M. votre frère, qui s'y gouverne tout ce qui se peut bien, n'en est pas des plus contents; tout le monde ne l'est guères ici, où l'on se plaint, comme ailleurs, des principaux; certes, je vois que le monde est un lieu où l'on a bien de la peine à vivre; de plus en plus je le connais, Dieu veuille m'y donner sa conduite et à vous, mon cœur, tout contentement. »

Ces graves réflexions sont-elles inspirées à Charlotte de la Trémoille par la perspective de son mariage prochain ou par l'ennui que lui inspire le

séjour de la Hollande? Elle les entremêle de la description d'un ballet dansé à la cour devant l'ambassadeur de Perse : « Il croyait que toutes les femmes ne valaient rien qui dansent, dit-elle; mais on l'ôta de cette opinion; il a très-bon esprit et très-civil; il croit que Son Excellence est empereur de ce pays, et ne se peut persuader que les États sont par-dessus lui. » En vraie fille de la maison de Nassau, Charlotte de la Trémoille nourrit déjà un peu de rancune contre *les États*, et elle trouve assez sensée la conviction de l'ambassadeur de Perse. Déjà commençait en Hollande la lutte qui devait se terminer par la ruine du parti républicain et la mort sanglante des frères Jean et Cornélis de Witt.

Au mois de juillet 1626, Charlotte de la Trémoille épousa à la Haye James Stanley, lord Strange, fils aîné du comte de Derby (ou d'*Herbie,* comme on l'écrivait en France), et d'Élisabeth de Vere, fille du comte d'Oxford. Il avait vingt ans seulement, il était beau, brave, instruit, il descendait d'une des plus illustres maisons de l'Angleterre, alliée à la famille royale, puissante dans les comtés de Chester et de Lancastre, et souveraine héréditaire de l'île de Man comme des îles environnantes. Le grand chagrin de

Charlotte était sa séparation d'avec tous ceux qu'elle aimait, à une époque où les voyages étaient pénibles, souvent même périlleux, où les lettres s'égaraient parfois et mettaient toujours bien du temps en route. Charlotte ne devait jamais revenir en France, et, tout en conservant jusqu'au dernier jour l'espoir de la réunion, elle n'était pas destinée à revoir cette sœur qui lui était si chère et qui lui resta si constamment fidèle.

Suivant la coutume du temps, la duchesse de la Trémoille accompagna sa fille en Angleterre pour l'installer dans son ménage ; c'était au mois d'août 1626. Depuis plus d'un an, le roi Charles Ier était monté sur son trône ; depuis un an environ, il avait épousé Henriette-Marie, sœur de Louis XIII, fille d'Henri IV et de Marie de Médicis, princesse charmante et frivole, capricieuse et spirituelle, dont il était passionnément épris.

Charles Ier régnait depuis bien peu de temps, et déjà de graves dissentiments avaient éclaté entre lui et son peuple. Le mouvement qui avait graduellement transformé toutes les monarchies de l'Europe en royautés absolues s'était développé en Angleterre comme ailleurs. « Depuis l'avénement de la maison

de Tudor, dit M. Guizot dans son *Histoire de la Révolution d'Angleterre*, elle avait cessé d'avoir pour adversaires ces fiers barons qui, trop faibles pour lutter individuellement contre leur roi, avaient su jadis, en se coalisant, tantôt maintenir leurs droits, tantôt s'associer de vive force à l'exercice du pouvoir royal. Mutilée, appauvrie, abattue par ses propres excès, surtout par les guerres des deux Roses, cette aristocratie, si longtemps indomptable, céda presque sans résistance d'abord à la tyrannie hautaine de Henri VIII, ensuite à l'habile gouvernement d'Élisabeth... Les Stuarts ne pouvaient manquer de marcher plus avant dans les voies où, depuis le règne des Tudors, la royauté anglaise était engagée. Écossais et issu du sang des Guise, Jacques Ier, par les souvenirs de sa famille et les habitudes de son pays, était attaché à la France et accoutumé à chercher ses alliés et ses modèles sur ce continent, où d'ordinaire un prince anglais ne voyait que des ennemis. Aussi se montra-t-il bientôt plus profondément imbu qu'Élisabeth ou Henri VIII lui-même des maximes qui fondaient alors en Europe la monarchie pure; il les professait avec l'orgueil d'un théologien et la complaisance d'un roi, protestant à tout

propos, par le faste de ses déclarations, contre la timidité de ses actes et les limites de son pouvoir. Obligé quelquefois de défendre, par des arguments plus directs et plus simples, les mesures de son gouvernement, les emprisonnements arbitraires ou les taxes illégales, Jacques alléguait alors l'exemple du roi de France ou d'Espagne. « Le roi d'Angleterre, disaient ses ministres à la Chambre des Communes, ne peut être de pire condition que ses égaux. »

Charles Ier avait été nourri dans ces maximes; il avait vu en Espagne, lors de son romanesque voyage pour s'assurer le cœur en même temps que la main de l'infante, « la royauté majestueuse, souveraine, obtenant de ses serviteurs un dévouement et de ses peuples un respect presque religieux, rarement contredite et toujours assurée de planer après tout, par sa propre volonté, au-dessus des contradictions[1]. » Son mariage avec l'infante d'Espagne avait échoué, mais la royauté espagnole était restée dans l'imagination de Charles l'idéal de la condition royale, s'accordant à merveille avec sa gravité naturelle et avec une dignité rehaussée par un peu de

1. M. Guizot, *Histoire de la révolution d'Angleterre.*

timidité qui lui faisait redouter les luttes et les efforts du gouvernement libre.

Ce gouvernement libre auquel personne ne songeait sur le continent européen, les peuples non plus que les rois, trouvait en Angleterre un élément inconnu ailleurs ; l'ancienne aristocratie y était presque vaincue comme en France, mais une grande classe moyenne, gentilshommes de campagne et bourgeois, s'y était formée plus tôt qu'ailleurs et se développait tous les jours. La réforme était venue lui donner un nouvel élan ; appelé à juger par lui-même des questions qui intéressaient son salut éternel, le peuple anglais se crut le droit de juger les questions qui intéressaient son gouvernement, et lorsque le roi Charles Ier convoqua le Parlement quelques mois après son avénement au trône, en vain espérait-il resserrer les liens qui l'attachaient à son peuple ; « au fond, leur désunion était déjà consommée, car l'un et l'autre pensaient en souverain [1]. »

L'attitude des Communes blessa bientôt le jeune roi ; défiantes et curieuses, elles attendaient de lui seul le redressement de tous les griefs, mais elles

1. M. Guizot, *Histoire de la révolution d'Angleterre.*

prétendaient regarder à tout, mettre la main partout, et leur avis était souvent rudement exprimé. Les subsides votés étaient peu considérables, les droits de douane ne furent accordés au roi que pour un an. Charles s'irrita de cette méfiance et le Parlement fut dissous.

Depuis six mois, le roi cherchait à gouverner seul; mais ses embarras allaient croissant; il n'avait point d'argent; il résolut de convoquer de nouveau le Parlement. Cette fois, les Communes portèrent plus haut leurs coups, elles ne s'attaquèrent plus aux griefs publics, elles accusèrent le favori du roi et demandèrent le renvoi du duc de Buckingham.

James Villiers, duc, marquis et comte de Buckingham, grand-amiral d'Angleterre, capitaine général des flottes et armées de Sa Majesté, était non-seulement le favori du roi, mais l'ami de l'homme. « Beau, présomptueux, magnifique, léger avec hardiesse, sincère et chaud dans ses attachements, franc et hautain dans ses inimitiés, également incapable de vertu et d'hypocrisie, il gouvernait sans dessein politique, ne s'inquiétant ni des intérêts du pays, ni même de ceux du pouvoir, uniquement occupé de sa propre grandeur, et dans sa grandeur,

du plaisir de dominer avec éclat auprès du roi[1]. » Le pays, dont Buckingham méprisait ainsi les intérêts, supportait depuis longtemps avec peine son influence. Favori de Jacques Ier, qui lui accordait plus d'autorité qu'au prince son fils, il avait formé sous le nom de *Steenie* avec *Daddy* (grand-père, nom qu'il donnait au roi) et *Baby Charles* (le prince Charles), un trio de gouvernement où le sujet n'était pas le moins puissant. Sur le trône, Charles avait conservé pour son ami la même confiance que dans le temps où ils couraient à franc étrier, comme deux chevaliers errants, les grandes routes de France et d'Espagne pour aller voir l'infante destinée au prince. L'influence de Buckingham avait fait rompre ce mariage désagréable au peuple anglais; mais la reconnaissance qu'on en avait un moment éprouvée envers lui était oubliée, et sa faveur était devenue odieuse aux Communes. Elles votèrent que « le simple bruit public était un motif suffisant d'entamer des poursuites contre le duc, et elles accueillirent tous les chefs d'accusation qu'indiquait le bruit public. Le duc les repoussa, la plupart avec avantage, mais

1. M. Guizot, *Histoire de la révolution d'Angleterre.*

sans fruit; c'était le mauvais gouvernement que voulait réformer la Chambre; innocent de vol, d'assassinat ou de trahison, Buckingham n'en était pas moins pernicieux[1]. »

Le roi s'irrita à son tour; on n'avait pu convaincre Buckingham d'aucun crime, on en voulait donc à son ministre et à son ami. Il fit mettre à la Tour deux des commissaires chargés de la poursuite, sir Dudley Diggs et sir John Elliot, en les accusant d'avoir prononcé des paroles insolentes; mais la Chambre refusa de s'occuper d'aucune affaire tant que les deux prisonniers ne seraient pas mis en liberté; ils sortirent de la Tour, mais le Parlement fut dissous.

On en était là au mois d'août 1626, lorsque la jeune lady Strange arriva en Angleterre et parut un moment à la cour, en qualité de dame de la reine Henriette-Marie, a-t-on dit, bien que je n'en découvre aucune trace dans sa correspondance; je la trouve, au mois d'août 1627, à Latham-house, château de son mari dans le comté de Lancaster; elle annonce à sa mère un commencement de grossesse, et elle ajoute : « Notre séjour ici n'est point

1. M. Guizot, *Histoire de la révolution d'Angleterre.*

encore résolu, mais si les vingt mille écus ne viennent point, il sera malaisé de pouvoir quitter ce lieu. Monsieur votre beau-fils se porte bien, Dieu merci, et va souvent à la chasse. Lundi, il doit venir force gens ici, qui sera le jour de nos noces, et monsieur mon mari doit aller pour quelques jours avec force gentilshommes; il me témoigne toujours beaucoup d'affection et Dieu nous fait la grâce de vivre avec beaucoup de contentement et de repos d'esprit; nous sommes en peine pour l'île de Man, et si Châteauneuf eût été ici, nous lui eussions offert la charge; l'appointement est de mille francs en lieu où l'on vit presque pour rien. »

Les vingt mille écus qu'attendait lady Strange ne vinrent point, et on resta à Latham; le comte de Derby avait abandonné ce château à son fils et vivait à Chester; sa belle-fille allait le voir, comme elle l'écrit à sa mère vers la fin de l'année 1627; les dernières lettres s'étaient perdues, ce qui arrivait souvent, et elle récapitule les petits événements de sa vie : « Je vous mandais, Madame, comme j'avais vu monsieur mon beau-père, en une ville, la principale de Chester, où il demeure continuellement, ne voulant aller en aucune de ses maisons, il y a déjà trois

ou quatre ans; il me parle français et me dit force obligeantes paroles, m'appelant dame et maîtresse de la maison, qu'il ne voulait point d'autre femme que moi et que j'avais tout pouvoir; de cette ville-là nous fûmes fort bien reçus; quoique l'on ne nous attendît point, il en vint plusieurs personnes au devant de nous; je vous disais aussi, Madame, comme je trouvais la maison de Latham à mon gré, et que je n'avais que tout sujet de louer Dieu et vous de m'avoir si bien placée. Je ne doute point, Madame, que vous ne fassiez tout votre pouvoir pour mon argent; aussi attends-je cela de vous, et certes, Madame, la nécessité me contraint de vous en importuner plus que je ne dois; votre bonté m'en donne la hardiesse et, certes, mon contentement est un peu attaché à cela pour fermer la bouche à quelques personnes qui n'aiment pas les étrangers, quoique, Dieu merci, les meilleures ne me veulent point de mal; à cette heure, par sa bonté, monsieur votre fils est en bonne santé, n'ayant plus aucun ressentiment de son mal, il ne bouge de dehors, l'air lui étant fort bon. » Lord Strange était cependant rentré avant le départ de la lettre de sa femme, car le post-scriptum est de sa main, d'une écriture et d'une orthographe

préférables à celles de Charlotte : « Madame, je ne puis laisser écrire ma femme sans vous remercier moi-même de tant d'honneur que vous me faites, si je pouvais avoir la même liberté qu'en ma langue, je ne manquerais à toute occasion de vous assurer que je ne serai jamais autre, Madame, que votre très-humble et très-obéissant fils et serviteur,

« J. STRANGE. »

Les embarras d'argent qui devaient peser sur sa vie tout entière commençaient déjà pour Charlotte; la maison à laquelle elle appartenait était illustre, puissante et possédait de grands biens; mais les guerres passées avaient grevé ces biens de beaucoup de dettes; la Ligue avait pris possession des villes et des châteaux du duc de la Trémoille, entre autres de la place de Rochefort dont M. du Plessis fit en vain le siége avec le maréchal d'Aumont; les fermiers payaient mal; on ne pouvait vendre les terres et le duc de la Trémoille ne pouvait envoyer en Angleterre la fortune de sa sœur. L'historien de la maison de Stanley assure qu'elle avait reçu cinquante mille livres sterling[1]; mais lors même que cette

1. Un million deux cent cinquante mille francs.

somme énorme lui eût été due par son frère après la mort de leur mère et celle du comte de Laval, leur frère cadet, je doute que la maison de Derby en ait jamais complétement profité.

Les embarras de la famille à laquelle s'était alliée Charlotte de la Trémoille étaient grands aussi. Lord Derby, père de lord Strange, avait hérité de son frère, mais une partie considérable des biens n'était pas substituée aux héritiers mâles, et constituait la fortune des trois filles du comte Ferdinand; le partage ne s'était réglé qu'après d'interminables procès et des frais considérables; la possession de l'île de Man surtout avait été l'objet de longues querelles qui ne s'étaient terminées que par un acte du Parlement, et William, comte de Derby, s'était trouvé chargé de tout l'honneur et de toute la magnificence de la maison de Stanley avec une fortune fort inférieure à celle de ses ancêtres. Les biens étaient donc grevés de dettes, et la fortune de Charlotte de la Trémoille était fort nécessaire pour les dégager. Elle n'avait encore touché qu'une somme de douze cents livres sterling, dont nous trouvons quittance dès le mois de novembre 1626. Elle écrit de nouveau vers la fin de 1627 : « Je ne suis pas sans peine pour toutes

choses, mais Dieu pourvoira à tout par sa bonté. J'oubliais à vous dire, Madame, comme monsieur mon mari est après pour faire ce à quoi il est obligé, quoique je ne lui en aie jamais parlé, et même il le fait de deux mille livres sterling (son douaire); quoique j'espère, s'il plaît à Dieu, que je n'en aurai jamais affaire, si est-ce que je ne laisse pas de lui en avoir beaucoup d'obligation, cela venant de sa seule bonté qui me fait encore plus désirer de lui pouvoir donner contentement pour ce qui est de mon bien, de quoi il en a encore eu si peu de soulagement; et m'assure, Madame, que votre bonté connaît mieux le besoin que nous en avons que moi-même, et aussi combien il me serait de bonheur d'apporter du soulagement à une maison où je n'ai donné jusqu'à cette heure que de la charge. »

C'est en vain que lady Strange écrit et que la duchesse de la Trémoille parle; non-seulement le capital, mais les revenus de la fortune de Charlotte tardent à venir, et elle s'en désole tous les jours : « Or, serais-je bien aise que l'on connût que mon bien n'est pas seulement en paroles, mais en fait, écrit-elle; cela me donne beaucoup de tristesse. »

La guerre civile régnait en France dans toute son

horreur. Louis XIII et Richelieu assiégeaient la Rochelle; pendant que le duc de Rohan tenait la campagne dans les provinces du Midi, à la tête de l'armée protestante, sa mère était restée enfermée dans la place et n'avait point voulu quitter sa maison : « Ne vous inquiétez point de moi, » écrivait-elle à son fils, et elle soutenait de ses paroles comme de ses exemples le ferme courage des bourgeois de la Rochelle. On s'était ému, en Angleterre, du danger que couraient les protestants français; Buckingham voulut détourner ces généreuses inquiétudes au profit de ses passions et de ses intérêts personnels. Épris de la reine Anne d'Autriche, éloigné de la cour de France par la vigilance de Richelieu, il décida le roi son maître à faire la guerre à la France, et proposa de se mettre lui-même à la tête de la flotte qui devait tenter la délivrance de la Rochelle. On espérait recueillir beaucoup d'argent par l'emprunt ordonné pour armer l'expédition; les ports et les districts maritimes reçurent ordre de fournir des navires tout équipés, premier essai de cette taxe des vaisseaux qui devait exciter tant d'orages. On en demanda vingt à la cité de Londres; elle fit observer que, pour repousser l'invincible *Armada* de Philippe II, la reine

Élisabeth avait exigé moins; on lui répondit que les précédents des temps passés étaient l'obéissance et non des objections. Cependant l'emprunt marchait lentement, beaucoup de citoyens refusaient d'y concourir : « Le peuple ne se laissait point persuader d'oublier sa liberté au service de sa foi, d'ailleurs il se méfiait de la sincérité de ce nouveau zèle; qu'on le laissât libre, qu'on appelât le Parlement, et il prêterait aux réformés du continent un bien plus ferme appui [1]. »

Le peuple anglais avait raison de se méfier de la sincérité du duc de Buckingham, il eût pu se méfier également de son habileté. Le 28 octobre 1627, l'expédition qu'il dirigeait échoua devant la Rochelle. L'impéritie du général avait causé ce revers, il n'avait su ni s'emparer de l'île de Ré, ni se rembarquer sans perdre l'élite de ses troupes, officiers et soldats. « Depuis longtemps l'Angleterre n'avait payé si cher sa honte. » L'indignation fut générale, elle portait tout entière sur Buckingham; c'est le sentiment de la cour et non celui du pays qu'exprime lady Strange, lorsqu'elle écrit à sa mère le 29 novembre : « On ne

1. M. Guizot, *Histoire de la révolution d'Angleterre.*

parle ici d'autre chose que du malheur arrivé à M. le Duc, on ne lui en impute point la faute, mais au retardement du secours, » et elle ajoute : « Il a ramené M. de Soubise (frère du duc de Rohan) avec lui, de quoi je m'en étonne qu'il a voulu revenir ; on dit que le premier nommé s'en retourne bientôt avec une nouvelle force. Tout cela me fait désespérer de la paix. Quand je serais capable d'en faire quelque ouverture, ce qui n'est pas, mon éloignement de la cour m'en ôterait le moyen, et puis celui qui nous est allié ne se mêle d'aucune affaire ; et ce n'est pas qu'il ne le désirerait bien, mais il a une certaine humeur peu compatible, et même n'est pas fort aimé des puissances supérieures (parle-t-elle ici de son mari, de son beau-père ou de M. de Soubise ?) et quant à l'autre, son pouvoir n'est pas comme au passé et crois qu'il diminue, et ne crois pas que la paix vienne d'autres que de ceux qui ont commencé la guerre. Pour la reine, elle ne se mêle de rien et ne songe qu'à passer son temps ; le roi et elle vivent très-bien ensemble. »

Lady Strange n'était guère plus âgée que la reine Henriette-Marie, mais elle songeait à tout autre chose qu'à passer son temps. A travers ses préoccu-

pations du bien public et son désir de voir la paix se rétablir entre la France et l'Angleterre (elle semble s'intéresser fort peu au sort des protestants de la Rochelle), reparaissent à chaque instant ses préoccupations de femme. Elle est sur le point d'accoucher, loin de tous les siens; elle avait espéré la venue de sa mère, mais elle écrit à sa belle-sœur au mois de décembre 1627 : « Pour le voyage de Madame, mon cœur, j'ai bien les mêmes considérations que vous me dites, et quoique j'aie désiré cela passionnément, si est-ce que les peines que je sais qu'elle eût eues et les dangers me faisaient toujours craindre ce qui est arrivé ; mais je me fie que Dieu ne m'abandonnera point, quoique je sois bien seule et pas trop savante en toutes choses; plût à Dieu d'avoir le même bonheur de madame de Duras! Mais quoi! mon cœur, il n'y faut plus penser et se remettre en Dieu. Je sais bien, mon cœur, que je suis en vos bonnes prières et quelle joie vous me témoignez de l'état où je suis; aussi êtes-vous assurée que ce qu'il plaira à Dieu de nous donner sera tout à vous. »

Nous ne possédons pas la lettre par laquelle lady Strange annonça elle-même à sa mère la naissance de son fils, mais celle de son mari nous reste. Il écrit

le 26 janvier 1628, à sa belle-mère : « Madame, quoique nous résolvions de vous envoyer tout exprès s'il se peut, si est ce que j'ai cru être de mon devoir de vous avertir de l'heureux accouchement de ma femme d'un fils, de peur que le sachant par d'autres, vous fussiez en peine d'elle qui se porte très-bien et l'enfant aussi, Dieu merci. Je laisse à mademoiselle de Beaulieu (la sage-femme venue de France) à vous dire, Madame, plus particulièrement toutes choses ; j'ajouterai seulement que nous la croyons, par la bonté de Dieu, hors de tout danger, étant son septième jour, et pour vous en assurer, Madame, elle veut vous écrire elle-même. La joie eût été parfaite si nous eussions eu l'honneur de votre présence, mais ce sera quand il plaira à Dieu, lequel je supplie de vous conserver selon le désir passionné,

« Madame,

de votre très-humble et très-obéissant fils et serviteur

« J. Strange. »

« Madame, je n'écris pas à messieurs vos enfants de la naissance de votre petit-fils, sachant que vous nous ferez l'honneur de les faire savoir. »

Un mois plus tard, lady Strange écrit à sa belle-sœur pour lui raconter ses couches : « J'oubliais à vous dire qu'il est noir, dit-elle en parlant de son enfant ; je voudrais que vous vissiez la manière dont on les emmaillote en ce pays-ci, car cela est pitoyable ; trois jours après que le mien fut né, on lui trouva la nuit, comme on lui voulait donner à téter, sa main sur sa joue, jugez un peu du reste ! Monsieur mon mari vous eût écrit, mais il n'ose se hasarder de le faire en une autre langue que la sienne, il ne laisse pas d'être votre très-humble serviteur. » Et le 17 avril : « J'ai dit à Madame le baptême de votre neveu à qui Dieu fit la grâce de le recevoir, dimanche 30 mars (style vieux [1]), et fut porté par ma belle-sœur et sa queue le fut par quatre dames de chevaliers de cette province. Je l'avais habillé de blanc à la mode de France, car ici ils les accommodent de couleur, ce que je n'aime pas. L'évêque de Chester le baptisa dans la chapelle de céans, et n'eut que le seul nom du roi que vous savez bien. Après, il y eut une collation de confitures, et puis, au souper, la viande fut

1. L'Angleterre n'avait pas encore adopté le calendrier grégorien ; aussi faut-il toujours tenir compte d'un écart de dix jours dans les dates.

portée par des gentilshommes du pays ce jour-là et quelques autres devant et après. Le roi lui a donné deux pots dorés qui est l'ordinaire de quoi il gratifie ceux à qui il fait l'honneur de donner son nom. Mais pour nous en faire davantage, il m'a envoyé un fort joli présent qui vaut bien deux mille écus, les diamants sont très-beaux et tous taillés à facettes. Je ne m'attendais point à cela. Pour la duchesse de Richmond (la marraine), elle lui a donné un grand bassin et un couteau de vermeil doré, de quoi ils se servent quand on ôte les pains après avoir emporté le fruit, et à moi un bracelet de turquoise. »

Le jeune père (il avait à peine vingt-deux ans) avait été appelé l'année précédente à la Chambre haute, sous le titre de baron Strange, par suite d'une erreur dans les lettres de convocation; on avait oublié que la baronie de Strange faisait partie des titres tombés en déshérence à la mort de Ferdinand, comte de Derby. Cette erreur amena la création d'une nouvelle pairie, qui retourna par la suite à la maison d'Athol, et lord Strange siégea pendant plusieurs années dans la Chambre haute en même temps que son père le comte de Derby. Le roi venait de convoquer un nouveau Parlement : « On avait épuisé ce

qu'on savait ou ce qu'on pouvait en fait de tyrannie[1]; » sir Robert Colton, le plus doux des hommes populaires, fut appelé aux conseils du roi; il y parla avec sagesse et franchise, insistant sur les justes griefs de la nation, sur la nécessité de les redresser pour obtenir son appui, et rappelant ces paroles de lord Burleigh à la reine Élisabeth : « Gagnez leur cœur, vous aurez leur bourse et leurs bras. » Le Parlement allait s'assembler (mars 1628) et la proposition en avait été faite dans le Conseil par le duc de Buckingham.

« J'écris celle-ci avec bien du trouble, dit lady Strange le 19 mai 1628, car je crois que monsieur mon mari part après-demain pour aller à Londres; ce changement m'est doublement fâcheux, car l'air lui est contraire; mais Dieu le conservera par sa bonté; pour notre petit, il est très-bien, Dieu merci; je vous ai déjà suppliée par deux des miennes pour des robes, je vous en fais encore la même supplication, car il est bien fort, Dieu merci, pour son âge, tellement qu'en ce pays où on les habille à un mois ou six semaines, on me croit hors de sens de quoi il

1. M. Guizot, *Histoire de la révolution d'Angleterre.*

ne l'est point encore. Je vous avais aussi suppliée pour des béguins, j'espère que tout viendra à la fois... il me servira bien à me divertir en l'absence de monsieur son père que j'appréhende bien fort, car je ne l'ai jamais quitté de si loin et en temps où l'on a toujours à appréhender. Dieu veuille que tout ce qui se résoudra à ce Parlement soit pour sa gloire et pour le bien du roi et du royaume! l'on ne parle ici que des victoires de M. de Rohan, j'en voudrais bien savoir la vérité. »

Lord Strange n'alla pas à Londres : « Monsieur mon mari n'a pas été conseillé d'aller au Parlement, écrit sa femme au mois de juin 1628, il y a de grandes brouilleries; un jour tout est rompu, le lendemain tout va bien; Dieu veuille que tout réussisse à sa gloire. »

Il y avait, en effet, « de grandes brouilleries; » la Chambre des communes, après avoir voté un subside considérable, s'était mise à l'œuvre, résolue à prévenir le retour des abus passés, et à couper court aux abus futurs en établissant de nouveau les justes droits des sujets par un acte solennel. En dépit des insinuations de la Chambre haute comme des protestations royales, les Communes avaient rédigé le

fameux bill connu sous le nom de *pétition des droits*, et après l'avoir adopté, elles l'avaient transmis à la Chambre des lords pour qu'il reçût aussi son assentiment.

Après quelques tergiversations, la Chambre haute sanctionna le bill. Mais le roi, qui avait promis de l'accueillir, n'ayant donné qu'une réponse vague, la Chambre des communes s'inquiéta et décida qu'une remontrance générale serait présentée au roi. A cette nouvelle, le roi fit défendre à la Chambre de se mêler désormais des affaires d'État.

L'émotion fut grande au Parlement, on méditait les résolutions les plus violentes; « l'orateur sortit secrètement de la Chambre pour aller rendre compte au roi du mal et du péril. La peur passa de la Chambre à la cour[1]. » Dès le lendemain, un message plus doux expliqua celui qui avait causé tant d'irritation. Mais des paroles ne pouvaient suffire, la Chambre restait très-agitée, on attribuait tout le mal au duc de Buckingham; en vain le roi finit par sanctionner le bill des droits, il fut obligé de proroger le Parlement le 26 juin 1628. Deux mois après

1. M. Guizot, *Histoire de la révolution d'Angleterre.*

(23 août 1628) le duc de Buckingham mourait assassiné : « Je m'assure, mon cœur, écrit lady Strange à sa belle-sœur le 21 septembre, que devant que de recevoir celle-ci, vous aurez appris la mort du duc de Buckingham, qui fut tué par le lieutenant d'une compagnie (Felton) à qui il l'avait refusée après la mort de son capitaine; il se fût bien pu sauver, mais un désir de mourir et une humeur mélancolique l'ont porté à cela. Madame sa femme[1] est bien à plaindre qu'il aimait extrêmement, et qui est très-bonne et la plus humble du monde. Le roi en a témoigné aussi beaucoup de déplaisir, et fut tout un jour sans voir personne et sans manger qu'à dix heures du soir, et reçut cette nouvelle aux prières du matin qu'il ne quitta point, et le lendemain dimanche fut au prêche. Il a mandé à la duchesse qu'il lui servirait de mari, de père à ses enfants, de maître à ses serviteurs; vous pouvez juger que ce changement en fera un grand à la cour. Dieu veuille que ce soit à sa gloire et pour une bonne paix! »

On levait cependant les subsides votés par le Parlement. « A ces subsides, les plus grands donnent,

1. Lady Catherine Manners, fille du comte de Rutland.

et chacun selon son bien, écrit lady Strange à sa mère; le bisaïeul de monsieur mon mari était taxé à quatre mille francs, qui avait bien trois fois plus de bien que nous n'avons, et cependant nous en donnons autant; cette façon est bien au désavantage des grands, mais aussi le peuple en est soulagé, et puis le roi n'a pouvoir de lever ces subsides que quand le Parlement les donne; cela n'arrive pas tous les ans, mais aux occasions extraordinaires. » Lady Strange profite de cette ouverture pour insister de nouveau sur le paiement de sa dot : « Si Châteauneuf a l'honneur de vous voir, il vous pourra dire, Madame, combien cela me fait de tort, et à la maison de quoi je n'ai pas encore eu cette somme de vingt mille écus. Si je n'avais pas un mari très-bon, cela lui ferait prendre peut-être des soupçons que, Dieu merci, le mien n'a pas. Ce qui me fâche le plus, je vois que je suis entrée en cette maison pour en augmenter les dettes et la dépense, et que plusieurs de ses amis s'étaient obligés pour l'argent qu'il emprunta lors de son voyage (en Hollande, à l'occasion de son mariage), à quoi qu'il faut qu'il manque, ce qui l'afflige et moi aussi, car il n'y a rien qu'il haïsse tant que de manquer à sa parole. »

Tous les soucis de fortune comme les inquiétudes pour le bien public s'effacèrent tout d'un coup devant un profond chagrin qui atteignit lady Strange en Angleterre, sa mère et sa belle-sœur à Thouars. Le duc de la Trémoille partit pour la Rochelle, non pour se joindre aux protestants qui la défendaient, mais pour prendre place dans l'armée du roi Louis XIII; et là, entre les mains du cardinal de Richelieu, il abjura la foi réformée et fut immédiatement nommé mestre de camp de la cavalerie légère de France : « Je ne me suis pas assez étonnée du changement de religion de mon frère, écrit lady Strange à sa mère; il y avait longtemps qu'on en faisait courir le bruit, et même on l'avait dit pour tout assuré à la reine, qui, voyant qu'on vous mettait au nombre, Madame, dit qu'elle n'en croyait rien; cela me faisait douter de mon frère; mais Dieu a voulu envoyer cette affliction à vous, Madame, et à sa maison. J'en ressens bien ma part, et plus que je n'eusse cru. La lettre qu'il vous plut m'envoyer de lui, montre bien sa pensée, mais je ne puis croire ce qu'il dit, que le monde n'y ait plus fait que toute autre chose, les catholiques en parlent ainsi. »

Elle ajoute, en écrivant à sa belle-sœur qui vient

d'accoucher d'une petite fille : « C'est de tout mon cœur que je vous honore et chéris, ce qui me fait ressentir doublement le changement de monsieur votre mari qui m'a apporté un merveilleux étonnement et ne puis presque le croire; mais j'espère en la bonté de Dieu qui changera son cœur; certes, il n'y a guère de personne qui puisse croire en ce temps ici que ce ne soit par considération humaine; à la vérité, quand l'on ne pense qu'à cela, c'est un moyen de ne demeurer pas longtemps en notre profession; je plains bien les peines que vous aurez à souffrir pour ne pas suivre le torrent, mais je ne doute point pourtant, mon cœur, que vous n'y résistiez; Dieu vous donnera des forces par-dessus les vôtres, et nous vous verrons servir doublement à l'avancement de sa gloire, puisque vous n'aurez plus d'aide pour cela. » Lady Strange avait d'autres raisons d'en vouloir à son frère, car elle écrit à sa mère : « On me mande que, si mon frère eût pu, qu'il eût demandé mon bien, mais que les lois du royaume ne le permettaient pas; il a commencé par moi à changer; il faut que je vous confesse, madame, que, sans votre respect, je ne sais à quoi ne me porterait point le mépris que je vois qu'il fait de nous. »

Elle termine en implorant le pardon de sa mère pour son frère, le comte de Laval, qui s'était réfugié en Hollande depuis plusieurs années, à la suite des sottises qu'il avait faites en France.

Pendant que les femmes de la maison de la Trémoille déploraient la chute de leur chef, le parlement d'Angleterre s'était réuni de nouveau (20 janvier 1629), et cette fois, lord Strange avait cru devoir s'y rendre ; il avait emmené avec lui sa femme et son fils. Elle était grosse de nouveau.

« A peine en séance, dit M. Guizot, la Chambre des Communes voulut savoir quelle exécution avait reçue le bill des droits ; elle apprit qu'au lieu de la seconde réponse du roi, c'était la première, la réponse évasive et rejetée, qui y avait été jointe. L'imprimeur du roi, Norton, avoua que le lendemain même de la prorogation du Parlement, il avait reçu l'ordre de changer ainsi le texte légal et de supprimer tous les exemplaires qui portaient la vraie réponse, celle dont Charles s'était vanté en disant : « J'ai fait tout ce qui me regarde ; rien désormais ne peut m'être imputé. »

« Les Communes firent apporter les papiers, vérifièrent l'altération et n'en parlèrent plus, comme

rougissant de trop dévoiler un tel manque de foi, mais leur silence ne promettait pas l'oubli. »

Le roi chercha en vain à extorquer des Communes la concession des droits de douane pour toute la durée de son règne, largesse concédée à la plupart de ses prédécesseurs. La Chambre était inébranlable, les rapports s'aigrissaient, le roi donna l'ordre de faire retirer l'huissier avec sa masse, suspendant ainsi toute délibération; on retint l'huissier de force et, lorsqu'un messager se présenta pour prononcer la dissolution du Parlement, il trouva les portes fermées en dedans. Ce fut en la Chambre des Pairs que le roi se rendit, le 10 mars, pour dissoudre le Parlement. Il annonça en même temps hautement sa résolution de gouverner seul désormais.

Lord Strange était encore à Londres, lorsque sa femme mit au monde une petite fille qui mourut peu après, étouffée dans le lit de sa nourrice : « Cela me touche et m'afflige si fort que, sans l'assistance de Dieu, je ne sais ce que je ferais, » écrit lady Strange à sa belle-sœur; l'enfant était bien jeune, le petit garçon se portait bien, la mère paraît s'être consolée assez vite. Elle retourna à Latham vers la fin de l'année 1629, et nous ne retrouvons plus de lettres

d'elle jusqu'au mois d'octobre 1631 ; elle écrit alors dans une profonde douleur, car sa mère est morte à Château-Renard, au mois d'août : « Chère sœur, ce m'a été un contentement dans mon extrême affliction de recevoir l'honneur de vos lettres, et surtout de me continuer en votre amitié, qui est une des choses que je souhaite le plus en ce monde que d'être honorée de la continuation et je m'assure que vous me la conserverez toujours, non que je le mérite, mais pour l'amour de celle que nous regrettons, puisque vous ne doutiez point de celle qu'elle me portait, et, comme je vous ai toujours chérie le plus après elle, à cette heure que Dieu nous l'a ôtée, je vous mets en cette même place pour vous rendre tous mes respects, devoirs et amitié que je lui portais... Dieu nous l'a ôtée pour nous punir et pour la rendre bien heureuse ; je n'avais jamais à gré cette demeure de Château-Renard, la voyant si loin de tous ses enfants, et sans aucun divertissement auprès d'elle ; mais Dieu a voulu faire cela pour la détacher de la terre. Pour moi, je confesse que je n'y prends plus de plaisir... Pour ce que vous me commandez de vous dire du déplaisir de mon frère de Laval, je ne le vis que trois jours après cette nouvelle, et le vis épandre

quelques larmes, mais peu après aussi gai que devant. Pour moi, il faut que je confesse que si j'étais en sa place, je n'aurais jamais de joie; mais je ne sais s'il cache cela en lui-même, mais au moins ne témoigne-t-il point de déplaisir du passé, il ne me voit que de fois à autre, et montre une impatience près de moi et un désir d'en être dehors; on parle si diversement de lui que je ne sais que croire en tout cela. »

Lady Strange écrivait de Chelsea, où elle était installée depuis quelques mois; elle y donna le jour à une fille qui fut baptisée sous le nom d'Henriette-Marie : la reine fut probablement sa marraine, le petit Charles n'ayant pu avoir cet honneur parce que le roi était son parrain. Vers la même époque, madame de la Trémoille avait une seconde fille, Marie-Charlotte. Six mois se passèrent sans laisser de traces dans la correspondance que nous avons sous les yeux. Au mois de mars 1632, nous retrouvons lady Strange à Londres se rendant à la Haye, probablement pour régler les affaires de l'héritage de Charlotte de Nassau. Quelques difficultés commençaient à surgir entre le duc de la Trémoille et le comte de Laval qui préoccupaient fort leur sœur : « J'espère

que monsieur votre mari acquiescera à la dernière volonté de celle qui nous a tous mis au monde, écrit-elle. Pour vous, chère sœur, je ne doute point que votre bonté et générosité ne passent par-dessus d'autres raisons. »

La générosité et l'indulgence de la duchesse de la Trémoille devaient être plus d'une fois mises à l'épreuve par le comte de Laval ; il avait plusieurs enfants d'une Anglaise, miss Orpe. En 1634, cette personne se trouvant à Londres, prétendit être mariée et prit le nom de comtesse de Laval. Lady Strange s'en émut et l'écrivit à sa belle-sœur ; mais sa grande préoccupation était toujours l'argent de France qui ne venait point ou qui arrivait diminué par le change ; les rentes de Noël n'étaient pas encore payées à la Saint-Jean : « Je vous demande pardon, chère sœur, écrit-elle le 2 octobre 1638, si je vous parle si librement, mais c'est que je vous connais si raisonnable et si juste que vous ne pouvez pas approuver ce qui ne l'est pas. Je ne doute point que M. votre fils ne soit bien arrivé en Hollande (il avait passé par Londres, mais sa tante ne l'avait point vu). Il n'y aura point trouvé les prospérités accoutumées, Dieu veuille qu'il y ait rencontré M. le prince d'Orange en santé. »

Ici, la correspondance cesse; de 1638 à 1646, nous ne possédons qu'une seule lettre écrite en 1640, à l'occasion de la mort de mademoiselle de la Trémoille. Les lettres se perdaient souvent en route, et celles qui étaient conservées dans les archives de famille ont subi en France de rudes vicissitudes. C'est pourtant la grande époque de la vie de Charlotte de la Trémoille, et dans cette correspondance si considérable qui devait encore se prolonger quinze années, il n'est pas une seule fois fait allusion aux événements qui ont illustré son nom. Il semble qu'elle eût simplement accompli le devoir tel qu'il s'était présenté à elle, sans voir, dans ce qu'elle faisait, rien d'extraordinaire, sans qu'une fois le devoir accompli, sa pensée fît aucun retour vers le passé. Heureusement, cette grande vie d'une modeste femme prend ici sa place dans l'histoire et les documents du temps nous permettent de suppléer au silence de lady Strange, bientôt comtesse de Derby.

CHAPITRE III

Dès l'an 1637, le vieux comte de Derby, las de la vie, avait résolu de se débarrasser des soucis que lui causait l'administration de ses biens et il en avait fait cession à son fils, lord Strange, se réservant seulement une pension de mille livres sterling pour vivre à son aise dans une maison de campagne qu'il avait achetée sur les bords de la Dee, près de Chester. En 1640, lord Strange fut adjoint à son père comme lord chambellan de Chester, et en 1642, le comte de Derby étant mort, son fils lui succéda et Charlotte de la Trémoille, *madame Strange,* comme l'appelaient ses parents de France et de Hollande, prit le nom qu'elle a rendu célèbre, celui de comtesse de Derby.

Depuis que le roi Charles Ier avait dissous le Parlement en 1629, la scission entre lui et son peuple s'était profondément aggravée; pour remplacer le duc de Buckingham dans ses conseils, il avait appelé auprès de lui sir Thomas, bientôt lord Wentworth, connu plus tard de l'Europe sous le nom de comte de Strafford; naguère engagé dans l'opposition, Wentworth n'était pas libéral au fond du cœur; « agir, s'élever, dominer, tel était son but, ou plutôt le besoin de sa nature. Entré au service de la couronne, il prit son pouvoir à cœur, comme il avait fait naguère les libertés du pays, mais sérieusement, fièrement, en ministre habile et rude, non en courtisan frivole et obséquieux[1]. » Le roi avait besoin de Strafford, il s'en servit, mais sans avoir jamais pour lui le goût qu'il éprouvait pour Buckingham; il lui confia cependant le gouvernement de l'Irlande.

L'attachement sincère du roi pour l'Église anglicane donnait auprès de lui plus de poids à l'ami de Strafford, Laud, archevêque de Cantorbéry depuis 1633 : « Également incapable de ménager des intérêts et de respecter des droits, il poursuivait, tête

1. M. Guizot, *Histoire de la révolution d'Angleterre*.

baissée, les libertés et les abus, opposant aux uns une probité rigide, aux autres une aveugle animosité, brusque et colère avec les courtisans comme avec les citoyens, ne recherchant aucune amitié, ne prévoyant et ne supportant nulle résistance, persuadé, enfin, que le pouvoir suffit à tout en des mains pures, et constamment en proie à quelque idée fixe qui le dominait avec l'emportement de la passion et l'autorité du devoir[1]. »

Sous l'influence de Laud, Charles Ier sévissait contre les dissidents religieux, chaque jour plus nombreux en Angleterre ; il avait abandonné la cause du protestantisme en Europe, et avait même interdit à lord Scudamore, son ambassadeur à Paris, d'assister au service divin dans la chapelle des réformés, trouvant leur culte trop peu conforme aux rites de l'Église anglicane ; il accordait souvent aux catholiques, non-seulement une liberté alors illégale, mais une faveur presque avouée, tandis que Laud, tout en prêchant vivement et du fond de son cœur contre le culte pratiqué dans la chapelle de la reine Henriette-Marie, se montrait si favorable au système de l'Église

1. M. Guizot, *Histoire de la révolution d'Angleterre.*

romaine, que le pape se croyait en mesure de lui faire offrir un chapeau de cardinal. La complète adoption des règles de l'Église anglicane était rigoureusement exigée de tous les ecclésiastiques. Beaucoup s'y refusèrent, habitués qu'ils étaient à user d'une grande liberté sur les points secondaires ; leurs cures leur furent retirées; le peuple se pressait à leurs sermons, la prédication leur fut interdite jusque dans les maisons particulières et en plein champ. Privés de tout moyen d'existence dans leur patrie, réduits au silence par une tyrannie qui ne leur permettait plus d'annoncer la parole de Dieu, les prédicateurs passaient les mers et allaient fonder en France, en Hollande, en Allemagne, des églises nouvelles. Laud prétendit leur imposer la nécessité de se conformer au culte anglican. La persécution atteignait jusqu'aux réformés étrangers établis en Angleterre et qui pratiquaient librement leur culte à l'abri de chartes formelles; ces chartes leur furent retirées et la plupart d'entre eux quittèrent leur nouvelle patrie. Les pompes du culte catholique rentraient dans les églises sans qu'on s'inquiétât de se conformer aux anciennes pratiques de l'Église anglicane, les nonconformistes seuls étaient tenus de les respecter.

Les inconséquences et l'esprit étroit et roide qui dominaient ainsi dans le gouvernement de l'Église se faisaient également sentir dans le gouvernement civil; les fonds de l'État étaient administrés avec probité, mais les ressources étaient restreintes en l'absence des subsides votés par le Parlement, et le roi eût cru déroger en proportionnant ses dépenses à ses revenus. Le chiffre des pensions allait toujours croissant; elles étaient prodiguées non-seulement aux Anglais, mais aux étrangers : « Je m'assure que vous savez bien le partement du prince électeur et de son frère pour la Hollande, écrit lady Strange à sa belle-sœur, le 7 juin 1638; la reine lui a donné un diamant de trente mille francs, et au prince Rupert un de vingt mille, et le roi une pension, outre celle qu'il avait auparavant, de six vingt mille francs, et à son frère une de vingt mille francs pour leur vie durant. »

En présence de pareilles dépenses, les abus étaient inévitables; les monopoles sur les denrées de première nécessité reparurent, écrasant le peuple de leurs odieuses exactions. Les empiètements des forêts royales recommencèrent; les bornes des biens de la couronne s'éloignaient chaque année, tandis qu'on

punissait par d'énormes amendes la moindre atteinte des citoyens aux propriétés du roi. Partout les cours d'exception donnaient raison au pouvoir, et on en était si convaincu qu'on transigeait souvent avec l'autorité royale avant le procès. Inquiet de l'agitation croissante qui se manifestait dans la population, le roi interdit aux gentilshommes campagnards de venir à Londres; ils reçurent l'ordre de rester dans leurs terres. Charles espérait ainsi éloigner de lui le retentissement du mécontentement dont il méconnaissait avec légèreté la profondeur et la gravité.

Déjà le pouvoir avait dû recourir à la violence pour étouffer les protestations populaires. Prynne, Burton, Bastwick, Lilburne, avaient été mis au pilori, fouettés, mutilés; le peuple les avait accompagnés en foule au lieu du supplice, ardemment ému à la vue de leurs souffrances et de leur courage. Ce n'était encore que des martyrs obscurs, mais la résistance était près de trouver un chef et un représentant considérable; John Hampden, riche gentilhomme du comté de Buckingham, respecté et honoré de tous, modéré et sage, refusa tout d'un coup en 1636 de payer la taxe des vaisseaux, impôt illégal contre lequel bien des gens avaient déjà protesté sans arriver

à engager la cour dans un débat judiciaire. Hampden y parvint, ses avocats plaidèrent sa cause avec la même modération qui paraissait dans ses actes et ses paroles. Il fut condamné; mais ce succès dont le roi se réjouit comme d'un triomphe était le premier pas vers sa ruine; le mécontentement qui couvait dans tous les cœurs éclata de tous côtés, et le parti de la résistance commença à se grouper autour du nom et de l'image de Hampden.

Charles ne se contenta pas d'avoir soumis l'Angleterre au pouvoir des évêques, il voulut étendre jusqu'à l'Écosse l'autorité de l'Église anglicane; il y travaillait depuis longtemps, et le 23 juillet 1637, une liturgie nouvelle, presque conforme à celle qu'on employait en Angleterre, fut tout d'un coup lue dans les églises d'Édimbourg. La résistance passionnée du peuple presbytérien fut aussi prompte et aussi vive que l'attaque; une vieille femme lança son tabouret à la tête du prédicateur dans l'église de Saint-André, à Édimbourg, et le tumulte ne permit pas d'achever le service. A la violence succéda la résistance légale; la foule des fermiers, des bourgeois, des artisans venus de tous les coins de l'Écosse, se pressaient à la porte du conseil privé et du conseil mu-

nicipal, réclamant contre les innovations qui menaçaient leur culte, et protestant contre la tyrannie qui prétendait les asservir à des formes qu'ils regardaient comme un reste d'idolâtrie. Le roi n'avait pas encore répondu que déjà la résistance était organisée, libre et grave, sous la conduite des classes supérieures. Le feu couvait sous la cendre, prêt à éclater.

Il éclata le 7 décembre 1637, lorsque la proclamation du roi vint confirmer la liturgie et défendre aux pétitionnaires de s'assembler sous peine de trahison. Sur les pas des hérauts lisant la déclaration royale, lord Hume et lord Lindsay firent afficher une protestation qu'ils avaient signée au nom de leurs concitoyens. Partout, dans toutes les villes où fut lue la proclamation du roi, on y opposa la même protestation. Le peuple entier réclamait, il résolut de se lier à la résistance par un engagement solennel, en protestant de son attachement à la foi de ses pères. Six semaines après, l'Écosse entière était confédérée sous la loi du *Covenant*.

L'étonnement du roi fut grand, il croyait avoir affaire à une vile populace, et il se trouvait en face d'un soulèvement général de la nation; il envoya en

Écosse le marquis de Hamilton, avec ordre de flatter les rebelles de quelques espérances, mais sans rien terminer; le roi n'était pas encore prêt à châtier les révoltés. Les covenantaires s'étaient réunis en masses imposantes; ils avaient convoqué à Glascow un synode général; les demandes de l'Écosse y furent d'abord discutées lentement, péniblement; puis soudainement, Hamilton lâcha pied et accorda tout ce qu'on voulut, l'abolition de la liturgie, de la cour de haute commission, le droit de juger les évêques, etc. Tant de libéralité inquiétait les covenantaires, ils avaient raison; tout à coup le synode fut dissous et on apprit que le roi se préparait à s'embarquer pour l'Écosse avec un corps de troupes venu d'Irlande. C'était les armes à la main que Charles voulait punir ses sujets révoltés.

Il avait compté sur l'antique rivalité des deux peuples voisins pour prêter en Angleterre quelque popularité à la lutte qu'il allait engager; mais des croyances communes unissaient cette fois l'Angleterre à l'Écosse, des griefs communs faisaient taire le souvenir des anciennes discordes. En vain, le roi s'avança jusqu'à York avec une pompe extraordinaire; ses troupes, sous les ordres de lord Holland, fran-

chirent un instant la frontière, elles rencontrèrent les soldats du covenant sous les ordres d'Alexandre Lesley, rappelé du continent où il servait, pour commander les armées de son pays. Lord Holland crut les forces de Lesley supérieures aux siennes, et se retira. Un échange continuel de lettres et de pourparlers avait lieu entre les deux camps; nul ne voulait encourir la responsabilité d'une guerre odieuse et décriée. On en vint bientôt à traiter; mais la paix, signée à Berwick le 18 juin 1639, était vague, les termes qui promettaient aux Écossais un Parlement et un synode étaient mal définis; la guerre grondait encore derrière cette paix, les deux partis la pressentaient également et ils restèrent en mesure de reprendre les hostilités.

Dans son embarras, le roi avait appelé d'Irlande lord Strafford; il avait puisé du courage dans les fermes conseils de son ministre et il résolut de convoquer encore une fois le Parlement. Les Chambres s'assemblèrent le 13 avril 1640, pleines de bonnes intentions, et décidées à la modération comme à la générosité. Le roi leur communiqua une lettre des Écossais au roi de France qui avait été interceptée, et par laquelle ils demandaient à l'étranger des se-

cours; il s'étendit sur leur trahison, annonça la guerre et réclama des subsides. La Chambre attachait peu d'importance à la trahison des Écossais; les murs de Westminster exerçaient déjà sur les députés de la nation leur influence ordinaire; on voulait s'occuper des griefs; le roi demandait des subsides, douze subsides payables en trois ans; à cette condition, il consentait, disait-il, à ne plus percevoir la taxe des vaisseaux sans l'aveu du Parlement. La demande était énorme. On commençait à la débattre, lorsque sir Henry Vane, secrétaire d'État et favori de la reine, se leva pour déclarer de la part du roi que Sa Majesté n'accepterait pas les subsides s'ils n'étaient pas votés intégralement et comme elle les demandait. La surprise et la colère furent grandes; il était tard, on remit la discussion au lendemain; le lendemain (5 mai 1640), trois semaines après sa convocation, le Parlement était dissous.

La guerre aux Écossais était déclarée, mais le roi était vaincu d'avance; en vain il marcha avec Strafford jusqu'au bord de la Tyne; les Écossais avaient déjà mis le pied sur le sol anglais et battu presque sans résistance le premier corps qu'ils avaient rencontré. Les soldats des deux camps étaient imbus des mêmes

principes, animés des mêmes espérances; en voyant le covenant flotter sur les drapeaux des Écossais, en entendant le tambour les appeler à la prière, les soldats anglais croyaient marcher contre leurs frères et s'élever contre leur Dieu. Strafford lui-même reconnut là un obstacle trop puissant pour sa forte volonté; il se replia sur York; le roi l'évitait déjà, redoutant l'énergie de ses conseils; de toutes parts on demandait la paix et un Parlement; les grands seigneurs comme la cité de Londres, les gentilshommes de campagne comme les corporations de métiers, réclamaient les garanties nationales contre un pouvoir aussi faible et imprévoyant que violent et hautain. Les pairs appelés au grand conseil s'assemblèrent, le roi annonça la convocation d'un Parlement et chargea le conseil de traiter avec les Écossais. Il signa les articles préliminaires; puis, transportant la négociation à Londres où le Parlement devait s'assembler, il s'empressa d'aller se reposer auprès de la reine de tant d'embarras et de dégoûts. Un mois après, le 3 novembre, Charles Ier ouvrait le Parlement qui devait le renverser.

Dès le premier jour, les esprits clairvoyants s'aperçurent que le roi était vaincu avant même d'avoir

engagé la lutte avec l'assemblée nouvelle. Elle était résolue à redresser tous les griefs, à abolir tous les abus, à garantir toutes les libertés. Chaque membre arrivait porteur d'une pétition de sa ville ou de son comté; on la lisait sans prendre le temps de l'examiner, et on votait que les plaintes étaient légitimes. Tout fut passé en revue dès les premiers jours : les monopoles, la taxe des vaisseaux, les arrestations arbitraires, les usurpations des évêques, les procédés des cours d'exception; quarante comités furent organisés dans la Chambre pour recevoir les plaintes des citoyens, et les plaintes arrivaient de tous les points du royaume comme un torrent irrésistible. On ne regardait ni à l'origine, ni à la forme; on accueillait sans examen toutes les réclamations.

A l'indignation publique se joignirent bientôt les haines privées; tous les agents de la couronne, quel que fût leur rang, furent stigmatisés du nom de *délinquants*, et comme les traits caractéristiques de cette classe de réprouvés n'étaient pas bien définis, quiconque avait un ennemi en faveur auprès du parti populaire courait grand risque de se voir porté sur la liste des délinquants et menacé de confiscation ou d'emprisonnement.

Le plus grand des délinquants, celui qui portait à lui seul presque tout le fardeau de la haine populaire, venait d'arriver d'Irlande. Strafford avait hésité, assurant le roi qu'il ne pourrait lui être d'aucune utilité dans un Parlement qui s'était emparé d'un seul coup de l'autorité suprême : « Je ne saurais me passer de vos conseils, lui écrivit le roi; aussi vrai que je suis roi d'Angleterre, vous ne courez aucun danger, ils ne toucheront pas un cheveu de votre tête. » Strafford arriva à Londres le 9 novembre 1640; il était malade, et passa la journée du 10 dans son lit; le 11, il était accusé de haute trahison par la Chambre des communes. En vain, il se présenta à la Chambre haute, plusieurs voix lui crièrent de se retirer. Il obéit, et rappelé au bout d'une heure, il apprit qu'il était envoyé à la Tour. Laud y fut amené comme lui, quelques jours plus tard.

Le pouvoir était désormais tout entier aux mains du Parlement; le roi ne résistait même plus; il donnait son assentiment aux réformes les plus fatales à son autorité souveraine, avec humeur, mais sans faire effort pour éluder la nécessité. La convocation régulière du Parlement, l'abolition de la Chambre étoilée et des tribunaux d'exception passèrent sans

difficulté à Whitehall comme à Westminster. La réforme religieuse causait plus d'embarras, car les opinions et les vœux étaient divers et partout passionnés; les presbytériens, puissants dans la Chambre des communes, voulaient faire abolir l'épiscopat; mais les pétitions abondaient en sa faveur; on ne put même faire exclure les évêques de la Chambre des pairs. Un moment, le roi parut sur le point de profiter de ces dissentiments pour appeler dans ses conseils les réformateurs politiques, les séparant ainsi des réformateurs religieux; mais sa répugnance pour le parti et pour les personnes fit traîner les négociations. Il entretenait sous main des relations avec quelques officiers de l'armée mécontents de la faveur qu'on témoignait aux Écossais. Le complot fut découvert, et les meneurs des communes, sans rompre leurs négociations avec le roi, s'unirent avec les presbytériens fanatiques, seul parti assez puissant pour accomplir leur œuvre. La perte de Strafford fut le premier fruit de cette union.

La Chambre des communes tout entière assistait à ce procès, avec les commissaires d'Écosse et d'Irlande, également accusateurs; quatre-vingts pairs siégeaient comme juges; au-dessus des pairs, le roi

et la reine cachaient leur inquiétude dans une tribune fermée. L'accusé arriva, calme, ferme, hautain, discutant seul, sans un instant de faiblesse ou d'emportement, les nombreux chefs de l'acte d'accusation. Bien des faits d'iniquité ou de tyrannie étaient faciles à prouver, beaucoup d'autres faciles à repousser; mais aucun ne rentrait, à vrai dire, dans la définition légale de la haute trahison. Tout l'effort de Strafford tendait à prouver cette vérité; triomphant des entraves qu'on opposait à sa défense, ne se plaignant point des refus, rendant grâces de la justice et répondant simplement à ceux qui se courrouçaient des lenteurs suscitées par son habile résistance : « Il m'appartient, je crois, de défendre ma vie, aussi bien qu'à tout autre de l'attaquer. »

Nulle habileté et nul courage ne suffisent à protéger un accusé dont la perte est résolue d'avance. Sir Arthur Haslerig proposa de déclarer Strafford coupable et de le condamner par acte du Parlement. On produisit à cet effet quelques papiers trouvés dans les notes du secrétaire d'État, Henry Vane, et le bill fut présenté à la Chambre des communes, où il obtint sur-le-champ une première lecture. Cependant le procès continuait et Strafford se défendait

avec une éloquence passionnée et grave qui troublait Pym lui-même, le plus acharné de ses accusateurs. Tout était inutile, la colère des ennemis croissait avec leurs inquiétudes, le bill d'*attainder* fut voté le 21 avril 1641, et porté aussitôt à la Chambre haute.

Le trouble du roi était extrême : « Soyez sûr, écrivait-il au comte, sur ma parole de roi, que vous ne souffrirez ni dans votre vie, ni dans votre fortune, ni dans votre honneur. » Tous les moyens étaient tentés à la fois, la séduction ou l'intimidation auprès des juges, la corruption auprès des geôliers. Le roi fit même appeler les deux Chambres, et, « reconnaissant les fautes du comte, promettant de ne jamais l'employer, fût-ce comme constable, il leur déclara que jamais aussi aucune raison, aucune crainte ne le feraient consentir à sa mort[1]. »

Le roi n'avait mesuré ni sa faiblesse, ni la fureur populaire ; chaque jour, la multitude se pressait autour de Westminster, demandant « Justice ! » et menaçant les lords qui tardaient à prononcer. Ce fut le moment que choisirent les meneurs des communes

1. M. Guizot, *Histoire de la révolution d'Angleterre.*

pour dénoncer le complot de la cour et des officiers contre le Parlement; une terreur furieuse s'empara de la Chambre et du peuple; en vain les lords essayèrent d'amender le bill, la Chambre haute était vaincue. Trente-quatre de ses membres s'absentèrent, et le bill d'*attainder* passa, adopté par vingt-six voix contre dix-neuf.

Le consentement du roi manquait seul; il se débattait encore, mais tous ceux qui l'entouraient le conjuraient de céder à la nécessité; la reine, effrayée, parlait de retourner en France. Strafford écrivit lui-même au roi pour lui demander de donner son consentement au bill. Charles céda enfin, et le comte l'apprit le 10 mai 1641. Il avait accepté d'avance l'abandon; le coup lui causa néanmoins quelque surprise : « *Nolite confidere principibus et filiis hominis*, dit-il pour toute réponse, *quia non est salus in illis.* » Le surlendemain 12 mai, en présence d'une foule immense, Strafford marchait à l'échafaud, fier et calme comme s'il s'avançait à la tête de ses soldats. En passant devant la prison de Laud, il s'agenouilla pour lui demander sa bénédiction; le vieil archevêque tendit les bras vers lui, mais il tomba évanoui : « Adieu, Mylord, dit Strafford en se

relevant, que Dieu protége votre innocence! » Un quart d'heure plus tard, il expirait, troublant jusqu'au bout ses ennemis par la simple grandeur de son attitude.

Le séjour de Londres était devenu odieux au roi; il portait ses regards vers l'Écosse pendant que la reine parlait de partir pour le continent. Ce double départ inquiétait la Chambre, qui pressa le licenciement de l'armée; lorsqu'il fut bien évident que le roi n'avait plus de troupes à séduire, on le laissa partir pour Édimbourg; là, il concéda tout ce qu'on voulut, Parlement, synodes, abandon des anciennes prérogatives de la couronne; mais, sous main, il tramait la ruine de ses ennemis, espérant les frapper à la fois en Angleterre et en Écosse. Les complots sont la ressource des faibles, et jusqu'au bout, Charles joua toujours le double jeu. Cependant les catholiques s'étaient soulevés en Irlande, invoquant le nom du roi et massacrant les protestants. Cette saint Barthélemy populaire excita, en Angleterre, un élan d'horreur et d'effroi, dont les meneurs des communes surent habilement se servir; on proposa une remontrance générale, inutile au fond, puisque les réformes politiques étaient presque toutes accomplies, mais

utile comme manifestation de la colère générale. La lutte fut longue et acharnée, même dans la Chambre des communes, et, lorsque la remontrance fut enfin votée à minuit par cent cinquante-neuf voix contre cent quarante-huit, un grand nombre de membres protestèrent contre l'impression que demandait Hampden. Le parti royaliste commençait à se former parmi les réformateurs modérés, satisfaits de ce qu'on avait obtenu, effrayés des prétentions qu'ils voyaient surgir. Lord Falkland, Hyde, Colepepper étaient à la tête de ces amis du roi, qui avaient souvent combattu ses mauvais desseins et son amour du pouvoir absolu ; il en trouva d'autres dans la cité de Londres, dont le nouveau lord-maire, Richard Gourney, lui était dévoué ; à son retour dans la capitale, il fut reçu avec acclamations par un grand nombre de bourgeois; la nation n'était plus unanime, on préludait à la guerre par la division. Le roi appela Hyde, Falkland et Colepepper dans ses conseils, et leur remit la direction de ses affaires dans la Chambre des communes.

Depuis plusieurs mois déjà la Chambre haute était saisie du bill d'exclusion des évêques; chaque fois que ceux-ci se présentaient pour siéger, ils étaient

assaillis par les insultes de la populace ; ils en vinrent à craindre pour leur vie, et une résolution bizarre leur fut suggérée : ils rédigèrent une protestation signée par douze d'entre eux, annonçant l'intention de ne se plus présenter à la Chambre, mais invalidant d'avance tous les actes du Parlement comme illégaux, par suite de l'absence forcée d'une partie de ses membres. Cette prétention fut leur perte. Les évêques furent mis en accusation et envoyés à la Tour. Quinze jours après, le roi, répondant à l'accusation par l'accusation, fit dénoncer à la Chambre haute, comme coupables de haute trahison, lord Kimbolton et MM. Hampden, Pym, Hollis, Strode et Haslerig, requérant la formation d'un comité pour examiner l'accusation ; la Chambre était chargée en attendant de s'assurer de la personne des accusés.

La consternation était générale, les lords envoyèrent prévenir les communes ; elles venaient d'apprendre qu'on mettait les scellés chez les cinq membres. Au même instant, un héraut se présentait de la part du roi, demandant qu'on lui livrât les accusés. Ils étaient là à leur place, nul ne bougeait, nul ne les désignait ; un comité alla informer le roi que l'affaire était trop grave pour qu'on répondît sur-le-champ ; à

la tête du comité marchaient deux des nouveaux ministres du roi, lord Falkland et sir John Colepepper; ils avaient tout ignoré.

En vain le roi vint lui-même à Westminster demander les cinq membres, ils s'étaient réfugiés dans la cité; en vain il alla les réclamer à la cité, la cité ne trahit point ses hôtes; la Chambre s'ajourna pour six jours, en nommant un comité chargé de faire une enquête sur l'attentat qui venait d'être fait aux priviléges de la Chambre; le comité se réunit dans la cité, à côté de la maison qu'habitaient les cinq membres, et ils assistèrent plusieurs fois aux délibérations.

La Chambre allait reprendre ses séances; le roi apprit que les cinq membres seraient ramenés en triomphe à Westminster. Il ne pouvait se résoudre à voir passer sous ses fenêtres le cortége de ses ennemis; la reine le conjurait de s'éloigner, de l'emmener, de se sauver, de sauver ses enfants; les offres de service, les loyales assurances arrivaient de la province; Charles résolut de quitter Londres, et, le 10 janvier 1642, accompagné de sa femme, de ses enfants et de quelques serviteurs, il sortit de ce palais de Whitehall, où il ne devait rentrer que pour marcher à l'échafaud. De Hampton-Court, il se réfugia bientôt

1642

à Windsor ; là, un conseil secret résolut que la reine, emportant les joyaux de la couronne, se rendrait en Hollande pour acheter des munitions, des armes, et solliciter le secours des rois du continent. On donnerait pour prétexte à ce voyage la nécessité de conduire au prince d'Orange la princesse Henriette-Marie, encore enfant, qu'il avait épousée six mois auparavant. Pendant ce temps, le roi devait établir sa résidence à York et attendre là l'occasion d'agir. C'était la guerre, et le Parlement s'y préparait comme le roi, en dépit des négociations qu'on venait d'entamer à Windsor, et qui continuèrent à York, où le roi se rendit après avoir embarqué la reine à Douvres.

Au moment d'en venir aux mains, les deux partis hésitaient, irréconciliables dans le fond, mais sentant la nécessité de faire valoir au grand jour leurs arguments et le mérite de leur cause pour rejeter sur leurs adversaires la terrible responsabilité de la guerre civile. C'était toujours au nom de la loi que protestaient les deux partis, entre les mains desquels les lois s'étaient souvent trouvées si faibles, si impuissantes à protéger les innocents et à punir les coupables.

C'est ici que nous retrouvons le comte de Derby, encore lord Strange, qui jusque-là avait vécu dans

ses terres, loin du Parlement et des luttes qui s'y engageaient ; peu adonné à la politique, tout en étant fidèlement attaché au roi et à l'ancienne constitution de l'Angleterre, il avait continué à recevoir ses amis, à chasser, à exercer une hospitalité princière, entouré des clients héréditaires de sa maison, se promenant de château en château dans les comtés de Chester et de Lancaster, et préparant presque sans le savoir l'assistance qu'il devait bientôt offrir au roi. Il n'avait jamais demandé une place ou une faveur pour lui ni pour les siens ; il n'avait profité ni de l'alliance qui l'unissait à la maison royale (il descendait de la duchesse de Suffolk, un moment reine de France et sœur de Henri VIII), ni des liens de famille que le mariage de la princesse Henriette-Marie avec le prince d'Orange établissait entre cette princesse et la comtesse de Derby, cousine du prince ; il n'avait voulu être qu'un grand seigneur anglais, vivant dans ses terres, loin de la cour et de ses faveurs. Lorsque la cour n'eut plus de faveurs à accorder, il sortit de sa retraite et fut l'un des premiers à se présenter à York pour apporter au roi l'appui de son nom et de son bras, prêt à le servir jusqu'à la dernière goutte de son sang et jusqu'au dernier sou de

sa bourse; nobles limites qu'atteignit, en effet, son dévouement.

Les négociations continuaient entre le roi et le Parlement, mais la scission devenait chaque jour plus profonde. Sir John Hotham avait refusé d'ouvrir au roi les portes de Hull, et le Parlement avait avoué de tout *son* gouverneur; cet aveu équivalait à une déclaration de guerre. Trente-deux lords et plus de soixante membres des communes, M. Hyde entre autres, partirent pour York; un certain nombre de leurs collègues les y avait devancés. Le Parlement commença contre eux des poursuites, et il envoya auprès du roi des commissaires chargés de rendre compte à Westminster de tout ce qui se passait sous leurs yeux.

Même à York, autour du roi, en face de l'enthousiasme que commençaient à inspirer sa cause et sa personne, les commissaires du Parlement purent constater une division croissante; lorsqu'on proposa de lever une garde royale parmi la noblesse des environs, plus de cinquante gentilshommes refusèrent leurs noms; à leur tête était sir Thomas Fairfax; dans une réunion de francs-tenanciers, convoquée par le roi lui-même, une pétition circulait de rang en

rang pour conjurer le roi de renoncer à toute idée de guerre et de vivre en paix avec son Parlement; sir Thomas Fairfax trouva moyen de la déposer sur le pommeau de la selle du roi, au risque de se faire écraser par son cheval. L'argent manquait à York; pendant que l'emprunt voté par le Parlement était couvert par acclamations, les commissaires du roi recueillaient de château en château des sommes insuffisantes, même pour l'entretien de la maison royale. Nul véritable préparatif de guerre n'était commencé, et cependant la corde, tendue à l'excès, était sur le point de se rompre; les propositions d'accommodement envoyées par le Parlement arrivèrent à York le 1er juin 1642. Elles détruisaient toute espérance. Les Chambres demandaient la complète abolition de la prérogative royale et réclamaient pour le Parlement le complet exercice du pouvoir suprême. A la lecture de ces propositions, la colère du roi éclata : « Si j'accordais ce que vous demandez, répondit-il, je ne serais plus qu'une image, un vain fantôme de roi, » et il rompit les négociations.

Le Parlement n'avait pas attendu une autre réponse; la guerre civile fut mise aux voix, quarante-cinq membres seulement protestèrent dans la Cham-

bre des communes; dans la Chambre haute, le comte de Portland seul vota contre la guerre. La formation d'une armée fut décrétée et le comte d'Essex fut nommé général en chef.

De son côté, le roi réunissait autour de lui ses sujets fidèles, et au premier rang de son armée naissante nous voyons paraître lord Strange. Il avait déjà levé, parmi les vassaux de sa maison, un corps de trois mille hommes, bien munis d'armes et de provisions de tout genre; mais lorsqu'il vit le roi à York dépourvu de tout et ne sachant où se procurer des armes, il lui fit à l'instant la remise de tout ce qu'il possédait dans les arsenaux de ses châteaux. On commençait à former des magasins à Newcastle, et le roi promit à lord Strange qu'il y retrouverait des armes; mais l'ordre du roi ne fut pas exécuté, non plus que le mandat qu'il donna ensuite à lord Strange pour payer les armes qu'il avait reçues de lui : « Ce que je dis, ajoute le fidèle serviteur de la couronne, afin de montrer au roi mes bonnes intentions à la décharge de ma conscience et pour défendre mon honneur en dépit de l'envie et de la malice[1]. »

1. Seacome's *Historical and genealogical account of the house of Stanley*. Édition de 1783.

L'envie et la malice commençaient, en effet, à s'effrayer de la venue à la cour de ce jeune homme, si puissant dans son comté que le peuple y criait toujours : « Vivent le roi et le comte de Derby ! » et toujours entouré d'amis et de serviteurs prêts à le suivre sur le champ de bataille, « bien qu'il fût difficile de savoir, dit l'historien de la maison de Stanley, si c'était par habitude, par amour de son nom ou de sa personne. »

Le roi avait résolu de lever son étendard, et il avait déjà parcouru en personne plusieurs comtés, pour encourager ses partisans, noblesse et peuple ; attentif à recommander la prudence autant que le zèle, et parlant bien haut de son attachement à la religion protestante comme aux lois de son pays. Déjà la tentative du roi sur Hull et une seconde épreuve aux portes de Coventry avaient donné au Parlement le droit de lui imputer la première agression. Les deux partis hésitaient cependant, et, en attendant la décision définitive, on discutait sur quel point des comtés du nord il convenait d'arborer l'étendard royal. Lord Strange assistait au conseil ; après avoir écouté les raisons données en faveur de Nottingham, de Chester, de York, de Shrewsbury, d'Oxford, il

prit la parole, « avec une humilité grave et sereine, » dit son biographe, et demanda au roi de porter ses vues sur le comté de Lancaster, assurant qu'il se trouvait au centre des contrées favorablement disposées pour la cause de Sa Majesté, que la population y était robuste, propre à la guerre, animée en masse de loyaux sentiments, que pour son compte, bien qu'il fût le plus indigne des lieutenants de Sa Majesté, il se chargeait de trouver à ses frais trois mille hommes de pied et cinq cents chevaux, et qu'il se faisait fort d'enrôler sept mille hommes dans le comté, fournissant ainsi à Sa Majesté, pour le seul comté de Lancaster, un corps de dix mille hommes; l'accès y était facile des comtés circonvoisins; Sa Majesté pourrait se trouver à la tête d'une armée considérable et marcher sur Londres avant que les rebelles eussent levé des troupes pour lui résister.

L'influence personnelle de lord Strange était évidemment puissante lorsqu'il était présent; au grand mécontentement du parti de cour qui lui était contraire, le roi résolut de lever l'étendard royal à Warrington, dans le comté de Lancaster, et il chargea lord Strange de préparer les lieux et la population. Lord Strange partit donc, sans doute pour retrouver

lady Strange à Knowsley, et il commença par convoquer ses amis, les amis du roi, sur trois points du comté, sur la Bruyère près de Bury, à Ormskirk et à Preston ; à ces divers rendez-vous, il fut rejoint, dit-on, par vingt mille hommes bien armés ; voyant ainsi ses prévisions dépassées et ses espérances comblées, lord Strange se préparait à passer dans le comté de Chester et dans la partie septentrionale du pays de Galles, dont il était lieutenant, pour opérer la même concentration de forces ; mais; en son absence, ses ennemis de cour avaient repris leur influence et fait valoir leurs raisons auprès du roi. On représenta à Charles que la maison de Derby était bien puissante dans deux ou trois comtés, que le vieux comte s'en allait mourir, que lord Strange était ambitieux, peu favorable à la cour, un vrai mécontent, que toutes ces levées de troupes, dont on faisait tant de bruit, cachaient peut-être de fâcheux desseins, que lord Strange était allié à la maison royale, et que ceux de son nom n'avaient pas toujours été fidèles au parti qu'ils semblaient favoriser, témoin lord Stanley, son ancêtre, qui avait marché, à la bataille de Bosworth, à côté de Richard III, lui donnant son fils en ôtage, mais qui avait ensuite tourné ses armes

contre Richard, pour couronner sur le champ de bataille son beau-fils, le comte de Richmond, sous le nom de Henri VII. Le comte Ferdinand, oncle de lord Strange, n'avait-il pas déclaré hardiment ses prétentions au trône? Celui-ci avait épousé une Française, une huguenote, élevée dans les principes pernicieux des Pays-Bas, de cette maison de Nassau qui avait dirigé la révolte des Provinces-Unies; tout cela était dangereux et de mauvais exemple; Sa Majesté ne serait pas en sûreté en de telles mains. Tant d'arguments n'étaient pas nécessaires pour éveiller la susceptibilité ombrageuse de Charles; il changea subitement ses projets, annonça hautement que l'étendard royal allait être levé à Nottingham, et, dépouillant brusquement lord Strange du titre de lord lieutenant dans le comté de Chester et le pays de Galles, il lui adjoignit pour les mêmes fonctions, dans le comté de Lancaster, lord Rivers, qu'il venait de faire comte.

Lorsque cette nouvelle arriva à lord Strange, tout occupé de ses préparatifs pour recevoir le roi, il eut un moment de trouble; puis, se remettant aussitôt, « avec cette force d'âme qui venait de son grand caractère, » il répondit au messager : « Que mon

maître prospère, et peu m'importe mon misérable état; si le conseil est bon pour lui, je ne m'inquiète guère de ce qu'il adviendra de moi. Ma femme, mes enfants, ma famille et mon pays me sont bien chers, mais si mon prince et ma religion sont saufs, je bénirai les ennemis qui leur bien feront, fût-ce au prix de ma ruine. » Et, sur le conseil de ses amis, « qu'il consultait toujours en cas de difficultés, » il dépêcha un exprès à Sa Majesté pour l'assurer de sa fidélité, déclarant que ses ennemis l'empêchaient vainement de servir le roi selon sa naissance et qualité, qu'il ne tirerait jamais l'épée contre lui, qu'il tenait ses lieutenances de Chester et du pays de Galles à la disposition de Sa Majesté, et qu'il la conjurait de reprendre également celle du comté de Lancaster, afin qu'on ne le pût plus accuser de rien prétendre contre le roi. »

Cette franche soumission valut à lord Strange le départ de lord Rivers, qui le laissa seul lieutenant du comté de Lancaster; mais les gentilshommes amis et clients de la maison de Derby n'avaient pas tous le cœur aussi haut que leur chef, et l'indignation qui se répandit parmi eux au sujet du traitement qu'avait subi lord Strange, nuisit grandement aux intérêts du

roi dans les comtés de Chester et de Lancaster. Beaucoup de gentilshommes rentrèrent chez eux, résolus à ne point risquer leur vie et leurs biens au service d'un prince qui récompensait si mal le zèle de ses sujets; d'autres, et en grand nombre, passèrent au parti du Parlement, prévoyant que le pays, privé de son chef héréditaire, ne se soulèverait point en faveur du roi, et que le Parlement finirait par triompher dans une région qui avait d'abord semblé toute dévouée à la cause royale; le mouvement fut même si vif que les meneurs des communes firent offrir à lord Strange un commandement dans leur armée, ou le pouvoir qui lui conviendrait dans le comté; l'offre fut rejetée avec indignation, et lord Strange se prépara à rejoindre le roi, qui venait d'arborer son étendard à Nottingham, le 28 août 1642, et l'avait appelé auprès de lui par une lettre de sa main.

L'autorité de lord Strange restait grande dans les comtés de Lancaster et de Chester, mais la situation avait changé depuis deux mois, et il en informa le roi. Le Parlement s'était emparé de Manchester; bien des gentilshommes s'étaient déclarés pour lui; d'autres avaient annoncé leur intention de rester neutres; lord Strange ne pouvait avoir recours à une

levée en masse, même sur les points demeurés fidèles, tant les soupçons dont il avait été l'objet avaient blessé son pays ; il se contenta donc de lever parmi ses parents, ses amis et ses vassaux, trois régiments d'infanterie et trois escadrons de cavalerie ; il équipa et arma ce petit corps à ses frais, puis il se rendit auprès du roi qui se trouvait alors à Shrewsbury, pour s'enquérir de son bon plaisir au sujet des troupes qu'il lui amenait. Le roi lui ordonna de faire attaquer Manchester et d'envoyer les instructions nécessaires à l'un de ses lieutenants, le colonel Gilbert Gerrard, soldat expérimenté ; mais les rivières étaient gonflées, la concentration des forces se faisait lentement, le roi dépêcha sur Manchester le nouveau comte de Derby (son père venait de mourir), avec ordre de donner lui-même l'assaut.

Arrivé devant la place, le comte somma les rebelles de se rendre ; ses propositions furent repoussées avec obstination, et tous les préparatifs de l'attaque étaient faits pour le lendemain, lorsqu'un exprès arriva de Shrewsbury, pendant la nuit, informant lord Derby que l'armée du Parlement était en campagne sous les ordres de lord Essex, que le roi avait besoin de toutes ses forces pour les opposer aux rebelles, et

que si l'assaut n'était pas donné, il le priait de ne le point tenter, mais de rejoindre le plus tôt possible l'armée royale avec tout son monde, abandonnant Manchester aux parlementaires; toutes ces petites places seraient faciles à réduire une fois que le comte d'Essex serait vaincu.

Quelque pénible que lui fût l'ordre, lord Derby n'hésita point; il quitta sans coup férir une place qu'il était assuré de réduire au premier assaut, et, sans écouter les regrets de ses soldats et de ses officiers, il se mit en marche le lendemain, à cinq heures du matin, et arriva deux jours après à Shrewsbury, à la tête de ses trois régiments d'infanterie et de ses trois escadrons de cavalerie, dans l'espoir d'en former une brigade pour le service de Sa Majesté.

Il avait compté sans ses ennemis de cour (le chroniqueur ne trahit nulle part leur nom et les poursuit de sa haine sous le voile de l'anonyme); on avait déjà indisposé le roi contre le comte de Derby. A peine fut-il arrivé qu'il se vit enlever le commandement des troupes qu'il avait amenées, levées, payées, armées; lorsqu'elles furent confiées à d'autres officiers, Sa Majesté dit au comte que les devoirs de sa

charge devaient le rappeler dans le comté de Lancaster, qu'il était urgent qu'il y surveillât les mouvements des rebelles et qu'il cherchât à arrêter leurs progrès ; il l'engageait donc à repartir le plus tôt possible.

Le comte était doué d'une humeur très-égale, dit son historien, mais il avait le cœur haut. Ce traitement lui causa une telle indignation qu'il garda un instant le silence, cherchant à reprendre son empire sur lui-même ; puis il dit au roi : « Sire, si j'ai mérité cette indignité, j'ai aussi justement mérité d'être pendu ; mais mon honneur et ma qualité m'ordonnent de réclamer votre justice contre ceux qui usent ainsi d'insolence envers Votre Majesté comme envers moi, et s'il est un homme vivant (Votre Majesté exceptée) qui ose m'accuser de la moindre action qui puisse tendre à vous desservir, je vous demande la permission d'aller chercher cette calomnie sur ses lèvres à la pointe de mon épée. »

Le roi était troublé ; il chercha à calmer lord Derby : « Mes affaires sont en mauvais état, mylord, dit-il ; les rebelles marchent contre moi, ce n'est pas le moment de nous quereller entre nous ; ayez un peu de patience et je vous rendrai justice. » Le comte se tut,

dévorant sa colère ; mais le bruit du traitement qu'il avait reçu se répandit dans toute l'armée ; l'évidence était là, ses soldats, incorporés dans d'autres régiments, refusaient hautement le service, ses amis murmuraient, il était temps d'intervenir ; le roi avait dit vrai, ce n'était pas le moment des querelles intestines parmi les royalistes ; le comte s'employa activement à calmer l'irritation de ses parents et de ses tenanciers, et lorsqu'il quitta Shrewsbury pour retourner à Latham-house, il laissa ses troupes résolues comme lui à bien servir le roi[1], quand même.

Les parlementaires du comté de Lancaster apprirent bientôt que le comte de Derby avait des raisons de se plaindre de la cour ; ils crurent le moment propice pour tenter de nouveau de l'engager dans leur parti ; il reçut un message du Parlement dont la teneur était à peu près celle-ci : « Le comte de Derby doit ressentir les outrages qu'il a subis à la cour de la part des mauvais conseillers du roi ; ses ennemis sont aussi les ennemis de la nation ; ils attaquent la religion de tous les gens de bien, ne

1. *Historical account of the house of Stanley*, p. 76.

voulant laisser auprès de Sa Majesté que des papistes ou des personnes inclinées au papisme. L'intention du Parlement est uniquement d'éloigner de la personne royale des hommes qui nourrissent des principes si funestes et si dangereux, afin d'assurer la vraie religion protestante; si Sa Seigneurie veut s'engager dans cette bonne cause, elle recevra un commandement digne de sa grandeur et de celle de ses ancêtres. »

Lord Derby avait contenu sa colère à Shrewsbury devant le roi. Elle éclata à la réception du message du Parlement, et sans se donner la peine d'écrire, il dit au colonel chargé de l'ambassade : « Dites, je vous prie, à ces messieurs de Manchester, et qu'ils fassent savoir à ces messieurs de Londres, que, lorsqu'ils apprendront que je suis devenu traître, j'écouterai leurs propositions; mais, jusque-là, si je reçois d'autres papiers de cette nature, ce sera au péril de celui qui me les apportera. »

Cependant le comte d'Essex était déjà à la tête de son armée, pendant que le roi travaillait encore à constituer la sienne. Vers la fin de septembre, les troupes du Parlement comptaient environ vingt mille hommes, celles du roi à peu près douze mille.

Le prince Rupert, second fils de l'électeur palatin, roi de Bohême, et de la sœur de Charles Ier, venait d'arriver d'Allemagne; son oncle l'avait placé à la tête de sa cavalerie. Aussi audacieux et déréglé que vaillant, il était habitué à faire la guerre à l'allemande; il parcourait les campagnes, pillant, ravageant et faisant grand tort à la cause du roi parmi le peuple, sans lui rendre de bien grands services sur le champ de bataille.

Le roi avait résolu de marcher sur Londres pour finir la guerre d'un seul coup. Essex, qui était déjà arrivé à Worcester, rebroussa chemin pour le rejoindre, afin de défendre le Parlement.

Le trouble était grand à Londres lorsque, le 24 octobre au matin, des bruits contradictoires se répandirent dans la ville; les uns disaient que l'armée du Parlement avait été défaite à Uxbridge, à quelques lieues de Londres; d'autres assuraient que la victoire du comte d'Essex était complète et l'armée du roi en pleine déroute. On ne sut la vérité que le lendemain. La bataille avait eu lieu, en effet, le 23 octobre; les deux armées s'étaient inopinément rencontrées à Edgehill, dans le comté de Warwick. Le roi avançait lentement, contrarié par mille obstacles; les maré-

chaux s'enfuyaient des villages pour ne pas ferrer ses chevaux. Bien qu'un certain nombre de ses régiments ne fût pas arrivé, Essex résolut de lui couper le passage; au premier choc, la cavalerie du Parlement avait été rompue par la violence de l'attaque du prince Rupert; mais lorsqu'il était revenu sur le champ de bataille après une poursuite trop prolongée, il avait trouvé l'infanterie royale dispersée, le comte de Lindsay, général en chef, prisonnier et mourant; le roi lui-même avait couru un instant le danger d'être pris. La réserve d'Essex restait seule en bon état; les troupes du roi étaient en désordre et ne purent l'attaquer, les deux armées passèrent la nuit sur le champ de bataille, inquiètes du lendemain, quoique s'attribuant toutes deux la victoire. Au point du jour, les deux généraux parcoururent leur camp : le roi était hors d'état d'attaquer. Les parlementaires, Hampden, Hollis, Stapleton, pressaient Essex de recommencer le combat, mais les militaires de profession s'y opposaient. Essex se replia sur Warwick, pendant que le roi établissait son quartier général à Oxford, de toutes les grandes villes du royaume la plus dévouée à sa cause. Un instant le roi se porta en avant, plusieurs places lui ouvrirent leurs portes;

un petit engagement eut même lieu à Brentford, à sept milles de Londres. Mais on était au milieu de novembre, la guerre devenait difficile, le roi rentra à Oxford pour y prendre ses quartiers d'hiver.

CHAPITRE IV

Pendant que les armées proprement dites restaient immobiles ou tentaient quelques expéditions sans importance, la guerre civile s'organisait dans les comtés; sur plusieurs points, des confédérations, soit royalistes, soit parlementaires, se formaient entre les campagnes et les villes; ailleurs, on voyait un grand seigneur ou un riche gentilhomme campagnard équiper un corps à ses frais et guerroyer dans les environs au nom de la cause qu'il avait embrassée. Ce fut ainsi que lord Derby défit, à six milles de Latham, trois compagnies d'infanterie qui traversaient le comté pour se rendre à l'armée du Parlement. Cet exploit fit du bruit et amena des renforts au petit corps que le comte avait reformé à grand'-

peine, se trouvant dépourvu d'armes et de munitions après avoir deux fois cédé au roi ses approvisionnements. Il était occupé de fortifier Latham-House, et surtout de munir le château de vivres et de bonnes troupes, pour la sûreté de sa femme et de ses enfants qu'il y laissait pendant ses courses lointaines. Il tenait sans cesse la campagne, obligeant les parlementaires à rester renfermés dans les villes dont ils s'étaient emparés et dont le nombre s'était fort accru.

On était au commencement de mars 1643, lorsque lord Molyneux arriva dans le comté de Lancaster, espérant y trouver des recrues pour compléter son régiment, naguère formé des troupes que lord Derby avait amenées à Shrewsbury et qui avait beaucoup souffert à Edgehill. Lord Derby l'engagea aussitôt à venir à son aide pour assiéger les garnisons de Lancastre et de Preston. Lord Molyneux y consentit; le 17 mars, à la nuit tombée, on quitta Latham-House et par une marche forcée de douze lieues, la petite armée parut à la pointe du jour sous les murailles de Lancaster; la garnison, sommée de se rendre, refusa fièrement; un premier assaut avait échoué; les soldats hésitaient à faire une seconde tentative, lorsque le comte de Derby, saisissant une demi-pique,

s'élança en avant, criant : « Suivez-moi ! » Quelques gentilshommes marchèrent aussitôt et entraînèrent les soldats : l'assaut fut donné, la ville prise et les fortifications rasées. A peine les troupes avaient-elles pris quelques jours de repos que lord Derby marchait sur Preston, qui subit le même sort le 21 mars.

L'avantage était fort considérable, mais l'importance en était fort diminuée par la résistance opiniâtre de la ville de Manchester, occupée par un corps de parlementaires acharnés. Lord Derby proposa d'aller attaquer Manchester pour profiter de la consternation des ennemis qui donnerait courage aux amis que le roi conservait dans la place ; il promettait, si lord Molyneux voulait bien lui continuer son concours, de s'emparer de Manchester ou d'y laisser ses os.

Lord Molyneux refusa d'abord, puis cédant aux instances de lord Derby, il parut consentir à l'accompagner, et pendant la nuit, la petite armée s'avança jusqu'à Chorley ; mais on y arrivait à peine, lorsqu'un exprès venu d'Oxford ordonna à lord Molyneux de rejoindre sur-le-champ le roi. Lord Derby, désespéré, demandait un délai ; quatre jours suffiraient pour prendre Manchester ; Sa Majesté pardonnerait le re-

tard en considération d'un si grand succès; mais lord Molyneux et ses officiers étaient inflexibles; enfin, poussés à bout par les instances du comte, ils produisirent leurs commissions; elles portaient l'ordre de reformer leurs régiments avec les troupes que le comte de Derby venait de lever dans le comté de Lancaster.

Le coup était rude et l'insulte manifeste; lord Derby se voyait non-seulement privé de ses auxiliaires au moment où leur secours lui était le plus utile pour le service du roi, mais on lui enlevait pour la seconde fois les forces qu'il avait levées avec tant de peine, qu'il avait équipées à ses frais, formées à la guerre, et qui venaient de donner un si éclatant témoignage de leur valeur; il ne lui restait plus qu'à se retirer à Latham-House, laissant les parlementaires, ses ennemis, qui étaient ceux du roi dans le comté, attaquer la petite ville de Wigan, dans laquelle il avait récemment mis garnison sous les ordres du major général Blair, Écossais qui lui avait été recommandé par le roi. La ville fut prise et pillée, les vases de la communion même furent enlevés de l'église, et l'un des prédicateurs puritains les suspendit à son cou comme les dépouilles de l'idolâtrie.

Tant de disgrâces auraient accablé le plus ferme cœur, mais un profond sentiment de son devoir et de la bonté de sa cause animait le comte; imposant silence aux murmures qu'on se permettait autour de lui sur l'injustice de la cour, il répétait ce beau passage de Tacite : « *Pravis dictis factisque ex posteritate et fama metus*[1]. »

On se battait sur tous les points de l'Angleterre, sans que la guerre proprement dite eût recommencé; mais la lutte n'avait aucun caractère d'animosité violente. « Les parents, les voisins, les amis, dit M. Guizot, engagés sous des drapeaux contraires, ne rompaient pas toutes relations et se prêtaient assistance au besoin; en se rencontrant les armes à la main, ils se traitaient avec courtoisie, comme gens naguère en paix, et qui ne sont point séparés sans retour. La brutalité souvent cruelle du prince Rupert causait tant de scandale et de surprise que la multitude même parlait de lui avec aversion et dégoût, comme d'un grossier étranger. » Vers le milieu de février 1643, l'arrivée de la reine vint donner aux affaires un nouvel élan; elle débarqua à Burlington, accom-

1. « C'est à la postérité et à la renommée qu'il appartient de frapper de crainte les mauvaises actions et les mauvaises paroles. »

257403

pagnée d'un convoi de troupes et de munitions. L'amiral Batten, chargé d'intercepter la flottille qui lui avait échappé, bombarda la ville; les boulets tombaient dans la maison de la reine et jusques dans sa chambre; elle s'enfuit dans la campagne et resta cachée sous un banc; lord Newcastle vint la chercher pour la mener à York, où elle fixa son séjour, entourée des catholiques du Nord qui se pressaient autour d'elle et s'enrôlaient sous les ordres du comte de Newcastle. On s'agitait beaucoup à sa cour; Hamilton et Montrose y vinrent d'Écosse proposant divers moyens pour gagner ce royaume à la cause du roi. La reine engageait en même temps des négociations avec quelques chefs parlementaires déjà lassés de leur cause; l'espérance renaissait partout chez les royalistes du Nord; le Parlement était inquiet; on proposa de reprendre des négociations pour la paix, et malgré la colère secrète des meneurs des communes, ils se virent contraints de consentir au départ de cinq commissaires qui devaient séjourner à Oxford pendant vingt jours, afin de débattre d'abord une suspension d'armes, puis un traité de paix.

A la tête des commissaires se trouvait le comte de Northumberland, qui étalait à Oxford le luxe de ses

équipages et de sa table; le roi l'avait bien reçu ainsi que ses collègues; mais lorsqu'ils croyaient avoir obtenu quelque concession de Sa Majesté, ils apprenaient le lendemain matin qu'elle était retirée sur l'avis des conseillers intimes du roi. La reine avait auprès de lui des affidés; elle était mécontente qu'on négociât loin d'elle; le roi lui avait promis de ne point conclure la paix sans son aveu, et elle menaçait de quitter l'Angleterre si on ne lui accordait officiellement une garde pour sa sûreté. Enfin le roi déclara brièvement aux négociateurs qu'il était prêt à retourner auprès du Parlement si les Chambres voulaient transporter le siége de leurs séances à vingt milles au moins de Londres. Sur cette réponse, le Parlement rappela ses envoyés par un message si péremptoire qu'ils n'eurent pas le temps d'attendre leurs carrosses et partirent le jour même à cheval. Ils arrivaient à Londres lorsque Essex rentra en campagne.

Pendant qu'on négociait à Oxford, et que le comte de Derby, retiré à Latham, cherchait à réunir de nouvelles forces pour le service du roi, il reçut de la part de Charles un avis qui l'informait d'un projet qui se tramait contre l'île de Man; les parlementaires méditaient un coup de main, ils avaient un parti dans

l'île ; si le comte n'y portait promptement remède, il courait risque de perdre son domaine, à son grand dommage comme à celui de Sa Majesté. Le roi le remerciait de ses loyaux services en Angleterre, et l'engageait à porter ses efforts du côté de l'île de Man, en s'y rendant le plus tôt possible.

Le comte ne se méprit pas sur la portée de cet avis ; lorsqu'il eut lu les dépêches, il s'écria avec plus de vivacité qu'il n'en témoignait d'ordinaire : « Mon cœur, mes ennemis sont venus à bout de leurs projets, ils ont décidé Sa Majesté à m'envoyer dans l'île de Man, comme un exil mitigé, loin de sa présence et de leur malice. »

Pour la première fois, lord Derby hésitait à obéir : « Jusqu'ici, disait-il, avec le petit nombre de ceux qui tenaient mon parti, j'ai réussi à maintenir dans la soumission à Sa Majesté la plus grande partie du comté de Lancaster, et maintenant il faut que j'abandonne ma famille, mes amis et mon pays à la malice d'une multitude en furie, sans miséricorde ni compassion. »

Nous rencontrons ici, dans l'*Histoire de la maison de Stanley*, écrite par Seacome, intendant de lord Derby, petit-fils du comte James, quelques fragments

de Mémoires du comte lui-même. « Les loyaux gentilshommes qui étaient avec moi me conseillèrent, dit-il, d'aller à York, où la reine se trouvait alors; avec de grandes forces, afin de représenter notre détresse et la nécessité de nous donner un secours efficace; j'y consentis en laissant les troupes qui me restaient sous les ordres de lord Molyneux, ce qui me donna par la suite autant d'embarras que les ennemis, et je partis pour York. »

Essex avait emporté Reading sur les troupes du roi ; Hampden l'avait pressé de mettre le siége devant Oxford; mais le général avait refusé ; il faisait la guerre à regret, et son armée ne le satisfaisait pas toujours; les plus clairvoyants de ses lieutenants sentaient comme lui l'infériorité de leur cavalerie. Cromwell, qui commençait à se faire une réputation militaire par des coups de main aussi heureux que hardis, causait un jour avec Hampden des raisons de cette faiblesse : « Que voulez-vous? disait Cromwell, nos cavaliers sont d'anciens domestiques ou des garçons de cabaret; les leurs sont des fils de gentilshommes, des cadets et des gens de qualité; il faut que vous ayez des hommes animés d'un esprit capable de les faire aller aussi loin que peuvent aller des gentils-

hommes, autrement je suis sûr que vous serez toujours battus! — Cela est vrai, dit Hampden; mais qu'y faire? — J'y puis faire quelque chose, reprit Cromwell, et je le ferai : j'élèverai des hommes qui auront la crainte de Dieu devant les yeux et qui apporteront quelque conscience dans ce qu'ils feront, et je vous réponds qu'ils ne seront point battus. » Et il recrutait dans les contrées de l'Est, parmi les francs tenanciers, des hommes qui s'engageaient dans la guerre par conscience, fanatiques ardents, passant des exigences du service aux exercices de piété, germe et noyau des fameux Ironsides (*côtes-de-fer*), qui devaient plus tard servir d'instrument à la grandeur de leur général.

Cependant les affaires du roi semblaient se relever. On avait découvert à Londres un complot important en sa faveur; les meneurs avaient été sévèrement punis; mais ce fait même du complot, au sein de la cité, inquiétait le Parlement; un nouveau coup atteignit la confiance et presque les affections de tout le parti; le 19 juin, Hampden fut blessé dans un combat de cavalerie avec le prince Rupert : « Je l'ai vu, dit un prisonnier, s'éloigner, contre son usage, avant la fin de l'action; sa tête était penchée,

ses mains s'appuyaient sur le cou de son cheval. Cinq jours après, le 24 juin, Hampden expirait à l'âge de quarante-neuf ans, manquant brusquement à toutes les espérances et échappant à tous les périls comme à tous les crimes de l'avenir. « Merveilleuse fortune, qui fixa à jamais son nom à la hauteur où l'avait porté l'attente de ses contemporains et sauva peut-être sa vertu comme sa gloire des écueils où les révolutions poussent et brisent leurs plus nobles favoris[1]. »

Avec la mort de Hampden, la fortune parut échapper à son parti. Lord Fairfax (père de sir Thomas) fut battu à Atherton-Moor, dans le nord. Sir John Hotham était sur le point de livrer à la reine la place de Hull qu'il avait refusée au roi. Lord Willoughby déclarait qu'il ne pouvait plus défendre le comté de Lincoln contre lord Newcastle; sir William Waller avait été battu deux fois en une semaine. La reine, triomphante, se préparait à rejoindre son mari.

Elle avait promis des forces au comte de Derby pour l'aider à conserver le comté de Lancaster; mais les courtisans frivoles, hardis et licencieux qui se

1. M. Guizot, *Histoire de la révolution d'Angleterre.*

pressaient à sa cour n'avaient pas de goût pour le grand seigneur austère et fier qui ne se souciait pas de leurs bonnes grâces et prétendait servir ses souverains sans faveur ni bassesse : « Un accident fâcheux, » dit le comte dans ses *Mémoires,* « la défaite de lord Goring à Wakefield, » dit le capitaine Halsall, auquel on doit le récit du siége de Latham[1], » empêchèrent l'envoi du secours. « En mon absence, l'ennemi s'empara de tout le pays, dit le comte, à l'exception de ma maison et de celle de sir John Girlington, et mes troupes, qui s'étaient avancées vers York dans l'espoir de m'y rencontrer, ne m'y trouvèrent plus, ce qui vérifia le vieux proverbe : « Un « malheur n'arrive jamais seul. »

En effet, le bruit courait depuis quelque temps qu'un corps écossais favorable au Parlement devait débarquer dans le nord, et chercher en passant à s'emparer de l'île de Man. Le comte de Derby persistait toujours dans son désir d'accompagner la reine à Oxford, mais ce n'était pas l'avis de Sa Majesté, comme il le dit lui-même à lord Strange, son fils, dans les mémoires que nous avons déjà cités :

1. *A Journal of the siege of Latham-House, by captain Edward Halsall.*

« J'avais reçu des lettres de l'île de Man qui indiquaient le grand danger d'une révolte; bien des gens, suivant l'exemple de l'Angleterre, commençaient à murmurer contre le gouvernement; grâce à quelques esprits séditieux et méchants, ils avaient appris la même leçon que les gens de Londres, venant à la cour en tumulte pour demander des lois nouvelles et la modification des anciennes lois, disant qu'ils ne voulaient point d'évêques ni payer des dîmes au clergé; ils méprisaient l'autorité et relâchèrent quelques personnes que le gouvernement avait fait arrêter pour leur insolence. J'avais aussi appris qu'un vaisseau de guerre que je tenais là pour la défense de l'île, avait été saisi par les navires du Parlement, ce qui se trouva vrai; en sorte que Sa Majesté et ceux qui étaient avec Elle, comme lord Goring, lord Digby, lord Jermyn, sir Edward Dering et plusieurs autres, me conseillèrent de partir sur-le-champ pour l'île, afin de prévenir le mal à temps, pour le service de Sa Majesté et pour la conservation de mon héritage. »

Cette résolution, qui avait tant coûté au comte, devait être attribuée par ses ennemis à un lâche désir de se retirer de la lutte : « On a dit que je voulais

devenir neutre, dit-il dans ses *Mémoires,* mais je bénis Dieu de ce que je suis assuré de la droiture de ma conduite et de l'intégrité de mon cœur, me rappelant à merveille toutes ces circonstances et les cruelles insinuations de mes implacables et infatigables ennemis. Peut-être ce court récit semblera-t-il confus aux lecteurs, s'il vient à tomber sous d'autres yeux que les vôtres, mais vous, mon fils, vous êtes tenu de bien penser de votre père, et je rends grâces à Dieu tout-puissant de ce que vous savez comprendre et vous et moi ; quant aux autres, peu m'importe qu'ils me comprennent ou non.

« Sur cet avis de Sa Majesté et de ses amis, je retournai à Latham, et, réunissant secrètement tout ce que je pus rassembler d'hommes, d'argent et de munitions, pour défendre et protéger ma femme et mes enfants contre l'insolence et les insultes de l'ennemi, je me préparai à partir en toute hâte pour l'île de Man, prenant avec moi, en hommes et en matériaux, tout ce que je crus utile pour le but de mon expédition.

« Je laissais ma maison et mes enfants et toutes mes affaires en Angleterre à la garde de ma femme, personne de vertu et d'honneur, digne de sa grande

naissance et qualité, qui se trouvait ainsi seule, étrangère dans le pays, et (croyait-on) dépourvue d'amis, de provisions et de munitions pour se défendre; on en conclut que Latham-House serait d'une conquête facile, et on se procura une commission du Parlement pour réduire la place par traité ou par force. »

CHAPITRE V

A peine le comte avait-il quitté l'Angleterre que lady Derby reçut des propositions de lord Holland, gouverneur de Manchester pour le Parlement. Il lui demandait de les accepter ou de rendre son château ; le refus ne se fit pas attendre : il ne lui convenait, dit-elle, ni de rendre humblement sa maison, ni d'acheter le repos au prix de son honneur. Mais tous les efforts de lord Derby n'avaient pas suffi à munir le château des vivres ni des munitions nécessaires à un long siége ; la comtesse demanda donc à rester en paix à Latham, livrant la terre tout entière au bon plaisir des parlementaires, et se réservant seulement une garnison d'hommes d'armes suffisante pour protéger sa personne et sa maison contre les insultes des soldats. Elle obtint à grand'peine cette faveur

Pendant plus de huit mois, elle resta ainsi prisonnière dans son parc, sortant rarement du château et des cours qui l'environnaient, de peur de subir quelque affront, privée du revenu de ses terres, attaquée par ses amis comme par ses ennemis, les uns lui reprochant de n'avoir pas défendu ses biens et sa liberté, les autres trouvant mauvais qu'elle n'eût pas rendu au Parlement le château comme le domaine; mais elle attendait avec patience le moment où elle pourrait résister ouvertement, travaillait sans relâche et secrètement à recueillir des vivres et des munitions, faisait entrer les hommes un à un et les barils de poudre pendant la nuit, réprimait le zèle de sa garnison qui voulait venger les insultes qu'elle subissait tous les jours, et se préparait en silence au siége qu'elle prévoyait. Noble patience qui exigeait, dans un cœur aussi fier, plus de courage que n'en déploya lady Derby au milieu des attaques à main armée, courage de femme et de général qui sait tout supporter en attendant de savoir tout oser.

« Le château de Latham, écrit le chapelain de lord Derby, Samuel Rutter, plus tard archidiacre et enfin évêque de l'île de Man, se trouve situé sur un plateau ; le sol est marécageux, spongieux et tour-

beux, il était entouré de fortes murailles, épaisses de six pieds; sur les murs s'élevaient neuf tours, se flanquant les unes les autres; dans chaque tour se trouvaient six pièces de canon qui en couvraient les deux faces; à l'intérieur des murailles était un fossé plein d'eau, large de vingt-quatre pieds et profond de six; entre le fossé et la muraille s'élevait une forte rangée de palissades; au milieu de la maison, se dressait une haute tour, appelée la tour de l'Aigle, qui surmontait toutes les autres, la porte était également flanquée de deux fortes tours. Outre toutes ces défenses artificielles, il y a quelque chose de particulier et de pittoresque dans la situation même de la maison, comme si la nature elle-même l'avait destinée à être un lieu de refuge et de sûreté, car le site peut être comparé à la paume de la main d'un homme, plate au milieu et entourée de collines s'élevant si rapidement et si rapprochées du centre, que les batteries placées pendant le siége au sommet des collines voisines ne purent jamais battre les murailles de façon à y faire une ouverture qui permît de prendre la place d'assaut. »

Les préparatifs de la comtesse de Derby étaient à peu près terminés, en dépit des tracasseries que lui

faisait sans cesse subir le colonel Rigby, qui commandait les troupes du Parlement dans les environs ; en vain il avait pillé les maisons de ses voisins et arrêté les personnes qui venaient chercher un refuge à Latham ; la comtesse avait réussi à faire entrer dans le château plus de trois cents hommes et une grande abondance de vivres de toutes sortes, les munitions étaient moins considérables, on fut contraint d'économiser la poudre ; lady Derby commandait en chef, dit le capitaine Halsall, mais pour suppléer à son ignorance de l'art militaire, elle avait auprès d'elle un Ecossais, le capitaine Farmer, qu'elle avait nommé major de sa maison, et six lieutenants choisis parmi les gentilshommes des environs qui étaient venus lui offrir leurs services.

Toute cette garnison avait été réunie si secrètement que les Parlementaires n'en connaissaient pas l'importance, lorsqu'à la suite d'un petit engagement entre les troupes du colonel Rigby et quelques soldats de la comtesse, Sir Thomas Fairfax résolut de délivrer le comté de Lancaster de ce nid de délinquants.

Le 24 février 1644, le conseil de guerre tenu à Manchester décida que trois des colonels, M. Ashton,

de Middleton, M. Moor, de Bank-Hall, et M. Rigby, de Preston, attaqueraient le château de Latham. On était au samedi, et le dimanche matin, quelques rumeurs parvinrent jusqu'à la comtesse; elle dépêcha vers un ami sûr, afin d'obtenir de plus amples informations, et, en attendant, elle pressa ses derniers préparatifs, rendus plus difficiles par la mauvaise volonté d'un certain nombre de ses tenanciers, qui penchaient vers la cause populaire et qui se regardaient comme dispensés par le séquestre de toute obligation envers la maîtresse du château et du domaine. Mais ce n'était pas en vain que lady Derby appartenait à cette fière race des Huguenots français qui avaient un instant balancé en France l'autorité royale; ce n'était pas en vain que le sang de Guillaume de Nassau coulait dans ses veines; elle suffisait à tout, elle veillait à tout; calme et résolue, elle adjugea à chacun le poste qu'il aurait à garder, désignant les meilleurs tireurs, ceux qui avaient coutume d'accompagner le comte à la chasse, pour occuper les tours de la porte d'entrée, afin de harasser l'ennemi de leurs coups; puis toutes les troupes disparurent des remparts, et la comtesse, seule en apparence avec sa maison, attendit la visite qu'on lui annonçait.

On n'avait pas averti les soldats parlementaires qu'ils marchaient contre Latham-House; on craignait sans doute l'attachement héréditaire des habitants du comté de Lancaster pour cette illustre famille, qui tenait, depuis tant d'années, une véritable cour parmi eux, exerçant une hospitalité princière et une inépuisable charité. Lorsque la comtesse apprit que l'armée parlementaire s'était mise en marche par Bolton, Wigan et Standish, la multitude croyait s'avancer vers le comté de Westmoreland; mais ceux qui allèrent à l'église à Wigan durent être détrompés, car l'un des prédicateurs, prenant pour texte le 14e verset du 1er chapitre de Jérémie : « Rangez-vous en bataille contre Babylone tout à l'entour, vous tous qui maniez l'arc, tirez contre elle et n'épargnez point les traits, car elle a péché contre l'Eternel, » compara la comtesse de Derby à Babylone, la grande ville assise sur les eaux de l'Apocalypse; Latham, son asile, devait être détruit avec elle; il annonça qu'il réservait le verset suivant : « Jetez de grands cris contre elle tout autour, elle tend les mains, ses fondements sont tombés, ses murailles sont renversées, » pour le texte du sermon qui célébrerait la victoire.

Le 27 février, l'ennemi n'était plus qu'à deux mille

du château ; il prit là ses quartiers, et le 28, le capitaine Markland arriva à Latham, apportant une lettre de sir Thomas Fairfax et une ordonnance du Parlement promettant au comte de Derby sa grâce s'il faisait sa soumission ; sir Thomas s'engageait à s'y employer fidèlement et requérait la comtesse de lui rendre Latham-House à des conditions honorables qu'il s'offrait de lui faire connaître. La lettre était courtoise, comme d'un gentilhomme à une dame de grande maison et d'une haute réputation ; mais la comtesse voulait gagner du temps, ses troupes étaient sans expérience et les instructions qu'elles recevaient de leurs capitaines relevaient chaque jour leur courage et leur confiance ; elle répondit donc à sir Thomas qu'elle s'étonnait fort qu'il pût la requérir de rendre la maison de son mari, sans qu'elle eût jamais commis aucune offense contre le Parlement ; mais que, dans une affaire de telle importance et qui touchait à la fois à sa religion et à sa vie, concernant son souverain, son seigneur et mari et toute sa postérité, elle demandait une semaine de réflexion pour résoudre les doutes de sa conscience et pour prendre avis sur la question de droit et d'honneur.

Sir Thomas Fairfax croyait la conscience de Lady

Derby suffisamment éclairée, car il lui refusa le temps qu'elle demandait, et l'engagea à se rendre dans son carrosse, à New-Park, maison appartenant au comte de Derby, et située à peu de distance de Latham, afin d'y avoir une entrevue avec lui et ses colonels pour discuter librement toute l'affaire.

Lorsque la comtesse reçut cette lettre, la hauteur de la grande dame se fit jour à côté de l'intrépidité de l'héroïne : « Dites à sir Thomas Fairfax, dit-elle, qu'en dépit de ma situation présente, je me souviens de l'honneur de mon seigneur comme de ma naissance, et qu'il me semble plus convenable qu'il vienne me trouver que si je l'allais chercher. »

Deux jours se passèrent en lettres et en messages; enfin le général requit la libre entrée de Latham-House pour deux de ses colonels, et la comtesse promit de les laisser repartir en paix. Ils arrivèrent le 2 mars; mais ce château, naguère si paisible, habité par des femmes et des enfants avec de vieux serviteurs et quelques hommes d'armes, avait revêtu l'aspect d'une forteresse. Lady Derby avait tout d'un coup démasqué ses batteries, soit par crainte de quelque attaque imprévue, soit pour inspirer du respect à ses ennemis; une troupe d'hommes

d'armes bien équipés, rangés sous les ordres de leurs lieutenants, formaient une haie depuis la première cour jusqu'à la grande salle où furent introduits les officiers parlementaires ; les tours, les remparts étaient garnis de soldats, les bouches à feu étaient découvertes ; partout un aspect martial, une discipline exacte et au bout de la grande salle, le général de cette petite armée, la comtesse de Derby, plus imposante que toutes ses forces. Entourée de ses femmes, avec ses deux petites filles à côté d'elle, elle attendit que les officiers se fussent approchés ; puis, leur faisant signe de s'asseoir, de l'air d'une souveraine qui donne audience, elle écouta les propositions de sir Thomas Fairfax. Elles portaient ce qui suit :

« 1° Toutes les armes et munitions de guerre seront remises aux mains de sir Thomas Fairfax.

« 2° La comtesse de Derby et tous les habitants de Latham-House seront libres de se retirer avec toutes leurs possessions à Chester ou dans toute autre ville occupée par l'ennemi. S'il leur plaît de se soumettre au Parlement, ils pourront se retirer en leurs maisons.

« 3° La comtesse, avec tous ses serviteurs, pourra

résider à Knowsley-House, et y entretenir vingt hommes d'armes pour sa défense, ou bien il lui sera permis de rejoindre son mari dans l'île de Man.

« 4° Pour le présent, et jusqu'à ce que le Parlement en soit informé, la comtesse recevra pour sa subsistance les revenus des biens et terres du comte, son mari, dans l'étendue de la centurie de Derby, et le Parlement sera conjuré de lui conserver ce revenu. »

La comtesse rejeta ces propositions, ne les trouvant ni honorables, ni sûres : « Tant que le Parlement n'a pas prononcé, vous n'êtes pas en mesure de faire exécuter vos propres offres, messieurs, dit-elle avec une ironie hautaine ; il serait plus prudent de vous assurer d'abord de son bon plaisir; quant à moi, mes bons messieurs, ajouta-t-elle, je ne voudrais pas vous donner l'embarras de pétitionner pour moi, je regarderais comme une plus grande faveur que vous me voulussiez bien laisser dans ma modeste condition. »

Les deux colonels n'insistèrent pas; depuis longtemps déjà, Rigby désirait se venger de quelque insulte qu'il croyait avoir reçue du comte; ils avaient lu d'ailleurs une résolution arrêtée dans les yeux de

lady Derby; ils ne pouvaient cependant pas se laisser vaincre par une femme et tous deux crurent nécessaire de lui adresser quelques représentations sur l'erreur de ses voies, comme de lui reprocher les torts qu'ils attribuaient dans le pays à ses amis et à ses serviteurs : « Je saurai prendre garde à mes voies comme à celles de ma maison, dit gravement la comtesse ; vous feriez bien d'en faire autant pour vos ministres et vos agents religieux qui vont semant la discorde et le trouble dans les familles, et dont la langue désordonnée n'épargne même pas toujours la personne sacrée de Sa Majesté..... » Henry Martyn pouvait dire au Parlement : « A coup sûr, la ruine d'une seule famille vaut mieux que celle de beaucoup. » Et lorsqu'on lui demandait de qui il parlait, il pouvait répondre sans hésiter : « du roi et de ses enfants; » mais les lieutenants de Fairfax savaient que leur chef n'aurait pas toléré un pareil langage, et « les deux graves personnages, désappointés dans leurs traits d'esprit comme dans leur malice, furent contraints de s'en retourner comme ils étaient venus[1]. »

1. *Journal du siége de Latham-House*, par le capitaine Edward Halsall.

Le dimanche était un jour de repos pour les assiégeants comme pour les assiégés; pendant qu'on prêchait contre elle dans le camp de Fairfax, probablement avec une sincérité égale à la sienne, la comtesse de Derby assistait, avec ses enfants et la plus grande partie de sa garnison, au service divin, dans la chapelle du château, où quatre fois le jour, pendant le siége, elle fit prononcer les prières par son chapelain, s'y rendant toujours elle-même, et reprenant une nouvelle force pour sa pesante tâche aux pieds de Celui qui a voulu s'appeler l'Éternel des armées.

M. Ashton revint seul le lundi, chargé par son général de recevoir les propositions de lady Derby et de les lui apporter: les requêtes de la comtesse portaient quatre articles ainsi conçus :

« 1° Je demande à rester encore un mois tranquillement à Latham; les devoirs qui m'ont été confiés ici sont d'une double nature : je dois ma loyauté et ma foi à mon mari, mon allégeance et mon service à mon souverain; tant que je n'aurai point obtenu leur consentement, je ne puis rendre cette maison sans manquer manifestement à mon devoir envers tous deux. S'ils y consentent, je remettrai tranquil-

lement cette maison, demandant seulement un libre passage pour moi et pour mes enfants, avec mes amis, mes soldats, mes serviteurs, mes possessions, mes munitions et mon artillerie, afin de me rendre dans l'île de Man. En attendant, je maintiendrai une garnison dans la maison pour ma défense.

« 2° Je promets, pendant mon séjour en ce pays, et lorsque je serai en l'île de Man, que mes armes ne seront point employées contre le Parlement.

« 3° Tant que je resterai dans le pays, aucun soldat du Parlement ne sera campé dans la seigneurie de Latham; après mon départ, on ne mettra garnison ni à Latham, ni à Knowsley-House.

« 4° Nuls de mes tenanciers, voisins ou amis, maintenant dans la maison avec moi, ne pourront être inquiétés, ni souffrir dans leurs personnes ou leurs biens, après mon départ, pour m'être venus en aide. »

Fairfax ne se laissa pas tromper par ces propositions; il comprit que la comtesse ne voulait que gagner du temps et faciliter l'approvisionnement de sa maison; il prévit qu'elle éluderait la clause qui promettait de ne point porter les armes contre le Parlement en se référant au Parlement des trois États,

roi, pairs et communes, alors rassemblés à Oxford, et il envoya pour la dernière fois une contre-proposition :

« 1° La comtesse de Derby aura tout le temps qu'elle désire et la liberté de transporter dans l'île de Man ses armes et ses possessions, à l'exception du canon qui restera pour la défense de la place.

« 2° A dix heures, demain matin, lady Derby aura licencié tous ses soldats, à l'exception de ses serviteurs, et elle recevra un officier et quarante soldats du Parlement pour lui servir de garde. »

Un nouveau colonel était porteur de cette nouvelle lettre ; c'était M. Morgan, un Gallois à la tête chaude, au ton péremptoire, qui fut pourtant obligé de se contenir devant la fierté calme et sensée de la comtesse.

« Je refuse tout, dit-elle, et je suis heureuse qu'on n'ait pas accepté mes propositions. J'aimerais mieux hasarder ma vie que de les répéter. Je suis femme et étrangère, éloignée de mes amis, et dépouillée de mes biens ; je suis prête à subir toutes vos violences et j'attends de Dieu secours et délivrance. »

Toute négociation était rompue ; le capitaine Mor-

gan s'emporta en descriptions des canons, des mortiers, des bombes, des pièces d'artifice, qu'on allait amener contre le château, et il laissa la comtesse en face du danger qu'elle avait si fièrement bravé.

Le conseil de guerre s'était réuni; quelques-uns des officiers parlementaires voulaient qu'on donnât l'assaut et qu'on en finît le plus tôt possible; d'autres étaient d'avis d'un siége en règle; celui qui insistait le plus vivement pour ce dernier parti était un capitaine lié dans son enfance avec le chapelain de la comtesse, le révérend M. Rutter; il avait causé avec lui lors de leur ambassade au château; et il se croyait assuré, d'après ses réponses, qu'elle avait peu de vivres dans la place, pour douze ou quinze jours tout au plus, et qu'elle désirait vivement l'assaut. Le siége fut donc résolu, et le 7 mars on commença à ouvrir la tranchée; la population des environs étant obligée d'accomplir cette tâche.

Les travaux continuaient autour du château, le cercle commençait à se former, lorsqu'on avertit lady Derby que six de ses voisins, gens de bonne réputation et d'une certaine importance dans le pays, demandaient à lui parler. Elle les fit admettre et les reçut avec sa courtoisie accoutumée; ils lui appor-

taient une requête dont elle reconnut d'un coup d'œil l'origine; elle émanait des parlementaires, et l'esprit des braves délégués avait été préparé avec soin; ils conjurèrent sa seigneurie « par amour pour leur pays, de ne pas s'exposer à de grands dangers personnels et à la ruine de la contrée tout entière, ce qu'elle pouvait aisément éviter en se relâchant de la rigueur de sa résolution et en prêtant l'oreille à quelques propositions de ces messieurs. »

La comtesse ne reçut point ses voisins avec la hauteur qu'elle avait témoignée aux émissaires du Parlement; elle leur exposa les raisons qui l'avaient engagée à repousser les précédentes propositions, en les assurant qu'ils feraient bien mieux d'adresser leurs pétitions aux hommes qui pillaient et ravageaient le pays, plutôt qu'à elle, qui demandait pour toute faveur la grâce de rester en repos chez elle. Les braves gens se retirèrent en criant : « Vive le roi et le comte de Derby ! » et le récit qu'ils rapportèrent au général décida sir Thomas Fairfax à envoyer de nouvelles propositions à la comtesse par le colonel Ashurst, « homme doux et bien élevé qui mérite une mention plus honorable que les autres, » dit le capitaine Halsall. Elles portaient :

« 1° Toutes les anciennes conditions sont mises de côté.

« 2° La comtesse de Derby et tous ceux qui se trouvent dans sa maison pourront se retirer dans quelque partie du pays que ce soit, avec armes et bagages, artillerie comprise, et la maison sera remise à sir Thomas Fairfax.

« 3° Les armes ne seront pas employées contre le Parlement.

« 4° Toutes les personnes assemblées dans la maison en sortiront sur-le-champ, à l'exception de cent personnes qui se retireront au bout de dix jours. »

Fairfax répugnait évidemment à attaquer Latham-House, soit qu'il jugeât l'entreprise difficile, soit qu'il fût honteux d'employer ses armes contre une femme qui défendait ses enfants et la maison de son mari. Mais la comtesse ne faiblit point : « Dites à votre général, répondit-elle, que je n'ai pas encore perdu ma vénération pour l'Église d'Angleterre, mon allégeance envers le roi, ni ma foi envers mon mari; je ne puis donc pas lui rendre cette maison jusqu'à ce que j'aie perdu respect et fidélité ou donné ma vie pour les défendre; ne comptez donc pas que Latham soit à vous. »

Fairfax n'avait plus rien à faire que de commencer sérieusement le siége; les tranchées se resserraient chaque jour autour de Latham, bien que les travailleurs fussent constamment harassés par les sorties de la garnison; un petit détachement de cavalerie en vint même aux mains avec les troupes parlementaires et ramena un certain nombre de prisonnniers; on apprit par eux que le blocus était résolu, « les commandants ayant le courage d'affamer une femme, mais non de la combattre, » dit le colonel Halsall.

On pressait les travaux du siége au grand détriment des pauvres paysans chargés de remuer la terre, lorsque sir Thomas Fairfax envoya à la comtesse une lettre qu'il venait de recevoir de son mari. Inquiet de la situation de sa femme, lord Derby écrivait de l'île de Man, pour demander au général de laisser librement sortir du château la comtesse et ses enfants, afin d'épargner à leur faiblesse les horreurs d'un siége; il connaissait l'inhumanité des assiégeants et craignant, après sa longue absence, que son château ne fût mal approvisionné et peu en état de subir les attaques, il n'y voulait laisser qu'une garnison de soldats, « si bon semble à ma femme, »

ajoutait-il. Mais bon ne semblait pas à la courageuse fille des Nassau; le sang lui bouillait dans les veines à l'approche du danger, et si le cœur lui battit à cette preuve de la tendre sollicitude de son mari, elle y puisa de nouvelles forces pour rester inébranlable au poste qu'il lui avait confié : « Dites à sir Thomas Fairfax que je le remercie de sa courtoisie, dit-elle au messager, grossier prédicateur employé par M. Rigby; j'obéirai toujours volontiers aux ordres de mon seigneur, et le général peut traiter avec lui; mais jusqu'à ce que je sois assurée de son bon plaisir, je ne rendrai point sa maison, et je ne l'abandonnerai point de ma personne; j'attendrai l'événement selon la volonté de Dieu. »

Elle avait cependant appris que son mari avait quitté l'île de Man, et elle profita d'une sortie qui jeta un grand trouble parmi les assiégeants pour lui dépêcher un exprès qui le trouva à Chester, fort inquiet et occupé de se procurer des forces pour marcher lui-même au secours de sa famille; mais le château était serré de près par trois mille hommes et le comte ne disposait même pas d'une poignée de soldats.

Cependant les sorties de la garnison de Latham

continuaient; les canons commençaient à battre les murailles du château, mais d'une façon imparfaite, grâce à la configuration du sol. La garnison était fort préoccupée de la construction d'un mortier qu'on établissait sur un petit monticule à une demi-portée de mousquet de la maison. Les premières grenades passèrent par-dessus le château, à la grande joie des assiégés que la comtesse avait munis de la peau des animaux fraîchement abattus pour la nourriture des soldats, afin qu'ils pussent éteindre l'incendie s'il venait à se déclarer.

Quatre jours de prières et d'exercices de piété interrompirent les opérations du siége, quatre jours « de sommeil, » dit l'historien de Latham, profondément incrédule quant à la dévotion du colonel Rigby; au bout de ce temps, la garnison résolut de réveiller les assiégeants par une sortie furieuse; on encloua plusieurs de leurs canons et on fit un grand nombre de prisonniers. La comtesse, fière d'avoir à peine laissé quelques hommes aux mains de ses ennemis, les eut bientôt délivrés au moyen d'un échange, et elle proposa de rendre tous les prisonniers qu'elle avait faits, si les parlementaires voulaient relâcher quelques-uns des amis du roi, retenus à Manchester,

à Preston, à Lancaster; le colonel Rigby l'avait promis, mais il manqua à ses engagements; « il entrait dans leur religion, » dit le narrateur du siége, de n'observer la foi ni envers Dieu, ni envers les hommes, » et il s'ensuivit un triste massacre des prisonniers retenus à Latham, que la comtesse ne pouvait ni garder ni relâcher.

Elle était là avec ses enfants, ses deux filles, Mary et Catherine, veillant à tout, pourvoyant à la nourriture des soldats, à la distribution de la poudre, aux soins donnés aux blessés, souvent sur les remparts, toujours à la chapelle au moment de la prière, et souriant dédaigneusement lorsqu'un boulet vint tomber dans sa chambre à coucher; elle ne daigna même changer de résidence qu'après avoir reçu trois ou quatre fois la même visite : « Je tiendrai cette maison tant qu'il y aura un pan de mur pour m'abriter et un bout de toit pour couvrir ma tête, » dit-elle en s'installant dans la tour de l'Aigle, au centre du château. Une bombe était venue éclater dans la salle à manger, pendant le dîner, brisant toutes les vitres et les meubles, mais sans blesser personne; les enfants étaient là à côté de leur mère, mais elles n'avaient pas bougé, à peine avaient-elles pâli, leur

mère leur jeta un regard d'approbation, ce fut tout, et le repas continua au milieu des débris.

On était au 24 avril; sir Thomas Fairfax qui, du camp où il était resté, avait jusqu'alors dirigé le siége, se lassa de faire la guerre à une femme, et partit pour le comté d'York; il abandonna l'entreprise de Latham-House au colonel Rigby, qui avait trouvé moyen de se débarrasser du colonel Egerton jusque-là associé à son autorité; les colonels Moor, Holcroft, Holland, Ashton étaient sous ses ordres; le colonel Morgan était à la tête du génie. Le siége allait changer de nature; la comtesse n'avait plus affaire à un gentilhomme, patriote sincère, mais homme bien élevé, au cœur délicat et aux mains pures : son principal assaillant était un ancien avocat, mauvais homme de loi, pillard, voleur, hypocrite, résolu à ne se point laisser vaincre par une femme; il rassembla une grande provision de poudre dont il abusait si fort que les assiégés renouvelaient leurs munitions dans les tranchées, et il annonça une grande attaque au moyen des mortiers et des canons.

Avant de porter ce coup terrible, le colonel Rigby voulut cependant offrir encore aux rebelles une

chance de soumission, et le 25, un violent message fut apporté à la comtesse; on lui ordonnait de se rendre avec son château, sa garnison, ses armes et ses munitions à la merci du Parlement, avant le lendemain, à deux heures de l'après-midi. Elle était dans la cour, au milieu de ses lieutenants, lorsque le tambour, chargé de la sommation, se présenta aux portes; elle prit la lettre et la parcourant des yeux : « Tu mériterais, dit-elle au soldat parlementaire, d'être pendu à cette porte; mais tu n'es que le fol instrument de l'orgueil d'un traître; porte donc cette réponse à Rigby, » et déchirant le papier qu'elle tenait encore à la main : « Dis à cet insolent rebelle qu'il n'aura ni personnes, ni biens, ni maison; quand nos forces et nos ressources seront épuisées, nous trouverons un feu plus supportable que celui de Rigby; si la providence de Dieu n'intervient pas, ma maison et mes biens s'embraseront sous ses yeux, et moi, mes enfants et mes soldats, plutôt que de tomber entre ses mains, nous scellerons notre religion et notre loyauté dans les flammes. » Elle parlait haut, d'une voix ferme et vibrante; ses soldats se pressaient autour d'elle : « Mourons pour Sa Majesté et pour notre honneur ! »

s'écrièrent-ils tous ensemble; le tambour sortit de Latham aux cris de « Vive le roi ! »

Le moment était venu d'agir résolument; des paroles, il fallait passer aux actions. Le mortier était l'effroi de toute la garnison : « les jeunes demoiselles avaient l'estomac assez bon pour digérer les boulets, » dit le capitaine Halsall, « mais les plus robustes soldats ne pouvaient avaler les grenades. » En vain avait-on cherché à enclouer le mortier, « il avait la bouche trop grande pour la pouvoir fermer ; » en vain les meilleurs tireurs prenaient pour but de leurs coups les artilleurs chargés de servir le terrible engin, les artilleurs tombaient, mais d'autres les remplaçaient; il fallait s'attaquer au mortier même; une sortie fut résolue pour le lendemain avant que le feu eût commencé.

Il était quatre heures du matin lorsque le corps du capitaine Chisenhall, composé de quatre-vingts soldats, sortit silencieusement des remparts; avant qu'on les eût aperçus, ils étaient sous les canons; un instant après, ils étaient maîtres du petit fort qui couvrait le château. En même temps, le capitaine Fox, sorti par une autre porte, s'était emparé des ouvrages qui défendaient le mortier, en dépit d'un pro-

fond fossé et d'un rempart assez élevé. Le premier soin des deux capitaines, aidés de quelques ouvriers du château, fut de faire combler le fossé, pendant que les soldats se défendaient contre les ennemis qui auraient voulu reprendre leurs positions.

Les serviteurs de la comtesse étaient sortis en foule; tous se pressaient aux cordes qu'on avait passées autour du mortier, tous voulaient contribuer à entraîner dans l'enceinte des remparts ce terrible ennemi qui leur avait fait tant de mal. Le capitaine Ogle, avec un détachement de soldats, protégeait les travailleurs; enfin, au milieu des cris de joie de toute la garnison et à la grande consternation des assiégeants, le farouche mortier vint rouler dans la cour aux pieds de la comtesse qui fit aussitôt appeler son chapelain et réunit toute sa maison dans la chapelle pour rendre grâces à Dieu. Les soldats auraient voulu entraîner également les grosses pièces d'artillerie, mais elles étaient trop pesantes et on se contenta de les enclouer. L'action avait coûté la vie à deux hommes de la garnison; les pertes de l'ennemi étaient plus considérables; dans la chaleur du combat, les habiles tireurs placés sur les murailles n'avaient pas cessé un instant leur feu, et ils avaient fait beaucoup

de mal aux soldats parlementaires qui se pressaient autour du fort et près des fossés.

La joie était grande dans le château ; l'ennemi qui avait causé tant d'inquiétudes, le monstre vomissant des flammes qui avait tant de fois menacé d'incendier les parties anciennes du château, fort mélangées de bois, était là dans la cour, inoffensif et muet ; chaque soldat venait lui donner un coup de pied pour se venger de la terreur qu'il avait ressentie ; on triomphait d'autant plus que Rigby avait engagé ses amis des environs à venir, ce soir-là, voir la reddition ou l'incendie du château ; ils étaient convoqués pour deux heures, « et ils arrivèrent à temps, » dit le capitaine Halsall, « pour consoler Rigby, car il était malade de honte et de colère en se voyant battu par une femme et par une poignée de soldats ! »

Le découragement commençait à gagner les assiégeants, la désertion se mettait dans leurs rangs, les sorties de la garnison étaient si fréquentes que l'armée parlementaire était obligée de monter sans cesse la garde ; Rigby s'en plaignit dans une lettre qu'il écrivit le 1er mai aux députés lieutenants du comté de Lancaster, représentant que, les colonels Ashton et Holland l'ayant quitté avec leurs troupes, il ne pou-

vait plus suffire à la tâche qui lui était imposée : « Nous sommes obligés de les repousser jusqu'à cinq et six fois dans la même nuit, écrivait-il ; ces alarmes constantes, la force de la garnison et les pertes nombreuses que nous avons faites contraignent les soldats de faire sentinelle ou de garder les tranchées quelquefois deux nuits de suite, et toujours toutes les deux nuits ; mon fils accomplit ce devoir comme le dernier des capitaines, et, pour mon compte, je suis près de fléchir sous le poids, ayant travaillé au delà de mes forces. » En réponse à cette réclamation, le colonel Holland fut envoyé de Manchester au secours de Rigby ; mais les pluies incessantes du printemps contrariaient les travaux des assiégeants : la terre s'éboulait dans leurs tranchées, et ils commençaient à perdre l'espoir de couper l'eau aux assiégés, comme ils essayaient en vain de le faire depuis un mois.

Le 23 mai, après trois mois de siége, les assiégeants, plus las que les assiégés de cette lutte acharnée qui ne leur apportait ni honneur ni profit, tentèrent encore une fois de décider la comtesse à se rendre ; le capitaine Edward Moseley se présenta à la porte du château, avec une lettre des colonels Holland et Rigby, lui ordonnant avec « un peu plus

d'insolence que par le passé, car il n'eût pas convenu à la grandeur de M. Rigby de rien rabattre de ses prétentions, » de remettre sur-le-champ sa maison, ses armes et ses biens, ses serviteurs, ses enfants et sa personne aux mains des officiers du Parlement, pour être délivrés *à ses miséricordes*. La comtesse écoutait le parlementaire; lorsqu'il en vint à la dernière phrase, elle sourit amèrement : « Vous vous trompez, Monsieur, il y a « les cruautés » et non les miséricordes. — Si, Madame, dit le capitaine étonné, « les miséricordes du Parlement. » — Les miséricordes du méchant sont cruelles, » reprit vivement la comtesse, puis elle ajouta : « Je ne veux point parler du Parlement, j'ai trop d'estime pour ce corps, mais bien des agents corrompus comme Moor et Rigby, qui cherchent dans leur propre intérêt à mettre le royaume à feu et à sang. Ils peuvent traiter avec mon seigneur. Sans quoi, ils n'auront vivants ni moi, ni mes amis. » Le capitaine insistait, faisant entendre que sa Seigneurie pourrait obtenir les conditions qu'elle avait d'abord demandées, pourvu qu'elle quittât sa maison : « Que cet insolent rebelle ne me fasse plus faire de propositions, dit-elle, ou son envoyé sera pendu à mes portes. Je ne traiterai point

sans l'ordre de mon seigneur. » Les soldats couvrirent ses paroles d'acclamations, et l'envoyé se retira sans avoir pu obtenir d'autre réponse, ni un seul mot de la main de la comtesse.

La délivrance approchait, bien que lady Derby l'ignorât encore. Enfermée dans ses murailles, elle ne savait rien des mouvements du roi ni du comte d'Essex; à peine avait-elle vent des efforts que son mari tentait de toutes parts pour lui amener du secours. Elle avait appris par les bravades des assiégeants que sir Thomas Fairfax avait défait à Selby un corps nombreux de royalistes, que le comte de Newcastle s'était enfermé dans York, qu'une nouvelle armée se formait dans l'est, sous les ordres de Cromwell, enfin que sir William Waller avait battu sir Ralph Hopton dans le Hampshire. Toutes ces nouvelles étaient autant d'arguments pour engager la comtesse à se rendre; mais elle y ajoutait peu de foi; elle ne voulut pas même croire, comme le criaient les parlementaires dans les tranchées, que le comte d'Essex fût sur le point d'assiéger Oxford, et que la reine, effrayée de la perspective d'accoucher dans une place entourée d'ennemis, eût quitté le roi son mari pour aller s'établir à Exeter. Elle sourit

dédaigneusement lorsqu'on vint lui raconter ce bruit, qui était vrai pourtant; elle ne comprenait ni les terreurs ni l'abandon.

Pendant que les généraux du roi échouaient ainsi sur divers points, le prince Rupert avait réussi à faire lever le siége de Newark, et se préparait à marcher au secours du comte de Newcastle, menacé dans York par Fairfax, par Manchester et par l'armée écossaise, qui venait d'arriver sous les ordres du comte de Leven. Lord Derby conjura le prince de passer par le comté de Lancaster, afin de délivrer Latham-House, sa femme et ses enfants; et, pour hâter la marche de l'armée, il promit aux soldats une largesse de 3,000 livres sterling, qu'il avait empruntées sur les pierreries de sa femme; elle avait trouvé moyen de les lui faire tenir pendant le siége.

Les troupes royalistes avançaient et les parlementaires le savaient déjà depuis quelques jours, lorsque, dans la nuit du 23 mai, peu d'heures après le départ du capitaine Moseley, un des coureurs de lady Derby parvint à se glisser dans le château, non sans avoir tué la sentinelle ennemie, et il apprit à la comtesse que le prince Rupert était entré dans le comté de

Chester; le bruit public disait que lord Derby était avec lui, et que tous deux marchaient au secours de Latham.

Une joie inespérée enivre les âmes faibles, mais elle ne trouble pas les âmes fortes; la prière s'éleva plus fervente que jamais de la petite chapelle du château; mais pas une précaution ne fut négligée, pas un avantage ne fut donné à l'ennemi silencieux et morne. Les parlementaires gardaient leurs tranchées, ne jetant aux assiégés aucune des insultantes histoires qu'ils avaient coutume de leur réciter : personne ne vantait plus les succès de Fairfax dans le nord, ou ceux de Cromwell dans l'est; on ne parlait plus de prendre le roi dans une souricière; le 26 mai au soir, les gardes furent renouvelées en si petit nombre que la comtesse résolut de faire tenter le lendemain une grande sortie. Le capitaine Ogle et le capitaine Rawstone furent désignés pour ce service avec deux cents soldats de la garnison.

Les assiégés devaient attaquer les tranchées à trois heures du matin; mais, à une heure, les parlementaires avaient levé leur camp, ramassé leurs forces, plié leurs tentes; la nouvelle de l'entrée du prince Rupert dans le comté de Lancaster était arri-

vée dans la soirée; il avait forcé le passage à Stockport, en dépit de la résistance du colonel Duckenfelt, et Rigby, « comme un brave homme économe de son sang[1], » avait résolu de ne pas attendre sa visite; à six heures du matin, il était, avec ses troupes, sur la bruyère d'Eccleston, fort embarrassé de savoir où diriger ses pas; le colonel Holland était retourné à Manchester, et le colonel Moor à Liverpool. Enfin, supposant que le prince traverserait probablement Lancaster, et fort désireux de l'éviter, Rigby se porta sur Bolton-le-Moor, ignorant que l'armée royaliste comptait également y prendre ses quartiers.

Dès que le comte de Derby apprit par les coureurs que Rigby venait d'entrer à Bolton, après avoir levé le siége de Latham-House, il pressa le prince Rupert de donner l'assaut à cette place pour venger les insultes dont le colonel parlementaire avait depuis si longtemps abreuvé la comtesse. La ville était petite, mais bien fortifiée, et Rigby y avait amené plus de trois mille soldats; le colonel Shuttleworth lui avait envoyé quinze cents hommes de renfort; le premier assaut fut repoussé avec une perte assez considéra-

1. *Histoire du siége de Latham.*

ble, les parlementaires massacrèrent de sang-froid les soldats qu'ils avaient pris sur les remparts. Le prince était ardent, hautain, peu accoutumé à la résistance; il était parent de la comtesse de Derby, et choqué de l'insolence des manants qui avaient osé l'assiéger dans son château; il était donc tout disposé à céder aux instances de lord Derby, qui le conjurait de tenter un second assaut, sachant bien que si l'armée royaliste se retirait sans avoir pris Bolton, le siége de Latham serait bientôt reformé : « Donnez-moi le commandement de mes vieux soldats, Monseigneur, et chargez-moi de l'avant-garde, dit-il; si je n'entre pas dans la ville, vous me trouverez dans le fossé. » Le prince hésitait, l'aventure était bien hasardeuse pour y risquer un homme aussi considérable; mais lord Derby insista, et, après un quart d'heure de lutte acharnée, il entra le premier dans la place, à la tête de ses deux cents hommes, et, s'emparant d'une cornette que portait un enseigne, il l'envoya au prince Rupert, qui entra un instant après dans la ville, sans qu'on eût pu s'emparer du colonel Rigby, qui avait trouvé moyen de s'enfuir. Seize cents de ses hommes étaient restés sur le carreau, et le prince avait sept cents prisonniers. La

première personne qui fût tombée sous l'épée du comte de Derby était un capitaine Bootle, naguère l'un de ses serviteurs, et nourri dans sa maison, mais qui avait trahi sa maîtresse à l'heure du danger : « Ce lui fut trop d'honneur de mourir de la main de son seigneur, dit le capitaine Halsall, ainsi que quelques-uns de ses braves compatriotes, qui, depuis trois mois, avaient faim et soif du sang de sa femme et de ses enfants. » La mort de Bootle devait être plus tard amèrement reprochée au comte.

Pendant que le prince Rupert marchait contre Liverpool, qu'il réduisit le 26 juin, la comtesse de Derby recevait enfin son mari aux portes de ce château qu'elle avait si vaillamment défendu pour lui et en son nom. Avec le comte, venait sir Richard Crane, envoyé par le prince Rupert pour faire hommage à sa cousine des vingt-deux drapeaux qu'il avait pris sur l'ennemi à Bolton. Quelques jours auparavant, ces bannières flottaient fièrement devant les murailles de son château, et ce fut avec une profonde reconnaissance envers le Dieu en qui elle avait espéré que lady Derby suspendit ces drapeaux dans la chapelle de Latham, en souvenir de la délivrance qu'il lui avait accordée.

Après la prise de Liverpool, le prince Rupert vint se reposer quelques jours à Latham, entre les remparts ruinés et les murailles percées de boulets, admirant la résistance qu'une femme avait su faire à une armée si nombreuse et si résolue; il donna l'ordre d'ajouter quelques nouvelles défenses aux fortifications et de réparer les anciennes, afin de mettre la place en état de soutenir, s'il y avait lieu, un nouveau siége; à la demande de lady Derby, il donna le titre de colonel au capitaine Edward Roshern, le nomma gouverneur du château, et lui laissa deux escadrons de cavalerie; il donna le même grade au capitaine Chisenhall, qu'il emmena avec lui.

En quittant sa cousine, le prince Rupert lui conseilla de se retirer dans l'île de Man; il savait les jalousies et les soupçons que la puissance et la bravoure du comte excitaient parmi les courtisans; tout impétueux qu'il était, il comprenait que les chances de la guerre étaient douteuses; le petit royaume de Man était une retraite sûre; lord Derby y avait rétabli l'ordre; sa femme et ses enfants devaient y trouver la sécurité et le repos; pour elle, remettant aux mains de son mari l'autorité qu'elle n'avait exercée qu'en son nom, oubliant le bruit qu'elle avait fait et la

gloire dont elle s'était couverte, elle n'aspirait qu'à vivre en paix, loin des troubles qui déchiraient son pays; elle ne paraît même pas avoir eu beaucoup d'ambition pour son mari ; héroïque de caractère et de conduite, elle n'avait déployé ses vertus que par devoir, et ne parut point se souvenir de ses exploits. Pas un mot, pas une allusion dans ses lettres ne vient rappeler que, pendant plus d'un an, à force de prudence, de résolution et de courage, elle avait su tenir en échec les ennemis de son mari et de son roi, et elle les avait enfin contraints à renoncer à une entreprise qu'ils avaient si fort à cœur. Elle ne songeait plus qu'à élever ses enfants : « Ayez-en bien soin, avait dit le prince Rupert, les enfants d'un tel père et d'une telle mère rendront un jour à leur roi les mêmes services que leurs parents ont rendus au leur. » Les services que le comte de Derby et sa femme devaient rendre à la maison de Stuart n'étaient pas encore arrivés à leur terme; Charlotte de la Trémoille ne savait pas encore ce que devait lui coûter son dévouement.

Pendant que la comtesse de Derby suivait l'avis du prince Rupert et se retirait dans l'île de Man avec ses trois fils et ses trois filles, le roi Charles avait

quitté Oxford où Essex menaçait de l'assiéger, et il marchait vers l'ouest, lorsque le prince, son neveu, récemment entré dans York, attaqua l'ennemi qui venait d'en lever le siége ; on était sur la plaine de Marston-Moor : « Quel poste me destine Votre Altesse? » avait dit le comte de Newcastle. « Je ne compte pas engager l'action avant demain matin, dit Rupert, vous pouvez vous reposer jusque-là. » A peine le comte était-il dans sa voiture, que la mousqueterie commença. Lord Newcastle se porta vers le combat comme volontaire ; le désordre le plus effroyable régnait dans la plaine ; royalistes et parlementaires luttaient confondus, se cherchant les uns les autres, sans ordres et sans généraux ; seuls, les escadrons de Cromwell tenaient ferme, serrés autour de leur chef, attentifs au moindre commandement, résistant à tout entraînement de la bataille ou du pillage. Ils assurèrent le gain de la journée. On se reforma autour d'eux, et les Cavaliers, entraînés par la poursuite, revinrent sur le champ de bataille pour le trouver occupé par un ennemi vainqueur. Trois mille morts royalistes jonchèrent bientôt le sol ; l'étendard du prince Rupert[1] était entre les mains des

1. Au milieu de cet étendard on voyait un lion couchant, derrière

parlementaires. Il rentra à York, avec le comte de Newcastle, sans que les deux généraux se fussent adressé la parole. Le lendemain matin, le prince partait pour Chester avec les restes de son armée, et le comte s'embarquait pour le continent, comme la reine Henriette-Marie l'avait fait deux jours auparavant. York capitula au bout de quinze jours.

Pendant que le roi, vivement soutenu par un parti nombreux et résolu, battait Essex dans le Cornouailles, l'obligeait à se retirer devant lui et soumettait ses troupes à une capitulation honteuse, les forces parlementaires avaient recommencé le siége de Latham-House. Privée désormais de la présence de la comtesse de Derby, la défense héroïque de la place n'attirait plus les regards; celle qui avait excité l'admiration et la sympathie de ses ennemis eux-mêmes était en sûreté dans l'île de Man, avec son mari et ses enfants; mais elle avait laissé derrière elle des soldats exercés et de braves cœurs; pendant six mois, ils tinrent le château pour leur seigneur, dé-

lui un mâtin qui semblait le mordre, et de la gueule duquel sortait une banderole où on lisait le nom de Kimbolton. A ses pieds, de petits chiens devant la gueule desquels était écrit : Pym, Pym, Pym, et de la gueule du lion sortaient ces mots : *Quousque tandem abuteris patientia nostra?*

ployant un courage et une adresse au-dessus de tout éloge.

Le chapelain de lady Derby, le révérend M. Rutter, resté à Latham après elle, avait trouvé moyen d'entretenir avec ses amis des environs, et même avec le roi, une correspondance active au moyen d'une femme qui, pendant plusieurs mois, risqua courageusement sa vie pour recevoir les dépêches et pour apporter les réponses pendant les fréquentes sorties que faisaient les assiégés. Elle fut prise enfin et mise à la torture; mais elle laissa brûler les mêches sans dire un mot, et elle avait trois doigts de chaque main consumés lorsque ses bourreaux, lassés par son invincible constance, éteignirent enfin le feu.

Privé de cette messagère fidèle, le chapelain dressa un chien portant dans son collier des dépêches en chiffres qu'un ami des environs envoyait à qui de droit; le pauvre animal rendait ainsi depuis quelques mois d'immenses services, lorsqu'un soldat de mauvaise humeur lui tira un coup de mousquet au moment où il venait de franchir le fossé à la nage, et ce moyen de communication avec l'extérieur fut encore perdu.

La garnison de Latham-House tenait bon depuis le mois de juillet 1645; elle espérait des secours du roi, mais les affaires de Charles Ier étaient mauvaises en Angleterre; il avait été vaincu à Naseby, le 14 juin, et se dirigeait vers l'Écosse pour se mettre à la tête de l'insurrection soulevée par Montrose. Avant de passer la frontière, il voulait débloquer Chester, seul port par lequel il pût recevoir les secours qu'il attendait d'Irlande, où il tramait un complot par l'entremise de lord Herbert de Glamorgan, fils du marquis de Worcester, chef du parti catholique; il avait perdu Bristol, que le prince Rupert avait rendu presque sans coup férir; il fut battu en vue de Chester et forcé de rentrer dans le pays de Galles, où ses amis tenaient encore la campagne. Le soulèvement excité par Montrose venait de tomber comme un feu de paille, et le hardi partisan avait été contraint de se cacher, errant et fugitif comme son maître. Le roi fit donc savoir aux braves défenseurs de Latham-House qu'il ne pouvait leur venir en aide, et qu'ils n'avaient qu'à rendre la place : « Triste consolation à recevoir du père de trois royaumes, dit l'historien de la maison de Stanley, que de le voir hors d'état de soulager ses enfants

dans leur détresse ; fatal exemple des effets d'une division constante dans les conseils, et du manque habituel de résolution qui empêchait ce malheureux prince de rester fidèle à ses meilleurs amis. »

Privée de tout secours, la garnison résolut d'accepter les propositions d'arrangement qu'on lui adressait souvent, et, fidèle jusque dans sa défaite, le gouverneur posa comme première condition la cession à lady Derby et à ses enfants du tiers des revenus du comte son mari, et le libre passage de tous ses meubles et bagages, qui devaient être rendus au château de Knowsley ; la garnison devait sortir avec armes et bagages ; les gentilshommes abandonneraient seulement une année de revenu sur leurs biens, et les ecclésiastiques la moitié du produit de leur cure ; on ne devait leur demander aucun serment.

Deux des commissaires parlementaires avaient déjà accepté ces conditions ; le troisième résistait encore, lorsqu'un soldat irlandais, seul traître que comptât la garnison, traversa le fossé à la nage et vint rendre compte aux ennemis de l'état déplorable des assiégés, à bout de vivres et de munitions, et hors d'état de soutenir plus longtemps le siége. On

ordonna aussitôt au gouverneur de rendre la place à la merci du Parlement; les soldats forcèrent la main aux officiers, les portes furent ouvertes, la maison fut mise au pillage, puis les tours furent abattues et le château rasé; trois petits corps de bâtiment restèrent seuls pour indiquer la place de cette forteresse, si longtemps et si vaillamment défendue. Les officiers chargés de la destruction du château en vendirent les planchers, les portes, les gouttières; les quittances s'en trouvaient encore dans les archives du comité de la paroisse d'Ormskirk, comme le vérifia l'historien de la maison de Stanley.

CHAPITRE VI

C'est à cette époque que nous retrouvons la correspondance de la comtesse de Derby, suspendue par une lacune de plusieurs années. Quel vif intérêt auraient eu pour nous ces lettres égarées ou volées, celles qu'elle pouvait écrire de Latham au moyen des sorties de ses braves soldats, celles qu'elle écrivit de l'île de Man en y arrivant! Ce n'est qu'au mois d'août 1646 que nous rentrons en possession des précieux documents qui nous font vivre dans la maison même de la comtesse, en face de ses inquiétudes comme de ses joies. Elle écrit de l'île de Man, au mois d'août 1646, dans une grande anxiété; son fils, lord Strange, dont nous n'avons pas entendu parler pendant le siége de l'île de Man, et qui était proba-

blement resté avec son père, ainsi que ses frères Edward et William, avait secrètement quitté l'île. « Il se déroba de Mr son père et de moi, le 29 du mois passé, écrit sa mère; nous n'avons rien su de lui depuis, mais on nous assure qu'il est en Irlande; les lettres qu'il nous laissa nous disent qu'il s'en va vous trouver, et j'espère, chère sœur, que vous le recevrez, comme je vous en supplie très-humblement, et lui servirez de mère...; encore que ce qu'il a fait soit une chose qui ne peut qu'avoir offensé Mr son père et moi, si est-ce que, s'il se rend obéissant à vos commandements, cela lui fera aisément obtenir son pardon. »

Le jeune lord Strange arriva, en effet, à Paris, et les lettres de sa mère sont remplies d'actions de grâces envers Dieu qui l'a gardé, et envers sa belle-sœur qui l'a bien reçu et maternellement traité. Elle voulut même faire sa paix avec ses parents, et lord Derby se chargea de lui répondre, le 21 décembre 1646 : « Madame, si mon fils eût fait une faute plus grande, je l'eusse promptement oubliée si vous me l'eussiez commandé ; mais, ayant en celle-ci seulement prévenu mes souhaits, qui lui désiraient l'honneur d'être près de vous, il y a longtemps, je

l'estime très-heureux d'y être, et s'il peut, en vous obéissant comme à moi-même, mériter en quelque façon l'honneur de votre amitié et bonne opinion, je ne lui pardonnerai pas seulement, mais augmenterai mon affection envers lui ; cela seulement me peut donner satisfaction ; j'en ai une telle en mon âme de voir comme il vous a plu le recevoir, et d'apprendre les soins si particuliers que vous daignez avoir de lui, que je ne vous en puis rendre assez dignes et très-humbles remerciements ; mais si Dieu me remet jamais en état de pouvoir reconnaître ces obligations si étroites, vous n'aurez jamais personne, Madame, qui vous soit plus fidèle serviteur que moi, à qui rien ne sera difficile quand je vous pourrai rendre très-humbles services et vous témoigner avec quelle passion je suis, Madame, votre très-humble et très-obéissant frère et serviteur. Derby. »

Le comte se consolait plus aisément qu'en un autre temps de sentir son fils loin de lui, car les affaires des royalistes étaient dans un état désespéré ; sir Ralph Hopton et lord Astley, les derniers qui eussent tenu bon, avaient été obligés de se rendre ; le roi avait en vain cherché à renouer des négociations, tantôt sous main avec les chefs du Parlement, tantôt

officiellement avec le Parlement, proposant de licencier ses troupes, d'ouvrir toutes ses places et d'aller reprendre sa résidence à Whitehall. Les Chambres s'étaient effrayées, défense avait été faite de recevoir le roi, et la peine de mort prononcée contre quiconque entretiendrait des relations avec lui. Il ne restait plus qu'une ressource à Charles; il était sur le point d'être bloqué dans Oxford par les troupes de Fairfax; il prit son parti, et, le 5 mai 1646, il arriva à Kelham, quartier-général des Écossais, escorté par M. de Montreuil, ministre de France, et demandant asile et protection à ces Écossais que ses pères avaient tant de fois conduits contre l'Angleterre elle-même.

L'inquiétude était grande parmi les amis du roi : « Vous saurez aussitôt que nous ce que les Écossais font du roi, » écrit lady Derby à sa belle-sœur, dans une lettre en chiffres et sans date; « ce que fait la reine en France nous fait grand tort, mais elle ne se soucie de ce qu'elle dit ni de ce qu'elle fait, pourvu qu'elle se remette en position. J'espère bien que Messieurs des États écriront à leur ambassadeur afin qu'on m'assiste si je vais à Londres, dont vous serez assurée par ce que les Écossais feront du roi. Si l'on me con-

traint à Londres de mander mon fils pour quelque mariage indigne de lui, je vous supplie qu'il fasse ses excuses sur ce qu'il n'a nulle pensée de cela à l'âge où il est, ne désirant rien tant que de voir le monde. »

Le moment était grave, en effet, et le voyage de la comtesse important. Dans les propositions faites au roi par le Parlement et qu'il venait de recevoir à Newcastle, le comte de Derby se trouvait sur la liste des noms exclus de l'amnistie, le premier[1] après les princes Rupert et Maurice, et sur cette liste composée de trente-six noms, le Parlement se réservait le droit de condamner à mort sept personnes. Le roi n'avait pas encore accepté les conditions; il ne les accepta pas en définitive, car elles portaient l'adoption du covenant, l'abolition de l'Eglise anglicane, et l'abdication du pouvoir entre les mains des Chambres; mais cette marque de l'animosité des parlementaires contre son mari préoccupait vivement lady Derby, et elle avait résolu d'aller à Londres pour tâcher d'obtenir que son nom fût rayé de la liste fatale. Nous la retrouvons le 6 février 1647, en Angle-

1. *Thurloe's state Papers*, vol. I, p. 30.

terre et sur le point de repartir pour Londres. « Trioche (l'homme de confiance du jeune lord Strange, fort employé par sa mère,) m'a trouvée en Angleterre et prête d'aller à Londres où je fais état d'être le plus tôt qu'il se pourra, si Dieu plaît, partant lundi; j'ai demeuré en ce pays, près d'une de nos maisons, quinze jours, afin de pouvoir trouver de l'argent pour mon voyage; il y a beaucoup de nos amis qui me font bien espérer et d'autres qui me font craindre; dans tous ces doutes, je ne suis pas sans peine, mais Dieu ne m'abandonnera pas; dès que je serai à Londres, je ne manquerai pas de vous faire savoir de mes nouvelles et de vous renvoyer Trioche. J'ai mandé à Mr votre frère son arrivée. Je l'ai laissé et ses enfants fort bien, mais non pas sans peine de mon voyage. Nous fûmes quarante-huit heures sur la mer dans un très-mauvais bateau et avec beaucoup de danger; mais si Dieu bénit mes peines, comme je l'en supplie, tout me sera aisé à supporter. »

Elle écrit de Chelsea le 10 mars : Aussitôt après mon arrivée en Lancashire (elle écrit *Lenguicher*, après plus de vingt ans de séjour en Angleterre), je me donnai l'honneur de vous écrire et je pensais le

faire de même après mon arrivée ici; mais outre la lassitude de mon voyage, je reçus dès le lendemain de ma venue les mauvaises nouvelles de la mort du prince d'Orange[1], qui ne me donnent pas peu d'affliction, bien plus que toutes mes mauvaises affaires. On dit qu'il a fait une fin très-chrétienne et constante, qui est une grande consolation à ceux qui l'ont aimé; mais vous en saurez plus de particularités que moi qui suis fort nouvelle dans ce grand monde où j'ai trouvé tout fort changé; mais il faut que je vous dise que plusieurs personnes qui m'ont autrefois connue me témoignent encore beaucoup d'affection et me promettent de m'assister dans nos affaires, qui me conseillent de ne me point encore presser, et l'on me donne avis que, quand il sera temps, il faudra que je commence par une requête à la maison des Pairs pour faire que Mr votre beau-frère soit hors de la liste de ceux qui ne peuvent espérer de pardon. Plusieurs me disent me vouloir assister et je crois que cela serait plus aisé à obtenir des seigneurs. Mais pour les communes, y ayant tant de gens, je crois que ce ne sera sans peine, mais Dieu me don-

1. Frédéric Henri, troisième fils de Guillaume le *Taciturne*, et oncle de la comtesse de Derby.

nera sagesse et prudence.... Le roi continue toujours à ne vouloir rien faire de ce que le Parlement désire et ne veut point ouïr de leurs ministres prêcher. Il est gardé avec bien du soin et peu le voient. Dieu le veuille conseiller pour sa gloire et nous donne une paix assurée! Je n'ai encore rien fait en nos affaires; nos amis me conseillent de ne rien faire jusqu'à ce que les propositions de paix soient encore présentées au roi qui ne sera pas jusqu'à la venue des députés d'Ecosse; je ne sais encore ce que je dois espérer en nos affaires, et j'aurais bien besoin de votre dextérité, mais outre que je ne l'ai jamais eue approchante, depuis que je suis en Angleterre, la vie que j'ai menée était bien différente de celle que j'entreprends à cette heure; si Dieu ne me vient puissamment en aide, je ne sais ce que je dois espérer! »

On était au 25 mars 1647; le roi Charles était déjà vendu par les Ecossais; il avait été remis aux mains des commissaires du Parlement, et depuis un mois il était arrivé à Holmby-House, dans le comté de Northampton; l'armée écossaise se retirait lentement, emportant les 200,000 livres sterling, prix de sa trahison, mais humiliée, mécontente, irritée contre le roi qui n'avait pas voulu accepter le co-

venant, et contre le Parlement d'Angleterre qui l'avait obligée à se dégrader à ses propres yeux.

Au souci des affaires de son mari, la comtesse de Derby joignait celui de ses procès pour la succession de son frère, le comte de Laval, mort depuis peu, et dont les biens étaient réclamés par miss Orpe ; elle soutenait qu'il l'avait épousée secrètement, et, à la grande indignation de lady Derby, la reine Henriette-Marie la protégeait ouvertement : « Je vous puis assurer que jamais la reine d'Angleterre n'a vu cette femme dans ma maison, écrit la comtesse à sa belle-sœur; elle n'y a jamais été qu'un matin, et quand il n'y avait personne; quand la reine m'en a parlé, je lui ai toujours disputé que je n'y croyais pas (au mariage), et s'il y avait telle chose, un mariage clandestin n'était jamais tenu bon; elle ne se souvient pas comme elle fit défaire de sa propre autorité un mariage avec la sœur de La Harpe, qui avait épousé un des neveux de sa nourrice, et fit menacer un prêtre irlandais de le faire pendre pour avoir fait une telle chose. »

Cette nourrice de la reine Henriette-Marie avait sans doute une grande influence auprès de sa maîtresse, car c'était le mariage du frère de miss Orpe

avec une des filles de cette femme qui valait à celle-ci la protection de la reine, protection moins efficace en France qu'en Angleterre, car elle ne pouvait pas menacer les juges de les faire pendre. C'est en voyant ces effets du pouvoir absolu dans des mains étourdies et peu scrupuleuses qu'on arrive à comprendre l'indignation et le soulèvement des peuples : « Je n'ai pas vu sans étonnement le procédé de la reine d'Angleterre dans notre procès, dit la comtesse, dans une autre lettre ; à ce que je puis voir, elle s'est fait plus de tort qu'à nous, et tout le monde en a honte ; le prince électeur me vient voir aujourd'hui, et je ne me pourrai jamais empêcher de lui dire ce que je pense du prince Rupert en cette affaire. » En dépit de ces puissants protecteurs, miss Orpe fut déboutée de ses prétentions, et la succession du comte de Laval fut partagée, non sans quelques difficultés, entre son frère et sa sœur.

Les affaires publiques prenaient une nouvelle face encore bien confuse et plus troublée que jamais ; le Parlement, maître désormais du roi, et redoutant l'influence croissante des généraux, avait voté le licenciement de l'armée, à l'exception de ce qu'exigeaient la guerre d'Irlande et le service des garnisons.

Ce n'était point là le fait du parti indépendant qui puisait sa force dans l'armée, ni de l'habile chef qui commençait à y exercer une autorité prépondérante.

De Londres, où il avait repris sa place au Parlement, Cromwell poussait l'armée à la résistance ; la comtesse de Derby raconte ainsi à sa belle-sœur le résultat de ses menées : « L'armée a refusé de se débander, ce devait être hier le jour que l'on devait commencer par licencier le régiment du général, (Fairfax n'était point désigné pour la guerre d'Irlande) ; le Parlement avait ordonné des commissaires pour cela, et les avait envoyés où le régiment avait son quartier; mais quand ils sont venus sur les lieux, ils n'ont trouvé personne, et toute l'armée est en corps ; ils ont choisi deux hommes de chaque compagnie où ils s'assurent le plus pour en former une espèce de conseil ; ceux des officiers qui refusent de faire ce qu'ils veulent, ils sont licenciés ; le général est avec eux, et a envoyé une lettre d'excuse aux commissaires de ce qu'il ne les rencontrait point ; ils ont mandé au Parlement qu'il leur permît de retourner et sont revenus; ce qu'il en adviendra, Dieu le sait ; je le supplie que ce soit pour sa gloire, mais je crains bien que cette action ne soit pas la fin de

nos misères ; nous avons une consolation, que nous ne saurions être pis ; l'on ne pense pas dans cet embarras aux cas particuliers, mais on ne laisse pas de m'assurer que nos affaires ne se fassent avec l'aide de Dieu. »

Pendant que lady Derby écrivait à sa belle-sœur, le 2 juin 1647, un homme inconnu portant l'uniforme des gardes de Fairfax, était arrivé à Holmby-House. On lui avait demandé qui il était : « le cornette Joyce, j'ai à parler au roi.—De la part de qui ? demandèrent les commissaires du Parlement en résidence auprès du roi. — De la mienne. » — On se mit à rire. « Il n'y a pas là de quoi rire, dit Joyce, je ne suis pas venu pour prendre vos avis, je veux parler au roi sur-le-champ. » Les commissaires commandèrent de baisser les herses, mais derrière Joyce était arrivé un corps de cavalerie, fraternisant déjà avec la garnison du château ; ils étaient venus, disaient-ils, par ordre de l'armée, pour mettre en sûreté la personne du roi qu'on voulait emmener à Londres afin de susciter une nouvelle guerre civile. Les commissaires étaient sans force, Joyce prit possession du château, il était midi, il mit partout des sentinelles, puis s'éloigna. Le soir, quand il revint,

il était tard, le roi était couché, mais Joyce insista pour le voir; Charles le fit entrer dans sa chambre à coucher ; ils eurent une assez longue conférence en présence des commissaires, le soldat indépendant était brusque et résolu, mais sans insolence : « A demain, monsieur Joyce, dit le roi en le congédiant, je partirai volontiers avec vous si vos soldats tiennent tout ce que vous m'avez promis. »

A six heures, le roi était debout, au haut du perron. « Où est votre commission, monsieur Joyce? dit le roi. — La voilà, sire. — Où? — Là. — Où donc? — Là, derrière moi, » et il montrait ses soldats. « Jamais, dit le roi en souriant, je n'avais encore vu une telle commission, elle est écrite, j'en conviens, en beaux caractères et fort lisibles; mais sachez que pour m'emmener, il faudra que vous employiez la violence si vous ne me promettez que je serai traité avec respect et qu'on n'exigera rien qui blesse ma conscience ou mon honneur. « Rien ! Rien ! » s'écrièrent les soldats. — « Ce n'est point notre maxime, dit Joyce, de contraindre la conscience de personne, encore moins celle de notre roi. » Et il fut convenu entre le monarque et les soldats qu'on le mènerait à Newark. Fairfax avait tout ignoré, l'affaire avait été

conduite par Cromwell et Ireton, ce qui n'empêcha pas Cromwell de jurer au Parlement devant Dieu, les anges et les hommes, que jusqu'à ce jour, Joyce lui était aussi étranger que la lumière du soleil à l'enfant dans le sein de sa mère.

Le roi aux mains de l'armée! Le coup était terrible pour le parti presbytérien, naguère encore tout puissant et qui se voyait débordé par un pouvoir nouveau bien plus résolu et indomptable que lui : « Tout a bien changé de visage ici depuis un mois, écrit lady Derby à la duchesse de la Trémoille, le 21 juin 1647, et presque hors de l'imagination, les peuples étant tellement animés contre le gouvernement présent et le témoignant avec tant de liberté à la porte des deux maisons du Parlement que plusieurs en ont été en danger; et quoique leur garde redouble, cela n'empêche pas qu'on ne les injurie, et même ceux qui sont pour leur sûreté se moquent et animent les autres. A ce qu'ils disent, l'approche de l'armée de Londres met bien du désordre dedans, dont plusieurs sont sortis en toute hâte, pensant que l'on serait à la guerre. L'on avait déjà choisi les généraux (Massey, Waller, Hollis); mais la ville de Londres ne s'accorda pas avec le Parlement et veut que l'on donne tout con-

tentement à l'armée, et ont empêché jusqu'à cette heure aucune résolution de guerre, dont chacun parle diversement de leurs desseins; mais ils disent qu'ils veulent ramener le roi et avoir l'honneur de cela et de faire une bonne paix où l'on ne reconnaîtra plus les différences des partis, et j'espère que nos affaires s'accommoderont dans cela, si Dieu plaît, et qu'il lui plaise de conduire tout pour sa gloire! J'ai reçu des lettres de l'île de Man, et chacun les estime bien heureux, et même les plus employés dans les affaires présentes qui sont plus incertaines que jamais, ce qui me fait estimer mon fils très-heureux d'avoir l'honneur d'être près de vous; je n'ai point de procuration de monsieur son père, seulement une lettre où il me dit que tout ce que je ferai pour ce qui regarde ses soumissions au Parlement, il l'avouera, et autres choses semblables, mais il n'y a nulle relation à nos affaires de France.... Le roi est toujours avec l'armée, et les changeables résolutions du Parlement pour sa demeure, tantôt à un lieu, tantôt à l'autre, ne sont suivies de l'armée que comme ils trouvent bon, et professent qu'ils ne veulent point forcer sa personne, et ils lui permettent d'avoir ses domestiques et chapelains; le duc de Richmond a

couché en sa chambre de lit. Le Parlement fulmine contre l'un et l'autre, mais pourtant donne force suffrages à ce que désire l'armée qu'ils nomment la leur, et ont effacé de leurs registres toutes les choses qui avaient été résolues contre l'armée qui, par leurs déclarations, disent qu'ils veulent remettre le roi et sa maison dans leurs droits, maintenir ceux du Parlement et la liberté du sujet, et ne veulent point la ruine du parti du roi, ce qui a fait que les seigneurs ont ôté déjà monsieur votre beau-frère de l'exception, et aujourd'hui, ils sont après à faire de même pour d'autres; il passa sans aucun empêchement; mais la maison des communes n'a encore rien fait, cela ne lui ayant point été encore envoyé de celle des seigneurs; mais l'on me fait espérer qu'il n'y aura pas de difficulté avec l'aide de Dieu. Je crois que vous aurez déjà appris comme onze de la maison des communes ont été accusés de l'armée et le Parlement, suivant leur désir, a fait qu'ils se sont exemptés de ne plus s'asseoir avec eux, ce qui est un tel changement que ce n'est pas croyable, car c'étaient les principaux (Hollis, Stapleton, Maynard, etc.), et ceux qui menaient tout; il y en a de si grands pour ce qui est du Parlement que, si je ne les voyais et oyais, per-

sonne ne me pourrait persuader, car ils sont dans le mépris et la haine de chacun, et sont affrontés tous les jours dans leurs maisons, et particulièrement en leurs personnes, ce qui a fait doubler leurs gardes ; ce qui en adviendra de tous ces désordres, cela passe ma capacité, mais je vous puis assurer que l'armée ne se débandera pas que tout ne soit accommodé et que le Parlement ne soit fini et un autre appelé. Voilà tout ce qu'on peut dire. »

Les espérances de la comtesse de Derby sur la bonne volonté de l'armée pour le roi, destinées à être si cruellement déçues, n'étaient cependant pas absolument dépourvues de fondement : « Quelques-uns des chefs, Cromwell et Ireton surtout, dit M. Guizot, trop clairvoyants pour se flatter que leur lutte avec les presbytériens fût à son terme et leur victoire assurée, s'inquiétaient de l'avenir, calculaient toutes les chances, et cherchant partout un dénouement à cette crise, se demandaient si la faveur du roi relevé par leurs mains ne serait pas pour leur parti la meilleure garantie, pour eux-mêmes le plus sûr moyen de fortune et de pouvoir.» «Le roi est toujours à quinze lieues d'ici, à Eversham, écrit lady Derby ; les princes et princesses, ses enfants, partirent hier

pour le voir, et ne doivent revenir que demain. La permission en a été demandée par sir Thomas Fairfax au Parlement, qui eût déclaré tout autre ennemi du public qui eût osé faire cette demande; pour son esprit, on en parle diversement, mais son courage est sans doute, et a grand soin de tenir ce qu'il promet; mais en ceci, il agit avec l'armée, qui, jusqu'à présent, a fait faire ce qu'elle veut au Parlement. Il y en a qui disent que le dessein de l'armée est d'ôter tous ceux qui ont de contraires opinions que la leur, et qu'après, ils seront conduits par ce qui restera du Parlement. Le roi a toutes sortes de libertés; les ambassadeurs le voient comme au passé, le prince électeur l'a été voir, et devant qu'il fût dans l'armée, c'était des crimes d'y penser. Hier, l'on passa au Parlement une confirmation de la généralité de sir Thomas Fairfax, et l'augmentation lui donnant pouvoir sur toutes les forces du royaume; il n'avait devant cela que le commandement sur son armée où il était en personne, et ainsi, il disposera de toutes les garnisons qu'il a déjà pour la plupart sous son pouvoir..... Le roi a témoigné une grande joie à la vue des princes ses enfants, et il y a eu de grandes tendresses de part et d'autre; la petite princesse (Elisa-

beth) fit un compliment au général qu'elle vit à l'improviste fort à propos, et témoigna beaucoup d'esprit ; ils en ont tous fort, surtout le plus jeune prince (le duc de Gloucester.) »

Le séjour de lady Derby à Londres se prolongeait, ses affaires n'avançaient pas, elle souffrait de la solitude imposée à son mari dans l'inaction où il languissait déjà depuis deux ans. Ce fut sans doute à cette époque qu'il écrivit pour son fils une série d'instructions très-curieuses pour le gouvernement du petit royaume de l'île de Man : « Ceci a été naguère gouverné par des rois du pays, dit-il ; ils furent convertis au christianisme par saint Patrick, apôtre de l'Irlande, et sir John Stanley qui le posséda le premier dans notre famille, prit dans les lettres-patentes le nom de roi de Man ; ses successeurs en firent de même jusqu'au temps de Thomas, second comte de Derby, qui, pour de bonnes et sages raisons, jugea convenable de quitter ce titre.

« Je ne connais point de sujet qui possède une royauté aussi importante que celle-ci, et de peur qu'on ne vienne à la trouver trop importante, observez cette règle qui vous aidera à la conserver : craignez Dieu, et honorez le roi.

« Quand je me trouve sur le sommet du mont Baroule, et qu'en me tournant à droite et à gauche, j'aperçois l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande et le pays de Galles, il me semble que c'est une grande pitié de voir plus de royaumes à la fois qu'aucun lieu connu sous le ciel n'offre aux regards, pour en tirer si peu de profit.

« Je me suis informé de la raison trop tard, ce que je me reproche, car celui qui ne soigne pas ce qu'il a n'est pas digne de le posséder; et je me suis convaincu que cette île ne deviendra jamais florissante tant qu'un commerce ou des manufactures n'y seront point établis; vous pourrez y attirer des étrangers ou engager les naturels à s'en occuper, mais rien ne prospérera tant que vous n'en aurez pas vous-même donné exemple. Vous pourrez ainsi, non-seulement devenir riche, mais enrichir les autres; en faisant travailler la population, vous détruirez l'oisiveté et la mendicité; là où vous avez un habitant, vous en aurez plusieurs, chaque maison deviendra un village, chaque village une ville, la mer sera couverte de vaisseaux, et la contrée d'habitants, au grand avantage du pays tout entier. »

A ces conseils pratiques, le comte de Derby ajou-

tait ses directions pour le progrès moral de la population : « Choisissez pour votre évêque un homme respectable et pieux, qui veille attentivement à ce que le clergé fasse son devoir; mais ne choisissez pas un prêtre ayant déjà un bénéfice en Angleterre, afin que vous puissiez l'obliger à résider. La vie est si bon marché ici que je connais peu d'évêques en Angleterre dont l'existence doive être plus facile que celle du vôtre, et n'oubliez pas que votre prérogative étant très-étendue, vous en avez d'autant plus de responsabilité.

« Si vous établissez une université, comme j'en avais eu le dessein, vous pourriez rendre service aux nations qui nous entourent, nous attirer des amis et enrichir le pays, ce qui finit toujours par amener quelque chose dans la bourse du seigneur; la vie étant bon marché, et cependant facile, les tentations à l'oisiveté ou au luxe peu abondantes, on pourrait se procurer ici une bonne éducation aux meilleures conditions, ce dont je vous entretiendrai au long, s'il plaît à Dieu que je vous revoie et que je me trouve en repos ! »

Pendant que le comte de Derby préparait pour son fils absent ces conseils empreints de tant de sa-

gesse pratique, pendant qu'il lui adressait pour sa conduite personnelle et pour sa vie tout entière, des directions aussi minutieuses que sensées, la solitude où le laissait l'absence de sa femme allait devenir plus profonde encore. On était au mois de septembre 1647, lorsque le Parlement accorda enfin aux enfants de lord Derby, pour leur entretien personnel, ce qu'il avait d'abord concédé, puis retiré, aux familles de tous les délinquants, savoir le cinquième des revenus de leur père. Ils en avaient fait requête depuis près de deux ans, lorsque cette largesse leur fut attribuée sur le manoir héréditaire de Knowsley. Catherine et Amélie Stanley y furent aussitôt envoyées par leur père, il ne gardait avec lui que lady Mary et ses fils Edouard et William. Une lettre de Fairfax avait fait vider les lieux au major Jackson qui s'était établi dans le château avec sa famille, et l'ordre avait été donné aux gardiens de veiller à ce que ledit major Jackson ne détruisît rien dans la maison ni dans le parc avant d'en sortir, injonction qui semble indiquer un certain mécontentement de la part de cet officier. La comtesse de Derby était toujours à Londres, poursuivant sa grande affaire lorsqu'elle écrivit le 14 mars 1648 : « On me conseille d'aller en Lancaster et de

tâcher à y vivre sur ce peu que l'on a alloué à mes enfants, car je ne reçois point d'argent et j'espère que ma présence en facilitera le moyen, étant plus près et sur les lieux; il faudra vivre de ménage et se servir de ce peu que l'on a. »

Dans la même lettre, elle donne le plus curieux tableau de la confusion qui règne en Angleterre sur les questions religieuses : « Pour mon mari et moi, en ce qui regarde la religion, elle est, grâce à Dieu, si bien engravée dans notre cœur que rien, avec sa grâce, ne l'en pourra ôter, et si le Parlement avait ce dessein de religion et de la gloire de Dieu que vous croyez qu'ils ont, sans doute ils n'auraient pas la cruauté et l'injustice qui est le but de toutes leurs actions; et pour la religion, ils ont abusé ce peuple jusqu'à cette heure qu'ils reconnaissent leur erreur et gémissent sous le faix de leur tyrannie; même ceux qui ont été les plus affectionnés à leur parti déplorent leur misère et la nôtre, et serait malaisé de vous dire quelle est leur créance, y ayant autant de religions que de familles. La *Test* est publiquement maintenue; livres imprimés qui dénient le Saint-Esprit; les personnes connues qui l'ont fait faire sans punition; les commandements de Dieu laissés,

la confession de foi de même, l'oraison dominicale négligée et nullement nécessaire à être dite, les sacrements administrés selon la fantaisie de chaque personne, le ministère négligé, chacun qui s'imagine pouvoir prêcher sans aucun examen le peut faire et même les femmes, le baptême négligé et point administré aux enfants, et autres choses pires qui font frémir tous ceux qui ont encore quelque reste de religion d'en voir l'abus. Pour nos malveillants, nous en avons, mais pas plus que les seigneurs qui sont du Parlement, y étant le dessein des communes de n'en avoir plus et de faire chacun égal, ce qu'ils reconnaissent, mais ne savent pas le moyen d'y remédier. Si vous pouviez ouïr le mécontentement d'un chacun, vous ne le pourriez presque croire; je parle de ceux qui ont tout aventuré pour le Parlement, et des plus ennemis du parti du roi; à tel point que si les Écossais viennent, comme on le veut croire, il y en aura peu qui ne se joignent avec eux, ce qui a fait changer depuis peu tous les gouverneurs qui avaient été les plus affectionnés au Parlement, pour y mettre des gens qui ne regardent qu'à leur faction, et quoi qu'ils aient résolu dans le Parlement, si l'armée ne le trouve bon, il faut qu'ils changent, tellement

qu'un jour défait ce que l'autre a fait; cela n'est pas croyable qu'à ceux qui le voient, et quand j'en étais éloignée, l'on eût eu de la peine à me le persuader. Si j'avais l'honneur de vous voir et de vous entretenir deux heures, je m'assure que vous seriez bientôt persuadée de la vérité et déploreriez de voir la religion protestante souffrir et les papistes en faire leur profit; je ne fais point de doute que la reine ne fasse ce qu'elle peut pour sa religion, mais je crois qu'elle doit considérer qu'elle ne peut l'avancer; elle a un grand malheur, car ceux de sa religion ici sont très-mécontents d'elle et disent qu'elle les a ruinés. Ils sont aussi peu satisfaits du roi. »

Le drame approchait de sa fin tragique; les espérances des royalistes étaient près de sombrer d'un seul coup; le roi avait passé deux mois et demi à Hampton-Court, d'abord entouré de l'ancienne pompe de sa cour, visité librement par ses enfants et par ses amis : « J'ai vu hier le roi, qui est la seconde fois depuis qu'on le peut voir, écrivait lady Derby au mois de septembre 1647, il a bonne espérance de ses affaires; les princes ses enfants le voient deux ou trois fois la semaine, n'étant qu'à trois milles de Hampton, qui est la plus belle de ses maisons. »

Cromwell et Ireton négociaient avec le roi, à la sourde colère du parti indépendant; bientôt le mécontentement éclata et le plus indomptable des révolutionnaires puritains, John Lilburne, se chargea de l'exprimer au général. Cromwell se souciait peu des reproches de Lilburne, mais il savait l'importance des opinions que le puritain servait, et il modéra les allées et venues des gens du roi auprès de lui. Charles multipliait les offres, mais en même temps et dans son incurable duplicité, il négociait avec l'Écosse où l'on espérait toujours lui faire accepter le covenant, et il écrivait à la reine, dans une lettre que Cromwell fit saisir : « Je suis seul au fait de ma situation; sois tranquille sur les concessions que je pourrai faire, je saurai bien, quand il en sera temps, comment il faut se conduire avec ces drôles-là; au lieu d'une jarretière de soie, je les accommoderai d'une corde de chanvre. » Il ajoutait qu'il croyait traiter plutôt avec les presbytériens écossais qu'avec l'armée. Cromwell et Ireton eurent aussitôt pris leur parti; dès lors la cause du roi était perdue. Sa personne le fut bientôt comme sa cause.

Malgré l'espérance qu'il attachait encore à ses secrètes manœuvres, Charles était inquiet du chan-

gement qui se manifestait autour de lui. Plus de conseillers fidèles, ils avaient reçu l'ordre de s'éloigner; ses serviteurs même lui avaient été retirés, ses gardes étaient doublés, il redoutait un assassinat et les avis lui en arrivaient tous les jours. On lui recommandait de se méfier des dispositions des soldats à son égard; de sombres projets commençaient à circuler dans les rangs inférieurs de l'armée; le danger devenait pressant. Le 11 novembre, le roi, se dérobant tout d'un coup à ses gardes, sortit secrètement du château et s'enfonça dans la forêt; deux de ses affidés, Ashburnham et Berkeley, avaient été prévenus et lui amenèrent des chevaux. Après de longues hésitations, Charles se décida à se réfugier dans l'île de Wight; on résolut d'avertir le gouverneur; il résista d'abord à l'idée de recevoir le roi, protestant de sa fidélité à l'armée qui lui avait confié ce poste. Le roi était à Titchfield, sur la côte, dans un château appartenant à la mère du comte de Southampton. Le gouverneur de l'île de Wight, le colonel Hammond, finit enfin par céder, il consentit à aller trouver le roi. Mais à la nouvelle de son arrivée, Charles parut fort troublé : « Tu m'as perdu, John, dit-il à Ashburnham; ne vois-tu pas que je ne puis

plus bouger? — Sire, dit Ashburnham désolé, Hammond est là avec un seul homme, il serait facile de s'en assurer. — Quoi donc! dit le roi, voulez-vous le tuer? il aurait hasardé sa vie pour moi, et on pourrait dire que je l'en ai indignement privé; non, il est trop tard pour prendre un autre parti, il faut s'en remettre à la volonté de Dieu. » Le roi alla au devant du colonel, et se remit entre ses mains d'un air ouvert. On l'assura que la population de Carisbrooke lui était toute dévouée, qu'une poignée d'hommes gardait le château et qu'il serait toujours facile de s'échapper. Le roi reprit confiance : « Après tout, dit-il à Ashburnham, ce gouverneur est un galant homme, je suis ici à l'abri des agitateurs, je n'aurai, je crois, qu'à m'applaudir de ma résolution. »

Le roi était à peine arrivé à Carisbrooke que les dissensions de l'armée éclatèrent. Au rendez-vous de Ware, l'un des trois points de réunion assignés aux troupes pour s'entendre avec leurs officiers, les agitateurs avaient soulevé une sédition; les soldats demandèrent la dissolution du Parlement, la république, la liberté religieuse absolue, des élections tous les deux ans. Cromwell et Fairfax avaient réussi

à ramener au bon sens sept régiments, deux résistaient encore. Cromwell choisit dans leurs rangs quatorze des plus mutins et fit fusiller l'un d'eux en tête de l'armée; tout le monde rentra dans l'ordre, mais le triomphe était précaire, les soldats s'agitaient, excités par les meneurs révolutionnaires; les chefs presbytériens voyaient avec méfiance tout succès de Cromwell; Berkley, dépêché par le roi pour féliciter les généraux de leur victoire, fut reçu avec froideur : le parti de Cromwell était pris.

Le roi n'avait pas pris le sien. Les Chambres venaient de décider quatre propositions à lui présenter; s'il les acceptait, reconnaissant ainsi la légitimité de la guerre qu'on lui avait faite, il devait être admis à traiter en personne avec le Parlement. En même temps, les commissaires écossais le faisaient engager sous main à refuser ces propositions offensantes, lui promettant de meilleures conditions au nom de l'Écosse. Les serviteurs intimes de Charles le pressaient de s'enfuir, un bâtiment envoyé par la reine croisait dans les eaux de l'île : « Il faut attendre, dit Charles à Berkley, qui lui rapportait de Londres des nouvelles alarmantes; je veux en finir avec les Écossais avant de quitter le royaume; s'ils me voyaient

hors des mains de l'armée, ils seraient bien plus exigeants. »

Les commissaires écossais et ceux du Parlemen arrivèrent presque en même temps à Carisbrooke. Pendant que le roi négociait ouvertement avec les parlementaires, il concluait en secret avec les Écossais un traité qui promettait au roi l'intervention d'une armée écossaise que les Cavaliers de tout le royaume soutiendraient de leurs efforts; le régime presbytérien devait être établi en Angleterre pour trois ans, à l'exception de la maison du roi; à l'expiration de ce terme, on devait discuter la constitution définitive de l'Église. Le traité signé et caché dans le jardin, le roi voulut remettre à lord Denbigh, président des commissaires parlementaires, une réponse cachetée aux quatre propositions. Celui-ci s'y refusa, et le roi fut obligé de lire à haute voix son message; il repoussait absolument les bills soumis à sa sanction et demandait à traiter en personne, sans être tenu d'accepter des conditions préalables. Les commissaires se retirèrent, et au moment où le roi s'entretenait avec Berkley et Ashburnham des projets d'évasion préparés pour la nuit suivante, le gouverneur donnait à tous les serviteurs de Charles

'ordre de quitter l'île sur-le-champ; les portes du château furent fermées et les gardes partout doublées. Charles Stuart était prisonnier; on osait, même au Parlement, prononcer le nom d'une république.

Charles était prisonnier, mais le bruit de sa servitude lui suscitait de nouveaux défenseurs; des soulèvements nombreux se manifestèrent à l'ouest comme dans le nord, et le 8 juillet l'armée écossaise, fidèle au traité de l'île de Wight, entrait sur le sol anglais, sous les ordres du duc de Hamilton. Les chefs républicains, en dépit des méfiances que leur inspirait Cromwell, sentirent que lui seul pouvait lutter contre le danger; il se porta rapidement vers le nord, battit les insurgés anglais sous les ordres de Langdale, le 17 août; puis réuni à Lambert, il rejoignit les Écossais à Wigan; le 18, il tailla en pièces l'arrière-garde, et, avançant toujours, il remporta enfin une dernière victoire à Warrington; l'infanterie écossaise se rendit tout entière; Hamilton tenta de s'évader avec la cavalerie, il fut pris et fait prisonnier. Toute trace d'invasion avait disparu, mais Cromwell entra en Écosse pour enlever aux presbytériens royalistes leurs moyens d'action et leur der-

nier espoir de salut. Trois mois plus tard, il revenait triomphant au quartier général, et le roi, enlevé le 29 novembre de Newport, où le Parlement lui avait garanti sa sûreté, était enfermé par ordre de l'armée au château de Hurst, dans un appartement si sombre qu'il y fallait des flambeaux en plein midi, et sous la garde du colonel Ewers, geôlier farouche et menaçant.

Pendant que le malheureux roi marchait de scène tragique en scène tragique à la consommation du sacrifice, toujours plein de ce courage et de cette dignité grave qu'il avait trouvés au fond de la coupe d'amertume, ses partisans et ses amis payaient le prix de leur dévouement à sa personne et à sa cause. La comtesse de Derby était retournée auprès de son mari : « La nécessité m'éloigne de ce lieu, avait-elle écrit à sa belle-sœur le 25 mars 1648, et aussi que nos amis du Parlement me le conseillent, disant qu'il n'y a point de doute que nos affaires se fassent d'elles-mêmes ; il y a un gentilhomme qui a été admis à traiter pour son bien qui est en pareil état que nous sommes, après avoir présenté requête, mais on l'a taxé trop haut et ainsi il n'a pas encore consenti à payer l'argent ; mais je suis avisée de ne

rien faire. Il y a un tel mécontentement général que ceux qui sont en poste d'autorité disent en confidence que les choses ne peuvent demeurer sans changement. »

CHAPITRE VII

Quinze mois s'écoulent, et quels changements! Pas un mot de la comtesse de Derby à sa belle-sœur pendant cette époque terrible. N'a-t-elle point écrit, ou les lettres ont-elles été perdues? On ne sait, mais le procès du roi, sa mort et les premiers mois de la république restent enveloppés dans le silence et dans le deuil. Un seul cri d'indignation part de l'île de Man et c'est lord Derby qui l'a poussé. Les parlementaires avaient encore une fois tenté d'ébranler sa fidélité; le roi qu'il avait servi était mort; Ireton lui écrivit pour l'engager à rendre l'île de Man au Parlement, lui promettant à ce prix la libre jouissance de tout le reste de ses biens. Voici quelle fut la réponse du comte :

« Monsieur, j'ai reçu votre lettre avec indignation et je vous réponds avec mépris; je ne puis que me demander avec étonnement ce qui a pu vous donner l'espérance de me voir, comme vous, devenir traître à mon souverain, puisque vous ne pouvez ignorer la manifeste résolution de mes actions passées au service du feu roi, desquels principes de loyauté je ne me suis en aucune façon départi. Je dédaigne vos offres, je méprise votre faveur, j'abhorre votre trahison, et je suis si éloigné de vous rendre cette île pour votre avantage, que je la tiendrai jusqu'à la dernière limite de mes forces pour votre destruction. Tenez ceci pour ma réponse définitive et vous gardez de toute autre sollicitation, car si vous me poursuivez par des messages de cette nature, je brûlerai le papier et je pendrai le messager. Telle est la résolution inébranlable, et telle sera la politique invariable de celui qui regarde comme sa plus grande gloire de rester le loyal et obéissant serviteur de Sa Majesté.

« DERBY. »

Castletown, 12 juillet 1649.

Pendant qu'il envoyait au général Ireton cette hautaine réponse, lord Derby faisait imprimer à

Londres une déclaration en quelques pages, exprimant la même résolution et se terminant par cette phrase : « Je déclare donc ici que, selon les limites de mon pouvoir, je m'efforcerai fidèlement de conserver cette île pour l'avantage de Sa Majesté, au détriment des rebelles et de tous leurs complices, et que j'invite cordialement tous mes alliés, amis et connaissances, tous mes tenanciers des comtés de Lancaster et de Chester et autres lieux, ainsi que tous les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, à faire de cette île leur refuge et rendez-vous général; ils y trouveront une réception assurée et tout l'encouragement que nécessiteront leurs qualités et situations, afin que nous puissions unir toutes nos forces pour détruire ces régicides, rebelles sans exemple, et ruiner leurs intérêts par terre et par mer. Aucune appréhension des dangers qui pourront menacer ma vie ou mes biens ne me peuvent troubler; en toute occasion, je me montrerai prêt, avec l'aide de Dieu, à témoigner mon zèle et ma loyauté à tous risques et périls, et j'aventurerai le tout avec d'autant plus d'empressement que, dans toutes mes actions passées au service de Sa Majesté comme à l'égard de la confiance qui m'a été témoignée, je n'ai jamais rien

fait qui éveille dans mon âme la moindre repentance [1]. »

Deux mois après cette déclaration de guerre, le 27 septembre 1649, la comtesse de Derby écrit à sa belle-sœur : « J'avais cru comme vous que nos affaires étaient faites, et celui qui les avait acheminées à ce point nous en avait apporté la nouvelle avec toutes les assurances qui se donnent en pareille chose; son séjour ici fut de fort peu de jours, et à son retour en Angleterre trouva tout en pire état que jamais, et déjà quelques-unes de nos terres disposées, ce qui n'avait point encore été fait; et ne veulent donner aucune raison de ce changement qui a été causé par des requêtes pleines de faussetés que gens de peu ont présentées au Parlement, et quoique plusieurs disent et connaissent la fausseté de ces requêtes, ils ne veulent entendre aucune raison. Chère sœur, si vous saviez la vérité seulement en partie, vous changeriez bien d'opinion; les sectes dont vous parlez augmentent de jour en jour, et cela fait dresser les cheveux en la tête d'y penser; l'Alcoran s'imprime avec permission, et de dénier Jésus-Christ est ordinaire, et

1. *State trials*, procès du comte de Derby.

qu'il n'y a point de Dieu, mais seulement l'âme du monde, et je ne sais point cela par ouï-dire, mais j'ai entendu ce blasphème. Pour le baptême, l'on se moque de cela. C'est assez parler de ces choses qui font saigner le cœur de ceux qui ont encore quelque reste de religion; l'on menace fort ce pauvre lieu et nous ferons tout notre pouvoir pour le défendre avec la grâce de Dieu qui connaît comme mon mari et moi préférerons toujours sa gloire à nos intérêts particuliers, et la religion que j'ai toujours professée à toute autre. Quelle consolation ce me serait si je vous pouvais dire nos peines que je m'assure que vous auriez pitié, et que nos souffrances vous toucheraient et vous feraient détester la malice de nos ennemis et plutôt ceux de Dieu et de la vraie religion! Dieu n'abandonnera pas son Église, et l'Évangile ne promet pas les bénédictions temporelles pour marque de la bonne cause; c'est par tribulations et misères qu'il nous faut parvenir aux cieux; je m'y prépare avec joie, et rien ne la diminue que le père et mes pauvres enfants; mais j'espère que Dieu les secourra et que ceux à qui ils ont l'honneur d'appartenir ne les laisseront pas périr; et puisqu'ils ne leur peuvent assister contre leurs ennemis, à ce que je crois, ils auront

au moins pitié de leurs misères. Chère sœur, pardonnez aux ressentiments d'une mère affligée qui vous découvre son cœur oppressé de douleur et vous demande votre assistance au nom de Dieu. (En chiffres.) La seule cause de leur malice contre nous, c'est qu'ils voudraient avoir cette île, et quand nous serons en leur pouvoir, nous ôter la vie et nos biens; mon souhait est d'être maintenus de quelque bon État ou prince étranger; mais il faut implorer votre secours et conseil, en la détresse extrême où se trouve notre pauvre famille.... Celui qui avait apporté la nouvelle de notre composition avait aussi apporté un passeport pour mon mari, pour retourner en Angleterre, et s'il s'en fût servi, sa vie était en hasard; jugez par là à quelles gens nous avons affaire et de l'intégrité de leurs intentions! »

Tant de douleurs minaient la santé de lady Derby; elle était déjà malade lorsqu'elle écrivait la lettre que nous venons de lire; quelques lignes seulement du 15 octobre nous la montrent plus souffrante; elle écrit le 30 décembre : « J'ai été sept semaines sans dormir que fort peu, et sans prendre nourriture, tellement que Dieu m'avait fait la grâce de me résoudre avec contentement de quitter ce monde,

m'ayant fait celle de me donner une très-ferme assurance du pardon de mes péchés par le mérite de son Fils, avec une très-entière confiance de mon salut et des joies à venir. Mais il y a plu me conserver encore dans ce misérable monde, et j'espère qu'il me fera la grâce d'employer cette vie qu'il m'a miraculeusement rendue pour sa gloire. Ce m'a été un très-grand repos de conscience durant ma maladie d'avoir souffert en si bonne et sainte cause, et ne changerais pas, pour toute celle de nos persécuteurs, la moindre joie que j'aie ressentie, puisque la prospérité des méchants n'est que pour un moment. J'espère, chère sœur, que, par les miennes, vous avez appris la vérité et l'intention que l'on a pour la religion en Angleterre (la duchesse de La Trémoille avait évidemment été séduite par les protestations pieuses de Cromwell), et permettez-moi de vous dire que rien ne m'a jamais plus touché le cœur que de voir que vous aviez une créance si contraire à ce qui se professe en Angleterre et autres places où ces monstres ont pouvoir; il n'y a semaine qu'il n'y ait quelqu'un de leur parti ici, et de les voir parler est une chose incrédible; des blasphèmes qu'ils disent, et comme ils tournent la sainte Écriture, assurant

que, quand ils sont en un état de salviation, quelques méchancetés qu'ils fassent, c'est par l'inspiration de l'esprit qu'ils nomment saint, et que chacun peut servir Dieu et avoir sa religion selon son plaisir, et que Christ et ses apôtres ont eu quelques lumières, mais eux sont venus pour raviver la religion, et que le presbytère a plus d'erreurs que n'avait l'Église d'Angleterre sous le gouvernement des évêques. Je vous proteste que ce que je vous écris est le plus souffrable de leurs doctrines, où l'on ne peut asseoir aucun fondement, puisqu'ils changent selon leur fantaisie ; et, pourvu qu'on ne parle point contre leur tyrannique gouvernement, toute sorte de vices les plus énormes et des hérésies les plus exécrables et non ouïes sont souffertes, et suis bien assurée que, si ceci continue, dans peu d'années la religion catholique sera pleinement professée en Angleterre; elle y est soufferte fort librement, et ceux de cette religion vivent paisiblement et jouissent de leurs biens. C'est trop vous importuner, chère sœur; il est vrai que, quand je suis sur ce discours, je puis difficilement en sortir. »

Les pronostics de la comtesse sur les progrès du catholicisme durent effrayer la duchesse de La Tré-

moille, qui lui avait écrit deux mois auparavant une lettre qui n'arriva dans l'île de Man qu'au mois de janvier 1650; le doute qu'elle exprimait mit sur-le-champ la plume à la main à lady Derby; elle écrivit le 20 janvier : « J'ai lu ce qu'il vous plaît me mettre en chiffres, pour ce qui regarde le roi (Charles II, proclamé en Écosse et en Irlande, au moment où le Parlement, mutilé par Cromwell, proclamait la république, était encore en Hollande); mais si vous ne vous êtes pas méprise sur la figure pour mon mari, je crois malheureusement l'autre; car, par toutes sortes d'assurances et de serments, croyez assurément, chère sœur, qu'il est autant protestant que jamais, et qu'il n'a aucune inclination pour la catholique, et de cela sur ma vie; mais, chère sœur, que ceux qui vous disent qu'il n'y en a aucune en Angleterre sont trompés! Je reçus hier une lettre d'une personne croyable, qui a toujours été de leur parti, qui me dit que l'un de leurs ministres qu'elle me nomme, et le lieu où il a prêché, dit et maintient en pleine église qu'il n'y avait point de plus grande divinité que lui, et comme il n'était point Dieu, que aussi n'y en avait-il point. On se plaignit au gouverneur de la ville, qui n'en fit faire nulle punition, si n'y a

aucun témoignage de le trouver étrange. Si vous entendiez l'anglais, je vous enverrais la lettre. Il y a un de nos gens, depuis peu revenu d'Écosse, qui a vu brûler plusieurs sorcières qui toutes affirmaient comme elles ont toujours combattu avec Cromwell, et autres ont dit la même chose en Angleterre, près de Newcastle; notre médecin y était présent quand cela arriva, et il y a un sorcier encore en prison à Édimbourg, qui affirme qu'il était présent quand Cromwell renia son baptême. »

Étrange mélange de foi et de superstition, de fermeté d'esprit et de crédulité haineuse! La huguenote et la grande dame souffrent également de ce débordement de liberté insensée; les catholiques et l'Alcoran se confondent dans son effroi et son mépris avec les athées, les niveleurs et les panthéistes. Quand on entend parler, au sein de la révolution d'Angleterre, de l'âme du monde et de la divinité de l'espèce humaine, on est tenté de s'écrier : « Rien n'est nouveau sous le soleil! »

Au milieu des souffrances, des angoisses et des terribles réalités qui entourent la comtesse de Derby, on s'étonne et l'on s'amuse un peu de trouver plusieurs lettres remplies de questions d'étiquette. Le

prince de Tarente venait de se marier; il avait épousé, le 1er mai 1648, Amélie de Hesse-Cassel, fille du grand-duc régnant; le duc de La Trémoille mettait en avant (au congrès de Munster, en 1643) des prétentions sur la couronne de Naples, par suite d'un mariage conclu en 1521 par François de La Trémoille avec la petite-fille de Frédéric III, roi de Naples; mademoiselle de la Trémoille allait être présentée à la cour, et le tabouret faisait question pour elle! Sa mère avait donc fait appel aux souvenirs de sa tante, et du fond de l'île de Man, après vingt-quatre ans passés loin de la France et de la cour, Charlotte de La Trémoille se lance avec ardeur dans la discussion. *Son* tabouret à elle avait fait question un moment. « Vous étiez à Paris, écrit-elle à sa belle-sœur, quand la reine mère (Marie de Médicis) me l'ôta, et ce fut ce même été, à Saint-Germain, qu'elle me le redonna, en disant que c'était de très-bon cœur, et qu'elle croyait que cela m'appartenait; M. le cardinal de Richelieu, qui se porta pour moi, en dit autant à madame ma mère, quand elle l'en alla remercier. Je l'ai depuis possédé chez les deux reines, au vu de toute la cour. » Le tabouret fut accordé à mademoiselle de La Trémoille, comme

on le lui devait, à la grande satisfaction de sa tante.

Pendant que le comte de Derby songeait à défendre l'île de Man, un serviteur du roi aussi fidèle et plus aventureux que lui, le marquis de Montrose, débarquait dans les îles Orcades, avec 500 hommes, pour soulever encore une fois une insurrection favorable à la cause de son maître. Ce maître négociait à Bréda, avec les commissaires du Parlement d'Écosse, presque tous ennemis mortels de Montrose; mais il avait écrit au marquis : « Je vous conjure de poursuivre vigoureusement, avec votre courage et vos soins accoutumés, les affaires que je vous ai confiées; ne vous laissez pas troubler par ce que vous pourrez entendre dire que je suis autrement disposé envers les presbytériens que je ne l'étais quand je vous ai quitté. Je suis toujours, je vous l'assure, dans les mêmes principes que vous m'avez vus, et je compte autant que jamais sur vos entreprises et vos efforts pour mon service. »

Charles II négociait donc, et Montrose se préparait à se battre sous une bannière portant l'image de la tête coupée du roi Charles Ier, avec ces mots : « Juge, Seigneur, et venge ma cause! » Mais déjà

la haine du gouvernement et la colère du peuple s'étaient soulevées contre Montrose; on rappelait les cruautés vraies ou fausses de sa campagne de 1645 en faveur de Charles Ier; le colonel Strachan marcha contre lui; Montrose se gardait mal, le combat fut court et eut le caractère d'une déroute plutôt que d'une bataille. Montrose eut son cheval tué sous lui; son ami, lord Ferndraught, lui donna le sien, et il s'enfonça dans la montagne. Quinze jours, il erra de chaumière en chaumière, tantôt accueilli avec ferveur, tantôt repoussé avec effroi; enfin, il fut découvert et arrêté sur les terres de Neal Macleod, qui le livra pour quatre cents balles de farine au Parlement écossais, et, le 17 mai, il arrivait à Leith, déjà condamné avant d'avoir été entendu par ses accusateurs. Le lendemain, Montrose entrait à Édimbourg, dans une mauvaise charrette, précédé par ses officiers liés deux à deux; comme on passait sous la maison du comte de Moray, le cortége s'arrêta un moment, et quelques personnes aperçurent derrière une fenêtre entr'ouverte le marquis d'Argyle avec ses amis. « Il avait voulu, dit M. Guizot, repaître ses yeux de l'abaissement de cet ennemi devant lequel il avait fui cinq ans auparavant. » Ce jour-là, l'abaissement

n'était pas pour Montrose, dont le maintien grave et calme imposait le silence et le respect à la multitude, naguère irritée, qui se pressait autour de sa charrette.

Le marquis de Montrose refusa de répondre à ceux qui l'interrogeaient jusqu'à ce qu'il sût où le roi en était de ses négociations avec le Parlement; on lui apprit que le traité était conclu et que le roi allait venir en Écosse. Il parut un peu ému, et ce fut le surlendemain seulement qu'il subit un simulacre de procès. L'exécution fut fixée au lendemain. Le 21 mai 1650, Montrose expirait sur le gibet comme un vil malfaiteur, fier et indomptable jusqu'au dernier moment. Son corps, divisé en quartiers, était placé sur les portes de la ville. Quinze jours après, le 2 juin, le roi s'embarqua à Teveere pour l'Écosse, ayant accepté le Covenant et le supplice de Montrose. Il avait livré son honneur et la vie de son serviteur pour conquérir une couronne; son père avait refusé jusqu'au bout de conserver à ce prix la sienne. « On nous assure le traité fait du roi avec les Écossais, écrit lady Derby en mai 1650, et qu'il doit bientôt venir en personne; si on eût su cette nouvelle deux jours plus tôt, la vie de M. de Montrose était sau-

vée; il a été en trois jours condamné et exécuté; il devait commander en Irlande s'il eût plu à Dieu de lui sauver la vie; je le supplie que cette action ne refroidisse point les esprits ! »

Le roi n'était pas encore débarqué en Écosse que déjà ses fidèles serviteurs voyaient redoubler leurs maux, gage funeste des sacrifices qu'ils devaient faire encore pour sa cause. « J'ai reçu, depuis ma dernière lettre, des nouvelles de vos nièces qui sont en Angleterre, écrit la comtesse de Derby le 8 juin 1650, qui ne m'affligent pas peu, et quoique je ne puisse penser à rien qui les peut soulager, je crois en trouver en vous disant mon déplaisir, puisque je sais que vous y participerez et y remédieriez s'il se pouvait. Il y a plus de deux ans, comme j'étais en Angleterre et que j'avais dessein de venir ici, je fus conseillée, avec quelque sorte de raison, de mander vos deux nièces Catherine et Amélie pour les laisser dans Knowsley en mon absence, afin qu'elles gardassent possession de la maison et eussent le revenu qui était accordé aux enfants des délinquants, c'est ainsi qu'on nous appelle (la pétition en réclamation de ce revenu est faite au nom des six enfants du comte de Derby), qui était la cinquième partie du

revenu du bien de leur père. Devant de les mander de ce lieu, j'eus le passeport du Parlement et du général (sir Thomas Fairfax), et sa protection pour mes filles, qui y ont été deux ans entiers sans qu'on leur ait fait aucun déplaisir ni à leurs gens; mais il y a trois semaines qu'un nommé Birch, gouverneur d'une petite ville nommée Liverpool, les vint prendre prisonnières et les mena en ladite ville, où elles sont sous garde avec leurs gens. Ils ne donnent aucune raison et l'on nous écrit que c'est qu'ils les croyent trop aimées, et que le peuple commençait à faire des requêtes au Parlement afin que M. leur père pût faire composition; à quoi je ne vois nulle apparence, car ils font tout avec rigueur, n'y ayant personne qui puisse sortir à six milles de chez eux s'ils n'ont permission, que l'on ne puisse tuer sans qu'ils soient coupables, et ils persécutent autant ceux qui ont été de leur parti avant cet horrible attentat contre le roi, que ceux de son parti, à quoi l'on reconnaît les justes jugements de Dieu. Voilà tout ce que je puis vous dire sur ce pitoyable sujet, chère sœur; j'ai recours à Dieu pour leur protection, et ne fais point de doute qu'il ne la leur donne; on dit qu'elles souffrent courageusement; je n'en fais point de doute pour l'aî-

née, mais pour ma fille Amélie, elle est maladive et appréhensive, et elle était sous un régime par l'ordonnance de M. de Mayerne (médecin auquel lady Derby avait grande confiance); le lieu où elles sont est fort vilain et en mauvais air, et très-mauvais logement; mais ces barbares ne considèrent rien que la continuation de leurs damnables desseins, que je crois que si tout ce qui était en enfer les eût inventés ils n'auraient pu faire pis. »

La haine de Bradshaw contre le comte de Derby avait imaginé ce moyen pour se satisfaire, mais le but de la persécution que subissaient les enfants du comte était facile à deviner; les souffrances des jeunes filles allaient croissant, on ne leur fournissait même pas du pain sur les revenus qui leur étaient alloués par le Parlement; sans la libéralité des pauvres royalistes ruinés et la fidélité de leurs serviteurs qui allaient mendier pour elles de maison en maison, lady Catherine et lady Amelia Stanley seraient mortes de faim. Elles se plaignirent enfin à Fairfax, qui leur avait toujours témoigné de la bonté, et il écrivit à cet effet au comte de Derby : « Si Sa Seigneurie veut remettre l'île de Man au bon plaisir du Parlement, ses enfants seront rendus à la liberté, il pourra

rentrer paisiblement en Angleterre et jouir de la moitié de ses revenus. » C'était plus que le comte de Derby ne pouvait espérer de sa requête au Parlement, mais l'île de Man était le joyau de la couronne des Derby, un asile sûr et calme dans un temps d'orage, un lieu où l'on reconnaissait encore l'autorité du roi et de l'Église; le comte répondit à sir Thomas Fairfax : « Je suis profondément affligé des souffrances de mes enfants; il n'est pas dans l'usage des nobles âmes de punir les enfants innocents pour les fautes de leurs pères; ce serait un acte de clémence de la part de sir Thomas Fairfax de me les renvoyer ou de les laisser passer soit en Hollande, soit en France; mais s'il ne peut faire aucune de ces choses, mes enfants se remettront à la miséricorde du Dieu tout-puissant, je ne les délivrerai jamais par une lâcheté[1]. »

Au milieu de ses angoisses pour ses filles, la comtesse de Derby nourrissait d'autres inquiétudes; son fils, lord Strange, avait quitté la France et s'était rendu en Hollande; il y vivait dans l'oisiveté, au grand déplaisir de sa mère : « Nous mandons à votre

1. *Historical account of the house of Stanley*, p. 111.

neveu de retourner en France, écrit-elle à sa belle-sœur, pour y voir une campagne, car cela est honteux à un jeune homme de son âge (il n'avait pas vingt-trois ans) de n'avoir encore rien vu, et l'on lui en a donné quelque attaque au lieu où il est, ce qui l'a piqué extrêmement et fait désirer de voir la guerre, et je ne le puis blâmer de cette envie! »

Le désir du jeune lord Strange n'était pas bien sérieux; d'autres liens le retenaient en Hollande, il avait conçu une vive affection pour mademoiselle de Rupa, jeune allemande d'une famille respectable, mais sans fortune et sans position. Cette nouvelle inquiétude se mêlait, pour lady Derby, à beaucoup de colère; son fils lui avait souvent donné du chagrin, mais cette fois l'orgueil de race, l'habitude des grandes alliances étaient froissés comme le sentiment maternel; elle résolut d'aller elle-même en Hollande pour couper court à cette relation. Le roi Charles II était en Écosse depuis un mois, lorsqu'elle écrit de Kirckudbright, au mois d'août 1650 : « Chère sœur, je me donnai l'honneur de vous écrire deux jours avant mon partement de l'île de Man, qui fut le 26 du passé (la lettre est perdue), où je vous disais ma résolution de m'acheminer en Hollande par ce royaume,

pour remédier, s'il était possible, à cette mauvaise affaire; mais ayant trouvé l'armée anglaise entrée en ce pays avec grande force, je ne puis passer sans passeport; je l'ai envoyé demander et l'attendrai en l'île de Man, où je m'en retournerai aujourd'hui, si Dieu plaît, le vent étant bon et n'y ayant que pour dix heures de chemin. J'ai été quinze jours avec toutes les incommodités imaginables, étant réduite au pain d'avoine, et quoique nous logions en la maison du seigneur de ce lieu, si est ce que je n'ai jamais rien vu de si sale; mais ce n'est rien au prix de la religion. J'appréhende le succès de cette guerre et vous assure que ceux qui sont en autorité ne sont pas tant pour la monarchie que contre le duc de Hamilton et cette fraction-là. Le roi se conduit avec une merveilleuse prudence, et l'on prêche tous les jours contre le roi son père en sa présence, lui mettant sus tout le sang, et les sermons que j'ai entendus en ce lieu sont horribles, n'y ayant rien de dévôt ni aucun point de religion n'y étant exposé, mais rien que de séditieux, nommant les personnes par leur nom, et tout cela traité avec une telle ignorance, sans aucun respect ou révérence, que j'en suis tellement scandalisée que je crois que je ne puis demeurer avec

conscience parmi ces athéistes. Je ferai mon pouvoir d'aller de l'île, si mon passeport vient, ce qu'on me fait espérer, ce sera pour assuré ; mais si cela n'était point, prenez compassion, chère sœur, de cette affaire malheureuse qui est de telle conséquence à ma pauvre et désolée famille. Prenez pitié d'une mère affligée et outrée de douleur, qui est en tel état que je ne sais que faire, car si mon passeport m'est refusé, je ne vois point de moyen de pouvoir rompre cette affaire en personne, si ce n'est que vous vous y portiez selon votre prudence et dextérité qui vous accompagnent en tout ce qu'il vous plaît d'entreprendre. »

Le passeport n'arriva pas et toute la colère de lady Derby n'empêcha pas son fils d'épouser mademoiselle de Rupa ; elle ne lui pardonna de sa vie.

Ce fut sans doute sur l'avis de sa femme que le comte de Derby, rédigeant son testament avant de quitter l'île de Man, écrivit ces mots : « Je donne et lègue à mon gracieux souverain Charles, second du nom, une coupe d'or fin de la valeur de cent livres, suppliant humblement Sa Majesté, si Dieu me rappelle à lui avant que je puisse disposer de mes domaines, de vouloir bien ordonner que le principal d'iceux descende à mon fils Edward et à ses enfants

mâles, ou à leur défaut à mon fils William et à ses enfants mâles, ou à leur défaut encore à mes filles Mary, Catherine et Amelia, successivement. En ce faisant, je désire témoigner de mon juste déplaisir contre mon fils aîné Charles, pour avoir contrevenu aux ordres de Sa Majesté, en ce qui concerne son mariage, et aussi pour avoir dans ces derniers temps été joindre les rebelles en Angleterre, à la grande douleur de ses parents, action qui ferait rejaillir de la honte sur la famille si la permission d'hériter lui était accordée. »

Le comte était sévère lorsqu'il qualifiait la démarche de son fils d'adhésion aux rebelles. Charles Stanley avait écrit à la duchesse de la Trémoille au mois de décembre 1650 : « J'ai reçu depuis quelques jours des lettres de l'île de Man, par lesquelles monsieur mon père et madame ma mère me commandent de m'adresser à Monsieur et à vous, et que je dois recevoir vos ordres comme venant d'eux-mêmes, un commandement que je n'ai aucune répugnance à obéir. Plusieurs m'ont mandé d'Angleterre que si monsieur mon père ne faisait pas sa paix avec le Parlement, dans deux mois, ni lui ni aucun de sa race après lui ne jouiraient jamais des terres qu'il a en ce

pays-là, et là-dessus me conseillaient que, puisqu'ils étaient assurés que ceux du Parlement ne recevraient pas monsieur mon père à composition, je ferais bien d'y venir moi-même et de la faire comme pour moi, et quand je l'aurais fait, que monsieur mon père pourrait jouir de ses terres en mon nom; je n'ai pas voulu mander ceci ni à monsieur mon père ni à madame ma mère jusqu'à temps que j'aie eu votre approbation là-dessus. J'espère que vous n'aurez pas si mauvaise opinion de moi que de croire que je regarde tout en ceci mon profit particulier comme le bien de notre maison, et que quelque avantage que je reçoive de cette négoce, ce ne sera que pour faire tourner les eaux à leur source. »

La duchesse de la Trémoille ne pouvait guère conseiller *cette négoce*, si absolument contraire aux désirs et aux principes de sa belle-sœur comme de son mari; il est cependant probable que lord Strange ne tint pas compte de son silence ou de sa désapprobation, car il passa certainement en Angleterre; son séjour n'y laissa aucune trace, il est à présumer qu'il vécut sans bruit à Knowsley; mais lorsque le jour vint pour sa mère de faire à son tour son testament, elle n'avait point oublié ses fautes : « Je donne à mon

fils Charles, comte de Derby, la somme de cinq livres, » écrit-elle; sans doute elle était pauvre, mais le don du plus léger souvenir eût été moins amer que le legs de cette somme, évidemment destinée à le déshériter. Le pardon n'était pas au nombre des vertus de lady Derby.

Pendant que les lettres de la comtesse étaient remplies de son indignation contre son fils et surtout contre la « Dalila, » comme elle appelle sans cesse sa belle-fille, qui l'avait entraîné à former une union que désapprouvaient hautement tous les siens, les événements marchaient rapidement en Écosse. Cromwell y était entré le 22 juillet 1650, presque en même temps que le roi. Son armée comptait environ 15,000 hommes. « Comme chrétien et comme soldat, voici ce que je vous recommande, » avait-il dit en mettant le pied sur le sol écossais : « Soyez doublement et triplement diligents, prudents et sages; certainement nous avons de l'ouvrage devant les mains, mais n'avons-nous pas eu jusqu'ici la bénédiction de Dieu? Marchons dans la foi et espérons la même faveur. »

Cromwell pouvait espérer, car le roi qu'il venait combattre était déjà à moitié vaincu; prisonnier dans

ce royaume qui venait de le rappeler, Charles n'assistait même pas au conseil où se traitaient ses affaires; on ne prenait point la peine de le consulter tout en l'entourant de la pompe royale : « Le roi gagne l'amitié d'un chacun, écrit la comtesse de Derby, bien qu'on le traite assez indignement; l'Église ne lui a point voulu permettre d'aller en l'armée, mais il y fut et ils témoignèrent une grande joie; l'Église a peur qu'il ne soit trop populaire, et ils l'ont renvoyé. Cromwell, qui est général de l'armée anglaise, a envoyé une déclaration avec celle du Parlement; l'Église y a fait réponse de son chef, sans parler du roi ni de leur conseil d'État. Jamais le pape n'a pris une telle autorité. »

Cette Église d'Écosse que lady Derby avait en telle aversion, ou plutôt les fanatiques qui s'agitaient au milieu du peuple écossais, exigeaient du roi une déclaration expiatoire reconnaissant et déplorant les torts du roi son père, l'idolâtrie de la reine sa mère, en même temps que le péché qu'il avait commis lui-même en traitant avec les rebelles irlandais. Pour la première fois; depuis son entrée en Écosse, l'honneur royal se révolta dans l'âme de Charles : « Jamais je ne pourrais regarder ma mère en face, si je signais

une pareille pièce ! » s'écria-t-il. On insista et il signa.

Cependant Cromwell avançait en Écosse au milieu d'une solitude absolue ; la population se retirait devant lui, détruisant les récoltes sur son passage, en sorte que l'armée anglaise se trouvait sans vivres et sans ennemis. Cromwell avait commencé à se replier vers Dunbar pour y attendre les munitions et les approvisionnements qu'on lui envoyait d'Angleterre ; mais le chemin était coupé par les Écossais, il ne lui restait plus d'autre ressource que de repasser la frontière, et Lesley le repoussait ainsi peu à peu, refusant toujours le combat, mais acculant de plus en plus son ennemi. Malheureusement l'Église et les États avaient, dans le camp écossais, une foule de représentants ; on prêchait sans cesse contre l'inaction et la mollesse du général, il se résolut à faire un mouvement décisif pour se trouver sur le chemin de l'armée anglaise : « Le Seigneur les livre entre nos mains ! Les voilà qui viennent ! » s'écria Cromwell en reconnaissant la marche des ennemis ; et au point du jour, il se mit lui-même en mouvement pour offrir le combat aux Écossais. Le brouillard était épais, l'affaire s'engagea mal pour les Anglais, les cris des

Écossais : « Le Covenant! le Covenant! » l'emportaient déjà sur le mot de ralliement des Anglais : « L'Éternel des armées ! » Mais vers sept heures, le soleil apparut tout d'un coup avec éclat sur l'Océan : « Que Dieu se lève et ses ennemis seront dispersés ! » s'écria Cromwell, citant ces premières paroles du psaume LXVIII, qui ont servi de cri de guerre aux Caméroniens et aux Camisards. En même temps, son régiment d'infanterie chargea brusquement, la cavalerie anglaise s'ébranla, les Écossais plièrent : « Ils fuient! ils fuient ! » s'écriaient les *Côtes de fer*. « Ils ne furent plus que du chaume pour nos épées, » dit Cromwell ; à neuf heures il n'y avait plus sur le champ de bataille que 3,000 morts et 10,000 blessés ; six jours après, Cromwell était maître de Leith et d'Édimbourg, le château seul tenait encore. Charles fut emmené à Perth, assistant sans regret à la défaite des fanatiques et à la désorganisation du parti presbytérien.

Cependant, le 1er janvier 1651, le roi avait été couronné solennellement à Scone, et il concevait de nouvelles espérances ; le parti royaliste se reformait en Écosse et s'agitait en Angleterre ; en vain les complots des cavaliers échouaient souvent, ils renais-

saient sans cesse, ardents à engager leur roi à revenir prendre possession de sa couronne d'Angleterre comme il avait reçu celle d'Écosse. Le Parlement écossais était décidément aux mains des modérés, Hamilton et Lauderdale en tête; il avait engagé le roi à prendre lui-même le commandement de son armée, et pendant que ces changements favorables s'opéraient dans les affaires du roi, Cromwell était malade, dangereusement malade !

Un instant on le crut mourant, mais la force de son tempérament et de sa volonté triomphèrent de la maladie, et le mois de juillet 1651 le revit à la tête de ses troupes, mettant le siége devant Perth, et menaçant Charles II, campé à Stirling avec son armée, de lui enlever le chef-lieu de son gouvernement. Le roi prit brusquement son parti, il annonça l'intention de lever son camp et de porter la guerre en Angleterre; les cavaliers n'attendaient que sa présence pour se soulever, tous ceux qui étaient las de la tyrannie de l'armée se joindraient à eux, il comptait sur ses sujets écossais pour lui prouver leur loyauté en partageant sa fortune. Bien des gens désapprouvèrent cette tentative hardie; peu osèrent le dire : Argyle, seul, chercha à dissuader le roi, puis,

lorsqu'il eut échoué, trop fier pour entrer en Angleterre à la suite du duc de Hamilton, il déclara qu'il ne pouvait se joindre à une pareille entreprise, et il partit pour son château d'Inverary. Le 31 janvier, le roi était sur la route de Carlisle avec une armée de 12 à 14,000 hommes, et David Lesley pour lieutenant général. Huit jours après, Cromwell quittait à son tour l'Écosse et s'avançait derrière le roi.

A peine avait-il mis le pied sur le sol anglais que Charles avait appelé auprès de lui le comte de Derby. Sa femme écrit de l'île de Man, le 1er septembre 1651 : « Nous subsistons encore en ce lieu par la bonté de Dieu qui a conduit heureusement mon mari près du roi, son souverain, avec une assez considérable suite; il avait dix navires avec lui qui furent amenés en ces côtes par la seule providence de Dieu, et aussitôt après son partement, nous avons été tourmentés de vaisseaux ennemis; il partit d'ici mercredi 13 du passé, et aborda en Angleterre le 15, en un port du Lancashire, nommé Wyre-Water; l'on me dit que le roi l'a reçu avec beaucoup de joie et de témoignages d'affection, j'en attends des nouvelles particulières avec impatience, qui, je crains bien, ne

viendront pas si tôt à cause des vaisseaux ennemis qui rôdent autour de cette côte. »

Ici les lettres cessent pendant six mois ; la comtesse de Derby parlait peu dans la douleur, les grandes époques de sa vie sont marquées par le silence.

CHAPITRE VIII

Le comte avait quitté l'île de Man au premier ordre du roi ; Charles l'avait engagé à le venir rejoindre dans le comté de Lancaster, assurant que les royalistes anglais lui promettaient de se soulever de toutes parts, et que les presbytériens lui faisaient également espérer leur concours.

Lorsque lord Derby débarqua dans le comté de Lancaster avec trois cents gentilshommes, le roi n'y était plus, mais il avait laissé le major général Massey à Warrington pour attendre le comte. Le soir même, en arrivant dans la ville, il eut une entrevue avec un certain nombre de presbytériens. « Messieurs, dit lord Derby, j'arrive de l'île de Man, pour rendre à Sa Majesté tous les services qui seront en mon pou-

voir ; le roi m'a assuré, de sa propre main (il montrait la lettre du roi), que vous étiez tous disposés à vous joindre à lui, me voici donc à cette fin que nous puissions marcher ensemble vers Sa Majesté. »

Les presbytériens se regardaient sans répondre, un des ministres prit la parole : « Nous espérons, dit-il, que Votre Seigneurie voudra bien se défaire de tous les papistes qu'elle a amenés de l'île de Man, et qu'elle jurera le Covenant avec nous, après quoi nous la suivrons volontiers. »

« J'espère que vous énoncez là votre opinion personnelle, Monsieur, dit le comte, et je prie les gentilshommes présents d'exprimer eux-mêmes leur pensée. — Sa Majesté a juré le Covenant, dirent les gentilshommes, c'est un encouragement pour ses sujets à en faire autant ; si Votre Seigneurie ne veut pas renvoyer ses papistes et entrer publiquement dans la ligue de Dieu, nous ne pouvons nous joindre à elle. »

« A de telles conditions, il y a longtemps que j'aurais retrouvé tous mes biens, et le bienheureux martyr, le roi Charles Ier, aurait conservé son royaume, dit lord Derby ; je ne suis point venu ici pour disputer, mais pour combattre en faveur de la

restauration de Sa Majesté; après l'issue de la première bataille, je m'en remettrai humblement à l'avis du roi lui-même sur ce point; je ne refuse personne, quelle que soit sa croyance, parmi ceux qui veulent fidèlement servir le roi; je demande qu'on m'accorde la même liberté et la même latitude d'engager qui il me convient pour la conservation de Sa Majesté, et je suis assuré que les gentilshommes qui sont venus avec moi sont loyalement et sincèrement attachés à la personne et à la cause de Sa Majesté. »

Le major Massey appuya vivement les paroles du comte, mais les presbytériens maintenaient absolument leurs exigences; « le vieux levain était trop puissant et les avait trop aigris pour qu'aucun argument ou raisonnement les pût adoucir, » dit l'historien de la maison de Stanley. Lord Derby se leva donc et termina la conférence par ces paroles : « Messieurs, si vous vous laissiez persuader de vous unir à moi, je serais assuré de rejoindre le roi dans quelques jours avec une aussi bonne armée que celle qu'il a maintenant sous ses ordres, et avec l'aide de Dieu, nous aurions bientôt secoué le joug et l'esclavage qui pèsent sur nous et sur vous. Sans vous, je

ne puis espérer beaucoup de succès; je réunirai peut-être un assez grand nombre d'hommes, mais toutes les armes sont entre vos mains et je mènerais à la boucherie des soldats demi-nus. Je suis cependant résolu à faire avec cette poignée de gentilshommes ce qui me sera possible pour le service de Sa Majesté; si je péris, je périrai, mais si mon maître vient à souffrir, le sang d'un autre roi et les calamités qui s'ensuivront pour cette nation seront sur vos têtes ! » En parlant ainsi, lord Derby remontait à cheval, accompagné des gentilshommes qu'il avait amenés de l'île de Man, et de quelques royalistes qui étaient venu le rejoindre.

Après quelques jours de repos à Preston, les avis secrets que Lord Derby avait fait distribuer dans le comté commençaient à produire un peu d'effet; un certain nombre de cavaliers l'avaient déjà rejoint, et il espérait d'autres adhésions, lorsqu'il apprit que le colonel Robert Lilburne, dépêché par Cromwell pour comprimer les mouvements royalistes dans l'Ouest, venait d'arriver à Manchester avec un corps de troupes assez considérable. Le comte n'avait avec lui que six cents chevaux, recrues peu exercées, et qu'il n'avait pas eu le temps de former; il donna

cependant l'ordre de marcher sur Wigan, ville dévouée au roi, et où il espérait trouver de l'appui; mais avant qu'il pût arriver à Wigan, Lilburne l'avait rejoint, dans un passage étroit où la cavalerie subissait un grand désavantage; la discipline des troupes républicaines l'emporta sur le bouillant courage de lord Derby et de ses cavaliers; en vain, à la tête de l'avant-garde, s'ouvrit-il deux fois un passage à travers le corps de bataille des ennemis; il eut deux chevaux tués sous lui, qu'un serviteur français remplaça au péril de sa vie; à la troisième charge, après avoir vu tomber à côté de lui ses plus fidèles compagnons, le comte s'élança avec six gentilshommes au milieu de la mêlée des fuyards et parvint à entrer dans la ville; là, il sauta de cheval devant une porte entr'ouverte, et la referma brusquement derrière lui, aussitôt la femme du logis mit les verroux et soutint si longtemps le siége de sa maison que le comte eut le temps de s'échapper par derrière et de se réfugier chez un de ses amis. Il avait reçu sept coups de feu dans sa cuirasse, treize coups d'épée sur son casque, et cinq ou six blessures légères sur les bras et les épaules; la moitié de ses amis étaient restés sur le champ de bataille.

A peine les blessures de lord Derby étaient-elles pansées, qu'il demanda un déguisement et des chevaux pour aller rejoindre le roi. Charles était arrivé à Worcester, après avoir forcé le passage de la Mersey sur les troupes de Lambert; son armée avait fait peu de recrues; les cavaliers venaient en petit nombre et peu accompagnés; les populations saluaient le roi par des acclamations, mais elles ne se soulevaient pas en sa faveur; les haines de secte et de race refroidissaient l'enthousiasme des anglais catholiques ou anglicans pour la cause d'un roi entouré d'Ecossais et de presbytériens; les presbytériens anglais éprouvaient la même aversion pour les royalistes, et les Ecossais sentaient leur partie mauvaise. Lesley lui-même était grave et triste. « Comment pouvez-vous être si sombre, général? lui dit le roi en approchant de Worcester, voyez donc quelle belle armée et comme elle a bonne mine! — Sire, lui répondit Lesley à l'oreille, je suis triste, parce que je sais, quelque bonne mine qu'elle ait, que cette armée ne se battra pas. »

Les troupes de Lambert et de Harrison tenaient la campagne, arrêtant tous les voyageurs suspects, lorsque lord Derby, déguisé et suivi seulement de

trois serviteurs, sortit la nuit de Wigan pour aller rejoindre le roi à Worcester. On ne pouvait suivre la grande route; de maison en maison, de chaumière en chaumière le comte avançait lentement, se cachant le jour, voyageant la nuit, il arriva ainsi jusqu'aux limites des comtés de Shrop et de Stafford, dans les environs de Newport; là il fut reçu un moment par une famille royaliste qui lui indiqua un lieu de refuge où il pourrait se reposer quelques jours; ses blessures, sans être dangereuses, lui causaient assez de douleur, il avait peine à se tenir à cheval, lorsqu'il arriva près du petit château de Boscobel, domaine appartenant à la famille catholique des Giffard et dépendant de la terre de Chillington qu'elle habitait. Le site était sauvage, au sommet d'une colline entourée de grands arbres, et le lieu absolument solitaire; la garde en était confiée à une famille de paysans catholiques, les Penderell, que leur dévouement à la personne de Charles II fugitif devait bientôt illustrer. Le comte y pouvait défier les recherches de ses ennemis dans la cachette destinée à protéger les prêtres proscrits; ce fut là qu'il se reposa pendant deux jours, puis, le 31 août 1651, il quitta sa retraite pour se diriger vers Worcester où

il arriva le 2 septembre. Cromwell l'y avait devancé; depuis trois jours il avait réuni sous les murailles de la ville une armée de trente-quatre mille hommes; le rendez-vous général des royalistes que Charles avait convoqués le 23 août dans la prairie de Pitchcroft, sur les bords de la Severn, n'avait donné au roi qu'une armée de douze mille hommes environ, dix mille Ecossais et deux mille Anglais.

Le roi ne prévoyait point l'attaque de Cromwell, et il montait à la tour de la cathédrale le 3 au matin, pour reconnaître les mouvements des ennemis, lorsqu'il aperçut que les troupes de Fleetwood, gendre de Cromwell, arrivé la veille, allaient opérer leur jonction avec un autre corps qui passait déjà la rivière sur un pont de bateaux; tout indiquait une affaire sérieuse. Le roi descendit de sa tour et se porta précipitamment vers le faubourg de l'Ouest pour soutenir un bataillon écossais commandé par Montgommery; Cromwell était là; Charles, voyant que ses troupes résistaient fermement, se mit à la tête de ses Anglais et de sa meilleure infanterie pour attaquer le camp républicain, mais Cromwell avait aussi repassé l'eau, et la lutte s'engagea autour du camp, « aussi rude que j'en aie jamais vu, » disait

Cromwell, mais la confusion était grande parmi les royalistes; Charles fit donner à Lesley l'ordre de charger avec ses trois mille hommes de cavalerie écossaise, Lesley ne bougea pas. « Une heure de Montrose ! » criaient les cavaliers anglais, mais Montrose n'était pas là. L'infanterie royale manquait de munitions, elle se replia ; le duc de Hamilton et sir John Douglas furent blessés à mort. Royalistes et républicains, poursuivants et poursuivis entrèrent pêle-mêle dans la ville ; le roi avait été obligé un moment de mettre pied à terre pour passer au milieu des chariots renversés, il remonta à cheval, cherchant à rallier les siens : « Tuez-moi, criait-il, plutôt que de me laisser vivre pour voir les conséquences de ce jour fatal ! » Mais l'ennemi pressait le roi, il fallait le mettre en sûreté; un petit groupe de royalistes, lord Derby, lord Cleveland, le colonel Wogan, protégeant leur monarque de leurs corps et de leurs épées, parvinrent à lui ouvrir un passage à travers les rangs de l'ennemi et restèrent en arrière pour couvrir sa retraite; ils le rejoignirent à la fin du jour, à quelque distance de la ville. Un instant, voyant les troupes de Lesley qui fuyaient sans avoir combattu, le roi eut la pensée de chercher à les rallier pour

tenter de nouveau le sort des combats : « Mais non, dit-il, des hommes qui m'ont abandonné quand ils étaient en bon ordre ne me soutiendraient pas quand ils sont battus. » Et il prêta l'oreille aux conseils de ses amis qui le conjuraient de songer à la sûreté de sa personne. Lord Derby parla de la retraite qu'il avait trouvée au château de Boscobel; M. Charles Giffard était là, qui s'offrit à y conduire le roi. Accompagné de ses fidèles serviteurs, Charles marcha toute la nuit et arriva au point du jour au château de White-Ladies, qui appartenait également à la famille Giffard. Quelques heures après, il quittait la maison sous la conduite de William Penderell, auquel lord Derby l'avait particulièrement recommandé, et il se séparait de ceux qui l'avaient si loyalement servi pour chercher à gagner la côte et à s'embarquer pour la France. On sait à travers quels périls il parvint à s'échapper; plusieurs de ses partisans eurent la même fortune, mais lord Derby cherchant avec lord Lauderdale à rentrer dans les comtés de Chester ou de Lancaster, tomba entre les mains d'un corps de cavalerie, accompagné d'un régiment d'infanterie commandé par le major Edge. Le comte et ses compagnons dirent leurs noms et demandèrent

quartier, ce qui leur fut promis, à condition de déposer leurs armes et de se reconnaître prisonniers. Lord Lauderdale fut dirigé sur un autre point du territoire et eut la vie sauve; le comte de Derby fut immédiatement conduit à Chester. A peine y était-il arrivé qu'il écrivit à sa femme en ces termes :

« Mon cher cœur,

« J'ai eu ce malheur depuis que je vous ai quittée de n'avoir pas reçu une seule ligne de vous pour me réconforter, ce qui m'a profondément affligé, et ce que je vous écris maintenant contiendra nécessairement en une fois une masse de faits.

« Je ne m'étendrai pas sur les détails, mais en un mot, je vous dirai que le roi est mort ou s'est échappé à grand'peine sous un déguisement, on l'ignore encore. Tous les seigneurs du parti sont morts ou pris, à l'exception de quelques-uns, peu importe lesquels. Les soldats sont dispersés, les uns en prison, les autres envoyés chez des nations lointaines; aucun d'eux n'aura chance de servir la même cause. J'ai échappé à un grand danger à Wigan, mais celui que j'ai rencontré à Worcester était pire encore; je n'ai pas eu ce bonheur d'y trouver quelqu'un qui

voulût me tuer et me mettre à l'abri de la malice et de l'envie. Lord Lauderdale et moi ayant échappé, nous avons pris des chevaux, et nous sommes tombés dans les mains d'une troupe d'ennemis qui n'ont pas pris la peine de nous tuer ; nous avons reçu quartier d'un certain capitaine Edge, du comté de Lancaster, qui a été si courtois envers moi que tous ceux qui m'aiment lui en sont redevables.

« Je me suis cru heureux en étant envoyé à Chester, puisque j'avais la consolation d'y voir mes deux filles et de trouver moyen de vous faire parvenir mes lettres ; mais je crains que ma venue ici ne me doive coûter cher, à moins que Dieu tout-puissant, auquel je me fie, ne trouve bon de me secourir en quelque autre manière ; mais quoi qu'il puisse m'arriver, j'ai la paix dans le cœur, et nulle autre tristesse que le regret que j'ai de votre douleur et de celle de mes pauvres enfants.

« Le colonel Duckenfeld, gouverneur de cette ville, part, selon les ordres du Parlement, pour prendre le gouvernement de l'île de Man, où il vous fera connaître le but de sa mission.

« J'ai examiné votre situation et la mienne, et voici l'avis que je vous donne :

« Ne le recevez pas comme le conseil d'un prisonnier, car si étroitement que je sois resserré, mon âme est à moi, libre comme aux meilleurs jours, et j'aurais honte d'être contraint à vous faire dommage, fût-ce par les cruelles tortures; j'ai obtenu pour Baggarley, qui était prisonnier dans cette ville, l'autorisation de vous porter ma lettre, je lui ai dit mes raisons, il vous les répétera; en y cédant, vous éviterez l'effusion du sang dans notre île, et peut-être cela sera-t-il utile ici à ceux que vous aimez, mais de ceci n'ayez point de souci, et ne traitez pas, je crois que cela vous ferait plus de mal que de bien.

« Prenez soin de vous-même, ma chère âme, comme de ma chère Mall [1], de mon Ned et de mon Billy; quant à ceux qui sont ici, je leur donnerai les meilleurs conseils que je pourrai; nous n'en sommes pas au même point qu'autrefois. Mon fils [2] avec sa femme et mon neveu Stanley sont venus me voir; je n'en dirai rien cette fois, sinon que mon fils me témoigne beaucoup d'affection et qu'il est parti pour Londres avec un désir ardent et beaucoup de passion

1. Abréviations familières pour Mary, Edward et William.

2. Lord Strange, comme nous l'avons vu, était depuis peu arrivé en Angleterre, malgré tous les efforts de sa mère.

pour mon service ; il est fort changé en mieux, grâces à Dieu, et il eût été une plus grande consolation pour moi si j'avais pu le laisser mieux pourvu, ou s'il eût mieux arrangé lui-même ses affaires.

« Les conversations que j'ai eues ici sur l'île de Man, m'ont amené à écrire ce que je joins ici, ou du moins ont excité les désirs que Baggarley vous portera, j'espère, sous serment comme venant de moi, et vraiment, au point où en sont les choses, il vaudra mieux que vous fassiez conditions pour vous, pour vos enfants et pour vos amis, comme nous le proposons, ou comme vous pourrez vous entendre avec le colonel Duckenfeld, qui, étant un homme bien né, vous traitera sans doute avec justice, ne fût-ce que pour son propre honneur.

« Vous savez combien j'aime ce lieu, mais puisqu'il est du bon plaisir de Dieu de disposer ainsi de cette nation, comme de l'Irlande, il n'y a plus rien à dire de l'île de Man, que de se soumettre à la volonté de Dieu et de se procurer les meilleures conditions possibles, tant pour vous que pour notre pauvre famille et nos amis, et ceux qui sont venus ici avec moi, et vous confiant en l'assistance et la bonté de Dieu, vous recommencerez la vie. Bien que nous

soyons si près de l'hiver, le froid et le vent sont plus supportables que les attaques malicieuses d'un serpent venimeux ou d'un ennemi obstiné et perfide ; le Seigneur du ciel vous garde de leurs mains et qu'il vous bénisse ! Que le Dieu tout-puissant vous console ainsi que mes pauvres enfants, et que le Fils de Dieu, dont le sang a été répandu pour notre salut, conserve votre vie, afin que par la bonté et la miséricorde de Dieu nous nous puissions revoir encore une fois sur la terre et ensuite dans le royaume des cieux, où nous serons désormais à l'abri de la rapine, des pillages et de la violence ! Je reste donc à jamais votre très-fidèle

« DERBY. »

Le comte avait déjà fait le sacrifice de sa vie, il savait quels ennemis il comptait dans le lieu où il devait être jugé : Bradshaw avait placé son fils parmi les juges ; le colonel Birch, qui avait enlevé de Knowsley les filles du comte, n'avait jamais oublié comment lord Derby l'avait fait attacher un jour sous une charrette de foin, à Manchester, ce qui lui avait valu le nom de « charretier du comte de Derby ; » enfin le colonel Rigby conservait l'amer souvenir de sa défaite devant Latham-House. Ces trois ennemis

mortels étaient secondés par sir Richard Houghton, fils de sir Gilbert Houghton, naguère ami et serviteur du comte de Derby. « Ce fils rebelle d'un loyal père » se joignit aux représentations de Bradshaw auprès de Cromwell; ils insistèrent sur le danger qu'il y aurait à laisser vivre un ennemi si puissant et si indomptable; on forma donc un conseil de guerre composé des hommes chargés des séquestres dans comté de Chester, sous la présidence du colonel Mackworth de Shrewsbury; le tribunal improvisé devait également juger sir Timothy Featherstonhaugh et le capitaine Benbow, pris les armes à la main, comme lord Derby.

Le 1er octobre 1651, le comte fut amené devant ses juges; il était accusé de contravention à l'acte formel du Parlement donné le 12 août, et transmis dans le comté au major général Milton, interdisant toute relation et toute correspondance avec Charles Stuart et son parti, ce qui constituait le crime de haute trahison et entraînait la peine de mort. Lorsque lord Derby entendit le mot de trahison, il s'écria : « Je ne suis point traître, je ne..... » Silence, Monsieur, lui dit le président, vos paroles n'ont aucune valeur, écoutez jusqu'au bout l'acte d'accusation. »

Le comte se défendit lui-même; on ne lui avait accordé ni livres, ni conseils; il représenta qu'il avait reçu quartier et n'avait point commis d'autre délit depuis lors, ce qui l'enlevait à la juridiction militaire; il demandait donc à être jugé d'après les lois civiles, déclarant en même temps qu'il était encore dans l'île de Man lors de la publication de l'acte invoqué contre lui, qu'il n'en avait pas et n'en avait pu avoir connaissance, en sorte qu'il n'était point responsable s'il l'avait violé.

On n'attacha aucune importance à cette dernière raison, mais la discussion fut longue et sérieuse sur la question du quartier reçu et l'appel à la justice civile. Le comte était condamné d'avance, mais il fallait donner au jugement une apparence d'équité; on soutint donc que le quartier ou la vie sauve pouvait être accordé aux *hostes*, ou ennemis étrangers de la nation, mais non aux *perduelles*, ou nationaux qui trahissaient la cause de la patrie. Comme tel, pris les armes à la main, combattant contre son pays, le comte de Derby était coupable de haute trahison et passible de la peine de mort; laquelle sentence, prononcée le 11 octobre, devait être exécutée à Bolton, le mercredi 15 du courant.

Les juges avaient voulu par ce bref délai rendre tout appel au Parlement impossible; mais lord Strange tenait ses chevaux sellés depuis deux jours. Lorsqu'il apprit la condamnation de son père, il sauta en selle et prit à toute bride le chemin de Londres. Arrivé au bout d'un jour et d'une nuit, il fit présenter sa requête par l'orateur, M. Lenthall[1]; la pétition était humble et touchante, le noble caractère du comte plaidait en sa faveur, le parti royaliste était écrasé et ne menaçait plus le gouvernement; la majorité des membres présents semblait pencher en faveur de la clémence; Cromwell et Bradshaw se levèrent, ils sortirent, entraînant avec eux quelques-uns de leurs amis; la Chambre ne se trouvait plus en nombre pour voter, la pétition ne put être mise aux voix, la question était ainsi décidée silencieusement et sans appel. Lord Strange remonta à cheval, il prit le chemin de Chester, où son père était encore, et apporta lui-même la fatale nouvelle; le comte le prit dans ses bras : « Je vous remercie, mon fils, dit-il, de votre tendresse et de vos efforts pour me sauver la vie; puisque vous n'y avez pu réussir, il ne me reste qu'à

1. On trouvera cette pièce à la fin du volume.

me soumettre; » puis se mettant à genoux et levant les yeux au ciel : « *Domine, non mea voluntas, sed tua,* » dit-il. Son chapelain, M. Baggarley, n'était pas parti pour l'île de Man avec sa première lettre; il était auprès de lui lorsque lord Strange revint. « Le colonel Duckenfeld, dit lord Derby en souriant, avait voulu me persuader hier au soir que ma vie n'était pas en danger; je l'ai patiemment écouté jusqu'au bout, mais je ne l'ai point cru; je ne me puis laisser décevoir par une vaine espérance d'un monde qui m'échappe. »

Lord Derby répéta ses recommandations à M. Baggarley, insistant sur les articles pour la reddition de l'île de Man, qu'il devait communiquer à la comtesse, « qu'il aimait et respectait par-dessus toute autre, tant pour sa grande naissance que pour ses qualités comme femme, » et il chargeait son messager de ses tendresses pour ses enfants, surtout pour lady Mary, lorsque la porte de la prison s'ouvrit. « On[1] vit entrer le lieutenant Smith, grossier personnage qui n'ôta point son chapeau; il venait de la part du gouverneur, le colonel Duckenfeld, afin d'avertir mylord

1. Relation de M. Baggarley.

de se préparer pour son voyage de Bolton. « Quand dois-je partir ? demanda le comte. — Demain matin, à six heures. — Bien, dit mylord, je rends grâces à Dieu de ce que je suis mieux préparé à mourir qu'au voyage ; je serai prêt cependant à l'heure fixée, dites-le au gouverneur.

« Mais, dit cet insolent rebelle, Votre Seigneurie n'a-t-elle pas un ami ou serviteur qui voudrait faire pour elle ce que vous savez bien ? Il serait bon de se pourvoir d'un ami. — Quoi ? dit mylord, voulez-vous dire qu'il faut me procurer quelqu'un pour me couper la tête ? — Si vous pouviez trouver un ami, mylord ? — Non, Monsieur, dit le comte, si les hommes qui veulent ma tête ne peuvent pas trouver quelqu'un pour la trancher, qu'ils la laissent où elle est ; je rends grâces à Dieu de ce que ma vie n'a pas été si mauvaise que je sois pressé de m'en délivrer moi-même ; il a cependant usé envers moi de tant de miséricorde que je suis résolu contre les pires terreurs de la mort ; quant à moi et à mes serviteurs, nous avons eu coutume de soutenir une guerre légitime par des moyens honorables et droits, non par ces voies sanguinaires et barbares qui font partie de votre métier. »

Smith s'étant retiré, le comte demanda du papier

et des plumes, afin d'écrire encore une fois à sa femme et à ceux de ses enfants qui étaient avec elle dans l'île de Man. Voici ses deux lettres :

« Mon cher cœur,

« Je vous ai envoyé jusqu'ici quelque consolation dans mes lettres, mais, hélas ! je n'en ai plus aucune à vous donner ; il ne nous reste que notre dernier et meilleur refuge, le Dieu tout-puissant, à la volonté duquel il nous faut soumettre, et lorsque nous voyons comment il lui a plu de disposer de ces nations et de leur gouvernement, il ne nous reste qu'à mettre la main sur notre bouche, à nous juger nous-mêmes, à confesser que nos péchés joints à ceux des autres ont attiré sur nous ces malheurs et à le conjurer avec larmes d'avoir pitié de nous.

« Le gouverneur de cette ville, le colonel Duckenfeld, est à la tête des forces qu'on envoie contre l'île de Man ; quoi que vous pussiez faire pour le moment, la résistance deviendrait, avec le temps, une affaire difficile et pénible, surtout en face de gens qui commandent maintenant à trois nations. Mon avis est donc, en dépit de mon affection pour ce lieu, que vous fassiez des conditions pour vous, pour vos en-

fants, vos serviteurs et pour la population, sans oublier ceux qui sont venus avec moi, afin qu'on vous permette de vous retirer dans un lieu de repos où vous n'ayez rien à faire avec la guerre; alors, ayant le loisir de penser à vos pauvres enfants, vous pourrez en quelque manière pourvoir à leur existence, et ensuite vous préparer à rejoindre vos amis là-haut, dans ce séjour bienheureux où habite la paix, loin des dissentiments des opinions.

« Je vous conjure, mon très-cher cœur, par toutes les grâces que Dieu vous a accordées, d'exercer votre patience dans cette grande et cruelle épreuve. Si quelque mal vous arrive, je serai mort, en effet, mais jusque-là je vivrai en vous, qui êtes vraiment la meilleure partie de moi-même; quand je ne serai plus, songez à vous-même et à mes pauvres enfants; prenez courage et Dieu vous bénira.

« Je reconnais la grande bonté de Dieu de m'avoir donné une femme telle que vous, l'honneur de ma famille et la plus excellente compagne pour moi, si pieuse, et méritant si fort tout ce qu'on peut dire de bon, qu'il est impossible d'en dire assez; je demande pardon à Dieu de toute mon âme, si je n'ai pas été assez reconnaissant de ce grand bienfait, et

je vous demande également pardon, à mains jointes, de ce que je puis jamais avoir fait pour vous offenser.

« Je n'ai pas le temps de vous en dire plus long; je prie le Tout-Puissant de vous bénir, ainsi que ma chère Mall, Ned et Billy. *Amen!* Seigneur Jésus! »

« Ma chère Mall, mon Ned et mon Billy,

« Je me souviens combien vous étiez tristes de me voir partir; mais j'ai peur que votre chagrin ne soit redoublé quand vous apprendrez que vous ne me verrez plus en ce monde; je vous recommande à tous de lutter contre votre douleur; vous êtes tous de naturel à ce que cela puisse vous faire beaucoup de mal; mon désir et ma prière à Dieu est que votre vie soit heureuse : cherchez à la mener le plus saintement possible et à éviter le péché autant que vous pourrez.

« Je puis bien maintenant vous donner ce conseil, ayant présentement un tel sentiment des vanités de ma vie, que mon âme en est remplie de chagrin; mais je me réjouis de penser que toutes les fois que j'ai loué Dieu avec une pieuse dévotion, mon âme a été remplie de joie; ce sera ma félicité éternelle.

« Aimez bien l'archidiacre (le révérend M. Rutter); il vous donnera de bons conseils; obéissez gaiement à votre mère et ne l'affligez pas; elle est votre exemple, votre gardienne, votre conseiller, votre tout, après Dieu; il n'y a jamais eu et il n'y aura jamais personne qui la surpasse en mérite. On m'appelle, et ceci est la dernière lettre que je vous écrirai. Que le Seigneur mon Dieu vous bénisse et vous garde de tout mal; c'est là ce que demande votre père dans un moment où sa douleur est si amère de quitter Mall, Neddy et Billy. Souvenez-vous de moi.

« DERBY. »

Pendant que le comte écrivait à sa femme et à ses enfants ces derniers et simples adieux, ses filles et son fils qui avaient le triste bonheur d'être auprès de lui, à Chester, espéraient encore contre toute espérance. Dès le 9 septembre, lady Catherine avait écrit à sa tante la duchesse de La Trémoille, que lord Strange avait également prévenue de Londres, au bruit de l'arrestation de son père, avant d'en être assuré : « On me dit pour certain qu'il est pris, avait écrit lord Strange. Si cela est (à parler en humain),

il n'y a que l'île de Man qui le puisse sauver, encore à grand'peine; le parti régnant, à présent, semble bien se moquer de cela, comme d'une place à suivre le reste de ses conquêtes; ceux qui ont pu conquérir trois royaumes se raillent bien d'une place comme celle-là, ce qui me met au désespoir. Si quelque ambassadeur leur était envoyé pour traiter d'une paix entre la France et cet État, s'il avait quelque recommandation de parler en faveur de M. mon père, peut-être, Dieu aidant, cela pourrait-il faire quelque bien; je ne doute point que votre bonté naturelle ne vous convie à faire quelque chose pour et en faveur de M. mon père, qui a l'honneur de vous être si proche. » Le cri de douleur de la fille est plus tendre et plus pressant : « Madame, l'honneur que j'ai d'appartenir de si près à votre Altesse, me donne la hardiesse d'implorer votre secours en l'extrémité où toute ma famille se trouve par la prise de M. mon père, qui est à présent prisonnier parmi les forces du Parlement; il n'y a pas plus de cinq semaines qu'il était entré en ce royaume pour le service de Sa Majesté d'Écosse, qui était venue aussi avec une armée, laquelle a été entièrement mise en déroute; l'on ne sait ce que le roi est devenu; mais M. mon

père, avec quantité d'autres, de toutes sortes de conditions, a été amené en cette ville, où, après deux ans de prison, ma sœur et moi l'avons vu en cette misérable condition, ce qui rend la nôtre mille fois plus griève et plus douloureuse par l'appréhension que nous avons du danger où il est. Ce qui nous met à la mort en y pensant causera assurément celle de madame ma mère, lorsqu'elle en aura connaissance, si en même temps elle ne peut être assurée de son salut; elle est en l'île de Man, et, je crains, n'aura la permission de venir y travailler; ce qui me fait, en toute humilité, supplier Monseigneur mon oncle et vous, Madame, de prendre pitié de nos malheurs, faisant ce que vous jugerez à propos pour la préservation et la délivrance de mon père, par quoi vous soutiendrez une maison tombante, et rendrez la vie à ma mère et à tous les leurs, qui ne cesseront jamais d'implorer Dieu pour la préservation et prospérités de Vos Altesses, de qui je suis et serai toute ma vie,

« Madame,

« Votre très-humble, très-obéissante et très-fidèle nièce et servante.

« CATHERINE STANLEY. »

Les juges de Cromwell n'attendaient pas les ambassadeurs et les lentes compassions des interventions diplomatiques : avant que la duchesse de La Trémoille eût pu répondre à ses neveux, la vengeance de Bradshaw était consommée. Lord Derby venait de partager les bijoux qui lui restaient, les enveloppant à l'adresse de ses amis et de ses serviteurs, lorsque le gouverneur lui envoya un second message pour l'engager à être prêt pour partir le lendemain à sept heures. « Je ne pourrai pas partir avant neuf heures, dit lord Derby, je serai prêt à cette heure-là; s'il est si pressé, qu'il aille devant. » Le comte voulait communier avant de se mettre en marche; ses filles étaient avec lui; il voulait jouir en paix des derniers moments qu'il eût à consacrer à ses enfants. Il reçut même la visite de sa belle-fille, lady Strange, comme lord Strange l'écrivait quelques jours après à la duchesse de La Trémoille : « Nous avons eu cette consolation, ma femme et moi, de recevoir de M. mon père notre pardon et sa bénédiction pour ce que nous avions fait à son Dieu, et bien plus qu'un simple pardon; car avant son trépas il lui a plu témoigner à ma femme autant de bonté et de tendresse que si elle eût été sa vraie fille et la bien-

aimée, et qu'elle n'eût jamais rien commis pour l'offenser. » Lord Derby avait toujours été moins vif que sa femme dans son indignation contre le mariage de son fils, et l'heure était venue d'oublier tout le passé. « Pardonne-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui ont offensés! »

Les enfants du comte l'avaient quitté et, seul avec M. Baggarley, il répétait ses recommandations et ses avis. « J'espère, dit-il, que ceux de mes serviteurs qui me sont attachés n'abandonneront point ma femme et mes enfants. Dieu sera leur maître et pourvoira après ma mort à leurs besoins. » Il donna ses lettres à son chapelain. « Remettez-les avec ma plus tendre affection à ma chère femme et à mes chers enfants, dit-il; je ne cesserai de prier pour eux jusqu'à la dernière minute de ma vie. Je vous ai donné mes instructions pour le voyage, seulement je ne vous dis rien de ce qui sera le plus triste pour eux. Gardez le silence, vos regards leur en diront assez; que le grand Dieu du ciel les dirige, qu'il les console et les fortifie dans ce jour d'affliction et de détresse. »

Le jour était venu, la pieuse cérémonie était accomplie, le comte priait seul selon sa coutume; son

chapelain a conservé la prière dont il se servait d'ordinaire chaque matin :

« O Dieu tout-puissant, toi qui entends la prière, assiste-moi dans ma dévotion par l'aide de ton saint Esprit, fais-moi sentir si vivement mes péchés que je sois humilié devant toi, accorde-moi le sentiment de ta miséricorde afin que j'en sois relevé et consolé. O Dieu, fais-moi trembler à la pensée de ta puissance et de ta majesté terrible, réjouis-moi en m'assurant que tu es pour moi un père tendre et miséricordieux. Rends-moi zélé pour ta gloire, reconnaissant de tes bontés ; fais que je sente les besoins et la fragilité de ma nature, et que je te demande avec ardeur le pardon de toutes mes transgressions ; qu'en m'adressant à toi, mon esprit soit présent, sans inquiétudes, ni désirs, ni pensées errantes, étrangères à ton amour ; apprends-moi à prier, afin que j'obtienne de toi miséricorde et ton secours dans toutes mes nécessités, pour l'amour de ton Fils et de mon bienheureux Sauveur, Jésus-Christ, le Saint et le Juste ! Amen. »

Lorsque le comte sortit de son cabinet, il prit congé de ses compagnons d'infortune, sir Timothée Featherstonhaugh, M. Crosier et quelques autres,

condamnés comme lui. « Messieurs, dit-il, que Dieu vous bénisse et vous garde ; j'espère encore que mon sang fera satisfaction pour tous ceux qui étaient avec moi et que vous serez bientôt en liberté ; mais si la cruauté de ces hommes ne s'arrête pas là, prenez courage, Dieu vous fortifiera pour endurer jusqu'à la fin, comme il a fait pour moi ; vous apprendrez bientôt que je suis mort en chrétien, en homme, en soldat, comme le sujet obéissant du plus juste et du plus vertueux des princes. »

Tous pleuraient autour de lui. Lord Derby monta à cheval ; on n'était guère qu'à un quart de lieue de la ville lorsqu'il aperçut ses filles qui l'attendaient ; il mit pied à terre et, s'approchant du carrosse, il s'agenouilla près de la portière « avec une humble physionomie et le plus noble maintien, » dit son chapelain, et il pria pour elles ; puis se relevant, il les embrassa et remonta à cheval. « Je n'ai jamais vu une douleur plus profonde, écrit M. Baggarley, tant de souffrance, tant d'affliction et une si tendre préoccupation les uns des autres. »

On approchait de Leigh, où l'on devait passer la nuit. « Parlez de moi à l'archidiacre quand vous arriverez à l'île de Man, dit lord Derby à son chape-

lain ; je n'ai pas oublié nos conversations sur la mort, je lui avais souvent dit que je ne la craindrais point dans une bataille, l'épée à la main, mais que j'en aurais quelque effroi si je la devais subir de sangfroid sur un échafaud. Dites de ma part à l'archidiacre que tout est changé pour moi, car j'en rends grâces à Dieu, qui m'a donné cette consolation et ce courage ; je mettrai ma tête sur le billot aussi volontiers que je l'ai jamais posée sur un oreiller. » Il était dans son lit, le visage appuyé sur sa main, lorsqu'il dit : « Me voici comme une effigie dans une église, demain ce sera véritable. »

C'était le dernier jour, le mercredi 15 octobre, le voyage se devait terminer au pied de l'échafaud : « Donnez-moi le collier, dit-il à lord Strange qui tenait l'ordre de la Jarretière récemment envoyé au comte par Charles Ier, avant son départ de Hollande ; je le porterai encore aujourd'hui, et puis je vous le renverrai par Baggarley ; vous le remettrez à mon gracieux souverain quand vous aurez le bonheur de le voir ; je le lui remets en toute humilité et reconnaissance, comme je l'ai reçu, pur de toute tache ou souillure, suivant l'usage de mes loyaux ancêtres. »

Dès qu'il fut habillé, le comte se mit en prières,

il se fit lire le Décalogue, et à la fin de chaque commandement, il implorait la miséricorde de Dieu; il reçut ensuite la communion; puis demandant une plume et de l'encre, il écrivit son dernier discours. Tout était prêt pour le départ, il demanda à boire, on lui apporta de la bière et il but à la santé de tous ceux qu'il aimait; il eût voulu entrer dans l'église, mais cela ne lui fut pas permis. On avait amené à la porte un mauvais cheval, il demanda le sien, mais cette grâce lui fut refusée; on craignait, dirent les gardes, que le peuple ne fît une tentative pour le délivrer.

Le vent d'est soufflait, froid et poignant. Lord Derby se tourna en souriant vers son chapelain : « La différence est grande entre nous maintenant, dit-il, mes pensées sont arrêtées et je sais où je me reposerai ce soir; vous n'en savez rien, le moindre souffle de vent vous fait osciller en ce monde d'un point à l'autre. Mais je vous dirai où il faut aller : c'est à l'île de Man, pour trouver ma femme et mes enfants; attendez seulement que je sois enterré, afin de dire à ma chère femme et à mes enfants comment nous nous sommes quittés ici-bas. »

Il était midi lorsque le comte arriva près de Bol-

ton, accompagné de deux escadrons de cavalerie et d'un bataillon d'infanterie. Partout, sur la route, le peuple accourait au bord du chemin, se prosternant afin de prier pour lui; depuis le château de Chester jusqu'à Bolton, il avait passé entre deux haies de personnes en larmes; en arrivant à Bolton, il apprit que l'échafaud n'était pas prêt, personne dans la ville n'avait voulu y mettre la main. « Nous avons subi bien des pertes depuis le commencement de la guerre, mais nous n'en avons jamais subi de si grande que celle-ci; en perdant le comte de Derby, notre seigneur, notre patriote, dans cette ville, d'une manière si cruelle, nous perdons tout ce qui nous restait à perdre. »

On fit donc entrer le comte dans une maison particulière, en attendant qu'on achevât de préparer l'instrument du supplice, construit en grande partie avec des bois enlevés au château de Latham. Le comte continuait de s'entretenir avec ses amis, priant de temps en temps avec eux, leur répétant qu'il était prêt à mourir, que Dieu l'avait fortifié contre la terreur de la mort, et renouvelant ses conseils à son fils qui l'avait accompagné jusque-là. Puis il demanda qu'on le laissât seul. Ce tête-à-tête avec son Dieu se

prolongea quelque temps. Il appela enfin ses amis : « Je n'étais plus attristé que par mes inquiétudes pour ma chère femme et pour mes enfants, dit-il, je redoutais ce qui pouvait leur advenir après ma mort. Maintenant je sais que Dieu leur tiendra lieu d'époux et de père ; c'est entre ses mains et à sa protection toute-puissante que je les confie. Adieu, mon fils (et il embrassait lord Strange), n'oubliez pas ce que je vous ai recommandé à l'égard de votre mère, soyez soumis envers elle et attentif à tout ce qui pourrait la blesser ou l'affliger. Je suis prêt maintenant. » Les officiers entrèrent et le lugubre cortége descendit dans la rue. L'échafaud se dressait à la place qu'occupait naguère la croix du marché. « *Venio, Domine*, dit le comte ; je viens, ô Dieu, pour accomplir ta volonté, cet échafaud sera ma croix, je la charge volontiers sur mes épaules pour te suivre, ô mon Sauveur. » Il marchait d'un pas ferme au milieu de la population consternée ; les sanglots redoublaient, il s'arrêta : « Braves gens, dit-il, je vous remercie tous, je vous demande de prier pour moi jusqu'à la fin ; que le Dieu du ciel vous bénisse, que le Fils de Dieu vous établisse en toute justice, que le saint Esprit vous remplisse de ses consolations ! »

Il était au pied de l'échelle : « Je te rends grâces, mon Dieu, dit-il, je ne crains point de monter ici, il n'y a plus que ces quelques marches entre moi et l'éternité. » Arrivé sur l'échafaud, il toucha doucement le billot : « Il n'y a plus que ceci entre moi et le ciel, dit-il; j'espère que je ne me lasserai point sur le chemin et que je ne m'en détournerai point. » Il fit quelques pas sur l'échafaud de long en large, puis il s'arrêta à l'extrémité occidentale et s'adressa au peuple qui se pressait autour de lui :

« Gentilshommes et peuple chrétiens, dit-il, vous êtes venus ici pour voir un triste spectacle, un pair du royaume perdant en un instant sa qualité d'homme et retranché par une fin prématurée. Vraiment, si on interrogeait ma vie passée et sa teneur générale, je puis dire en toute modestie qu'on la trouverait assez moralement honnête pour qu'il y ait des gens assez osés pour demander comment ce jugement a pu m'atteindre; mais je puis vous donner une meilleure réponse, celle que je me fais à moi-même, et ce cœur (il plaçait la main sur son cœur) vous peut expliquer ma sentence et mon exécution mieux que mes juges eux-mêmes; c'est l'effet de la colère de Dieu pour les péchés dont je ne me suis

pas repenti, pour les jugements de sa miséricorde auxquels j'ai résisté, pour les grâces que j'ai négligées : voilà pourquoi Dieu me frappe par cette verge de sa correction, afin que je ne sois point perdu. Je vous prie donc de joindre vos prières aux miennes, afin que ce châtiment ne soit pas sans fruit, et que, lorsque j'aurai perdu la vie sous les coups de cette verge, elle devienne la houlette qui me console et me conduise à la gloire.

« Quant à mes accusateurs, je les plains; ils ont commis le crime de Judas, je leur souhaite les larmes de Pierre, afin que par la repentance de Pierre, ils échappent au châtiment de Judas; je souhaite aux autres ce bonheur qu'ils se repentent à temps avant d'avoir bu de nouveau le sang chrétien, peut-être celui d'hommes qui le mériteraient moins que moi.

« Il est vrai qu'on a fait pour moi plusieurs demandes en grâce, je n'en veux attribuer le rejet qu'à mon propre péché, et puisque Dieu ne le trouve pas bon, j'espère, ne l'ayant pas glorifié par ma vie, que je le glorifierai dans ma mort; je l'accepte, et je déclare devant Dieu que je ne porte aucune rancune particulière à aucun des membres du Parlement,

n'ayant jamais eu le désir de leur faire personnellement du mal.

« Quant à la cause que j'ai servie depuis si longtemps, ni le choix que j'en ai fait, ni ma persévérance à m'y attacher, n'ont coûté aucun scrupule à ma conscience; je l'ai fait d'après des principes légaux dont j'ai reconnu la vérité, et par des principes religieux; c'est à la satisfaction de mon jugement et à l'appel de ma conscience que j'ai suivi cette voie qui, j'en rends grâces à Dieu, n'a point laissé de tache sur mon âme; aussi ne l'ai-je point comptée dans la liste de mes péchés.

« Je n'ai point la prétention de décider les controverses, je prie Dieu de se donner gloire en faisant triompher le parti auquel appartient le bon droit, et je désire que vous puissiez jouir ici-bas de la paix et de l'abondance pendant que je jouirai d'une paix et d'une abondance qui dépasseront tout ce que vous pourrez posséder. A travers ma vie dans ce monde, je ne sais pas si j'ai laissé un ennemi qui ait quelque raison de me haïr, ou s'il existe quelqu'un envers qui j'aie la moindre rancune; mais s'il y en a quelqu'un que j'aie oublié parmi les chrétiens, je leur pardonne librement, étant en paix avec le monde

entier, comme je désire que Dieu me pardonne pour l'amour de Christ. Car c'est une rude sentence en soi que l'affaire de mourir, si nous consultons la chair et le sang; mais je puis dire en toute vérité, sans me vanter, ou si je me vante, c'est en Dieu seul, que jusqu'à cette minute je n'ai pas cédé un seul instant à la chair, par la pensée du coup qui m'attend, et que si j'ai songé à la hache, c'est comme au passeport qui m'ouvre le chemin de la gloire.

« Je regarde comme un honneur, et j'en dois de la reconnaissance à ceux qui me tiennent en leur pouvoir, de ce qu'ils m'ont envoyé ici pour y subir un châtiment qui n'est point sans gloire, pour mourir d'une mort digne de mon sang, et répondant à ma naissance comme à ma qualité; leur courtoisie en ceci a fort aidé à faire entrer le calme dans mon âme.

« Je demanderai à Dieu que les gentilshommes de cette triste liste qui doivent être jugés par la haute Cour de justice, y puissent rencontrer en réalité ce qui n'est dans l'acte que nominalement, une cour de haute justice, mais non dans sa sévérité. Père, pardonne-leur, et pardonne-moi comme je leur pardonne!

« Je vous demande de prier pour moi, et de ne pas cesser de prier jusqu'à l'heure de ma mort, puisque l'heure est déjà venue, afin que mon pesant fardeau de péchés soit soulevé par vos prières, avec l'aide des anges qui doivent porter mon âme au ciel, dans l'espoir de voir aujourd'hui Christ en la présence du Père, pour me réjouir à jamais avec les autres saints et avec les anges.

« Je veux éclaircir encore une chose : le parti du roi est généralement accusé d'être papiste, et cela nous rend odieux au peuple. Je ne suis point papiste, je repousse le pape et tout ce qui en dépend. Quand ces troubles religieux ont commencé, on a pu me croire disposé à passer de cette Église à l'Église romaine ; mais je me suis trouvé complétement en opposition avec elle sur les doctrines en matière de foi, et sa discipline ne m'a point satisfait. La religion que je professe porte le titre de protestante, bien que ce soit un signe distinctif plutôt qu'un titre religieux ; c'est la religion qui a été proclamée lors de la réformation, purifiée de toutes les erreurs de Rome, sous le règne d'Édouard VI, pratiquée sous la reine Élisabeth, le roi Jacques et le roi Charles, le bienheureux prince décédé ; j'appartiens à cette religion telle

qu'elle était alors avant qu'on l'eût défigurée, je la tiens pour être la foi catholique de Jésus-Christ, bien que ce ne soit pas la religion catholique romaine ; telle est la foi et la pratique de religion dans lesquelles je veux vivre et mourir.

« Mes amis, je meurs pour le roi, les lois du pays et la religion protestante... »

A ces mots, un soldat s'écria : « Nous n'avons plus de roi et nous ne voulons plus de lords » (confondant le mot *laws*, lois, avec le mot *lords*, les seigneurs de la Chambre haute) ; le tumulte augmentait, le peuple sanglotait tout haut et se pressait contre l'échafaud, les troupes commençaient à tirer l'épée, les cavaliers poussaient leurs chevaux sur les femmes et les enfants : « Qu'y a-t-il, Messieurs? s'écria le comte de son échafaud. Qui cherchez-vous ? Je ne fuis point et personne ne vous poursuit. » Les soldats s'arrêtèrent, mais le calme avait disparu ; en vain lord Derby chercha à reprendre son discours, il se tourna vers un de ses serviteurs qui ne l'avait point abandonné sur l'échafaud, et lui remit le manuscrit : « Je parlerai donc à mon Dieu, dit-il, je sais qu'il m'entendra ; quand je serai mort, qu'on sache ce j'avais voulu dire. » « Es-tu prêt? ajouta-t-il en se tournant

vers l'exécuteur. — Pas tout à fait, Mylord, répondit le bourreau d'un air sombre. — Je ne t'en veux point, ami, dit le comte, ce n'est pas ta main qui jette la pierre. » Et comme on criait à l'exécuteur de demander pardon à sa victime sans qu'il parût le vouloir faire, lord Derby reprit : « Je te pardonne, que tu le demandes ou non ; mais cet habit fourré gênera tes mouvements, quitte-le, je te prie, aussi volontiers que je quitterai ce vêtement de chair qui pèse si fort à mon âme. »

Le bourreau était troublé, il faisait ses préparatifs avec lenteur : « Jusques à quand, Seigneur? jusques à quand? » murmurait le comte. « Je suis prêt, vous le voyez, dit-il à un de ses chapelains qu'il apercevait dans la foule, mais le billot n'est pas prêt ; voici un abri où je serai bientôt en repos, » et il montrait son cercueil, « loin des gardes et du bruit qui me poursuivent jusqu'ici. » Les pleurs du peuple redoublaient. « J'entends vos prières et je vois vos larmes, dit lord Derby ; que le Dieu du ciel entende vos prières pour moi et les miennes pour vous par la médiation de Jésus-Christ, notre Sauveur. »

Tout était prêt enfin ; le comte demanda qu'on tournât le billot du côté de l'église : « Tant que je

serai ici, je contemplerai ton sanctuaire, dit-il; dans quelques minutes, je te verrai, mon Roi et mon Dieu, dans ton sanctuaire éternel, pour me reposer à l'ombre de tes ailes, jusqu'à ce que les calamités soient passées. Ceci est bien bas, ajouta-t-il en passant la main sur le billot, et cependant il n'y a qu'un pas d'ici au ciel; » puis ayant baisé la hache : « Tu ne peux point me faire de mal, car je ne te crains pas, » dit-il. Et il ôta son pourpoint. « Suis-je bien? » demanda-t-il à l'exécuteur. « On m'a appelé un homme de sang, mais je n'ai jamais eu cette curiosité cruelle de voir mourir un homme de sang-froid. — Relevez vos cheveux, Milord, » dit l'exécuteur. Il se mit à genoux, et pria longtemps à demi-voix, puis se levant après avoir répété tout haut l'oraison dominicale, il dit en souriant : « Mon âme est en paix, mon corps sera bientôt en repos, Dieu bénisse mon roi et le rétablisse dans son royaume, que Dieu bénisse ce royaume et lui rende ses droits et son roi, afin qu'ils unissent tous leurs efforts pour faire régner la justice et la paix; que Dieu bénisse ce comté, cette ville, ce peuple. Que Dieu console ma pauvre femme et mes enfants, et qu'il récompense mes amis par la paix et la prospérité ici-bas et là-haut; qu'il pardonne à

ceux qui ont été les auteurs de ma triste fin et de ma mort inique, quant aux hommes du moins; quant à Dieu, je mérite bien davantage, mais j'espère pourtant que mes péchés sont lavés dans le sang de Jésus-Christ. » Parlant ainsi, il mit la tête sur le billot : « Attends que je te fasse signe, » dit-il au bourreau. « Que Dieu bénisse ma femme et mes enfants ! Béni soit le saint nom de Dieu à toujours et à perpétuité ! Amen ! Que toute la terre soit remplie de sa gloire ! » Il levait la main, mais le bourreau, troublé, ne frappait pas. Le comte se releva : « Pourquoi me retiens-tu loin de mon Sauveur? Qu'ai-je fait pour ne point mourir afin de vivre avec lui ? » il laissa retomber sa tête. « Béni soit le saint nom de Dieu à toujours et à perpétuité, » répéta-t-il. Il levait la main, la hache tomba et sépara la tête du tronc. Personne ne triomphait; les soldats s'écoulèrent en silence, on n'entendait que les sanglots des femmes et des enfants. Les larmes des hommes étaient muettes comme leur colère.

CHAPITRE IX

Pendant que M. Baggarley, fidèle aux instructions du comte, accompagnait son fils à Ormskirk pour déposer son corps dans le tombeau de ses ancêtres, lady Derby, restée dans l'île de Man, ignorait le coup près de la frapper; les communications étaient lentes et difficiles, elle n'avait pas encore reçu la première lettre de son mari qui lui annonçait sa capture et il était déjà mort. Elle se préparait à défendre l'île, objet de leurs affections à tous deux, et elle faisait fortifier le château de Russin, situé sur un rocher très-élevé, et presque imprenable, disait-on; c'était le lieu où l'on conservait la couronne de plomb, signe distinctif de la royauté indépendante de l'île de Man, dont lord Derby n'avait jamais voulu se prévaloir.

Les vaisseaux ennemis qui harassaient les côtes, comme elle l'écrivait naguère à la duchesse de la Trémoille, lui amenèrent un jour le capitaine Young, sur la frégate *la Présidente*, sommant la comtesse de lui rendre l'île au nom du Parlement : « Je la tiens par l'ordre de mon seigneur, dit-elle, et je ne la rendrai point sans ordre, étant obligée par mon devoir d'obéir aux instructions de mon mari. » Avant qu'elle eût reçu ces instructions, elle avait appris sa mort. Nous ne savons pas qui se chargea de lui apporter cette douloureuse nouvelle, si M. Baggarley put arriver jusqu'à elle, si son fils osa l'approcher ; une phrase d'une lettre d'elle, du 22 mars 1652, semble indiquer qu'elle n'apprit son malheur qu'à l'arrivée de ses ennemis et par leur bouche ; mais elle tenait toujours l'île de Man, et lorsque les colonels Duckenfeld et Birch, commissaires du Parlement, se présentèrent devant les côtes avec dix vaisseaux pour demander la reddition du petit royanme, elle répondit qu'elle le tenait pour le roi et ne le remettrait à ses ennemis que sur son ordre. On était à la fin d'octobre ; Charles II, fugitif, venait de rentrer en France ; la cause royaliste semblait perdue sans retour ; tous les châteaux, toutes les villes appartenant au roi s'é-

taient rendus; seule, l'indomptable fille de la Trémoille et des Nassau tenait encore ses îles au nom du roi, et refusait de les rendre sans son autorisation. Elle était enfermée dans le château de Russin avec ses enfants, sous la garde de sir Thomas Armstrong, que lord Derby en avait fait gouverneur; son frère commandait le château de Poole, les forces de l'île étaient confiées au capitaine Christian; il était natif du pays et fils d'un capitaine Christian qui avait fait sa fortune aux Indes et qui avait été naguère fort avant dans les bonnes grâces du comte; il avait même été pendant quelque temps gouverneur de l'île; mais lord Derby avait eu des raisons d'être mécontent de son service, et l'avait remplacé par le capitaine Greenhalgh, tout en continuant ses bontés à la famille du capitaine Christian, qui était mort lorsque le comte, en quittant l'île de Man pour venir en Angleterre soutenir le roi Charles II, avait confié les troupes qu'il laissait derrière lui à la conduite de William Christian son fils. Le fils était ingrat et infidèle comme le père, et la malice des ennemis du comte n'était pas assouvie par sa mort. Bradshaw voulait ruiner la famille, Rigby voulait se venger de l'héroïne qui l'avait humilié devant Latham; on sé-

duisit William Christian, qui laissa débarquer les troupes parlementaires dans la nuit ; les soldats avaient été gagnés, nul ne résista, et, au jour, les garnisons des deux châteaux s'étant soulevées contre leurs gouverneurs, Christian les amena prisonniers aux commissaires du Parlement avec la comtesse et ses enfants : « Voici les conditions auxquelles le capitaine Christian a rendu l'île, Madame, » dit ironiquement Birch en tendant à lady Derby un papier où il n'était pas fait mention de ses droits ni de ceux de son fils sur le royaume héréditaire des Derby. Elle y jeta les yeux : « Ceci ne parle que de l'île de Man, dit-elle dans son indomptable courage, les îles voisines ne sont point rendues, permettez-moi de me retirer au château de Poole (dans une petite île adjacente), avec mes enfants, afin d'y rester jusqu'à ce que je puisse passer en France ou en Hollande et trouver un lieu où reposer ma tête. » Elle demandait une faveur ; on ne lui accorda même pas ce qu'elle avait droit de réclamer ; l'île de Man lui était enlevée comme domaine et comme royaume à elle et à ses enfants ; on la leur laissa comme prison pendant deux mois, puis, au cœur de l'hiver, au mois de décembre, comme l'indique une lettre de son fils

à la duchesse de la Trémoille, elle obtint enfin l'autorisation d'aller chercher en Angleterre une ombre de justice et de pitié : « Elle qui avait apporté cinquante mille livres sterling à cette nation, » dit l'historien des Stanley, « elle n'avait même pas un morceau de pain à manger et devait tout tenir de la faveur de ses amis, presque aussi malheureux qu'elle. »

La première lettre que nous retrouvons de la comtesse, après son long silence, est datée de Londres, du 25 mars 1652 : « Chère sœur, dans mes rudes épreuves, rien n'était plus désiré de moi que l'honneur de vos lettres, par où je reconnais tant d'amitié pour cette misérable et tant de compassion des maux que je souffre, que je confesse que si mes douleurs n'étaient inconsolables, vous les pourriez adoucir; mais hélas ! chère sœur, je ne suis plus capable que de plaindre et pleurer, puisque toute ma joie est dans le tombeau, et je me considère avec étonnement d'avoir pu souffrir tous mes maux et être encore au monde, mais ça été la volonté de Dieu, qui m'a assistée si puissamment que je ne me connais pas moi-même d'avoir pu survivre à toutes mes misères; le récit en serait trop ennuyeux; enfin, chère sœur, tous les âpres malheurs qui peuvent ar-

river, je les ai endurés, et me furent apportés et annoncés par les meurtriers de mon bien, avec toutes les circonstances imaginables pour m'accabler, et c'est en quoi j'ai senti les merveilleuses assistances de mon Dieu de ne m'être point désespérée comme humainement des esprits plus forts que le mien s'y fussent portés, mais c'est cette Providence qui m'a conduite et qui, dans ma misère, me donne sujet d'admirer sa bonté envers moi et de le magnifier dans mes sanglots de l'admirable fin de ce glorieux martyr qui a montré une constance merveilleuse, et rien ne la pouvait ébranler un peu que la pensée qu'il avait du misérable état en quoi il me prévoyait devoir être; ses dernières lettres me donnent des témoignages bien au-dessus de ce que je pouvais justement attendre de sa bonté, et ses derniers commandements m'ordonnent de vivre et d'avoir soin de ses enfants; c'est ce qui me soutient dans mes afflictions que mon fils de Derby n'allége aucunement, lui et elle m'étant en amertume d'esprit, mais c'est la volonté de Dieu qui me détache tout à fait du monde et m'en fait voir toutes les vanités, et si je n'étais obligée pour les miens en la poursuite de mes affaires, je n'y serais plus, qui sont encore en un état assez

incertain. Il est vrai qu'en une de leurs cours, après des peines incroyables, j'ai fait vérifier mon contrat de mariage, qui me donnait des terres, outre mon douaire, achetées de mes deniers, qui est tout ce que j'ai pour mes cinq enfants, mais en une autre de leurs cours, il faut que j'aie main-levée pour recevoir le revenu des terres, et c'est où mes ennemis s'efforcent de me rendre coupable, et si cela advient, il faudra présenter requête au Parlement, qui est une chose fort difficile et très-longue. L'on me fait attendre que je pourrai sortir selon mon désir, et ce sont les plus puissants qui me le font espérer; Dieu a jusqu'ici béni mes peines et m'a fait trouver des amis et subsistances, ayant perdu tous mes meubles et seulement la valeur de 400 écus de vaisselle d'argent m'ayant été allouée pour venir de l'île de Man ici, et rien du depuis. Voilà le misérable état de ma vie, que je désirerais de finir avec vous, mais je ne sais encore ce qui adviendra de moi... Si j'ai l'effet de ce qu'on m'a déjà donné, j'aurai moyen d'élever mes enfants approchant de leur condition, mes deux derniers fils[1] étant de très-grande espérance, grands

1. Ils moururent tous deux jeunes et non mariés.

et bien faits pour leur âge, apprenant et surtout le plus jeune qui sera, je crois, très-savant, s'il plaît à Dieu de les bénir et de les rendre dignes d'un tel père, ils reconnaîtront sans doute l'honneur qu'ils ont d'appartenir à tant d'illustres personnes. »

La bonne réputation et la vertu ont quelque poids dans la balance humaine; la lettre suivante de la comtesse de Derby prouve que les embarras de sa situation ne l'empêchaient pas d'établir ses enfants selon leur condition : « J'ai à vous entretenir d'un tout autre discours qui est d'un parti pour votre nièce Catherine, et en cela vous voyez comme Dieu n'abandonne point ses enfants; j'étais bien loin de penser, dans notre pauvreté, à un tel mariage, ni même à aucun; le nom du seigneur est le marquis de Dorchester; il a été marié, mais il n'a que deux filles, protestant, âgé de quarante-quatre ans, sage, habile et savant; riche de 14 mille livres sterling par an, ses frères et ses sœurs partagés et argent en bourse; les meilleurs et les plus grands partis d'Angleterre lui ont été offerts, et il nous a recherchées; je ne puis rien lui donner jusqu'à ce que mes affaires soient faites, ce ne me sera pas une petite aide que cette alliance. L'affaire a été conclue en

trois jours, et l'on m'avait fait promettre de tenir le tout secret, jusqu'à ce que le tout fût conclu; autrement je n'eusse eu garde de passer cette affaire sans votre consentement et celui de monsieur mon frère, et je vous en demande pardon. Mais, chère sœur, vous savez quel hasard les lettres courent en ces temps, et que si l'affaire eût été découverte avant la conclusion, l'on y eût mis beaucoup d'empêchement, tant de personnes y avaient prétendu, et surtout son second frère, qui croyait qu'il ne se marierait jamais et qui a des fils. C'est de Dieu que me vient ce bien, je le supplie d'y envoyer sa bénédiction sur elle et lui, qui, je crois, seront mariés dans un mois; il lui a donné une bague et une fermeture de bracelet de dix mille écus; elle sera dans l'abondance; monsieur son père avait grande connaissance avec lui et s'appelaient frères, mais je ne l'avais jamais vu devant ceci. J'espère que Dieu aura le même soin des autres, qui sont sous ma garde; je n'y connais rien que de bon et d'agréable. Pour l'aîné, il est pire que l'enfant prodigue, car je n'y vois rien de cela en lui, ce qui me fait souvent ressouvenir de ce que ce martyr me disait de lui devant qu'il allât en France, qu'il n'en avait nulle bonne opinion, « car, disait cette sainte

âme, il n'a point de honte de ses fautes, et ne l'ai jamais vu rougir de toutes celles qu'il fait. » Hélas! je me flattais, mais il le connaissait mieux que moi. Il n'y a jamais eu un si malheureux esprit que de cette femme, qui n'a rien de bon ni d'agréable. »

On excuse volontiers lady Derby de sa joie en voyant sa fille « dans l'abondance, » elle avait souffert toute sa vie de la gêne, même dans une grande situation, et elle était réduite à une véritable pauvreté, mais si elle eût encore possédé son ami M. du Plessis-Mornay, il lui eût dit que « le bien était la dernière chose auquel on devait penser en mariage, la principale étant les mœurs de ceux avec qui l'on avait à passer sa vie, et surtout la crainte de Dieu[1] et la bonne réputation. » La crainte de Dieu manquait probablement au marquis de Dorchester, car sa femme ne fut pas heureuse. « Je ne l'ai pas rendue aussi heureuse que je souhaiterais, » écrivait déjà sa mère trois mois après le mariage; « on me fait espérer mieux, mais ce qui me console, c'est qu'elle se gouverne avec une sagesse et une patience admirables, et elle acquiert une réputation sans

1. *Mémoires de madame du Plessis Mornay.*

exemple. » Lady Dorchester n'eut qu'une fille qu'elle perdit tout enfant.

Pendant que lady Derby mariait sa fille, la guerre s'engageait entre l'Angleterre et la Hollande; les deux grandes républiques protestantes rivales sur les mers avaient paru un instant sur le point de s'allier par la plus étroite union; la mort du prince d'Orange, beau-frère de Charles II, avait changé la politique de son pays; son fils, qui devait être Guillaume III, était né depuis la mort de son père; le pouvoir était aux mains des grands chefs républicains hollandais; le Parlement anglais voulut s'appuyer sur la puissance établie comme sur l'énergie indomptable des Hollandais; malheureusement les négociateurs qu'il choisit, Saint-John et Strickland, avaient des vues plus ambitieuses, qui n'allaient à rien moins qu'à faire de la Hollande une province de l'Angleterre. « Après deux mois de conférences vaines, consacrées par les négociateurs anglais à ne pas dire ce qu'ils tentaient de faire, et par les Hollandais à ne pas répondre, quoiqu'ils comprissent fort bien, à ce qu'on leur demandait sans le leur dire[1], » Saint-John se décida enfin

1. M. Guizot, *Histoire de la république et du protectorat de Cromwell.*

à énoncer quelques-unes de leurs prétentions; elles eussent lié absolument la politique de la Hollande à celle de l'Angleterre; les chefs républicains s'y refusèrent, et le Parlement, irrité, rappela ses ambassadeurs; un mois après, l'acte de navigation interdisait aux navires étrangers d'apporter en Angleterre aucune denrée autre que les produits du sol ou de l'industrie de leur propre pays.

De ce coup porté au commerce de transit des Hollandais devait naître la guerre, et malgré les efforts sincères des États généraux pour l'éviter, elle éclata le 12 mai 1652, par un engagement entre Tromp et Blake, dont les flottes s'étaient rencontrées sans déclarations de guerre ni hostilités préalables; on chercha en vain à revenir sur ce premier pas, la lutte s'engagea décidément; acharnée, savante, conduite par les marins les plus illustres de leur temps, Blake, Tromp, Ruyter, Corneille de Witt, mais soutenue à l'intérieur des deux pays par des forces bien inégales et qui devaient nécessairement décider la victoire; après deux ans mêlés de revers et de succès, la Hollande se sentit vaincue. « Pourquoi me tairais-je plus longtemps? » dit Corneille de Witt au mois de juillet 1653, en pleine assemblée des États;

« je suis ici devant mes souverains, c'est mon devoir de leur dire que les Anglais sont maintenant maîtres de nous et des mers. » Quelques mois après, les États généraux obtenaient de Cromwell une paix honorable; il fut intraitable sur un seul point, il ne voulait point d'allié de la maison de Stuart au pouvoir en Hollande, et il demanda qu'on exclût à jamais du stathoudérat le jeune prince Guillaume et la maison de Nassau. Les États repoussaient cette prétention insultante à régler les affaires intérieures de leur pays; Cromwell insista auprès de Jean de Witt pour obtenir au moins l'assentiment particulier de la province de Hollande, la croyant assez forte pour faire toujours prévaloir son avis dans la confédération. Après bien des hésitations, les États particuliers de la province de Hollande acceptèrent les exigences de Cromwell et le traité fut enfin ratifié le 5 juin 1653.

C'était avec Cromwell, en effet, qu'on traitait; le 30 avril 1654, après une scène violente dans le sein du Parlement, il avait chassé de la salle des séances les députés qui cherchaient à lui résister. « Vous n'êtes plus un Parlement, avait-il dit, allez-vous-en et faites place à de plus honnêtes gens. » Sorti le

dernier et en ayant fermé les portes, il dit aux officiers qui l'attendaient chez lui : « Je ne croyais pas faire aujourd'hui ce que j'ai fait, mais j'ai senti l'esprit de Dieu si puissant sur moi, que je n'ai plus écouté la chair ni le sang. » Cromwell faisait tort à sa prévoyance ; depuis longtemps il travaillait à se débarrasser de l'entrave qui gênait son pouvoir. « Vous vous méprenez, Monsieur, dit Bradshaw, si vous croyez que le Parlement est dissous : aucun pouvoir sous le ciel ne le peut dissoudre que lui-même, prenez donc garde à cela. » Cromwell ne fit point élire de nouveaux députés; il choisit lui-même, avec l'aide de ses amis, un conseil composé de cent trente-neuf personnes qu'il convoqua en son propre nom; cette assemblée, réunie à Westminster au mois de juillet 1654, chercha bientôt à s'arroger les droits comme le titre du Parlement, mais elle avait été formée par une main puissante qui la brisa lorsqu'elle lui déplut; le 4 décembre 1654, les affidés de Cromwell dans le Parlement Barebone (nom ridicule qu'il dut, on ne sait pourquoi, à l'un de ses membres les plus obscurs, M. Praisegod Barebone) provoquèrent une dissolution volontaire; quelques membres seulement résistèrent, et quatre jours après,

Cromwell recevait des mains de l'armée le titre de lord Protecteur d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, qu'il acceptait avec gravité, mais sans empressement. La Grande-Bretagne avait un souverain.

La comtesse de Derby venait d'envoyer son second fils en France, auprès de sa belle-sœur. « Je vous envoie une des meilleures parties de moi-même, écrit-elle le 14 mai 1654, en ce cher enfant que je prie le bon Dieu de bénir, et qu'il vous puisse être agréable; il en a un grand désir, et je lui ai commandé de vous obéir, vénérer et aimer comme si c'était moi-même; il est docile et de bon naturel et a du cœur, mais sans gloire, vice si ordinaire de sa nation. Son valet de chambre est gentilhomme; mais son père a mieux aimé qu'il fût avec lui qu'en autre lieu où il aurait été avec plus d'avantages, ayant aimé cette pauvre maison. Il a quelque savoir aux mathématiques et à la peinture, et à mesurer les terres; pour son valet de pied, il est assez adroit : à ce que l'on le mettra, il s'en acquittera bien. »

De notre temps, pendant la révolution française, les grands seigneurs vaincus n'avaient pas tant de serviteurs, et les justes plaintes de la comtesse de Derby ne doivent pas nous empêcher de rendre quel-

que justice, même à ses ennemis. La correspondance que nous mettons au jour dément absolument la tradition, restée jusqu'ici dans l'histoire, sur les traitements qu'avait subis la famille du comte de Derby après son supplice; on a dit et imprimé partout que la comtesse était restée en prison dans l'île de Man, retenue dans un logement malsain; on a raconté même qu'elle y avait perdu deux enfants; enfin, qu'elle n'avait été délivrée de sa captivité que par la restauration de Charles II. Nous voyons, au contraire, par le témoignage irrécusable de ses lettres, Charlotte de la Trémoille, pauvre sans doute et privée de toutes les aisances de son rang, mais libre, à Londres, demandant justice, l'obtenant en partie, envoyant son fils à Paris avec une suite convenable, et mariant ses filles dans une situation digne de leur naissance. « Je crois que votre neveu vous aura dit l'accomplissement du mariage de sa sœur [1], qu'elle et son frère lui écrivirent la semaine passée, dit lady Derby le 12 mars 1655; j'ai tout sujet d'en espérer, avec la bonté de Dieu, beaucoup de consolation, étant un très-honnête homme, et qui a une amitié

1. Lady Mary Stanley avait épousé le comte de Strafford.

infinie pour sa femme, jointe à une grande estime qu'il a d'elle, que je crois très-heureuse, et je ne fais point de doute que si ma fille Strafford avait l'honneur d'être connue de vous, elle aurait celui de vous agréer; elle est toute française et le parle mieux que moi et l'écrit comme l'anglais; le bon Dieu les bénisse tous. »

L'insuffisance de ses ressources contraignit bientôt la comtesse de Derby de quitter Londres; elle retourna à Knowsley : « Vous pouvez croire, chère sœur, écrit-elle le 1er juin 1655, quel changement je trouve ici, n'y ayant point été depuis mes misères, et combien cette place me donne de cruels ressouvenirs de mes contentements passés, et me fait plus que jamais penser à mes maux présents; mais Dieu ne m'abandonnera pas et me fortifiera en sa bonté; parmi toutes mes mélancolies, il lui a plu de m'envoyer la bonne nouvelle de la naissance de votre petit-fils, de quoi je lui rends grâce et le supplie que vous en puissiez recevoir tout le contentement que je vous souhaite. Pour mes affaires, elles sont en tel état : mes dettes étant si grandes que je suis contrainte de demeurer ici et d'y faire une dépense convenable à ma pauvre condition pour les

payer, s'il est possible. » Et quelques mois après : « Je ne sais si vous aurez appris la dernière déclaration du Protecteur, où il met de nouvelles taxes sur tous ceux dont les biens ont été entre les mains du Parlement, et qui ont payé de grandes sommes pour les ravoir; je croyais qu'étant dans la condition où il a plu à Dieu de me mettre, et ne me mêlant de quoi que ce soit que ce qui regarde mon petit bien, je ne serais pas de ce nombre; mais on m'assure que j'en suis une, et tout ce que j'ai au monde est engagé pour mes dettes; ce que l'on doit payer est le dixième de la valeur des terres, et le quinzième des meubles; mais j'espère que je ne payerai que ce que je jouis, qui n'est presque rien. Le bon Dieu ne me délaissera pas, et, comme il a eu pitié de moi dans tous mes maux, il me continuera ses bontés. »

La mesure de Cromwell était générale. « C'était un acte d'excommunication politique contre les royalistes, dit M. Guizot; les uns comme conspirateurs en permanence, les autres à cause de leur hostilité incurable et de leur connivence cachée avec les conspirateurs. » « On accuse ma mère de mal parler contre le gouvernement de ce pays, écrivait lady Mary Stanley à sa tante dès l'année précédente; si

ce n'était qu'on a accoutumé de fermer la bouche à ceux qui prennent pitié de sa condition, demandant quelque chose de juste pour elle, en leur disant qu'elle a médit de leur autorité, sans qu'on ait jamais rien pu prouver de tel, ou qu'on eût voulu entendre les personnes qui pouvaient ou voulaient la justifier là-dessus. » En même temps, tous ceux qui avaient servi le feu roi furent éloignés de Londres, et un grand nombre de royalistes considérables furent mis en prison. « Les soupçons croissent à tous les moments, écrit lady Derby, et les prisons s'emplissent tous les jours de nouveaux prisonniers; mais, étant dans l'état où je suis, je n'ose m'enquérir de rien; Dieu fera tout réussir à sa gloire et me fera la grâce de me soumettre à tout ce qu'il lui plaît de m'envoyer. Les pertes des biens ne m'ont jamais été sensibles, mais ce sont les irréparables qui m'accablent. »

Les fils cadets de la comtesse étaient alors sa grande préoccupation. Ses lettres à sa belle-sœur sont remplies des inquiétudes que lui cause celui qui est en France, et que son valet de chambre, à moitié précepteur, semble surveiller rudement et sans égards. « J'ai des soins continuels de lui et de son frère,

écrit-elle le 16 novembre 1655; ce dernier a un esprit qui est adroit et qui apprend très-bien, il se conduit avec discrétion, le Seigneur le veuille conserver et regarder en pitié, et vous, ma chère sœur; celui qui a l'honneur d'être près de vous, dont le naturel est doux et assez mélancolique, et s'il craint trop, comme Daguedel le mande qu'il fait et n'ose pas parler, je craindrais que cela le rendît incapable de rien faire; mais je crains que cela vienne plutôt du peu de discrétion de Daguedel, ce que tous ceux qui voient ses lettres jugent ainsi. » Elle finit par envoyer en France son fidèle Trioche, qui congédia Daguedel, et pourvut son jeune maître d'un nouveau valet de chambre moins arrogant. « Trioche vous dira que mes affaires sont en si mauvais état que je crains de vous en importuner. J'ai été taxée à plus de 8,000 livres de rente que je ne reçois; le major général, qui est celui qui ordonne de tout aux provinces où il commande, n'ayant point voulu ouïr mon agent ni même ceux qui étaient en même condition que lui, qui était de ceux qui recevaient les rentes du temps qu'il était aux mains du Parlement; mais lui disait que j'avais de grands biens au delà de la mer (c'est sa phrase), et beaucoup de pierreries et

autres choses imaginaires, et ne voulut rien entendre pour ce qui était de moi, et n'a traité personne de la sorte. L'on nous fait espérer qu'on aura des commissaires à Londres, qui auront le pouvoir de régler ces abus, et aussi d'exempter des payements ceux qu'ils croiront être nécessaire de taxer; j'ai fait présenter cette requête au Protecteur, mais elle n'est pas encore répondue; plusieurs personnes de grands biens et de bons catholiques en sont exemptés; tout serait supportable si l'on nous eût laissé l'exercice de notre religion, qui est fort sévèrement défendue; c'est la même que l'on confessait du temps de Henri VIII et de la reine Mary sa fille, qui a tant fait souffrir de martyrs pour la profession de celle que nous avons, et que madame ma mère tenait pour celle de la primitive Église; elle ne manquait jamais d'assister aux prières, et avait la liturgie anglaise ou française, et me commanda de m'y conformer, comme aussi en l'administration des sacrements, ce que j'ai fait et ferai tout le reste de mes jours avec la bénédiction de Dieu, et c'est un des derniers désirs de M. mon mari d'y avoir ses enfants élevés. »

Cromwell, en effet, contre son gré et son instinct

personnel, avait été contraint, par les passions de son parti, d'interdire absolument l'exercice du culte anglican ; l'intolérance allait jusqu'à défendre aux familles de conserver comme chapelains ou comme précepteurs les ecclésiastiques bannis de leurs cures. Le Protecteur était, pour son propre compte, enclin à ménager l'Eglise anglicane. « Ses maximes [1] politiques et sa forte discipline lui convenaient. » Il laissa donc à peu près sans effet son ordonnance contre les chapelains et les précepteurs ; « mais il n'avait [2] pas osé la refuser au fanatisme de son parti, ni la révoquer publiquement au nom de cette liberté de conscience qu'il se faisait gloire de soutenir. »

Un souci de famille préoccupait alors lady Derby ; les temps étaient difficiles et orageux en France, et son neveu, le prince de Tarente, passionnément attaché au prince de Condé, s'était naguère engagé à sa suite dans la Fronde ; il avait quitté la France lorsque son chef fut jeté en prison, et était allé au service des Pays-Bas. En 1655, il rentra en France ; mais, à son tour, il fut arrêté pendant que le prince de Condé combattait contre sa patrie dans les armées espa-

1. M. Guizot, *Histoire de la république.*
2. *Ibid.*

gnoles. « J'ai su avec bien du déplaisir la prison de M. votre fils, écrit la comtesse; j'ai appris depuis, par Trioche, qu'il n'y avait aucun danger pour sa personne, ce dont je loue Dieu... je ne fais pas de doute, si Dieu plaît, qu'il ne soit bientôt mis en liberté, comme je l'en supplie. » M. de Tarente passa plusieurs années en prison, et n'en sortit qu'en 1660.

Cromwell cependant était arrivé au faîte de sa grandeur; un dernier pas lui restait à faire, et il y travaillait avec une prudente ardeur; plusieurs Parlements avaient été réunis, épurés, puis dissous, sans offrir au Protecteur un instrument assez sûr pour tenter le grand coup. En 1657, il crut enfin posséder les matériaux de son œuvre; la Chambre lui adressa une requête modestement intitulée : « Humble pétition et avis » pour lui demander de prendre le titre de roi et de régler enfin définitivement la constitution de l'Angleterre. Des conférences s'ouvrirent entre Cromwell et les commissaires du Parlement; tous les discours des deux parties allaient au public; ce n'était pas le Parlement que Cromwell avait à convaincre, c'était l'Angleterre, c'était le parti qui avait fait la révolution et qui l'avait porté au pouvoir; c'était, dans sa famille

même, son beau-frère Desborough et son gendre Fleetwood, qui ne voulaient pas admettre l'utilité de la mesure. La fermentation croissait dans l'armée, elle devenait menaçante, on disait Cromwell résolu à n'en tenir compte et à passer outre, lorsque la Chambre fut convoquée à Whitehall pour recevoir la réponse définitive du Protecteur.

Il acceptait tout le pouvoir que lui offrait la *Pétition*, il refusait le titre de roi, « cette plume au chapeau » dont il avait si grande envie, et sans laquelle il savait bien que ni son œuvre ni sa famille ne pouvaient avoir de racines. Pour cette fois encore, il était déçu dans ses espérances, son prudent génie l'avait arrêté au bord de l'abîme, son indomptable persévérance ne renonçait pas à le combler : « Vous aurez vu par les gazettes ce qu'on a ajouté au pouvoir du Protecteur, écrit lady Derby le 17 juillet 1657; on dit que ceux de son parti ne sont pas contents, pour la plupart, mais je ne sais rien là-dessus. »

La nouvelle organisation politique proposée par la *Pétition* et adoptée le 7 mai par Cromwell, ordonnait la formation d'une « autre Chambre, » comme disaient ceux qui restaient choqués par le titre de lord. Le Protecteur s'occupa aussitôt de sa compo-

sition, convoquant quelques-uns des anciens pairs, un certain nombre de membres de la Chambre des communes, quelques grands fonctionnaires, des officiers généraux, des gentilshommes de campagne, de grands bourgeois, en tout soixante-trois personnes. Mais tous ne répondirent pas à l'appel; les Communes, naguère souveraines, acceptaient à grand'peine ce partage de l'autorité, désormais répartie entre les trois pouvoirs de l'État; une opposition ardente se formait, excitée par le mauvais état de la santé de Cromwell : « Il y a tant de différents jugements sur ce Parlement, que je ne sais qu'en croire, écrit la comtesse de Derby en février 1658; la maison des Communes oppose l'autre vigoureusement; l'on dit que l'armée s'approche de Londres. Dieu veuille conduire tout pour sa gloire et pour le bien de ceux qui la désirent. » Avant qu'elle écrivît et sans qu'elle le sût encore, Cromwell avait dissous le Parlement (4 février 1658).

L'argument qu'il employa pour expliquer sa conduite, fut le danger que les dissensions dans le gouvernement faisaient courir à la République, plus que jamais menacée par les amis de Charles Stuart. On crut le danger exagéré à dessein par Cromwell pour

couvrir son intérêt personnel. Il n'en était rien, une foule de complots royalistes se tramaient dans tous les coins du royaume, et cette fois ce n'étaient plus les cavaliers seuls qui les tramaient; les républicains, les anabaptistes même, se tournaient vers Charles II et lui adressaient des messages. « Nous savons peu de nouvelles, écrivait lady Derby au mois d'avril 1658, étant dangereux de s'en enquérir; nous vivons dans un temps où les moindres personnes peuvent nuire et fort peu ont pouvoir d'obliger; les bruits d'Écosse ont couru à Londres, mais je crois sans grand fondement, où l'on dit que l'on doit y convoquer un autre Parlement, et en attendant l'on met plusieurs personnes en prison, et parmi elles il me semble qu'il y en a quantité qui ne doivent que vivre paisiblement chez eux; mais l'on soupçonne tout. » Un grand nombre d'arrestations et huit exécutions venaient en effet de prouver la vigilance et les inquiétudes de Cromwell; les larmes de sa fille favorite, lady Claypole, ne purent lui arracher la grâce de sir Henry Slingsby et du docteur Hewett, ministre anglican distingué, au service duquel elle assistait souvent en secret; elle mourut le 6 août, et la douleur de son père influa sur une santé déjà ébranlée. Une grande

émotion s'empara de l'Angleterre lorsqu'on sut Cromwell malade; même aux yeux de ses ennemis, il était le représentant de la force régulière, de l'ordre public; après lui on retombait dans les perplexités de l'inconnu, on ne savait même pas s'il avait désigné son successeur. Bien des prières s'élevaient pour lui vers le ciel. Les siennes étaient ferventes, sa foi religieuse l'avait rarement arrêté dans sa course obstinée vers un but précis; il s'était souvent servi des expressions pieuses ou des mobiles religieux comme d'un puissant moyen d'action sur les hommes; il croyait cependant, et au dernier moment, comme le dit l'archevêque Tillotson, « l'enthousiasme religieux reprit le dessus sur l'hypocrisie. » Il était mourant, malgré la confiance de ceux qui demandaient à Dieu sa guérison, il le sentait, mais le désir de la vie persistait dans son âme : « Seigneur, disait-il tout haut dans sa prière, je suis une misérable créature, tu as fait de moi, indigne, un instrument pour ton service.... ce peuple souhaite que je vive.... d'autres souhaitent que je meure... Seigneur, pardonne-leur à tous, et de quelque façon que tu disposes de moi, accorde-leur tes bénédictions... donne-leur le repos et à moi aussi, pour l'amour de Jésus-Christ, auquel

comme à toi et au Saint-Esprit soient honneur et gloire à toujours! Amen. »

Dieu avait exaucé en partie la prière de Cromwell, cette ardente et puissante nature allait entrer dans son repos. Le jour se levait, c'était le 3 septembre, l'anniversaire de ses victoires de Dunbar et de Worcester; on lui offrait à boire : « Je ne veux ni boire ni dormir, dit-il, et je ne pense qu'à me hâter, il faut que je parte. » A quatre heures il était mort.

CHAPITRE X

Ce grand événement qui remettait tout en question en Angleterre, agita peu la comtesse de Derby, elle n'y vit pas le présage du rétablissement du roi, peut-être ne comprit-elle pas que les faibles mains de Richard Cromwell n'étaient pas en état de porter le sceptre pesant que lui avait laissé son père; elle vivait seule et retirée, préoccupée d'ailleurs d'une négociation de mariage pour sa fille Amélie avec le comte d'Athol, grand seigneur écossais. Cromwell était mort le 3 septembre 1658, et c'est seulement le 5 avril 1659 que la comtesse de Derby écrit : « Les nouvelles du Parlement sont différentes, il parle avec peu de respect du défunt Protecteur, et a mis en liberté tous ceux qu'il avait mis en prison. Je ne sais

encore ce que cela produira... » Et elle reprend sur-le-champ le sujet qui lui tient au cœur : « Il y a deux jours que ce seigneur écossais arriva ici ; son nom est le comte d'Athole. Je le trouve bien fait et de bonne mine. Je ne sais pas encore ce que votre nièce en pense ; c'est une humeur si douce et si obéissante que je sais qu'elle fera tout ce que je voudrai, mais cela fera que je ne désirerai rien où elle aura de l'aversion ; Dieu me conseillera pour son bien ; celui de ce seigneur est de trente mille livres de rente. Monsieur d'Athole fut fait comte par Jacques Ier, roi d'Écosse, et a eu des alliances dans la maison royale ; son surnom est[1] *Maure*, le premier de cette famille, dans laquelle il y a plusieurs seigneurs. »

La comtesse revient plusieurs fois, avec une tendre complaisance, sur les charmes de sa fille : « C'est une agréable brune, dit-elle, d'une humeur très-égale et patiente ; elle a assez d'esprit et ne donnera jamais de mécontentement à ceux à qui elle doit du respect. » Le mariage s'accomplit enfin ; la comtesse d'Athol fut heureuse, elle eut plusieurs enfants ;

1. Le comte d'Athol était *Murray ;* la comtesse de Derby ne put jamais apprendre l'orthographe des noms anglais.

mais elle vivait en Écosse. Sa mère la vit désormais moins souvent que ses sœurs. Les affaires de la famille s'arrangeaient un peu ; en 1657, le Parlement avait ratifié un acte voté par le Parlement-Barebone, qui assurait au comte de Derby cinq cents livres sterling de revenu pour lui et ses héritiers ; un autre décret lui rendit des forêts en Irlande valant neuf à dix mille livres sterling. « Cette noble famille est parmi les plus infortunées d'Angleterre, » avait dit le major Brooke dans la discussion. « La justice et la charité vous invitent à confirmer cet acte, dit également lord Broghill ; ce pauvre gentilhomme a suffisamment souffert, et pour les fautes de son père, car je n'ai jamais entendu dire qu'il eût commis aucun crime. » — « Sa famille est en grande détresse, ajouta le maître des rôles, il sera bon de confirmer le bill, ne fût-ce que pour le soulagement de la dame qui est venue d'au delà des mers et qui appartient à une honorable famille. » La recommandation du maître des rôles s'appliquait sans doute à Charlotte de la Trémoille et non à Hélène de Rupa ; le bill fut voté, mais la comtesse douairière n'en parle pas ; elle était et restait étrangère aux affaires de son fils, établi depuis 1653 à Latham, dont il avait relevé

en partie les ruines. Elle l'aimait encore cependant, comme nous le verrons bientôt.

Au mois de mai 1659, l'armée exigea de Richard Cromwell la dissolution du seul Parlement librement élu qu'eût possédé l'Angleterre depuis la mort de Charles Ier, le pouvoir conquis par le père échappait déjà aux faibles mains du fils, et le reste du long Parlement, chassé par Cromwell sans avoir jamais accepté sa propre dissolution, revenait prendre place à Westminster, passionnément résolu à rétablir cette république pour laquelle il avait tout risqué et tout souffert. Il comptait sur le secours de l'armée qui l'avait rappelé et qui devait bientôt lui imposer ses lois.

La faiblesse et la désunion de leurs ennemis réveillèrent les espérances des royalistes, si longtemps courbés sous la main puissante de Cromwell, un grand complot se trama dans toute l'Angleterre, le roi et le duc d'York se tenaient prêts à passer la Manche dès que l'insurrection aurait éclaté; mais la trahison d'un des agents du complot le fit avorter. Les chefs royalistes, effrayés des précautions que venait de prendre le gouvernement, restèrent immobiles; seul, un gentilhomme presbytérien du comté

de Chester, sir George Booth, prit les armes comme il l'avait promis; le comte de Derby, fils de Charlotte de la Trémoille, engagé avec lui dans ce mouvement, fut, comme lui, vaincu par Lambert, qu'en dépit de leurs dissensions récentes, le Parlement avait placé à la tête de ses troupes. Les deux chefs conjurés furent pris comme ils cherchaient à s'échapper, et mis en prison. « Il n'y a que peu de jours que je vous ai rendu le devoir de vous écrire, dit lady Derby à sa belle-sœur, le 16 septembre 1659, je vous croyais à Thouars, comme il vous avait plu de me le mander, je vous disais les troubles que nous avons eus et comme ils sont passés par la diligence de monsieur Lambert, qui a usé de sa victoire avec toute douceur; je vous adressais mes supplications pour mon fils de Derby qui s'était engagé dans cette mauvaise affaire sans mon su, ayant été toujours étrangère en tout ce qui l'a touché, comme vous savez, chère sœur, combien il a manqué à son devoir envers moi; mais les compassions d'une mère sont bientôt émues, quand l'on craint du danger en leurs enfants, ce qui me fait être en de grandes peines pour mon fils qui est prisonnier dans le château de Shrewsbury, et non pas sans danger, à ce que me mande sa sœur

Dorchester, qui s'emploie pour lui dans la sollicitation de ses affaires, sa femme n'étant accouchée que deux jours avant la prise de son mari, du neuvième enfant dont elle en a quatre en vie. Elle est avec lui à présent, cela l'a empêchée de faire rien dans ses affaires. L'on me mande de Londres que si une lettre de recommandation pouvait être envoyée à M. de Bordeaux, que cela pourrait beaucoup pour la conservation de sa vie, ce qui me fait vous prier très-humblement de nous la faire avoir; la plupart me donnent beaucoup d'espérance qu'il n'y a pas de danger, mais d'autres craignent le contraire, et dans ces incertitudes je ne suis pas moi-même. » Et quelques jours après : « Le gouverneur de Shrewsbury a eu ordre de mener mon fils à Londres, où il est nouvellement arrivé avec sa femme; il a eu permission de dîner avec sa sœur Dorchester, à deux lieues de Londres, avec ses gardes. Il n'a pas été mis à la Tour de Londres, mais en une autre prison; ce que l'on fera de lui après qu'il aura été examiné m'est inconnu; s'il est remis dans la même prison, ce sera un bon signe; il n'est nullement étonné, et sa sœur me mande qu'il est en son humeur comme il était avant son malheur. Il n'y a point encore de juges

ordonnés pour aucun d'eux, ce qui fait avoir bonne espérance de lui et des autres; il y a bon nombre de prisonniers, entre lesquels est le beau-fils du vieux Protecteur (lord Faulconbridge). Sa femme s'est voulu enfermer dans la Tour avec lui; celle de mon fils n'a pas fait de même, car l'on estimait qu'elle serait plus utile à solliciter avec ma fille Dorchester et nos autres amis, que d'être avec son mari. Je n'ai pas été conseillée d'aller à Londres, autrement j'eusse fait mon possible pour ce voyage, mais mes amis m'en ont empêchée; car, chère sœur, outre mon âge et les infirmités qui suivent, je n'ai nul équipage, le peu de chevaux que mon plus jeune fils avait ayant été pris; je n'en ai point de carrosse depuis mon retour de Londres, où je n'ai jamais eu le moyen d'en avoir que deux. J'ai ici avec moi deux de ses enfants, et je prendrai les deux autres en peu de jours, car le peu qu'il avait pour leur subsistance leur sera ôté, et où il est il ne pourrait pas en nourrir sans mon assistance. Je viens de recevoir des nouvelles de ma fille, qui me mande que son frère n'a pas été examiné; ce qui l'a empêché, c'est que le Parlement et une partie de l'armée sont de différentes opinions, et la ville de Londres a présenté une requête au premier pour

avoir ses priviléges en choisissant un maire, qu'ils avaient ordonné que celui de l'année passée le serait encore celle qui vient, que ladite ville croit être fort contre les coutumes de tout temps qui leur donne un pouvoir absolu d'en choisir un. Il y en a qui rapportent que M. Lambert n'est pas content, n'ayant pas eu les remerciements que ses services méritaient. » Le 13 octobre 1659, Lambert chassait de Westminster le Long Parlement, comme l'avait fait Cromwell, six ans auparavant; mais cette fois, ce n'était point un pas en avant, le pouvoir ne s'affermissait plus aux mans de la révolution, la désorganisation intérieure du parti républicain faisait des progrès rapides. « Les choses n'en sont pas encore en ce pays comme elles devraient être, » écrit la comtesse de Derby, mais la profondeur des ténèbres s'éclaircit déjà.

Avant de tomber, le Parlement avait voté un acte inique qui jetait les royalistes dans de grandes inquiétudes pour le reste des biens que leur avaient laissés tant de confiscations successives. « J'ai appris par cette poste, écrit lady Derby le 4 octobre 1659, une chose qui, si elle est continuée, me ruinera tout à fait, et plus de dix mille personnes; c'est un acte

que le Parlement a passé qui rend nulles toutes les compositions qui ont été faites aux Parlements que Cromwell a appelés, et ainsi il y a ordre que tout mon revenu sera saisi et qu'on sera contraint de le racheter de nouveau, sans que l'argent qui a été payé soit considéré en aucune sorte, et de plus, je ne sais si je serai permise de le racheter; je crois que c'est une chose inouïe; Dieu y mettra la main et aura soin d'une pauvre créature persécutée. » « On a exécuté ce qu'ils avaient projeté, écrit-elle le 21 octobre : les commissaires ont été ici, prenant inventaire de tout ce qui est dans et dehors de la maison, et ont donné ordre à tous ceux qui ont mon bien en ferme de ne me rien payer du revenu; la cause est pour avoir fait une composition avec les Parlements que Cromwell avait fait apparaître. Cette injustice n'a pas été plutôt exécutée que les principaux chefs de l'armée ont rompu le Parlement qui croyait avoir un pouvoir entier sur eux; ils ont choisi M. Fleetwood pour leur chef. Quel gouvernement ils établiront n'est pas encore connu, les changements sont si soudains et toutes choses si incertaines qu'il est bien difficile d'asseoir un jugement pour l'avenir; l'on me donne certaines assurances que mon affaire en sera

mieux : Dieu le veuille et fasse tourner toutes choses à sa gloire et au bien de ceux qui ont leur vraie espérance en lui. »

Un changement nouveau et plus profond que l'oscillation du pouvoir entre les diverses nuances du parti de la révolution se préparait silencieusement. Depuis plusieurs années la situation du général Monk grandissait sans bruit : serviteur fidèle mais froid du Long Parlement et de Cromwell, il s'était, depuis la mort de ce dernier, tenu renfermé dans son commandement d'Écosse, ne se mêlant à aucune intrigue et ne se compromettant avec aucun parti. Cette attitude prudente avait attiré sur lui l'attention des gens sensés; les politiques de toutes les causes lui faisaient la cour, mais avec tous il restait froid et impénétrable. « Au fond de l'âme, il était royaliste, dit M. Guizot, par respect pour l'ordre ancien, par aversion pour l'anarchie et pour les vicissitudes révolutionnaires, par une juste appréciation des sentiments du pays et des probabilités de l'avenir, et aussi, malgré sa longue défection, par un reste d'esprit de famille (la plupart des gentilshommes du Devonshire, ses parents ou ses amis, étaient cavaliers) et par souvenir de ses premières armes faites

au service du roi. » Les royalistes cependant n'étaient pas assurés de pouvoir compter sur Monk; il avait été sur le point de se déclarer au moment de l'insurrection du mois de juillet, mais la défaite de sir Georges Booth était survenue et Monk avait repris sa réserve. Lorsque Lambert eut chassé le Parlement, Monk prit hautement le parti du pouvoir civil de qui il tenait son commandement. Il assembla ses troupes : « L'armée d'Angleterre a chassé le Parlement, leur dit-il; dans leur humeur inquiète et ambitieuse ils prétendent tout gouverner eux-mêmes et empêchent tout établissement solide pour la nation. Ils en viendront bientôt à vouloir imposer leurs extravagantes insolences à l'armée d'Écosse, qui ne leur est ni inférieure ni subordonnée. Quant à moi, je me crois obligé, par le devoir de ma place, à tenir le pouvoir militaire dans l'obéissance au pouvoir civil; c'est du Parlement que vous avez reçu vos commissions et votre solde, vous devez le défendre. J'espère qu'en ceci vous m'obéirez tous volontiers, mais s'il en est parmi vous qui soient d'un autre sentiment, ils sont libres de quitter le service, ils auront des passeports pour partir... » « Vous avez vu comme le Parlement a été rompu par l'armée, écrit la comtesse de Derby,

le 2 décembre 1659; depuis, le général Monk, qui commande celle d'Écosse, s'est opposé à cela par une déclaration et s'est saisi de Bank, une ville frontière assez forte à ce qu'on rapporte, où il est à présent en quelque traité avec M. Lambert, mais il y en a qui disent qu'il est malaisé qu'ils s'accordent; le premier a écrit à la ville de Londres, que l'on dit divisée; qui gouverne à présent, ce sont vingt-trois personnes, la plupart officiers de l'armée et un avocat. Dieu, en sa bonté, veuille tirer l'ordre de nos désordres! Pour mes affaires particulières, on m'a donné permission de recevoir mon revenu en donnant caution jointe avec la mienne et cela avec beaucoup de peines. »

Les négociations de Monk avec Lambert échouèrent en effet, et il prit le chemin de Londres, sans se hâter, sans se déclarer, protestant de son dévouement au Long Parlement, soutenu par Fairfax, qui venait de soulever pour la même cause le comté d'York. Monk apprit à Coldstream que l'armée anglaise, effrayée de ses progrès et déchirée par les dissensions intestines, venait de rappeler le Long Parlement. Presqu'en même temps il recevait les froids remerciements du Parlement rétabli; on ne l'invitait pas à venir à Londres; il n'en poursuivit pas moins sa

marche. L'armée de Lambert s'était dissoute d'elle-même; les corps s'étaient dispersés pour aller reprendre leurs cantonnements; Lambert, abandonné de tous, s'était réfugié à la campagne. En route, Monk vit Fairfax, retenu par la goutte dans sa maison de Nun-Appleton. Le vieux général du Long Parlement refusa le commandement des troupes que voulait lui déférer Monk, mais, par l'entremise de son chapelain Bowles, il fit vivement presser son collègue de profiter de son pouvoir pour ramener le roi. « Avez-vous promis, Monsieur [1]? demanda à son tour Price, chapelain de Monk et royaliste ardent, auquel il racontait lui-même cette entrevue. — Non, vraiment, je n'ai rien promis; je n'ai encore rien promis. » Tous deux se taisaient, Price reprit : « Après la mort du Grand Gustave, le roi de Suède, j'ai entendu raconter que, lorsqu'il entra en Allemagne, il dit que si sa chemise connaissait ses intentions, il se l'ôterait de dessus le dos pour la brûler. Faites comme lui, Monsieur, jusqu'à ce que vous soyez dans Londres; vous verrez alors ce que vous aurez à faire. » Monk n'avait pas besoin pour se taire

1. *Protectorat de Richard Cromwell*, par M. Guizot.

ou pour mentir que Price lui en donnât le conseil, il devint tous les jours plus silencieux et plus caché. Informé qu'un officier venait de dire : « Ce Monk ramènera à la fin Charles Stuart, » il le frappa publiquement de sa canne, menaçant du même châtiment quiconque répéterait la même calomnie.

Les royalistes étaient aussi inquiets que le Parlement. « Les projets de Monk sont inconnus, écrivait au roi Broderick, l'un de ses meilleurs correspondants, c'est vanité de prétendre le deviner. » Tout en le comblant de remerciements, en votant pour lui le don d'un domaine valant mille livres sterling de revenu, le Parlement lui députait deux de ses membres, Scott et Robinson, fanatiques intraitables, sur lesquels on comptait pour surveiller ses mouvements. Cependant Monk avançait toujours, accablé de députations, d'adresses, de lettres qui lui demandaient la rentrée au Parlement des membres élus en 1648, ou l'élection d'un Parlement nouveau et libre, selon les lois du pays. Personne ne parlait du roi, mais presbytériens et anglicans, cavaliers et libéraux, tous comptaient sur Monk, tous s'adressaient à lui; il répondait brièvement ou ne répondait pas, assistant froidement à la colère qu'excitaient chez ses deux

surveillants tant de réclamations passionnées contre l'Assemblée mutilée dont ils faisaient partie; mais à travers ce silence et cette froideur, la vérité commençait à se faire jour; Monk était pressé d'arriver à Londres, seul lieu où il pût mettre fin à l'anarchie. Il y entra le 3 février 1660, et après une courte entrevue avec Lenthall, l'orateur de la Chambre, qu'il rencontra au sortir de Westminster, il s'établit à Whitehall, dans les appartements du prince de Galles, préparés pour le recevoir.

Le drame avançait, mais l'événement restait toujours obscur : « Il n'y a rien à attendre de Monk, écrivait Mordaunt à Charles II après le discours prononcé par le général en réponse aux remerciements du Parlement; il est ouvertement républicain, il a joué le plus pauvre rôle qui se puisse imaginer; il est perdu dans tous les partis. » « Les membres exclus eux-mêmes, écrivait Rumbold à Hyde, sont très-irrités contre lui, parce qu'il n'a pas soutenu leur cause dans le Parlement. » Le 9 février 1660, sur une déclaration de la cité qu'elle ne payerait plus les taxes jusqu'à ce qu'elles fussent votées par un Parlement complet et libre, Monk reçut de la Chambre l'ordre d'abattre les poteaux et de briser les chaînes

qui fermaient la cité : il obéit après avoir hautement protesté. Le Parlement se croyait désormais assuré de son appui. « Georges est à nous, corps et âme, s'écriait Haslerig. » Le 11 février 1660, Monk rentrait dans la cité avec toutes ses troupes et annonçait au lord maire qu'il y venait prendre son quartier général. « J'ai écrit ce matin au Parlement, dit-il, pour lui demander d'ordonner dans huit jours les élections qui doivent remplir les siéges vacants et de se dissoudre le 6 mai pour faire place à un Parlement complet et libre. En attendant, j'ai résolu de rester avec mon armée au milieu de vous, jusqu'à ce que j'aie vu ma lettre mise à exécution, et les vœux de la cité et de la nation accomplis. » Huit jours après, le 20 février, Monk faisait lui-même rentrer dans la Chambre tous les membres exclus en 1648; et le 16 mars le Long Parlement, « depuis vingt ans le vrai souverain[1] de l'Angleterre, et qui, malgré tant de fautes, de maux et de revers, devait rester si grand dans son histoire et si puissant sur ses destinées, » vota sa propre dissolution, et la réunion au 25 avril du Parlement nouveau. Les républicains étaient

1. M. Guizot, *Protectorat de Richard Cromwell.*

vaincus ; indomptables jusqu'au dernier jour, ils se retirèrent sans plier : « Je serais bien trompé, disait Vane, si Monk n'a pas encore plusieurs masques à lever. Pour moi, j'ai l'âme en paix, j'ai fait tout ce que Dieu m'a mis en état de faire pour la République, j'espère qu'il me donnera assez de force dans mes épreuves, quelque rudes qu'elles soient, pour rendre toujours à sa cause un fidèle témoignage. » Au moment où le Parlement prononçait la remise du pouvoir au Conseil d'État dans l'intervalle des deux sessions, l'autorisant à envoyer des ambassadeurs ou des agents aux souverains étrangers, Scott se leva : « Je demande, dit-il, qu'une exception soit apportée à ce droit et qu'on ne puisse envoyer aucun agent à Charles Stuart. » Un grand tumulte éclata dans la Chambre. « Je demande à mon tour, s'écria M. Crew, ardent presbytérien, qu'avant de nous séparer nous rendions ici ce témoignage que nous n'avons trempé, de la main ni du cœur, dans le détestable meurtre du roi, et que nous l'avons en horreur. » Une foule de voix s'élevèrent ; la plupart sincèrement passionnées comme M. Crew, et appuyant son vœu, quelques-unes lâches et s'empressant de maudire l'attentat que jadis elles avaient approuvé. Scott reprit la parole :

« Bien qu'aujourd'hui, dit-il, je ne sache où abriter ma tête, je reconnais que j'y ai pris part, non-seulement de la main, mais du cœur, et je ne souhaite pas en ce monde de plus grand honneur que d'avoir cette inscription gravée sur mon tombeau : « Ci-gît « un homme qui a concouru, du cœur et de la main, « à l'exécution de Charles Ier, roi d'Angleterre. »

En dépit de ces protestations individuelles et de la résistance de bien des gens qui ne protestaient pas, le mouvement populaire, le grand élan du pays, ne tendaient plus seulement au Parlement complet et libre, on commençait à entrevoir une autre fin à tant d'agitations et de discordes. Monk avait pris son parti ; le roi lui avait envoyé sir John Grenville, chargé d'une lettre pour lui. Grenville repartit le lendemain, 20 mars, avec les instructions du général. En engageant au roi son actif dévouement, Monk lui demandait une amnistie générale, en exceptant tout au plus quatre personnes, la reconnaissance des ventes de biens nationaux et la liberté de conscience pour tous ses sujets. Lorsque Grenville eut lu ses instructions, Monk lui demanda s'il s'en souvenait, puis, toujours prudent, il jeta le papier au feu. « Repassez bien tout cela dans votre mémoire, pendant la route ; gardez-

vous bien de l'écrire, n'en dites rien qu'au roi lui-même et ne revenez pas sans avoir vu le roi sorti de Flandre. » Le 4 avril, Charles II, quittant Bruxelles et le territoire espagnol, arrivait à Bréda, et Grenville repartait pour l'Angleterre, chargé des promesses officielles qu'avait demandées Monk, et d'une lettre particulière du roi pour lui.

Un incident parut un moment près de changer la face des affaires. Lambert, retenu à la Tour depuis le 15 février, sortit de sa prison au moyen d'une corde, et fut reçu par une barque qui l'attendait sur la Tamise; secrètement encouragé par les anciens meneurs du Long Parlement, il rejoignit aussitôt quelques escadrons insurgés au nom de la République, et parcourant les comtés de Warwick et de Northampton, il appelait à lui tous les mécontents. Au premier moment, on s'effraya à Londres; Monk fut sur le point de marcher en personne contre Lambert, mais il se ravisa; les besoins de la politique étaient encore plus pressants que ceux de la guerre, il envoya contre Lambert le colonel Ingoldsby. « Si Ingoldsby est battu, dit Monk à sir John Grenville, je me déclarerai, je publierai la commission du roi, j'appellerai à moi tous les royalistes d'Angleterre,

d'Écosse et d'Irlande, et nous ferons la guerre. Prenez vos mesures pour qu'on soit partout prêt à obéir à mes ordres. En attendant, voici ma réponse à la lettre du roi, je veux qu'il compte sur ma fidélité et mon dévouement. Faites-la porter par votre frère Bernard. » Bernard Grenville partit en effet aussitôt, porteur de la première lettre que Monk eût écrite au roi.

Ingoldsby ne fut pas vaincu et ne se battit même pas; lorsqu'il se trouva en présence de Lambert, celui-ci voulut parlementer : « Je ne suis pas venu ici pour discuter avec vous, mais pour vous réduire, dit Ingoldsby »; il parlait cependant aux soldats, et deux escadrons passèrent de son côté avant même qu'on en vînt aux mains. « Marchons, dit Ingoldsby, mais ne faites feu qu'en arrivant sur l'ennemi. » Les cavaliers de Lambert abaissèrent leurs pistolets, refusant de tirer. « Vous êtes mon prisonnier, s'écria Ingoldsby en poussant vers Lambert qui cherchait à s'échapper. » Ingoldsby mieux monté le poursuivit et le ramena prisonnier à Northampton; on accueillit sa capture par des cris de joie. « Ceci me rappelle, dit Lambert, qu'après la victoire de Worcester, quand nous rentrâmes à Londres au milieu des transports

de la foule, comme j'en félicitais Cromwell, il me dit : « Ne vous y fiez pas, il y en aurait bien davan-« tage si on me menait pendre. » J'ai peur que Cromwell n'ait prophétisé et que je ne sois aujourd'hui bien près d'être pendu. » On ramena Lambert à la Tour, et le nouveau Parlement en se réunissant vota, sur l'avis de Monk, des remerciements au colonel Ingoldsby, oubliant, devant l'important service qu'il venait de rendre, la tache que le régicide imprimait à son nom.

La réaction royaliste éclatait partout, spontanée, ingouvernable; les persécutés de la veille devenaient persécuteurs à leur tour, reprenant à main armée les biens et les maisons qu'on leur avait ravis, et s'emparant en même temps des meubles et des chevaux qu'ils y trouvaient. On arrêtait violemment les régicides; la veuve de Cromwell s'enfuit de Londres; les révolutionnaires étaient partout saisis de l'effroi qu'ils avaient si longtemps inspiré à leurs adversaires; le gouvernement que le pays venait de se donner n'avait pas encore parlé, et déjà la passion générale se prononçait, échappant à toutes les mesures de modération et de prudence que Monk et le Parlement auraient voulu lui imposer.

Au milieu de ces redoublements d'anarchie, le Parlement s'était réuni, et le 1er mai, sir John Grenville se présenta à la porte de la Chambre des communes; introduit sur-le-champ : « Monsieur l'orateur, dit-il, j'ai ordre du roi, mon maître, de vous remettre cette lettre, afin que vous en fassiez lecture à la Chambre. » La lettre était datée de Bréda, « la 12e année de notre règne, adressée à notre fidèle et bien aimé l'orateur de la Chambre des communes. » Pendant que la Chambre, debout et la tête découverte, écoutait la lettre du roi et la déclaration de ses intentions politiques, Grenville portait à la Chambre des lords le message qui lui était destiné : il était accueilli par les quarante et un pairs présents, venus au-devant de lui avec leur président, et il reçut sur-le-champ les remerciements de la Chambre pour le gracieux message qu'il lui avait apporté de la part du roi. Le même jour, le Parlement tout entier votait, sur l'initiative des lords, que : « Selon les lois fondamentales du royaume, le gouvernement réside et doit résider dans le roi, les lords et les communes », et la Chambre basse décidait l'envoi d'une somme considérable offerte en don au roi et aux princes ses frères, pendant qu'elle honorait

sir John Grenville du présent d'un joyau destiné à rappeler le souvenir de son message.

« Ma lettre du 12 passé (qui est perdue) vous aura appris l'espérance que nous avions du rétablissement du roi, écrit le 7 mai la comtesse de Derby; celle-ci vous apprendra qu'avec la grâce de Dieu, le Parlement a fait cet acte de justice de reconnaître Sa Majesté; le 1er de ce mois, la Chambre des seigneurs et celle des communes y ont unanimement consenti; il y a eu une grande joie des uns et des autres; ils ont témoigné leur repentance de leurs déportements passés; ce changement est si grand que je ne puis presque le croire; le roi a écrit trois lettres, aux deux Chambres et l'autre au général Monk qui a conduit cette affaire avec une prudence très-grande et qui le fera estimer en tous âges; il est vrai que cela passe la sagesse humaine et que nous devons reconnaître en toute humilité l'éternelle; et cela surpasse notre entendement, et ne peut être admiré ni être connu que de ceux qui ont vu tout ce qui s'est passé depuis un an. Lambert, après s'être échappé de la Tour, a voulu montrer son mauvais dessein qui a été aussitôt assoupi; il a été remis en même lieu, mais il est plus étroitement gardé; mon

fils de Derby est rentré dans la maison des pairs selon sa qualité; son plus jeune frère a été élu de l'autre avec beaucoup d'opposition, mais l'a emporté avec la bénédiction de Dieu; mon second fils est avec le roi son maître, qui, l'on m'assure, lui fait l'honneur de l'aimer, et je suis dans l'espérance de le voir bientôt, faisant état, si Dieu plaît, d'aller bientôt à Londres, et y serais déjà si j'eusse pu trouver le moyen dans la nécessité de mes affaires, qui est très-grande; mais il faut faire un effort, car le bien de mes enfants en dépend. Vous pouvez croire que la vue de ce grand monde et la joie qui y est me fera avoir bien des pensées diverses et des ressouvenirs bien amers de voir mon malheur dans la joie des autres. Pardonnez-moi, chère sœur, si je vous entretiens si longuement de choses si peu agréables, mais c'est que je sais que vous me faites l'honneur de prendre part à tout ce qui me touche, qui me donne cette liberté; mais je ne veux pas plus longtemps abuser de votre patience et ne ferai plus que vous assurer que rien ne vous est plus acquis que, moi qui ne puis être autre chose à ma chère sœur que sa très-humble et très-obéissante sœur et servante très-fidèle. »

L'œuvre de la pacification n'était pas achevée, et bien des questions délicates restaient pendantes; bien des doutes et des inquiétudes s'élevaient dans le cœur de beaucoup d'honnêtes gens. Déjà l'amnistie générale qu'on avait fait espérer semblait se restreindre; les régicides qui n'avaient pas craint de prendre leurs siéges au Parlement, le colonel Hutchinson, Ingoldsby, naguères remercié par la Chambre même, étaient réduits à se défendre avec embarras; les bills destinés à assurer la liberté religieuse, à confirmer la vente des biens confisqués, restaient en suspens, entravés par les cavaliers. Deux lois seulement avaient été votées, une consécration nouvelle des lois fondamentales de l'Angleterre, la grande charte et la pétition des droits, et un bill abolissant la cour des tutelles, et substituant un revenu fixe de 100,000 livres sterling à tous les droits féodaux perçus naguères par la couronne. Le roi était à Bréda, attendant les commissaires des Chambres; la foule des visiteurs s'y empressait tous les jours. « Cavaliers, presbytériens, républicains, cromwelliens venaient, chacun pour son compte, se faire honneur de leur fidélité ou s'excuser de leur erreur, rappeler leurs services passés ou promettre leurs services fu-

turs, et en rechercher la récompense arriérée ou anticipée. Quand Grenville arriva, porteur des dons de la Chambre des communes, avec 30,000 livres sterling en or ou en lettres de change, le roi, joyeux, fit appeler la princesse d'Orange et le duc d'York, afin qu'ils vissent ce trésor, depuis si longtemps inconnu pour eux, avant qu'il sortît de la valise[1] du messager. » Les commissaires des deux Chambres arrivèrent enfin, et avec eux les ministres presbytériens, qui n'obtinrent du roi que des promesses vagues de liberté personnelle, sans concessions sur les cérémonies de l'Eglise anglicane; l'amiral Montague venait de jeter l'ancre en vue de la Haye, dans la baie de Schevelingen, et Charles était pressé de reprendre possession de son trône; après avoir fait ses adieux aux États généraux en les remerciant de leur magnifique hospitalité, il recommanda au pensionnaire de Hollande, Jean de Witt, la princesse d'Orange, sa sœur, et le prince Guillaume son neveu, assurant les États qu'il reconnaîtrait les effets de leur bonne affection pour eux, comme s'il les avait reçus en sa propre personne. Jean de Witt répondit au

1. M. Guizot, *Protectorat de Richard Cromwell.*

nom des États de Hollande, par « un discours qu dépassait tout ce qu'avaient dit jusqu'alors au roi les autorités hollandaises. Politique autant que fier, le patricien hollandais, qui luttait en Hollande contre la maison d'Orange, recherchait avec quelque inquiétude le bon vouloir du nouveau maître de l'Angleterre, avec qui il voulait maintenir sa patrie en paix, quels que fussent le nom et la forme de son gouvernement[1]. »

Embarqué le 23 mai 1660 à la Haye, sur le vaisseau *le Naseby*, auquel il donna le nom du *Royal-Charles*, le roi mit pied à terre le 25, à midi, sur le quai de Douvres, où Monk l'attendait entouré d'une foule immense. Le 29, il entrait dans Londres après avoir reçu l'adresse de l'armée rassemblée à Blackheath, silencieuse et soumise bien que sans joie. A Londres, la satisfaction était vive et sincère. « J'étais dans le *Strand*, écrit Evelyn dans son journal, je contemplais ce spectacle et je bénissais Dieu. Tout cela s'était fait sans une goutte de sang versé et par cette même armée naguères révoltée contre le roi. C'était bien l'œuvre du Seigneur, car depuis le

1. M. Guizot, *Protectorat de Richard Cromwell.*

retour des Juifs de la captivité de Babylone, aucune histoire ancienne ou moderne n'avait eu à raconter une restauration semblable. »

Le roi lui-même s'étonnait, un peu ironiquement, de cette satisfaction. « C'est certainement ma faute, dit-il, si je ne suis pas revenu plus tôt, car je n'ai pas rencontré aujourd'hui une personne qui ne protestât qu'elle avait toujours souhaité mon retour. »

CHAPITRE XI

« Nos bonnes nouvelles étant si publiques, je ne doute point que vous ne les sachiez, écrit lady Derby le 26 mai 1660; nous pouvons bien dire que Dieu a fait des merveilles dont il soit béni à jamais! » La comtesse était alors près de partir pour Londres; elle écrit de cette ville, le 16 juillet : « Il y a six semaines que je suis ici, et le roi m'a fait l'honneur de me traiter avec beaucoup de bonté et de ressentiment de toutes mes afflictions : je n'ai encore rien fait pour moi, y ayant tant de confusion dans la cour et les affaires qu'il faudrait bien plus d'esprit que je n'en ai pour pouvoir me démêler de tous nos désordres; le roi est accablé d'affaires et il avance beaucoup de personnes qui l'ont desservi et qui, ce me semble,

ne lui peuvent pas rendre de services; je suis persuadée que c'est contre ses sentiments, mais son conseil croit que c'est user de police de se gouverner de la sorte. J'espère, après tant de miracles que le grand Dieu a faits pour nous en ramenant Sa Majesté, qu'il affermira son trône et lui donnera la grâce de rétablir son Église et la délivrer de tout schisme, dont elle est pleine. Il y a huit jours que le marquis d'Argyle a été mis prisonnier dans la Tour avec plusieurs autres, qui nous fait bien voir la vanité de ce monde; il a eu son temps de régner, mais à la fin il recevra la punition qui lui est si justement due. Je suis après, chère sœur, à poursuivre les prétendus juges de feu monsieur mon mari, et espère en avoir justice, que je ne désire pas tant pour ma propre satisfaction que pour attirer la bénédiction de Dieu sur le roi et ses peuples en la punition de ceux qui ont épandu ce sang si innocent et si cher avec tant de cruauté; j'ai fait déjà quelque progrès en cette affaire et espère demain d'en avoir l'issue que j'en dois espérer; je remets tout à Dieu et j'aurai au moins ce repos dans mon esprit d'avoir fait mon devoir; plusieurs ont suivi mon exemple qui ont eu de semblables pertes. »

Étrange aveuglement des passions humaines ! Cette chrétienne sincère espère attirer la bénédiction de Dieu sur le roi et sur ses peuples en poursuivant un acte de vengeance personnelle, non moins contraire à l'amnistie proclamée par le roi qu'aux paroles de pardon prononcées par lord Derby lui-même sur l'échafaud : « Pardonne-moi, comme je leur pardonne ! »

Pendant que le roi d'Angleterre se rétablissait sur son trône, le roi de France mettait enfin un terme aux guerres qui désolaient depuis si longtemps l'Europe, par la conclusion du traité des Pyrénées et son mariage avec l'Infante Marie-Thérèse d'Espagne. La jeune reine venait d'arriver à Paris lorsque lady Derby écrit, le 13 août : « Si votre jeune reine ressemble à la reine sa belle-mère et qu'elle ait l'avantage du teint, elle ne peut qu'être une très-belle personne, car il me semblait qu'elle avait tout à fait un très-grand agrément ; on dit que notre reine ne viendra pas cet hiver, appréhendant l'air qui n'est pas bon pour une personne qui craint les poumons ; la princesse royale (la princesse d'Orange) se prépare à ce voyage et en a averti messieurs les États, à qui elle a recommandé son fils, et s'est offerte à faire de

bons offices envers le roi son frère, et aussi nous aurons une cour de femmes qui sera une grande commodité pour pouvoir parler à Sa Majesté qui me traite toujours comme je le saurai désirer. Je serai extrêmement aise si M. de Ruvigny vient ; je l'avais appris devant, mais je ne savais pas qu'il vous était si affectionné, et me conduirai comme vous l'ordonnez ; il y en a qui espèrent que monsieur votre frère (le duc de Bouillon) doit venir pour renouveler l'alliance ; monsieur votre père eut le même emploi auprès du roi Jacques ; monsieur mon père l'accompagna en ce voyage. » « On attend au premier vent la princesse royale, écrit-elle le 12 septembre ; le duc d'York l'est allé recevoir, et a commandé à mon plus jeune fils de le suivre ; celui qui a l'honneur d'être connu de vous est demeuré auprès de Sa Majesté, qui lui fait l'honneur de l'aimer. Le Parlement se doit séparer pour un temps, mais il y a tant d'affaires qu'ils prolongent leur séance de jour à l'autre ; l'armée doit être débandée tout entière, qui sera (cela étant) une grande affaire, et nous fera juger de ce que nous deviendrons ; tout, ce me semble, étant en de grandes confusions ; Dieu, en sa bonté, veuille donner des conseils pour le rétablissement de son

Église et la prospérité du roi et de ses peuples! Le duc de Gloucester a été fort malade de la petite vérole, mais par la grâce de Dieu le pire est passé; c'est un prince de grande espérance... » « Nous perdîmes hier Son Altesse le duc de Gloucester[1], ajoute-t-elle le 17, tous les médecins l'ayant jugé hors de danger de la petite vérole; c'est une perte très-grande, ce prince avait un esprit qu'on ne peut assez priser; Dieu donne que cette affliction tourne à nous amender! »

L'armée était en effet licenciée comme l'écrivait la comtesse : « L'armée se débande, mais avec beaucoup de mécontentement, dit-elle le 4 octobre; mais j'espère qu'avec la bénédiction de Dieu tout ira bien. »

Le roi était résolu à se débarrasser des sombres physionomies qui lui avaient fait une impression si sinistre le jour de sa rentrée à Londres; Monk n'opposa aucune résistance à cette mesure qui lui enlevait toute sa puissance; le mécontentement était extrême, on avait plusieurs fois formé le projet de l'assassiner. Le licenciement n'était pas terminé qu'une insurrec-

1. Le plus jeune fils du roi Charles Ier.

tion éclata à Londres, sous la conduite de Venner, homme de la cinquième monarchie, qui sortit la nuit avec une cinquantaine d'enthousiastes, criant : « L'épée du Seigneur et de Gédéon ! » Ils firent une si héroïque résistance et le régiment[1] des gardes se conduisit si bien en cette occasion que ce fut un prétexte à le conserver, bien que Monk n'eût pas voulu en faire la demande. « Il y a eu une grande alarme cette nuit, écrit lady Derby le 7 janvier 1661 ; les anabaptistes et autres de ces malheureuses sectes se sont soulevés la nuit passée et se sont saisis d'une des portes de l'église de Saint-Paul ; mais, Dieu merci, tout est apaisé ; les gardes du roi et toute la milice de Londres ont repoussé les fanatiques, c'est ainsi qu'on les appelle, en ont tué quelques-uns et blessé d'autres ; le maire a témoigné son affection et sa diligence, accompagnées de beaucoup de cœur, à supprimer tous ces desseins : son Altesse Royale (le duc d'York, le roi était absent) avait donné ses commandements devant, mais il n'a pas sorti de Whitehall, et cela avec beaucoup de raison. » Et le 11 janvier : « L'on doit

1. C'est le régiment des *coldstream guards*, ainsi nommé en souvenir de l'entrée de Monk en Angleterre par Coldstream ; il devint le germe de l'armée permanente.

faire demain le procès à ces fanatiques; ils avaient fait les déclarations de leurs desseins, qui sont les plus odieuses choses du monde; ils se disent être la cinquième monarchie et font Notre-Seigneur Jésus-Christ leur roi et l'auteur de tous leurs crimes, et mille blasphèmes de cette nature; on croit que Lambert et Vane ont quelque part en leurs desseins dont Dieu en sa bonté préserve le roi ! »

Les fanatiques furent exécutés sur-le-champ. Lambert et Vane ne devaient être jugés que l'année suivante, et Vane seul devait porter sa tête sur l'échafaud. Condamnation déplorable d'un homme rare par le caractère comme par l'élévation de l'esprit, chrétien sincère et fervent bien que chimérique, et dont l'indo ptable passion pour ses idées ne faiblit pas devant le martyre.

Un grand et amusant changement apparaît ici dans la correspondance de la comtesse de Derby, comme dans les objets de ses préoccupations. Après plus de trente années passées à la campagne, dans l'éloignement des cours, après des chagrins amers, après des actes d'héroïsme rare, la grande dame française se réveille tout d'un coup dans l'âme de Charlotte de la Trémoille; l'atmosphère de la cour reprend sur elle

son influence : les mouvements du roi et de la reine, leurs petites faveurs, leurs bonnes grâces, le mariage du roi, les affaires du duc et de la duchesse d'York, les chances d'avancement personnel à la cour retrouvent une importance suprême aux yeux de cette veuve, dépouillée de son mari, de sa fortune, de sa situation, qui depuis dix ans vit de larmes et de privations, et qui ne songeait plus qu'à mourir. « La princesse royale[1] arriva hier, écrit-elle le 22 septembre, et n'a su que sur la mer son extrême perte, qui est une des plus grandes que le roi et son bon peuple pouvaient recevoir, et elle nous est bien particulière, car le prince faisait l'honneur à mes deux plus jeunes fils de les aimer ; il avait des qualités très-extraordinaires et qui l'eussent rendu un des plus grands hommes de ce siècle ; je n'ouïs point dire que le roi pense à épouser une femme de contraire religion, tous ses principaux conseillers disent que ce serait sa ruine ; on parle de la princesse de Danemark, mais selon ma créance, il n'y a encore rien où le roi ait pensé à bon escient ; Dieu mette au cœur de Sa Majesté ce qui sera le plus utile pour sa gloire et son

1. La princesse Henriette-Marie, fille de Charles Ier, qui avait épousé le prince d'Orange.

contentement ! S'il regarde à la richesse, il n'en peut pas avoir de plus grande que celle de Mademoiselle (mademoiselle de Montpensier, la grande Mademoiselle), que je souhaiterais de tout mon cœur ; mais je crains qu'ayant été méprisé en sa misère, l'on ne pensera pas à ce parti aisément. M. de Ruvigny est venu deux fois pour me voir, mais j'étais allée faire ma cour à la princesse, qui m'a très-bien reçue et ma fille Strafford très-sensiblement ; les deux autres y veulent venir demain..... Il n'y a nulle proposition faite pour l'infante de Portugal ; chacun désire fort que le roi pense à se marier (mais je n'en vois point d'apparence) et surtout que ce soit avec une protestante ; il y en a qui disent que mademoiselle d'Orange est désirée de beaucoup, mais je n'en sais pas la vérité ; l'on dit pour certain qu'elle a la taille belle et point gâtée. Le prince Rupert est ici depuis deux jours et loge dans l'appartement de feu Son Altesse Royale ; la princesse sa sœur a celui de la reine sa mère, qui, l'on dit, a porté avec beaucoup de constance la perte de ce prince. Je vous supplie de me mander comment vous trouvez notre jeune princesse (madame Henriette), que l'on m'assure épouse Monsieur, quoique beaucoup l'eussent désirée pour

l'empereur... » « Je fis hier ma cour, écrit-elle le 8 octobre 1561; mais le roi ne fut qu'un moment chez la princesse, qui me dit comme la reine sa mère doit venir le plus tôt qu'il lui serait possible et devant le mariage de la princesse Henriette, qu'elle amènerait avec elle; ce changement si soudain fit imaginer à chacun la raison, car deux jours devant on disait qu'elle ne devait venir qu'au printemps et qu'elle appréhendait l'air de ce pays l'hiver, qui est fort contraire aux défunctions des poumons. Il y en a qui croyent que le prince Rupert a apporté des propositions pour le mariage de l'empereur et de cette princesse; d'autres disent (en chiffres) que c'est que la fille du chancelier est grosse du duc, l'oncle de d'Orange; cette femme prétend contrat, il le dénie absolument; la reine, qui n'aime point le conseiller, vient pour le perdre; il a la haine de tout le monde. »

Edward Hyde (depuis lord Clarendon) avait en effet pour ennemis presque tous les courtisans; le plus fidèle comme le plus habile des conseillers du père et du fils, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, il avait résisté avant la Restauration à tous les efforts des presbytériens, qui le trouvaient trop attaché à l'Église anglicane, comme à ceux des débau-

chés, qui redoutaient son humeur grave et ses principes austères; le roi lui était constamment resté fidèle et son attachement l'emportait sur l'ennui que lui causaient souvent les représentations du chancelier. Le mariage secret de son frère, le duc d'York, avec Anne Hyde, fille de lord Clarendon, menaçait plus sérieusement la faveur du père. Il éprouva ou feignit une si grande colère qu'il demanda au roi de mettre sa fille à la Tour, et sur le refus un peu ironique de Sa Majesté, il convertit l'appartement d'Anne Hyde dans sa maison en une prison. Le duc d'York nia en effet quelques jours le mariage, mais la naissance d'une fille le rapprocha de sa femme, qu'il avait laissé calomnier. « On appelle la fille duchesse dans sa maison, écrivait lady Derby le 30 octobre, mais tout est remis à l'arrivée de la reine. » « J'ai à vous demander mille pardons, écrit-elle quelques jours après, de ne vous avoir encore mandé l'arrivée de la reine, qui fut vendredi dernier, avec toute la joie de tout le monde et les acclamations de tout le peuple; je la vis à son arrivée et lui fis la révérence; elle me vit avec beaucoup d'émotion et me reçut avec des larmes et beaucoup de bonté; vous pouvez juger de celle que j'avais. Sa Majesté oblige

tous ceux qui la voient et a des complaisances qui ne se peuvent assez louer, et a toujours reçu compagnie sans avoir encore gardé sa chambre depuis son arrivée; notre jeune princesse est comme vous me l'avez dépeinte. »

Quelle entrevue, en effet, que celle de ces deux veuves, françaises toutes deux, et venues l'une et l'autre en Angleterre pour y connaître les plus amères douleurs de la vie! La frivolité native d'Henriette-Marie lui avait dérobé les grandes joies du bonheur conjugal; mais la comtesse de Derby les avait goûtées, elle avait tout perdu par dévouement pour le mari et le fils de cette reine qu'elle revoyait par un miracle de la providence de Dieu après plus de douze ans de séparation! Les honneurs pleuvaient en ce moment sur la comtesse, en même temps que des bienfaits plus solides se faisaient attendre. « Je vous avais mandé mon indisposition, écrit-elle le 3 décembre à sa belle-sœur, je vous dirai donc que, Dieu merci, j'en suis guérie, mais ce n'est pas tant pour ce sujet-là que je vous importune que pour vous dire la surprise que j'eus hier au soir; je n'avais que ma fille Strafford avec moi quand tout d'un coup l'on me vint dire que le roi était sur le degré; il avait seule-

ment avec lui M. le marquis d'Ormond; il me fit l'honneur de m'assurer qu'il voulait avoir soin de mes enfants et de moi, et me dit que cette petite affaire était faite dont je vous ai parlé, et me dit que c'étaient ses affaires qui l'avaient retenu de me faire cet honneur plus tôt. Il faut confesser que c'est le plus obligeant prince qui vive. Je n'ai point fait ma cour il y a huit ou dix jours, j'y vas après-demain. »

Le roi avait fait une visite à la comtesse de Derby en échange de vingt ans de douleurs, de la perte de tous ses biens et de la mort de son mari; n'était-il pas bien « le plus obligeant prince qui vive? »

Les événements se succédaient à la cour, et la comtesse de Derby, qui était restée silencieuse, même avec sa belle-sœur, pendant le siége de Latham ou dans l'île de Man, entretient maintenant madame de la Trémoille tantôt de mort, tantôt de mariage. « Ma dernière lettre vous disait la maladie de la princesse royale, écrit-elle le 24 décembre, et celle-ci vous dira avec mon extrême déplaisir qu'elle est aux abois de la mort et je la crois passée devant ceci. Ce qui doit consoler les gens de bien, c'est que le troisième jour de la maladie, ayant quelque faiblesse que les médecins disaient procéder des vapeurs

de la mer, elle demanda un cordial afin qu'elle pût avoir plus de force à recevoir la communion, qu'elle prit avec très-grande dévotion et assurance de son salut; et comme le roi fondait tout en larmes, elle parlait de la mort sans peur et sans étonnement, lui recommandant son fils, que ce n'était que pour lui qu'elle désirait la vie, si c'était la volonté de Dieu, et le cordial lui ayant redonné un peu de force, elle demanda à faire son testament qu'elle paracheva avec grande constance et fort chrétiennement. Ce fut vendredi, à cinq heures du matin, et elle se porta beaucoup mieux samedi; et dimanche, le 23, on la croyait hors de danger; la reine ne l'a point vue depuis mercredi, qui m'assurait hier qu'elle était hors de danger; ce qui m'a toujours fait craindre le contraire, est que les médecins ne se sont jamais pu accorder si c'était la rougeole pourprée ou la petite vérole; ses femmes et autres me disent que de l'avoir saignée trois fois lui ont tellement diminué les forces que Son Altesse Royale n'en a pas eu assez pour que le venin sortît. La reine sa mère a ordonné les médecins qui devaient être près d'elle, qui est le sien, M. Colladon, et le docteur Fraser, un qui a été autrefois en France, près du roi, et eu quelque disgrâce près de Sa Majesté.

La reine sa mère est fort mécontente de ce que le mariage du duc d'York est absolument reconnu, tout le monde faisant ouvertement la révérence à la duchesse; le roi fit la réconciliation, y menant le duc son frère à madame sa femme; je prie Dieu qu'il donne sa bénédiction sur tout ce mariage, et nous fasse la grâce de nous humilier sous ses châtiments qui me semblent bien griefs, et, sans mentir, notre princesse était une excellente personne, et toutes les bonnes et rares qualités qu'elle possédait venaient de ses propres mouvements, ayant eu ses volontés dès son enfance, et ceux qui étaient auprès d'elle pensaient plus à leur fortune qu'à ce qui était de sa grandeur et de la bienséance. J'avais mille choses à vous dire que je ne puis écrire. Je ne sais si cette affliction avancera ou retardera le voyage de la reine; la princesse (madame Henriette) changea son logement de Whitehall à celui de Saint-James, où elle est à présent, et elle se portait bien hier. Certes, toutes ces pertes dans la famille royale étonnent et affligent ceux qui la révèrent. Dieu veuille retirer sa main de dessus nous, et nous garde ce qui nous en reste et préserve notre roi et lui donne des conseils salutaires pour le tirer de tous les dangers; celui

qu'on avait contre lui est découvert et tous les jours on prend des personnes qui ont été de la conspiration... La princesse a rendu l'esprit à midi, et quand elle était hors de ses convulsions, avait toujours sa mémoire et jugement ; je viens de chez la reine, qui en est fort touchée, je l'ai vue. Dieu veuille retirer ses jugements de dessus nous ! »

Après la mort viennent les réconciliations de cour. « Je pensais vous avoir écrit jeudi, chère sœur, qui était le jour d'après le partement de la reine et de notre adorable princesse ; mais j'étais si lasse d'avoir fait ma cour, qui est toujours avec incommodité pour les personnes de mon âge, que je ne pus me donner ce contentement, et vous faire savoir la réconciliation de la reine et de la duchesse, qui fut le soir de devant le partement de Sa Majesté, où il y avait une telle presse et un si grand bruit que l'on ne vit que leurs actions, car, pour les paroles, cela était impossible de les entendre ; celle de la dernière était fort humble, se mettant les deux genoux en terre. La reine la baisa et après la princesse, et elles se retirèrent ; je m'assure qu'elle en dira la manière à mademoiselle votre fille, qu'elle aime fort ; incontinent la reine dit à la princesse de se retirer, car elle appréhendait que

parmi tant de presse qu'il y aurait danger pour elle à cause de la petite vérole; mais je crois que c'était pour quelque autre raison que la reine mena incontinent la duchesse de sa chambre du lit en l'antichambre où elle la fit asseoir et le duc d'York. On dit que le lendemain la reine fut plus obligeante à madame sa belle-fille que le soir de devant, enfin tout s'est fort bien passé et la reine dans cet accommodement[1] a fort bien fait ses affaires. Sa Majesté dit qu'elle doit retourner bientôt, mais j'en doute; le roi l'est allé conduire jusqu'à Portsmouth, mais le duc est demeuré, qui ne se porte pas fort bien, et est demeuré ici pour se purger; tout le monde appréhende ce voyage pour le roi, étant en un lieu à présent mal affectionné à Sa Majesté, qui ne craint rien, quoiqu'on fasse courir de mauvais bruits. L'on parle fort du mariage de l'infante de Portugal et l'on offre de très-grands avantages aux Indes et beaucoup de richesses ici, et que, pour la religion, elle ne sera pas contraire; le roi lui mettra qui lui plaira auprès d'elle; on attend un ambassadeur de Portugal bien-

1. La reine Henriette-Marie « avait toujours eu l'intention de venir en Angleterre, afin de voir tous ses enfants ensemble et faire régler la question de son douaire. » (Clarendon, 32-36.)

tôt ; je ne sais tout cela que par ouï-dire ; Dieu, en sa grâce, préserve notre bon roi et le conseille pour sa gloire et l'avancement de sa grandeur !

« ..... J'ai une supplication à vous faire, qui est de commander à quelqu'une de vos femmes de me faire acheter une poupée qui se déshabille et qui soit des plus belles, étant pour une petite fille dont je voudrais fort obliger les parents, et qui m'ont fait plaisir. Pardonnez à cette liberté. J'oubliais à vous dire que notre princesse a voulu faire une gageure avec ma fille Strafford, et Son Altesse Royale perdit ; elle lui fit l'honneur de lui promettre son portrait ; si mademoiselle votre fille trouve à propos de lui en faire souvenir, elle lui en fera un très-grand. ... L'on sent tous les jours de plus en plus la perte de notre princesse, en connaissant son mérite ; le roi son frère a accepté la tutelle de monsieur son fils, selon son désir ; Son Altesse Royale l'en ayant supplié, il a eu des ressentiments pour sa perte que l'on n'eût cru à un enfant de son âge ; la reine sa grand'mère a emporté toutes les pierreries qui lui appartiennent, que Son Altesse lui avait laissées comme venant des princes d'Orange, mais c'est que Sa Majesté les croit en lieu plus assuré, et les doit garder pour lui... Les

afflictions des princes ne sont pas de longue durée, étant employés en tant d'affaires que cela leur fait oublier leurs douleurs... L'on a été aussi étonné du raccommodement de la reine que vous avez été, mais je crois que ce n'est qu'apparence et elle y a trouvé l'accommodement de ses affaires et plusieurs de ses domestiques le leur... J'ai remis à Lapierre six jacobus pour son voyage qui servira pour payer pour la poupée; s'il y a davantage, recommandez qu'on l'avance; c'est pour la petite fille du chancelier. »

Onze régicides avaient déjà péri sur l'échafaud, payant de leur vie un crime inspiré par des passions dures et violentes; mais les plus grands d'entre eux avaient jusqu'alors échappé au châtiment; les complices du meurtre avaient été punis, mais les meneurs de la Révolution étaient à l'abri des vengeances royales, l'éternité leur avait ouvert ses portes. La colère humaine devient puérile et méprisable lorsqu'elle est vaine; les vengeances exercées sur les cadavres contractent un caractère odieux. La comtesse de Derby semble le comprendre en dépit du ressentiment qui n'est point éteint dans son cœur. Elle écrit le 31 janvier 1661 : « Il y eut hier un jeûne en mémoire du feu roi, de glorieuse mémoire, qui a

été observé par tous les royaumes de Sa Majesté, étant un acte du Parlement qui portait que Cromwell, Ireton et Bradshaw seraient désenterrés, le jour de devant, et traînés sur une claie par tous les quartiers de la ville et pendus au gibet ordinaire (aux coins de la place de Tyburn), et enterrés sous cette place; et n'y a rien qui me fasse plus reconnaître la vanité de ce monde et comme il n'y a rien de tel que de craindre Dieu. L'on dira avec raison qu'il eût été bon à cet homme de n'être point né; toutes ces méchancetés, ces meurtres et toutes ces politiques de Machiavel (qui était son bien-aimé livre), ont mis une éternelle infamie sur lui et sa famille; il vaut mieux être pauvre et avoir paix en sa conscience, c'est ce qui me fait endurer patiemment ma misérable condition et celle de mes enfants; et quoique cette pension m'aidera un peu à vivre, n'ayant rien pour eux que cela, fait que je ne sais ce que nous deviendrons. On promet fort, mais les effets sont bien longs à venir. »

Était-ce bien le corps du grand Protecteur que le roi et les deux chambres du Parlement livraient ainsi à l'outrage? Des bruits étranges circulaient même alors et la trace s'en retrouve dans les pamphlets réunis sous le titre d'*Harleian tracts;* on raconte que

par ordre de Cromwell, en prévoyance du retour des choses humaines qui pouvait menacer ses restes, il avait été enterré secrètement par les soins du colonel Barkstead, sur le champ de bataille de Naseby, sa grande et décisive victoire sur Charles Ier; on ajoute que par un raffinement étrange de précaution cruelle, le corps embaumé du roi Charles Ier avait été substitué à celui d'Olivier Cromwell dans le cercueil portant le nom de celui-ci et déposé dans la chapelle de Henri VII, à Westminster. On dit que, lorsque le corps fut pendu sur le gibet de Tyburn, des royalistes venus là pour repaître leurs yeux de ce spectacle atroce, s'étaient aperçus avec effroi que le cadavre portait des traces de décollation et qu'ils avaient cru reconnaître en frémissant les traits défigurés du roi, si bien que l'enterrement immédiat avait été ordonné. Rumeurs étranges dans leur invraisemblance et qui confirment un fait que Clarendon reconnaît lui-même, c'est qu'à la Restauration presque tous les témoins de l'enterrement du roi Charles Ier étaient morts, que les changements qui avaient eu lieu dans la chapelle de Windsor avaient troublé la mémoire de ceux qui restaient, si bien qu'on ne sut jamais positivement où reposait le corps du roi, ce qui fit re-

noncer à toute idée de translation et de cérémonie funèbre.

Le mariage de Charles II était toujours pendant, il occupait ailleurs ses loisirs. « On dit que le mariage du roi est rompu avec l'infante de Portugal, écrit lady Derby le 14 février 1661 ; l'on parle d'une Italienne, mais je ne sais pas qui elle est, et il y en a qui croient que la reine est celle qui se mêle de cette négociation ; ce n'est pas la nièce[1] de M. le cardinal ; on fait courir le bruit que le comte de Bristol va pour cela, encore qu'il dise que c'est pour ses affaires particulières ; quoi qu'il en arrive, je prie Dieu que ce soit pour sa gloire et l'honneur et l'avantage de Sa Majesté. (En chiffres :) Toutes les gens de bien s'affligent de voir que le roi emploie une personne impie et si indigne d'un emploi vers une étrange cour ; on parle ici que vous faites de grands apprêts pour la guerre et que c'est pour Venise ; mais on craint que l'on ait intelligence avec les catholiques pour brasser quelque chose contre nous ; mandez-moi ce qui vous en semble qui sera secret. »

1. Le mariage de Charles II avec une des nièces du cardinal Mazarin avait été sur le tapis au moment de l'insurrection de sir Georges Booth ; lorsque celui-ci fut défait, le cardinal se retira.

Les intrigues se multipliaient à la cour pour le mariage du roi; l'ambassadeur d'Espagne, M. de Vateville, mettait tout en œuvre pour empêcher l'alliance portugaise, soutenue par Louis XIV, pour deux raisons, dit le roi lui-même dans ses Mémoires, « la première de soutenir les Portugais, que je voyais en danger de succomber bientôt sans cela; la seconde, de me donner plus de moyen de les assister moi-même, si je le jugeais nécessaire, nonobstant le traité des Pyrénées qui me le défendait. » « L'on parle toujours du mariage du roi, dit lady Derby le 17 février, et que M. de Bristol est allé pour ce sujet; il y a tant de différents rapports que l'on ne sait que croire; Dieu lui donne une reine qui lui soit agréable et qui soit en bénédiction à Sa Majesté et à ses peuples; je crois qu'il sera aussi bon mari que Son Altesse Royale, car il n'y en a jamais été un tel; il surpasse le roi son père, vous pouvez juger du reste. L'on ne parle là où vous êtes que de mariage et ici que du couronnement du roi, qui sera le 23 d'avril; ceux qui ont le moyen se préparent fort à la galanterie; nous ne sommes pas de ce nombre; les chevaliers de la Jarretière seront installés deux ou trois jours devant; l'on a trouvé le nom d'un de la maison

de Duras, nommé Gaillard, seigneur de Duras[1]. Je ne peux encore savoir l'année où il a été reçu de cet ordre; la description que vous me donnez de leurs armes n'a pas été entendue, car vous ne disiez rien du champ ni de la posture des lions; je veux croire que sachant le nom, ils pourront trouver le reste dans leurs généalogies; je crois que c'était quand les Anglais possédaient la Guyenne; je suis fâchée que je suis si peu utile à mes proches, il n'y a personne qui désire plus de leur servir. » Et le 25, elle ajoute : « On dit que M. de Bristol nous doit amener une reine, il y en a qui parlent d'une des filles ou sœurs du duc de Mantoue, cela est encore tenu fort secret. Le Parlement d'Écosse a déclaré le *Covenant* avoir été une chose criminelle et contre le droit divin et l'autorité de Sa Majesté; et au premier et au second chef, on travaille au procès du marquis d'Argyle, qui, l'on croit, souffrira comme il le mérite, car je crois qu'il est un des plus méchants hommes du monde et qu'il a fait des cruautés inouïes. Il y a souvent comédie à la cour, et le roi et Leurs Altesses Royales ont été priées à deux ce soir; c'est chez la

1. Les Duras étaient alliés aux Bouillon.

duchesse de Buckingham; cela n'est pas ordinaire en l'absence de son mari de faire de telles galanteries; sa belle-sœur est déclarée catholique, elle n'a jamais eu grande religion, et ainsi ce n'est pas grand perte; Dieu en sa bonté raffermisse la vraie en ce royaume, qui de tous côtés est fort oppressée! Le prince Maurice de Nassau sera bientôt ici; je n'ouïs point encore le sujet de son ambassade; l'on croit que c'est pour ce qui regarde le prince d'Orange, de qui le roi veut avoir soin. »

L'ambassade du prince Maurice de Nassau avait trait au mariage de Charles II plutôt qu'à sa tutelle du jeune Guillaume. Lady Derby écrit en chiffres à sa belle-sœur, le 14 mars 1661 : « Je souhaite fort le mariage de Mademoiselle, mais le roi y a grande aversion à cause du mépris qu'elle a fait de lui; depuis l'arrivée du prince Maurice, on parle fort de mademoiselle d'Orange; l'ambassadeur espagnol se joint de ce côté-là pour traverser celui de Portugal; rien ne peut plus satisfaire ce peuple que d'épouser une protestante; il me semble que le chancelier devrait désirer Mademoiselle plus que toute autre, plût à Dieu que je pusse la servir, ce serait de toute mon âme; j'en ai parlé à la marquise d'Ormond, mais je

trouve peu d'encouragement; si je savais à qui la reine se fie, je pourrais agir plus utilement; je croyais que Mademoiselle devait se marier avec le fils de Florence. » Elle ajoute en écriture ordinaire : « Enfin, vous avez perdu M. le cardinal, chacun attend ce qui adviendra; on dit que M. votre frère est un des premiers ministres d'État, je ne fais point de doute qu'il n'emploie son pouvoir pour les gens de bien. »

Les relations de la comtesse de Derby avec son fils aîné continuaient à être mauvaises; elle possédait en douaire la terre de Knowsley, « qui est en la province de Lancashire, écrit-elle à sa belle-sœur; l'île de Man a été rendue à mon fils de Derby aussitôt après l'arrivée du roi. Feu monsieur son père me l'avait donnée pour vingt et un ans, et mon fils, sans m'en rien dire, après l'avoir assisté en sa prison et nourri toute sa famille, me fit ce trait-là; nos amis me conseillèrent fort d'en venir à un accord, et j'en dois avoir la moitié du revenu, mais je crois que je n'en aurai rien du tout que par force, sa femme étant une personne qui n'a nulle bonne qualité; une de celles qui me choquent le plus c'est qu'elle ne dit jamais rien de vrai en tout discours et qu'elle fait faire des choses à son mari fort indignes, à quoi je crains qu'il

ne soit que trop porté, et j'appréhende qu'il y aura des plaintes contre lui à ce Parlement pour n'avoir pas fait selon les lois dans son gouvernement des provinces de Lancashire et Chester, ayant levé des deniers et surchargé le peuple; mais je ne puis y apporter aucun remède, étant tout à fait étrangère à ces procédés... Pour cette épée que l'on a rendue à mon fils, je ne sais ce que cela veut dire, car jamais monsieur son père n'en a eu portée devant lui en l'île de Man; c'est une vanité de sa femme qui l'a fait mettre dans la gazette. »

Le comte de Derby, en effet, n'avait jamais voulu afficher aucun des insignes royaux auxquels la possession de l'île de Man lui donnait droit, et il avait conseillé à son fils de s'en abstenir. « On pourrait regarder comme une marque de grandeur pour les seigneurs de cette île d'être appelé rois, disait-il dans les instructions qu'il avait écrites pour son fils, et je pourrais être de cet avis si ce pays-ci pouvait se maintenir indépendamment de toute autre nation, ou si je n'avais nul intérêt ailleurs; mais je m'accorde ici avec votre grand et sage ancêtre, Thomas, second comte de Derby, pour concevoir qu'il est plus honorable d'être un grand seigneur que d'être un petit roi.

« En outre, il n'est point de la dignité d'un roi d'être sujet d'un autre, sinon du Roi des rois, et il n'est point agréable à un roi qu'aucun de ses sujets se revête de ce titre, fût-ce dans une comédie; j'en prends à témoin les scrupules soulevés et les objections mises en avant par mes ennemis dans le conseil de Sa Majesté, parce que j'étais allié de trop près à la famille royale pour qu'on me pût confier un grand pouvoir, jalousies et misérables suggestions qui ont eu de funestes conséquences pour les intérêts de Sa Majesté et pour les services que je lui pouvais rendre. Jamais un sujet sage ne voudra sciemment offenser son roi, et si le prince offense le sujet, celui-ci n'a d'autre ressource que de s'humilier devant lui afin de recouvrer sa faveur, sans laquelle aucun sujet ne peut vivre en honneur et en sûreté. Pour conclure, mettez-vous donc bien dans l'esprit qu'il est de votre honneur de rendre honneur à votre souverain; cela est sûr et commode; faites donc paraître ce dessein en toutes vos actions dans cette île, qu'on prie régulièrement pour lui, et que dans tous les écrits et serments des officiers et soldats votre allégeance à Sa Majesté soit soigneusement consignée. »

Ces modestes principes d'imperturbable fidélité

animaient la comtesse de Derby comme son mari; elle oubliait volontiers les offenses des rois et leurs torts envers elle, et elle se retrouvait à la cour comme dans son atmosphère naturelle. « Une dame qui croit savoir les nouvelles vient de me dire que la reine doit retourner bientôt ici, écrit-elle à sa belle-sœur au mois de mars 1661, et l'on me conseille de vous supplier et tout le reste à qui j'ai l'honneur d'appartenir de supplier Sa Majesté de me faire celui de me faire de sa chambre du lit; M. de Ruvigny sait ce que M. de Saint-Albans lui dit de cette affaire qui, je crois, si elle est poursuivie de bonne sorte, réussira; cela me donnerait moyen de parler au roi et de pouvoir servir mes amis et d'avancer mes enfants, et cela ne m'empêcherait pas de me retirer quand je voudrais. Pensez-y, chère sœur, à qui je suis tout entièrement.» Et le 8 avril suivant : « Sa Majesté va dans huit jours à Windsor pour installer les chevaliers de la Jarretière qui ont été faits du temps que le roi était dans son exil; il en a fait quatre depuis huit jours, dont M. le comte de Strafford, mon beau-fils, en est un; l'on parle toujours du mariage de l'infante de Portugal. (En chiffres) : J'ai appris que le mariage de Portugal n'est pas encore fait; j'ai fait proposer celui de

Mademoiselle, et j'en ai espérance pourvu qu'on soit certain de la religion.

« Dieu veuille nous donner une reine qui soit en bénédiction au roi et à ses peuples ! L'on choisit par tout le royaume des personnes fort affectionnées au service de Sa Majesté et au bien du public; Dieu merci, ils n'ont pas suivi l'exemple de Londres[1], dont on croit que l'élection sera faite nulle par le Parlement. »

Le couronnement de Charles II avait été retardé depuis plusieurs mois; il eut lieu enfin le 23 avril 1661; la comtesse de Derby le raconte ainsi à sa belle-sœur : « Je ne vous ai pas écrit par la dernière poste, étant le jour que le roi devait faire une espèce d'entrée à Londres; il alla de la Tour jusqu'à Whitehall à cheval, avec tous les pairs de son royaume, qui était une chose très-magnifique; Sa Majesté paraissait bien ce qu'elle était, sa bonne mine et sa civilité ne se peuvent décrire; M. de Northunberland était connétable pour ce jour-là, et M. d'Ormond pour le même temps haut grand-maître du royaume; il l'est de la maison de Sa Majesté pour toujours;

1. Les élections de la cité de Londres avaient été contraires à l'Église anglicane.

avant-hier fut le jour de son couronnement, qui est une cérémonie tout à fait auguste. L'évêque de Worcester fit le sermon, qui fut très-excellent, et nous montra notre devoir sans oublier celui du roi. Son texte était aux Proverbes. Dieu nous donne à tous de suivre ce qu'il nous a enseigné ! M. Brévient connaît cette personne et vous peut dire qu'il est de très-bonne vie et de doctrine très-orthodoxe. L'archevêque de Cantorbéry lui mit la couronne sur sa tête, et fut assisté de l'évêque de Londres, à cause de la vieillesse du premier, la cérémonie fut longue ; je la vis avec la duchesse d'York sans incommodité, comme aussi le dîner. Je crois que tout sera imprimé. Ce qu'il y avait de plus remarquable, c'est de voir le grand-maître apporter un plat à cheval ; à ses côtés étaient le grand connétable et le maréchal, qui demeurèrent quelque temps dans la grande salle, et deux s'en allèrent, seulement le grand-maître demeura, qui amenèrent avec eux un champion du roi, armé à l'antique, avec sa lance portée et son bouclier, et cela avec des trompettes et tambours, et en même temps les hérauts proclamèrent le roi souverain de tous ces royaumes, sans oublier celui de France ; et puis le champion jeta son gantelet en disant que si aucun le

contredisait, il était là pour les défendre par la voie des armes; le roi et le duc d'York dînèrent en une grande table et les seigneurs en une autre dans la même salle; et le maire, les juges et échevins dans une autre; toute cette cérémonie a duré sept ou huit heures, et cela était fort beau à voir et fort majestueux; les seigneurs avec les habits propres pour ce jour-là qui sont très-bienséants et c'est la dernière chose que je verrai, et je ne pouvais que la désirer, ayant tant prié Dieu avec larmes pour voir cette couronne sur la tête de Sa Majesté. Dieu lui maintienne longuement et affermisse sur sa postérité, et nous fasse et à lui et à nous la grâce de n'oublier pas ses bénédictions miraculeuses! »

CHAPITRE XII

Pendant que les fêtes du couronnement amusaient à Londres la cour et le peuple, celui qui avait naguères placé la couronne sur la tête du roi à Scone, le marquis d'Argyle, attendait à Édimbourg sa sentence de mort. « On croit qu'Argyle sera condamné en Écosse, où il doit avoir la tête tranchée, » écrit le 30 mai la comtesse de Derby ; et lorsqu'elle parlait ainsi, Argyle était déjà mort. Accusé d'avoir livré le roi Charles Ier au Parlement d'Angleterre, comme d'avoir causé la perte de Montrose, il réclamait le bénéfice de l'amnistie prononcée par Charles II à Stirling, mais les imputations étaient nombreuses et pour la plupart postérieures à l'amnistie ; il avait reçu 12,000 livres sterling de Cromwell ; il avait

favorisé l'invasion de l'Écosse contre les Anglais ; il avait siégé dans le Parlement de Richard Cromwell et voté la déchéance des Stuarts. Partout et toujours, disait-on, il n'avait cherché que l'agrandissement de sa famille et la satisfaction de son ambition personnelle, aux dépens de son pays et de son souverain. Argyle se défendait avec habileté, son procès durait depuis quatre mois et son sort était encore en suspens, lorsque le Parlement d'Écosse fut averti de l'arrivée d'un courrier venu de Londres. « A l'empressement[1] du messager, qui se trouvait par hasard être du clan des Campbell, on crut qu'il apportait la grâce ou un sursis, mais le paquet ouvert, on y trouva les lettres d'Argyle à Monk, témoignage de l'insuffisance de la prudence humaine. » Elles étaient pleines de protestations d'attachement au gouvernement du Protecteur et suffisaient pour le perdre. « Monk[2], sollicité de les livrer, avait voulu attendre qu'elles parussent absolument nécessaires, et averti, dit-il, de ce qui manquait aux preuves, il s'était hâté de les faire parvenir au Parlement. Elles dissipèrent toute hésitation ; le lendemain, Argyle fut condamné, et

1. M. Guizot, *Chute de la république d'Angleterre.*
2. *Ibid.*

Monk reçut sans doute avec son humilité accoutumée les félicitations et les remerciements de la cour. »

« Je lui ai donné une couronne royale, s'écria Argyle en apprenant sa sentence, et voilà ma récompense; mais il ne fait que hâter ma course vers une couronne meilleure que la sienne, et ne peut me priver de cette amnistie éternelle dont vous aurez tous besoin... Comme j'espère le salut de mon âme, dit-il en montant sur l'échafaud, de ma naissance jusqu'à ce jour-ci, je n'ai jamais eu part en aucune façon, ni par conseil ni par connaissance, à la mort du roi défunt, et je prie Dieu de conserver Sa Majesté et de répandre ses bénédictions sur lui et sur son gouvernement, et de lui donner de bons et fidèles conseillers. » Il mourut et sa tête remplaça à la porte d'Édimbourg celle de Montrose, auquel on fit de superbes funérailles. « L'on eut hier des nouvelles qu'Argyle a eu la tête tranchée et deux autres de cette nation (Guthrie et Gowan) pendus, écrit lady Derby le 3 juin; ils avaient bien mérité ce qu'ils ont souffert et l'on voit bien par sa fin que la prospérité des méchants n'est que pour un moment. »

La vengeance des Cavaliers était satisfaite, et la haine qu'inspirait Argyle commençait à se changer

en compassion lorsque lord Lauderdale, naguères échappé de Worcester avec lord Derby et qui avait présidé au jugement d'Argyle, demanda pour son fils la restitution des biens et dignités que la confiscacation avait fait passer à la couronne. Lord Middleton, l'ennemi le plus acharné d'Argyle, avait espéré obtenir les dépouilles de sa victime, mais elles furent rendues à sa famille et le roi créa son fils aîné comte d'Argyle.

Le mariage de Charles II avec la princesse de Bragance était résolu, la politique française l'avait emporté sur la politique espagnole, et on se préparait à aller chercher l'infante : « On dit que la flotte ne doit partir qu'à la fin de ce mois, écrit lady Derby le 3 juin, et quand on a le vent en poupe, il faut trois semaines pour aller là et autant pour revenir, tellement qu'au plus tôt elle ne paraît être de trois mois ici. Il y aura force catholiques dans sa maison; M. d'Aubigny est son grand aumônier ; je ne sais comment il a pu obtenir cette place, car il était fort bien avec l'ambassadeur d'Espagne et non pas aussi bien avec M. le chancelier. Le Parlement va à l'accoutumée, ils avaient fait un jour de fête pour la naissance du roi qui fut le même jour qu'il fit son entrée, il y a eu un an, en

cette ville; il y eut sermon par toutes les églises et feu de joie la nuit, et cela est passé pour un acte (du Parlement) et cette solennité se doit garder pour toujours. Le Parlement a fait brûler le Covenant ici comme en Écosse; l'on est après à demander de l'argent pour le roi; l'on ne refusera rien à Sa Majesté, encore que je crois que cette année en sera une de famine, ayant fait le plus étrange temps du monde; j'ai envoyé mes jeunes enfants présenter une requête au Parlement pour leur représenter leur misérable condition; la leur et la mienne est à déplorer, et je ne sais ce que je deviendrai, étant accablée de dettes, où je me résoudrai de vivre pour dépenser peu et laisser le reste de ce que j'ai à payer mes dettes. » Et le 20 juin suivant : « Les évêques sont rappelés dans le Parlement; on est à présent sur les catholiques, je crois qu'on fera un serment pour eux et qu'ils auront grande liberté, il me semble que tout se porte à cela. » Le serment ne fut point modifié, malgré le penchant du roi pour la religion catholique, le temps de la tolérance n'était pas encore venu.

Madame de la Trémoille était fort occupée de marier sa fille; sa naissance comme sa religion limitait fort en France le nombre des partis. Lady Derby écrit

le 21 juin, en chiffres : « Je désire savoir si vous voudriez penser au duc de Richmond pour la fille de M. de la Trémoille; il est la quatrième personne d'Angleterre, parent du roi, a du bien; vous l'avez vu en France devant la mort de son cousin; mandez-moi ce qu'elle aura en mariage; il a une fille de sa femme qui était héritière et doit avoir tout son bien pour sa vie, il ne se peut qu'il ne prétende tout en cour. » Mademoiselle de la Trémoille était en grande faveur auprès de madame Henriette. « Je suis bien aise d'apprendre, écrit sa tante le 1er juillet, que votre santé vous permet d'approcher de la cour, cela est bien juste que vous le fassiez pour l'intérêt de mademoiselle votre fille, y ayant beaucoup de raisons qu'elle conserve celui qu'elle a avec Madame; rien ne m'est plus agréable que de savoir que cette princesse continue à se conduire avec tant de discrétion et de vertu. Vous aurez appris la conclusion du mariage du roi avec l'infante de Portugal; le roi envoye un qui est maître des requêtes vers elle, sachant parler espagnol, et sait le langage qui se pratique dans cette cour; on dit qu'elle n'entend pas le français; l'ambassadeur du roi son frère dit qu'elle est fort dévote et qu'elle avait une inclination très-forte à être reli-

gieuse qu'on a changée avec bien de la peine; une partie de notre cour s'en va aux eaux, la duchesse d'York a fort envie que ma fille Strafford y aille avec elle, il faut avouer qu'elle a une très-grande modestie et fait un état particulier des personnes vertueuses; elle est la plus passionnée femme du monde de Son Altesse Royale et lui autant d'elle. On n'a pas encore commencé à lire[1] la liturgie, on espère que ce sera dimanche prochain; on ne sait pas encore bien le temps de l'arrivée de la reine future; je ne sais si la reine sera longtemps à Fontainebleau, si elle prend des eaux de Bourbon, ce ne sera que pour peu, on dit toujours qu'elle vient ici; si cela est, elle aura beaucoup de satisfaction de la voir de sa religion. Dieu conduira tout pour sa gloire. »

La préoccupation d'une situation à la cour n'était pas étrangère à l'intérêt que l'arrivée des reines causait à lady Derby. Elle écrit le 8 juillet : « Quand je vous écrivis, chère sœur, mon désir d'être avec la reine, on croyait que Sa Majesté devait revenir pour tout assuré et le mariage du roi ne l'était point; j'ai un dessein que, s'il réussit, je vous le dirai. L'ambas-

1. *Le livre de Prières* nouvellement révisé avait subi quelques modifications.

sadeur de Portugal est parti, on a envoyé un tailleur français pour faire des habits à la reine qui sera, le roi ne trouvant pas les siens à son gré ; il me semble que le vieil habit des Espagnoles était bien plus à la bienséance que celui qu'elles portent à présent. Le roi a été au Parlement et a passé deux actes, celui de la bénévolence et l'autre du pardon général. Je ne croyais pas que M. le chancelier y eût pu être, se trouvant mal hier qu'il fût saigné, cela ne l'a pas empêché d'y être. La reine de Bohême (sœur du roi Charles Ier) est toujours aussi forte et se tient toujours debout. On fait courir le bruit que Monsieur est fort jaloux de Madame et qu'il est très-mauvais mari, ce que je ne puis croire. M. le duc d'York est bien le contraire, car il n'y a jamais eu son pareil, ne pouvant être l'un sans l'autre. » Et le 9 septembre : « J'étais l'autre jour chez la reine de Bohême qui a la comédie, elle n'en manque pas une, ayant l'humeur plus jeune que si elle n'avait que vingt ans ; elle me dit qu'on lui avait écrit que l'aîné des ducs de Limbourg était allé en France avec grand équipage, et qu'il avait dessein de faire son adresse à mademoiselle votre fille ; elle le dit un grand parti, mais qu'il s'est marié à sa cousine germaine qui refuse de de-

meurer avec lui, et que, comme cela, ses théologiens l'assurent qu'il se peut démarier, mais je n'approuve pas ce procédé, j'ai cru vous le devoir mander comme aussi (en chiffres) que le roi dit maintenant qu'il me voulait donner la charge de gouvernante de ses enfants, ce qui est une chose considérable où l'on peut obliger et faire du bien... Nous eûmes hier la liturgie anglaise lue en français dans la chapelle que Sa Majesté leur a donnée (aux protestants français?); nous y eûmes deux excellents sermons, M. Duret le matin et M. Le Conte à l'après-midi, M. le duc d'Ormond et madame sa femme y furent le matin et plusieurs autres qui en revinrent fort satisfaits. »

Pendant que le comte de Sandwich, à la tête d'une flotte nombreuse, balayait la Méditerranée des pirates qui l'infestaient et prenait possession de Tanger, cédé par le Portugal à l'occasion du mariage, l'ambassadeur d'Espagne, furieux d'avoir vu échouer ses manœuvres, résolut de renouveler à la cour de Londres les anciennes prétentions de l'Espagne à prendre le pas sur toutes les autres couronnes. Le jour de l'entrée de M. de Brahé, ambassadeur de Suède, une lutte s'engagea dans la rue entre les gens de l'ambassadeur d'Espagne, M. de Watteville, avec ceux de

l'ambassadeur de France, M. d'Estrades; la population, sans prendre part à la querelle, était favorable aux Espagnols; plus de cinquante personnes furent tuées ou blessées; le cocher français tomba de son siége, les traits des chevaux furent coupés, et M. de Wateville prit aussitôt les devants. La colère de Louis XIV fut si vive qu'il renvoya sur-le-champ de ses États M. de Fuensaldagna, ambassadeur d'Espagne. A Londres, Charles II embrassa la querelle de la France. « L'on me vient d'assurer que l'ambassadeur d'Espagne a eu commandement de ne plus venir à la cour, écrit la comtesse de Derby, et que c'est pour ce qui s'est passé sur la dispute de celui de France et de lui qui avait pris à sa solde des sujets de Sa Majesté sans son su; on dit que le roi son maître l'a désavoué, qui est peut-être la cause que le roi lui a défendu sa cour. » Philippe IV, en effet, désavoua M. de Wateville, le rappela de Londres et promit que ses ambassadeurs s'abstiendraient à l'avenir de paraître dans les cérémonies où leurs prétentions pourraient se heurter avec les droits de l'ambassadeur de France. « Je ne sais si depuis le commencement de la monarchie il s'est passé rien de plus glorieux pour elle, dit Louis XIV dans ses Mé-

moires; c'est une espèce d'hommage qui ne laisse plus à douter à nos ennemis même que notre couronne soit la première de la chrétienté. C'était un malheur que ce tumulte de Londres, ce serait maintenant un malheur que ce ne fut pas arrivé. »

Les affaires des royaux alliés étaient prospères; Louis XIV s'enivrait de sa supériorité sur tous les trônes de la terre et se réjouissait de posséder un fils pour hériter de cette glorieuse couronne; on commençait à prier à Londres pour la nouvelle reine d'Angleterre : « En la chapelle de Whitehall, et ensuite dans toutes les églises du royaume, en la nommant par son nom de baptême, on ne peut pas nommer nos deux reines ensemble, écrit la comtesse le 14 novembre 1661, et l'on a prié ainsi, elle a été la première dans les prières. » Mais lady Derby en était réduite à quitter Londres. « Je ne puis plus longtemps subsister, dit-elle, il est temps de me retirer, je vous écris celle-ci en si grande hâte que je ne sais ce que je dis, ayant mille choses à faire, peu d'aide et peu d'esprit, je conviens que je suis fort peu propre pour ce monde... » Et elle ajoute aussitôt : « M. le chancelier m'assure fort de son amitié et je crois qu'il a intention de s'employer de la bonne sorte

envers Sa Majesté, et j'ai ainsi tout sujet de bien espérer, je me soumets à la bonté de Dieu. » Quelque impropre qu'elle fût au monde, lady Derby n'avait pas oublié d'écrire le 31 octobre à sa belle-sœur, en parlant des envoyés de Charles II, chargés de féliciter Louis XIV sur la naissance de son fils : « Il y a avec eux un des cadets de M. le chancelier, nommé M. Hyde, très-aimé de Leurs Altesses Royales; j'écris à M. votre fils pour le supplier de lui faire connaître que je respecte M. son père et madame sa mère, je m'assure qu'il ne me déniera pas cette faveur, ni vous, chère sœur, de la lui faire ramentevoir. »

Elle écrit de Knowsley le 24 janvier 1662, fort occupée d'un prédicateur qui vient d'arriver de France, « le roi dit que M. Morus est le plus excellent prêcheur qu'il ait jamais entendu, je sais qu'il est fort de vos amis, M. Duret est un des miens, et que j'estime fort; M. Morus loge à Somerset; je crois que l'Église française s'oppose fort à lui; cela n'a pas empêché qu'il n'ait prêché à Saint-James devant Sa Majesté et Leurs Altesses Royales, dimanche, 12 de ce mois, et avec grand applaudissement; je vous avoue que j'ai un très-grand déplaisir de ne point

l'entendre, je regrette mon changement de Londres extrêmement; mais je vous assure que c'est la nécessité extrême où j'en étais qui m'en a fait sortir, » et le 1er avril : « Les nouvelles que vous me dites de l'accouchement de Madame nous ont fort surpris, elle est assez jeune pour avoir fils et filles en quantité si elle fait comme elle commence, je m'étonne comment la reine sa mère n'avait pas ordonné les choses nécessaires pour ses couches; voilà que Mademoiselle a perdu son nom. J'ai eu une nouvelle assurance du roi par madame d'Ormond, et l'on m'assure que je ne dois plus douter de cette affaire; je me remets de cela à la volonté de Dieu et si je suis capable de le servir, c'est tout mon souhait, et d'avancer mes cadets, car eux et moi sommes en un pitoyable état; c'est la nécessité qui m'a fait sortir de Londres qui est certes très-grande, et j'en suis plus fâchée pour M. Morus que pour toute autre chose, et si Dieu me donne le moyen d'y retourner, je ferai mon possible pour le servir; outre que je le dois pour l'amour de vous, il faut que je confesse que j'ai un extrême désir de l'entendre prêcher. On dit que le prince Rupert se doit habituer ici et qu'il vivra en Angleterre; il y trouvera sans doute ses avantages, étant fort en estime; je lui

souhaite une bonne et vertueuse femme et une que vous connaissez. »

On était fort occupé à Thouars et à l'hôtel de La Trémoille, la fille unique de la maison allait se marier; elle n'était plus bien jeune; elle devait avoir au moins trente ans; elle avait refusé bien des partis; sa mère et sa tante avaient attentivement examiné les titres d'un grand nombre de prétendants; cette fois, elle avait dit : « Oui. » « Mon plus jeune fils a rencontré M. Morus le jour que le Roi passa tous les actes du Parlement, et il lui dit le mariage de mademoiselle votre fille, » écrit la comtesse le 3 juin 1662; « je lui écrivis pour le supplier de m'en dire les particularités; mais, à mon grand regret, ma lettre le trouva parti; je ne sais que le nom de ce prince (Bernard de Saxe-Weimar, duc d'Iéna); mais vous pouvez croire, chère sœur, que je n'en ai pas peu de satisfaction, souhaitant à mademoiselle votre fille autant de bonheur et de contentement que si c'était la mienne; faites-moi l'honneur, chère sœur, de m'en faire mander les particularités par M. de Rosemont [1], le souhaitant infiniment; car je sais

1. Homme d'affaires du duc de la Trémoille, auquel lady Derby écrivait avec cette adresse étrange : « Monsieur, Monsieur de Rosemont,

bien que vous avez tant d'affaires, mariant une fille unique; je ne l'espère pas de vous; Dieu vous en donne toutes les joies que de tout mon cœur je l'en supplie. Quand j'en saurai l'accomplissement, je ne manquerai de vous écrire plus amplement. Vous savez, sans doute, celui du roi et la satisfaction qu'il a de la reine sa femme, à qui mes filles devaient faire la révérence hier; on dit Sa Majesté très-agréable, le Roi en est fort amoureux; l'on n'agrée pas ses femmes; il y a le mari de l'une d'elles qui a supplié le Roi de ne baiser pas sa femme en la saluant; l'on dit que cela lui fut aisément accordé, n'étant nullement belle; la Reine a été, je crois, bien aise de son voyage, n'ayant jamais été en carosse, mais en litière; elle a été un mois sur mer avec grande tourmente, et n'a jamais rien mis sur sa tête jour et nuit, ce qu'elle continue. On la dit fort résolue en sa religion, et de lui donner des prêtres et autres des sujets du Roi lui feront être davantage. Dieu nous conserve la nôtre. On m'assure fort que le Roi me fera l'honneur de me tenir la promesse qu'il m'a faite, tout le monde le sait, et si M. votre frère faisait que M. de

logé chez le sieur Froissart, couturier, en la place du Pont-Saint-Michel, vis-à-vis Lamouroux, pâtissier, à Paris. »

Saint-Albans[1] fût de mes amis, la Reine sa maîtresse n'y serait pas contraire; tous les gens de bien me persuadent fort de cela, et si je n'avais espérance d'y servir Dieu, je ne le souhaiterais pas tant, et aussi je crois qu'il me fera la grâce, cela étant, de rendre mes services à Leurs Majestés; mes soins et ma fidélité y seront tout entiers. On m'assure que M. Morus retourne; on le dit fort bien avec M. de Saint-Albans; je crois que je le pourrais servir, cela étant. » Lady Derby écrit encore, le 5 octobre, à propos d'une haquenée qu'elle était chargée d'acheter pour la duchesse de La Trémoille, et elle ajoute : « Il ne se parle de rien en notre cour, que de passe-temps, auxquels notre reine ne se plaît pas fort; la Reine sa mère ne fut jamais plus gaie et contente : faites-moi l'honneur de me faire mander si madame votre fille est partie, et comme elle a été reçue chez elle; je prie Dieu pour son bonheur. »

Ce n'est plus de Knowsley qu'écrit lady Derby le 25 novembre, mais de Brierton : « Vos lettres du 23 et du 26 m'ont trouvée à une journée de Knowsley, chez une de mes bonnes amies, fille du bon-

1. Naguère lord Jermyn, favori de la reine Henriette-Marie.

homme le comte de Norwich, que vous connaîtrez mieux par le nom de Goring : je crois avoir mal fait de quitter Londres contre mon propre jugement et celui de mes amis, en un temps où je pouvais mieux faire mes affaires; c'est la seule nécessité qui m'y a contrainte, n'y pouvant plus subsister, et étant en continuel tourment pour payer mes dettes; toutes sortes de personnes refusaient de me donner les choses qui sont nécessaires pour la vie. Ce qui me fâche le plus, c'est que je pouvais vous servir ; quand j'ai pris congé de Sa Majesté, elle m'a encore réitéré la promesse que je vous ai déjà mandée ; M. le chancelier, quoique très-mal de la goutte, me donna beaucoup d'assurances de son amitié et me promit de parler au Roi pour que ma pension me fût assurée pour quelques années, afin que cela pût être donné en assurance de quelque argent que je dois et dont je suis fort pressée pour le payement : l'un des premiers juges me mande que cela sera fait; je m'assure que vous avez su comme le Parlement a recommencé, et quel contentement la harangue de Sa Majesté a donné à son peuple et à ses fidèles sujets, et comme nous espérons tous qu'il pensera à ceux qui ont toujours été obéissants au Roi son père

et à Sa Majesté. M. le duc d'York est de retour de Dunkerque[1]; il y a toujours force conjurations, et on a trouvé un ministre presbytérien chargé de lettres fort étranges; Dieu en sa bonté conserve Sa Majesté; je dis à son premier ministre ce que vous me mandiez, qui dit qu'ils avaient eu les mêmes avis; je suis infiniment obligée à M. votre fils du soin qu'il m'a promis d'avoir de M. Hyde; je ne sais comment M. de La Tour dit que je ne lui ai pas dit que vous m'écriviez en sa faveur; je l'assurai que je ferais tout ce que je pourrais pour le servir; je crois qu'il fut fâché que je n'aie pas mis un petit garçon français pour servir ma fille Dorchester, son mari ne voulant pas qu'elle ait de page, étant ennemi des coutumes de France. »

Le Roi promettait; le chancelier était favorable; la comtesse espérait; mais les enfants du Roi n'étaient pas encore nés; la haine populaire et l'indifférence royale étaient sur le point d'obliger le chancelier à quitter l'Angleterre et la comtesse était malade. Elle écrit de Knowsley, le 6 février 1663 : « Si l'hiver est aussi rude où vous l'êtes qu'il l'est ici, c'est un miracle de voir que votre santé se raffermit; j'ai été fort

1. Charles II venait de vendre Dunkerque à Louis XIV pour cinq millions de livres.

incommodée dans la mienne, pour plus d'un mois; mais Dieu m'a encore voulu conserver; je le supplie qu'il me fasse la grâce de la mieux employer qu'au passé; et c'est ce qui m'a empêché de vous dire comme il a plu à Son Altesse Royale de donner la place à votre neveu Stanley de premier et seul gentilhomme de sa chambre, qui lui est assez avantageuse; et ce qui est de plus considérable, c'est que cela est venu du seul mouvement de Son Altesse, à qui et à madame la duchesse il en a toute l'obligation; son plus jeune frère a la cornette dans les principales gardes du roi. Sa Majesté lui a fait l'honneur de l'assurer que ce n'est qu'un commencement; je l'espère ainsi... Tout ce que j'ai à ajouter, c'est que Dieu vous donne plusieurs longues et heureuses années avec toute la satisfaction que vous pouvez désirer; permettez-moi d'en dire autant à M. mon frère. »

Ici finit la correspondance de Charlotte de La Trémoille, comtesse de Derby, avec sa belle-sœur, Marie de La Tour d'Auvergne, duchesse de La Trémoille; ce noble cœur était près de cesser de battre, et déjà le silence commençait. Jusqu'à sa mort, survenue au château de Knowsley, le 31 mars 1664, la com-

tesse de Derby n'écrivit plus; on n'a aucun détail sur ses derniers moments. Ses enfants étaient-ils auprès d'elle? Écrivirent-ils à la duchesse de La Trémoille? Nous l'ignorons; la duchesse survécut peu à sa belle-sœur, et il ne reste, sur la mort de la comtesse Charlotte, point d'autre commentaire que la phrase latine inscrite par le pasteur de Knowsley sur le registre des inhumations de sa paroisse, après les noms et qualités de la défunte : *Post funera virtus.* Le pasteur avait raison : après les funérailles, la vertu demeure; Charlotte de La Trémoille méritait cette épitaphe, à la fois fière et modeste. Elle ne ressemblait point au portrait qu'a tracé d'elle Walter Scott dans son roman de *Peveril du Pic;* c'est à tort qu'il lui a attribué la vengeance exercée, après la Restauration, sur le capitaine William Christian, comme coupable d'insurrection et de trahison pour avoir livré aux commissaires du Parlement l'île de Man, avec la veuve et les enfants du comte de Derby, le royaume et la famille de son suzerain; ce fut l'héritier du comte de Derby, ce fils longtemps à peu près brouillé avec ses parents pour son mariage, et toujours froidement traité par sa mère, même après que son père, à la veille de mourir, lui avait tendre-

ment pardonné, ce fut Charles, lord Strange, devenu le huitième comte de Derby, qui, en janvier 1662, et comme hommage à la mémoire de son père, fit fusiller William Christian, en vertu d'un jugement local, qu'au mois d'août 1663 le conseil privé de Charles II déclara illégal et contraire à l'acte d'amnistie. Le comte de Derby soutint qu'il avait agi d'après les lois de l'île de Man, royaume séparé et indépendant; mais il n'était pas en faveur à la cour; ses arguments ne furent pas tenus pour valables; et le mauvais vouloir royal alla plus loin que de lui dénier sa prétention au droit de justice souveraine; Charles II refusa sa sanction au bill qu'avaient voté les deux chambres du Parlement pour la restitution des biens confisqués, en 1651, sur James, comte de Derby, à charge par son fils de payer aux acquéreurs la faible somme qu'ils avaient déboursée. Lorsqu'au commencement du XVIIIe siècle, un autre James, dixième comte de Derby, succéda au titre de William son frère, mort sans enfants mâles, et consacra, loin de la cour de la reine Anne, son activité et ses loisirs à la réparation du château de Knowley, il fit graver sur le fronton cette inscription :

« Ceci a été construit par James, comte de Derby,

lord de Man et des îles, petit-fils de James, comte de Derby, par sa femme Charlotte, fille de Claude, duc de La Trémoille, lequel fut décapité à Bolton, le 15 octobre 1651, pour avoir constamment soutenu le roi Charles II, qui refusa de sanctionner un bill voté à l'unanimité par les deux chambres du Parlement pour rendre à sa famille les biens qu'elle avait perdus par suite de sa fidélité envers lui. »

Malgré les éclatantes preuves de dévouement passionné qu'elle avait données à son mari, Charlotte de La Trémoille, dans les dernières années de sa vie, paraît être restée étrangère à cette hérédité de haine et de vengeance. Héroïque par caractère, elle ne recherchait pas les occasions de déployer son héroïsme, et n'aspirait pas aux grandes circonstances ni aux grandes aventures; mais il ne s'en pouvait trouver, il ne s'en trouva aucune à laquelle la grandeur de sa nature et de sa volonté ne suffît spontanément, sans aucun besoin de préméditation et sans aucune trace d'effort. Douée des plus nobles qualités de son temps, de sa race et de son rang, prompte à tous les devoirs, prête à tous les sacrifices, capable de tous les courages, trop fière pour s'en faire un mérite, elle acceptait, par honneur autant que par vertu,

toutes les épreuves de la destinée. Pieuse par éducation et par conviction personnelle, elle n'avait cependant pas cette ferveur grave et contenue qui était en France, au XVIIe siècle, le caractère de la génération protestante qui l'avait précédée ; sérieuse et sincère, sa piété n'était ni subtile ni minutieuse ; elle était simple dans sa foi comme dans son héroïsme, et ne songeait pas plus à se tourmenter par des scrupules qu'elle ne se fût refusée aux exigences du martyre si sa conscience ou son honneur le lui avait commandé. Et, par une facilité et une souplesse de nature qui appartenaient plutôt à la France, sa patrie native, qu'à l'Angleterre, son pays d'adoption, après avoir porté dignement le poids des luttes et des souffrances d'une révolution populaire, quand un régime moins sévère et plus élégant reparut, quand la restauration de Charles II ramena en Angleterre les habitudes et les splendeurs d'une cour bientôt aussi corrompue que frivole, Charlotte de La Trémoille, sans être atteinte par la contagion de la frivolité et du désordre, en supporta sans colère le spectacle, en méconnut peut-être trop le tort ou le péril, et se retrouva une personne de cour aussi naturellement qu'elle avait été naguère une héroïne de guerre ci-

vile. Transplantée chez une nation et dans des mœurs étrangères qu'elle avait généreusement adoptées, appelée à des épreuves inattendues qu'elle avait glorieusement supportées, elle avait pourtant conservé quelque chose des préjugés, des habitudes et des goûts du pays et de la situation où elle était née. A tout prendre, elle était, par-dessus tout, une grande dame et une grande âme, franche et résolue, loyale et fidèle, noble fille ou alliée des maisons de Nassau, de La Trémoille et de Derby, et digne de porter dans ses armes les deux belles devises qui gouvernèrent sa vie : « Je maintiendrai » et « Sans changer[1]. »

1. Devises de Guillaume le *Taciturne* et des comtes de Derby.

PÉTITION DU COMTE DE DERBY

AU PARLEMENT POUR DEMANDER LA VIE

Tirée des *Carey's Memorials.*

Monsieur,

Étant par la volonté de Dieu arrivé, ce qu'il semble, aux dernières minutes de mon existence, je prie très-humblement le Parlement de m'entendre avant ma mort.

Je ne ferai rien valoir pour pallier mes fautes, et je me jette humblement aux pieds du Parlement en lui demandant grâce. Je lui ai plusieurs fois adressé mes humbles requêtes pour obtenir la vie, et je lui demande encore une fois la permission de m'en remettre à sa miséricorde avec l'assurance que l'île de Man sera rendue en telles mains que le Parlement jugera bon de désigner. Je m'engage en outre (et je suis prêt à le confirmer par caution), à ne jamais rien tenter ni entreprendre contre le gouvernement établi de cette nation; et j'achèverai mes jours dans la captivité ou l'exil, comme la chambre le trouvera bon.

Monsieur, c'est pour moi une plus grande affliction que la mort elle-même d'être condamné à mourir à Bolton, car la nation y verra une expiation du sang qu'on m'a injustement accusé d'y avoir répandu, ce dont je me suis, j'espère, lavé à vos yeux et dans l'esprit de tous les gens d'honneur, par des preuves irrécusables.

Par le fait, il n'en a pas été fait mention dans mon pro-

cès, et cependant je suis condamné à souffrir à Bolton, comme si j'étais coupable. Je demande un sursis à cette occasion; si je ne prouve pas mon innocence à ce sujet, qu'on me fasse mourir sans miséricorde.

Mais si le Parlement n'a pas cette clémence à mon égard, je demande humblement que le lieu de mon supplice soit changé, et si le Parlement ne veut pas me donner du temps pour vivre, qu'il me donne au moins le temps de mourir, en m'accordant un sursis qui me permette de me préparer à la mort, puisque jusqu'ici le colonel Duckenfeld m'avait persuadé que le Parlement m'accorderait la vie.

Monsieur, je me remets, moi, ma famille, ma femme et mes enfants, à la merci du Parlement, et je vivrai ou je mourrai,

Monsieur,
votre humble et soumis serviteur,
DERBY.

11 octobre 1631.

Je demande humblement la faveur que cette pétition d'un mourant soit par votre bonté lue à la Chambre.

THE PROPERTY OF THE NEW-YORK SOCIETY LIBRARY

MAY 17 1944